



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



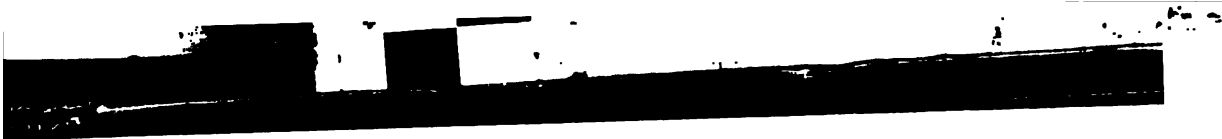
STANFORD LIBRARIES



HOOVER INSTITUTION
on War, Revolution, and Peace

FOUNDED BY HERBERT HOOVER, 1919





150

STANFORD LIBRARIES

STANFORD LIBRARIES





MADAGASCAR

Propriété de l'éditeur,

Gobry



Tous droits réservés

1896



NOTRE CAMPAGNE

DE

MADAGASCAR



CAPITAINE G^{de} CORLAY



NOTRE
 CAMPAGNE
 A
 MADAGASCAR

NOTES et SOUVENIRS
 D'UN
 VOLONTAIRE



Totra-Editeur. Paris



CAPITAINE G^{de} CORLAY



NOTES et SOUVENIRS
D'UN
VOLONTAIRE



Totra-Editeur. Paris.



0.000000

0.000000

0.000000

0.000000

0.000000

0.000000

0.000000

0.000000




PRÉFACE

BIEN des livres ont été écrits sur Madagascar. Chacun a son cachet spécial, scientifique, historique ou religieux, suivant le point de vue auquel se sont placés les auteurs qui ont donné leurs impressions sur la grande île Malgache. Celui que nous représentons aujourd'hui à notre public habituel est dû à la plume d'un soldat qui sait allier les croyances religieuses au culte du drapeau.

L'entrée de nos troupes à Tananarive est un fait accompli ; il doit demeurer parmi ceux dont il convient à un peuple de garder le souvenir. Cette occupation marque non seulement l'issue favorable d'une entreprise, mais l'achèvement d'un long dessein national. A la différence de tant d'autres guerres, suscitées par des incidents fortuits ou par des intérêts récents, celle-ci a quelques-unes de ses origines dans un passé lointain. La France nouvelle parachève l'œuvre de la vieille France.

Ils n'auront donc pas souffert inutilement ; ils ne

seront pas morts pour un succès platonique et incomplet, tous ces officiers, tous ces soldats que les fatigues de l'expédition, les périls du climat ont décimés et dont la perte a été si cruellement ressentie par la patrie entière. Quant à ceux qui, plus heureux, ont surmonté ces périls et ces fatigues, soldats de la colonne légère lancée par le général Duchesne sur Tananarive, gardiens des postes de l'arrière, ouvriers de cette voie romaine qui relie désormais Majunga à Andriba, ils ont enfin reçu la récompense méritée de leur dur labeur, de leur patient courage, de leur héroïque entrain.

Et maintenant, missionnaires catholiques, à l'œuvre !

Complétez, pour la patrie française, ce que n'a pu faire la vaillance de nos soldats.

On peut en être convaincu, les sociétés bibliques de l'Angleterre, riches, puissantes, ardemment patriotes et disposant d'un énorme budget, sont les plus actifs agents de la politique, de la religion et du négoce anglais. Elles ont couvert le monde du réseau de leur propagande.

Tous les voyageurs, tous les consuls, tous les commerçants qui reviennent des pays d'Orient sont unanimes pour dire que protestant est synonyme d'Anglais et catholique synonyme de Français.

Il peut y avoir des exceptions à cette règle, mais ce sont des exceptions.

Aussi, si le gouvernement français a dans l'âme le vrai sens patriotique, il comprendra que le meilleur moyen, et souvent le seul, de répandre l'influence française, c'est de favoriser le catholicisme et les missions catholiques partout.

Quoi qu'on en pense, le mouvement scientifique et colonial est l'avant-coureur d'un grand mouvement catholique dans les colonies françaises.

« A notre époque seulement, lit-on dans la *civita catholica*, on commence à entrevoir la possibilité de faire disparaître les obstacles matériels qui se sont opposés jusqu'à présent à l'apostolat. Les changements considérables opérés dans les relations des diverses nations entre elles, préparent évidemment au catholicisme et à son expansion, des conditions qu'ils n'ont jamais connues. Méditons sur la découverte des lois naturelles et de leurs applications pratiques qui ont eu lieu dans ce siècle et ont amalgamé, ou sont en voie d'amalgamer, d'une manière si profonde, la vie même des peuples, les découvertes; ces applications sont certainement des dons de Dieu et des manifestations de sa puissance. Penser le contraire, ce serait nier ce que nous enseigne l'histoire; ce serait être en désaccord avec l'Écriture Sainte qui célèbre la puissance, la gloire et les triomphes de l'homme-Dieu, vivant et régnant dans son église, sur les puissances et les gloires du monde, jusqu'aux dernières limites du temps et de l'espace. »

Ces assertions suffisent pour relever le courage et réchauffer l'enthousiasme de nos zélés missionnaires de la Compagnie de Jésus, qui ont jusqu'à ce jour, et pendant plus d'un siècle, tenu haut et ferme, le drapeau de la France, au-dessus de l'enceinte de leur résidence, à Tananarive, comme dans leurs succursales de la grande île africaine.

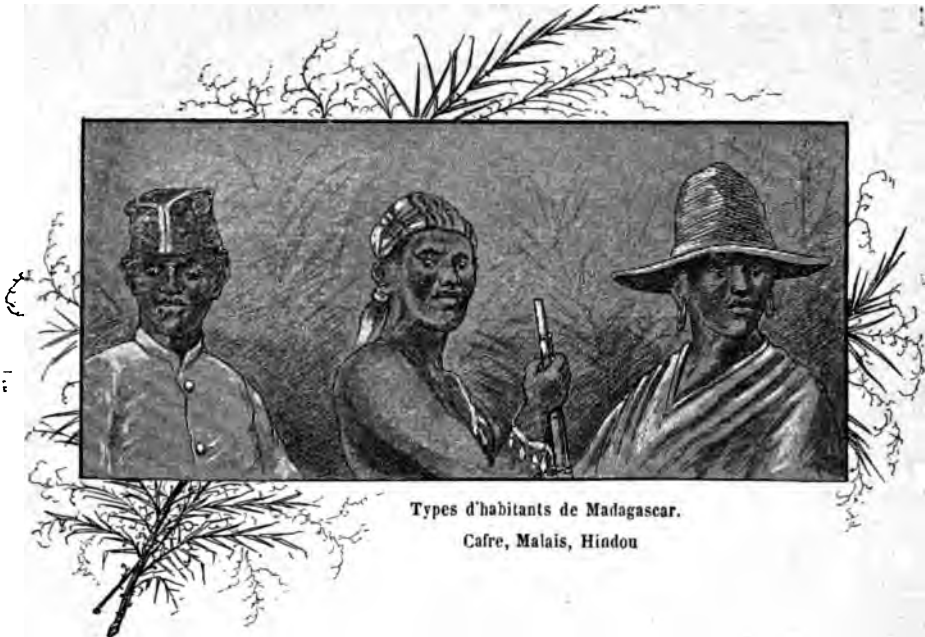
Si l'église déplore le petit nombre des pionniers qui s'offrent à son zèle, pour ce rude labeur de l'évangélisation des âmes; elle s'honore, du moins, d'avoir toujours fourni jusqu'à présent des hommes dévoués qui se sont multipliés pour suffire à leur lourde tâche. Les Franciscains sont en Égypte et au Maroc; les pères du Saint-Esprit et du Sacré-Cœur-de-Marie, au Sénégal, au Gabon, au Congo, à Zanzibar. *Les Jésuites* au Zambèze et à *Madagascar*; les Pères Blancs du cardinal Lavignerie dans l'Ouganda et l'Ounyamonézi, dans l'intérieur de l'Afrique.

Courage donc, et honneur à ces vaillants chrétiens qui vont, sur toutes les terres du globe, compléter l'œuvre de nos soldats, en moralisant les peuples après qu'ils ont été conquis par l'épée, dans l'intérêt de la civilisation et du progrès industriel!!...

L'AUTEUR.

Paris, 31 octobre 1895.





CHAPITRE PREMIER,
NOTIONS GÉOGRAPHIQUES SUR L'ILE DE MADAGASCAR.
FERTILITÉ DU SOL;
RICHESSE DE SES PRODUITS.

LIMPORTANCE géographique de Madagascar; l'immensité de son territoire, presque aussi étendu que celui de la France; la richesse de ses produits et la fertilité de son sol, font de cette île une colonie précieuse à tous les points de vue.

Séparée de la côte orientale d'Afrique par le canal de Mozambique (150 lieues environ), elle a trois cent-quarante lieues de long sur cent-

vingt de large; son territoire est par conséquent plus vaste que celui de la plupart des états européens.

Quoique très imparfaitement connue des Européens, — même aujourd'hui — elle n'en est pas moins mentionnée dès le XIII^e siècle par les géographes, notamment par le voyageur vénitien Marco Paulo, dans son ouvrage intitulé : « *Les Merveilles du Monde* », sous le nom de *Magaster*. Plus tard, elle est visitée en 1506, par Tristan d'Acumba, puis par les Portugais qui lui donnent le nom de *Saint-Laurent* et enfin par les Français qui la nomment *l'île Dauphine*. Longtemps avant cette époque, Madagascar avait déjà été envahie par les Arabes qui l'avaient appelée *l'île de La Lune*, parce qu'ils l'avaient abordée par une belle nuit d'été; les traces de leurs ancêtres sont aujourd'hui encore faciles à découvrir surtout sur la côte occidentale; celle qui regarde le continent Africain.

Les séduisants récits rapportés en Europe par les premiers visiteurs, sur la fertilité et la richesse des produits de Madagascar, ne lui donnaient certes pas la réputation d'un Eldorado moderne; mais ils étaient entourés d'un prestige suffisant, pour engager les aventuriers de tous les pays, à y tenter la fortune; ce qu'ils ne manquèrent pas de faire comme bien on pense.

La grande île africaine est traversée du Nord au Sud par une double rangée de montagnes, au milieu desquelles se rencontrent de nombreuses traces d'éruptions volcaniques, bien que ces cratères soient éteints depuis des siècles. Ces montagnes sont formées principalement de masses granitiques, où se présentent les quartz roses et blancs, l'ardoise, le marbre et différentes autres formes géologiques telles que l'argent, le cuivre, l'étain, le plomb et le fer; ce dernier en quantité si considérable qu'une montagne entière en est formée, et porte le nom de *Montagne de Fer*. L'ensemble du pays est des plus variés dans ces aspects. Ici, ce sont de vertes et fertiles vallées coupées de rizières et de gras pâturages, produisant en abondance tous les fruits et toutes les plantes des tropiques : la canne à sucre, la vigne, le blé indien, les épices, le poivre, le tabac, l'arbre à pins, l'indigo; les

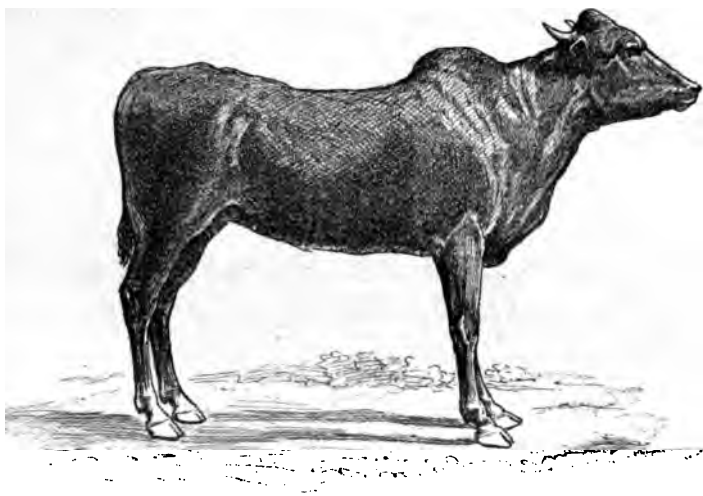


melons, les gourdes et tous les légumes de l'Europe y poussent en pleine terre et presque sans culture. Ailleurs, sur le versant des collines, sont assis de pittoresques villages, dont les hommes occupés aux travaux des rizières, dont les femmes filant à leurs portes, offrent aux yeux une espèce d'Arcadie Malgache où la couleur cuivrée de Damon et de Chloris vient seule rappeler que l'on est sous les tropiques. Sur les montagnes, d'impénétrables forêts sous lesquelles l'air a de la peine à circuler, couronnent les pitons ; d'immenses ravins de l'aspect le plus grandiose offrent au regard étonné des masses confuses de rochers au milieu desquels la marche se trouve arrêtée presque à chaque pas. C'est en parcourant les plaines basses qui bordent la mer que se trouve le revers de la médaille, et que l'on voit se dessiner, le caractère fâcheux du climat. Les bancs de sable d'un côté, le peu de profondeur des étangs ou marécages qui longent le rivage, de l'autre, déterminent la stagnation des eaux, principalement à l'embouchure des nombreuses rivières qui viennent se décharger dans la mer. L'énorme dépôt des matières végétales qui s'accumule sans relâche et que la force des courants ne suffit pas à entraîner à la mer, forme le long de la côte de vastes marécages d'une épaisseur et d'une puissance de végétation dont on ne peut se faire une idée qu'en le voyant. Sous l'action torride du soleil des tropiques, il se dégage de ces dépôts, des vapeurs et des miasmes mortels pour l'homme, affectant surtout la constitution des Européens. C'est à cette fâcheuse circonstance qu'il faut attribuer, en partie, les nombreux échecs que la France a éprouvés dans ses tentatives de colonisation à Madagascar.

L'île de Sainte-Marie, sur la côte orientale de l'île, témoigne suffisamment des funestes effets de la fièvre dans ces parages, par les dénominations sinistres qui lui ont été données par nos marins qui l'appellent encore *le Tombeau des Français* ou *l'île de la Mort*.

La population de Madagascar est de quatre à cinq millions d'habitants : mélange de la race Cafre et Malaise avec les Arabes et les Hindous. L'île est ainsi partagée entre plusieurs nations dont le dénombrement est sans intérêt. Bornons-nous à en indiquer les principales tribus.

Sur le versant oriental on trouve : 1° les Antakares, navigateurs et guerriers; leur chef réside à Tinting. C'est en face de cette côte que se trouve la petite île de Sainte-Marie qui renferme 2,000 habitants, et dont le chef-lieu est Port-Louis; 2° au-dessous des Antakares, on rencontre les Betsimisarakas, peuple industriel et susceptible de civilisation, mais cruel et perfide : capitale Foulepointe, excellente rade où se fait un commerce actif; 3° les Betanimènes, les plus doux et les plus sociaux habitants de l'île : ville principale Tamatave, la plus commerçante



Bœuf de Madagascar.

de l'île avec une magnifique rade; 4° la partie sud de l'île ne renferme qu'une population misérable et sauvage; c'est là que les Français fondèrent du temps de Henri IV, l'établissement de Fort-Dauphin; 5° sur la côte occidentale qui semble aujourd'hui, surtout depuis la session de Mayotte et de Nossi-Bé, désignée comme le point de mire des nouveaux essais de colonisation française, on trouve la grande confédération des Sakalaves, dont l'origine remonte aux Arabes. Ces tribus, dont le pays est peu fertile, sont très guerrières et très puissantes; 6° les Hovas qui ont joué un rôle des plus importants dans l'histoire de Madagascar,

habitent les plateaux tempérés et déboisés de l'intérieur de l'île. Ce sont les Kabyles de la grande île africaine. Ils sont intelligents, rusés, industriels, habiles à travailler les métaux, à tisser les étoffes, à imiter les objets de fabrication européenne, même les monnaies. Ils paraissent être d'origine Malaise. Leur capitale est Tananarive située dans la province d'Ankova, qui est de beaucoup la plus saine de l'île.

A certains égards, le climat de l'Ankova ressemble à celui des régions tempérées de l'Europe, et tandis que sur le bord de la mer la chaleur est étouffante, l'air que l'on respire sur des plateaux de l'intérieur est aussi frais, aussi pur que celui des pays les plus privilégiés; le contraste s'explique par la constitution physique du sol, dont le niveau va, en s'élevant graduellement de la côte vers le centre où il atteint une hauteur moyenne de 5.000 à 6.000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Le plateau habité par les Hovas est généralement déboisé et peu fertile, bien que quelques vallées mieux dotées, présentent de loin en loin, l'aspect le plus agréable. Tananarive (*les cent villes*) bâtie sur le sommet d'une colline très accidentée, contient environ 20.000 habitants. Les habitations les plus élégantes sont en bois, avec de hauts pignons couverts en joncs; quelques-unes ont des *verandahs* ou galeries, extérieures ornées de fleurs; enfin les principaux édifices sont en pierres et ont été construits par des maçons français.

Au sommet de la ville se trouve le palais, formé d'une série de bâtiments entourés d'une palissade. L'un d'eux se nomme *la maison d'argent*, à cause des clous de ce métal employés dans la construction de la toiture, des portes et des plafonds. Nous ne dirons qu'un mot des autres curiosités à signaler à Tananarive: la place du marché et des assemblées, affecte la forme d'un immense carré entouré d'arbres; non loin se trouve l'immense précipice où sont jetés les criminels; l'hôtel de ville s'élève à quelques distances de l'enceinte et dans les jardins se trouve souvent répété les initiales R. R. (*Radama Rex*); à côté, se voit le palais de justice commencé par ce souverain; enfin l'établissement des missionnaires français, dont il avait autorisé la fondation, avec la chapelle, l'école et le logement des élèves.

La principale occupation des Hovas consiste dans l'exploitation des bois qu'ils vont chercher à de grandes distances, le district d'Ankova en étant tout à fait dépourvu. La poterie est fabriquée par eux avec beaucoup de soin, ainsi que les cordages, les nattes et une étoffe épaisse en soie et coton ; les femmes sont employées exclusivement à la filature et au tissage. Les Hovas, si l'on veut bien réfléchir à l'extrême simplicité de leurs besoins, ont atteint de nos jours, un degré de perfection remarquable dans la confection de ces différents produits de première nécessité. Leur genre de vie, leurs mœurs et leurs habitudes ont un caractère vraiment patriarcal. Chaque famille se lève avec le jour ; le maître et les esclaves emploient la matinée aux travaux de la culture ; à traire les vaches, à mener les bestiaux à l'abreuvoir ou dans les champs, à battre le riz ; puis vient le repos du matin. L'après-midi se passe dans la confection des différents produits qui alimentent les nombreux marchés du pays ; la musique et la danse terminent ordinairement le repas du soir, après lequel chacun s'étend pour la nuit, sur la simple natte qui lui sert de lit.

Les produits qui se vendent sur les marchés de Madagascar sont naturels ou manufacturés. On y trouve des bestiaux engraisés qui ne dépareraient pas nos marchés de Poissy ; des épices ; des plantes médicinales ; de l'orfèvrerie ; des tissus et mille autres articles sur lesquels les transactions s'effectuent entre indigènes, au milieu d'interminables discussions qui révèlent un peuple très expert dans l'art de vendre et d'acheter. Le dollar est la monnaie courante. Les indiens de Bombay, les Arabes de Mascate, les Américains et les Européens affluent sur les marchés de l'île de Madagascar pour y trafiquer, vendre et échanger leurs marchandises ; leur présence donne de l'extension au commerce indigène et contribue d'autant, à augmenter le goût des Malgaches pour les produits étrangers.

Politiquement parlant, le territoire de Madagascar est divisé en trente-deux districts ou provinces subdivisées elles-mêmes, en un certain nombre de tribus.

Le gouvernement de ces différents districts ou royaumes, peut



être considéré comme despotique dans son essence. Chacun de ces petits états jouit d'une influence proportionnée à l'habileté du chef qui le gouverne. A certaines époques, les affaires publiques sont discutées dans des assemblées en *Kabarys* destinées à mettre le souverain en rapport direct avec ses sujets. Mais ce sont là des restrictions illusoires, tellement les droits du premier, sur la vie et les biens de ses sujets, sont absolus, et ne supportent aucun commentaire.

Quand on étudie l'histoire de cette île entourée à l'origine de tant de prestige par les traditions arabes ; quand on songe qu'il y a un millier d'années, la race européenne en était maîtresse ; quand on songe aux ressources de ce territoire actuellement si supérieur aux besoins de sa population, on ne saurait mettre en doute que, sans l'imperfection des mesures adoptées par la France, dans la conduite de ses établissements coloniaux, le christianisme aurait depuis longtemps façonné à la civilisation européenne, les habitants de cette partie du monde.

Si la perte de nos colonies des Indes (Saint-Domingue), et l'éloignement de la mère-patrie, à une époque où la vapeur ne diminuait pas encore les distances, ont été cause, en partie, de l'insuccès des efforts de la France, pour asseoir son autorité dans la magnifique possession de Madagascar ; si le malheur du temps en nous enlevant l'île de France (aujourd'hui aux Anglais sous le nom de l'île Maurice), nous a réduit à une position d'infériorité, vis-à-vis de l'Angleterre, dans ces mers où du temps des Duplex et des Suffren, notre pavillon régnait en maître du cap de Bonne-Espérance à la côte d'Asie ; tout semble présager une large compensation aujourd'hui. L'abaissement en 1860 et 1861, des barrières séculaires qui avaient formé jusqu'alors la Chine et le Japon, au commerce européen, ouvre de nouveaux débouchés à nos poursuites dans la mer des Indes, donne à notre marine un développement de nature à rendre plus précieux que jamais nos établissements sur la côte orientale d'Afrique. D'un autre côté, le percement de l'isthme de Suez est appelé à exercer désormais, une influence, non

moins grande que la vapeur sur les rapports, chaque jour plus fréquents, de nos propres colonies avec la mère-patrie. Dans ces conditions un coup d'œil sur la situation présente de nos établissements de la côte d'Afrique, sur leur avenir et leur développement possible, enfin sur leur position avec les colonies rivales, devient une introduction nécessaire, pour expliquer les opérations militaires accomplies dans l'île de Madagascar, à différentes époques de notre histoire.

* * *

A l'exception de l'île Maurice, dont la capitale est Port-Louis, il n'existe guère de station navale offrant une sécurité complète entre le cap de Bonne-Espérance et la côte d'Asie. Les archipels des Comores, des Amirantes et des Séchelles, présentent peu de ressources ; c'est sur les côtes de Madagascar, ou dans l'archipel des Mascaraignes que les vaisseaux doivent chercher un refuge ; l'île Maurice, l'île Bourbon, ou de la Réunion sont les plus importantes de ce groupe. Nossi-Bé et Mayotte, au débouché du canal de Mozambique, Sainte-Marie, sur la côte orientale de Madagascar, sont des positions militaires, plutôt que des établissements maritimes.

L'île Bourbon située à l'est de Madagascar, a cinquante lieues de tour, mais elle manque de port de refuge. Sa capitale Saint-Denis, n'est qu'une rade ouverte à tous les vents ; les ouragans y sont terribles. Sa seconde ville, Saint-Paul est dans une situation plus favorable et se prêterait mieux que Saint-Denis à l'établissement d'un bon port. Le sol de cette île est couvert d'alluvions volcaniques formant une excellente terre végétale : aussi produit-elle en abondance le café, la canne à sucre et le girofle. Son climat est généralement sain, c'est, en somme, une colonie très prospère, dont les exportations s'élèvent en moyenne de huit à dix millions et les importations de six à sept millions. Au point de vue militaire, Bourbon tient le premier rang

parmi nos établissements de la côte orientale d'Afrique. Outre une milice qui a compté jusqu'à cinq mille hommes parfaitement organisés et armés, sa garnison composée d'infanterie et d'artillerie de marine présente un effectif qui varie de douze cents à quinze cents hommes.

C'est toujours de l'île Bourbon que sont parties les différentes expéditions dirigées contre Madagascar qui de tout temps a été la métairie des îles voisines. Les habitants de l'ancienne île de France, comme les Mauriciens, y ont toujours trouvé du riz et des bestiaux à bas prix, et en quantité presqu'infinie. En échange de ces denrées, les tribus malgaches prennent à Bourbon et à Maurice, le rebut de nos fabriques d'Europe, des fonds de magasin : tout est profit pour la France dans ces relations. Aussi quand la reine Ranavalona II, en 1829, ferma ses ports aux étrangers et refusa soudain l'exportation de son riz et des bestiaux que produisait la contrée, les habitants de Bourbon se sentirent frappés dans leurs intérêts les plus chers ; ils poussèrent un cri d'alarme, car il fallait aller chercher le riz jusqu'au Bengale, et tirer les bestiaux dont ils avaient besoin, soit du cap de Bonne-Espérance, soit du canal de Mozambique.

L'île de Sainte-Marie, en face de Tamatave devint ainsi la sentinelle avancée, gardienne de nos titres sur Madagascar. La rade y est magnifique ; les navires y trouvent un abri sûr contre les vagues de la mer. Là, l'îlot Madame tranche sur la verdure délicate et changeante du port qu'il abrite ; plus loin, *l'île aux Forbans* s'élève comme une sombre pyramide de verdure ; à ses pieds s'étend un lac d'azur que les brisants entourent d'une ligne d'écume blanchâtre.

En face, se trouve cette terre de Madagascar, objet de toutes nos convoitises et qui n'embrasse pas moins de quatorze degrés de latitude dans l'océan indien. La population n'y est pas groupée dans une nationalité commune ; elle se compose ainsi que nous l'avons dit plus haut, de tribus d'origines diverses dans lesquelles dominant trois types : le Cafre, l'Arabe, le Malais. Quel que soit le nombre de ces tribus, il n'y a politiquement que deux races : le peuple conquérant et le peuple



vaincu. Le premier, montagnard énergique, actif, laborieux, doué d'un instinct de discipline, fait pour commander, c'est la nation Hova ; le second, en grande partie riverain de la mer, énervé par les brises tièdes de la côte, par les chaudes émanations des marais, livré au vagabondage est fait pour servir. Les Hovas de race malaise sont évidemment supérieurs aux autres races du continent africain. Leur histoire rappelle celle des Aztèques venus comme ces derniers, de contrées lointaines, ils s'établirent au centre du pays sur un plateau de montagnes au milieu d'un banc naturel entouré de cimes élevées ; il y fondèrent une ville : Tananarive, qui devint la capitale du pays ; les lacs de la province d'Ankova, rappellent, en quelque sorte, ceux qui entourent Mexico. L'empire Hova est donc en petit, l'empire de Montezuma.

* * *

Le sol de l'île est composé de roches granitiques et basaltiques, de terrains sédimentaires, depuis les dépôts les plus anciens jusqu'aux plus modernes.

Les granits sont mêlés de fer oxydulé magnétique noir, qui se rencontre aussi en filons. C'est un minerai analogue à celui si réputé de la Suède, et donnant, comme lui, un fer et un acier de qualités supérieures. Par le désagrègement du granit, le minerai s'isole facilement, et les plages de la côte sont parsemées de sables aurifères d'une grande richesse. Un simple lavage permet de séparer le fer de sa gangue et d'obtenir ainsi un minerai d'une teneur supérieure à 60 0/0 de métallique. Les Malgaches fabriquent leurs lances avec ce fer, et un français, du nom de Laborde établi pendant une trentaine d'années, dans l'île, y a installé des hauts-fourneaux et une fonderie de canons.

Le fer n'est pas le seul métal que l'on trouve à Madagascar. Des filons de cuivre sulfuré gris, de cuivre panaché pyrétéux, mêlés aux cuivres carbonatés verts et de cuivre hydrosilicatés verts, d'une apparence

crystalline et terreuse traversent les divers terrains de l'île. Il y a aussi des filons de plomb argentifères, très riches en argent et d'une grande pureté. La plombagine ou fer carburé pur qui sert à fabriquer les crayons et les creusets s'y rencontre également. M. Laborde s'en servait pour fabriquer les creusets qu'il employait dans ses opérations métallurgiques.

Le cristal de roche existe en grandes masses presque dans toute l'île ; il peut lutter pour la transparence et la limpidité avec le cristal si réputé du Brésil. Enfin, des pierres précieuses, comme le grenat, la topaze, le rubis, sont roulées avec des portions d'or par le sable des rivières qui arrosent le sud de la Grande-Terre.

Le terrain volcanique contient quelques minerais de fer oxydé et de péridot olivine, de la variété dite chrysolithe qui s'emploie avec avantage dans l'horlogerie et la bijouterie. On rencontre également au milieu des basaltes des pouzzolanes, de bonne qualité et ces basaltes eux-mêmes fournissent d'excellents matériaux de construction.

Il y a dans l'île du Kaolin et des sables de Verrerie provenant de la désagrégation des granits. M. Laborde avait même installé à huit lieues de Tananarive, une fabrique de porcelaine qui a fonctionné quelque temps.

Dans les terrains sédimentaires, on trouve des couches de sel, de marbre avec silex, mais surtout de la houille, de l'antracite et du lignite. L'emploi de ces combustibles serait très avantageux dans le service des chaudières fixes pour les raffineries de sucre, les distilleries de rhum et dans celui des chaudières marines, à bord des bateaux à vapeur. Quelques variétés s'appliqueraient également avec succès à la fabrication du gaz d'éclairage. Des échantillons des lignites de Madagascar, se trouvent au Muséum d'histoire naturelle de Saint-Denis, à l'île de la Réunion, à côté d'un spécimen de houille anthraciteuse provenant de Batavon-Bée, près la baie Passayandra ; don du docteur Milhet qui le tenait du R. P. Jouen, vicaire apostolique de la mission Malgache. Soumis à l'analyse, ces derniers échantillons ont donné une teneur moyenne en carbone fixe de 50 à 55 0/0, et en gaz com-

bustible et vapeur d'eau de 45 à 50. Le gaz brûlait avec une flamme vive nullement fuligineuse et d'un pouvoir éclairant assez intense. Le coke, résultat de la calcination en vase clos, conservait la forme de l'échantillon essayé, ce qui éloignait l'idée d'une houille grasse; mais le pouvoir calorique du combustible atteignait celui des bonnes houilles anglaises, et la quantité de cendres contenues dans le coke, ne dépassait pas 4 à 5 0/0. Ces cendres étaient surtout composées de carbonate de chaux et d'un peu d'oxyde de fer. On n'y a trouvé aucune trace de pyrite, aucun atome de soufre révélé par les réactifs du laboratoire : cette double constatation de la chimie, plaide encore en faveur de la bonne qualité industrielle du charbon analysé.

Citons encore, pour terminer cette nomenclature, les lacs et les sources d'asphalte signalés par le capitaine de vaisseau vicomte Fleuriot Delangle, sur la côte occidentale de Madagascar, ainsi que des résines fossiles rappelant l'ambre gris; n'oublions pas, enfin, les eaux minérales, entr'autres la source située sur la route de Tamatave à Tananarive. L'eau y est franchement acidulée, très alcaline, riche en sel de soude et de potasse, et comme telle, employée dans l'île de la Réunion, pour le traitement des maladies du foie. Le degré de chaleur de la source est assez élevé : 31° à 35° centigrades. Ces eaux rappellent celles de Vichy. Il y a aussi sur d'autres points de l'île, des sources salines et sulfureuses. Ces dernières atteignent quelquefois le point d'ébullition.

* * *

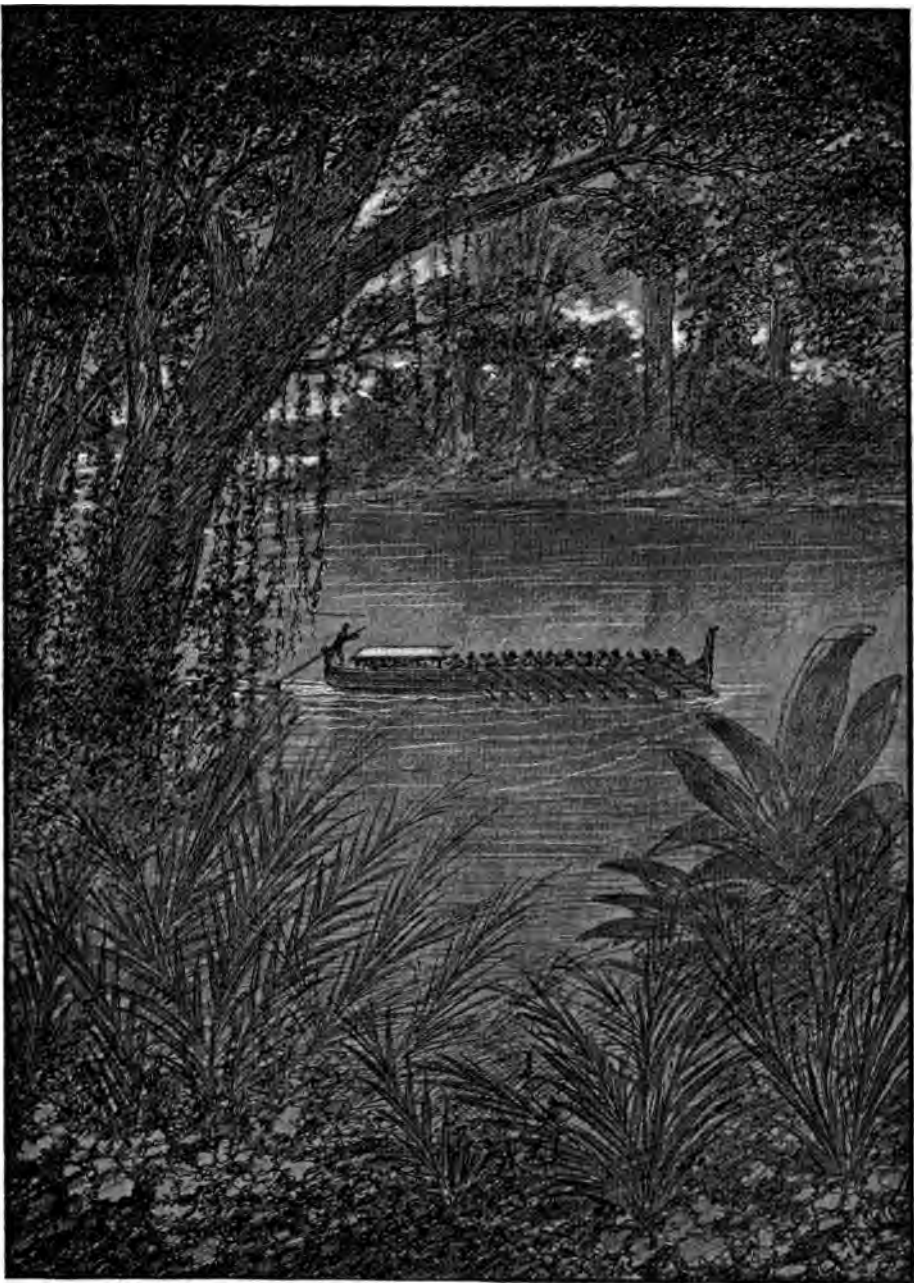
Les productions végétales de Madagascar ne sont pas moins importantes que celle du règne minéral et la position du pays est telle que toutes les productions des climats tempérés, comme celles des climats tropicaux, semblent s'être donné rendez-vous sur cette terre de promesse. Le maïs, le blé, la vigne, la pomme de terre, le manioc et le riz y viennent sans effort et à souhait. La canne à sucre dont une

Produisant des huiles médicinales comme le pignon d'Inde, viennent d'eux-mêmes à Madagascar aussi beau qu'à la Réunion où il y donne des produits créoles ; enfin, les cocos, la vanille, l'indigo, le thé, les soins des colons européens. Les arbres à épices qui ont fait la fortune des îles de France (aujourd'hui, Maurice et Réunion) rencontrent une région favorisée et ne tarderaient pas à se développer sur une plus grande échelle. Ils n'auraient pas à y craindre les ouragans qui ont détruit, dans les deux colonies précitées, les muscadiers et les girofliers et fait disparaître avec eux les cafés auxquels ils servaient d'abri, avec les bois qui leur étaient disparus.

Les arbres à résine, comme le benjoin, le copal, les arbres à caoutchouc sont indigènes à Madagascar et donnent ainsi qu'une foule de bois applicables aux constructions navales ainsi qu'à l'ébénisterie. Ce sont le bois d'ébène, le tamarinier, le bois de natte, rival de l'acajou, le bois de sandal, enfin le bois de Fanteck, analogue au teck, que les vers ni la pourriture ne l'attaquent jamais, et

Les troncs de quelques-uns de ces arbres sont si légers et si naturels en font des pirogues pouvant porter plusieurs hommes. Les forêts sont remplies d'orseilles dont l'usage au commerce de très grands avantages.

Les arbres à feuilles textiles, le vacoa, le bananier, les palmiers abondent dans tout le pays, et les Malacca



Aux troncs des vieux arbres se nouaient des lianes (page 29.)



* *

La nature si prodigue de ses dons envers Madagascar, dans le règne minéral et végétal, n'est pas restée en arrière pour le règne animal. Les bœufs, à la bosse sur le dos (*Bézus*), les moutons et les porcs indigènes que l'on voit embarquer à Tamatave et à Foulepointe sont les seules viandes de boucherie que consomment les colonies voisines.

Les oiseaux de basse-cour sont également élevés dans la grande île, surtout pour être vendus aux navires; enfin, les poissons de mer et d'eau douce, quelques-uns d'espèces très délicates, comme les gouraines, sont partout abondamment répandus. Les tortues de mer fournissent une viande recherchée, et la variété connue sous le nom de *caret* donne une très belle écaille de couleur jaune ou rosée, transparente, fort appréciée dans le commerce.

Le *miel vert* des abeilles madécasses est exporté en grande quantité à Bourbon. Les vers à soie sont indigènes, et l'on en rencontre de diverses espèces. L'une d'elles, analogue au ver à soie de *l'ailante*, file en liberté ses cocons dans les arbres et jusque dans les champs d'Ambrévade. Si l'on prenait la peine de les élever, les vers à soie de Madagascar donneraient très certainement des produits aussi renommés que ceux de l'Inde et de la Chine.

Cette rapide nomenclature sur les richesses, des trois règnes, dans la grande île africaine, démontre clairement que le naturaliste Commerçon n'exagérait rien, quand il donnait à cette contrée, le nom de *terre promise*. Nulle position topographique plus heureuse ne saurait être choisie, pour une vaste colonisation.

Les trafiquants de Tamatave ne sont pas tous des modèles de conduite; il y a parmi eux, plus d'un matelot déserteur, plus d'un capitaine au long cours ayant quelques peccadilles sur la conscience; plus d'un failli du commerce européen; mais le travail et l'exil font oublier le passé. Toutes les colonies naissantes en sont là, et l'on sait de quelles

sources impures sont sorties la Californie et l'Australie, deux pays aujourd'hui prospères. L'Algérie elle-même n'a-t-elle pas suivi cette pente fatale? Qui pourrait dire aujourd'hui, ce que sont devenus les déportés de 1848, et les anciens forçats libérés, réhabilités par leur conduite, et devenus depuis des colons qui ontensemencé les terres et peuplé les premiers villages de notre belle colonie algérienne?

A Madagascar, les grandes cultures industrielles peuvent toutes réussir, car le sol, le sable même y est d'une étonnante fertilité, et le commerce avec les îles de la mer des Indes et l'Inde elle-même, doit pouvoir satisfaire les plus vastes ambitions.

Les deux tiers des traitants, établis sur cette partie de l'île, sont Français, l'autre tiers se compose d'Anglais et d'Américains.

On sait maintenant à n'en pas douter que des rudiments d'industrie existent çà et là dans la grande île africaine : le tissage et la teinture des étoffes y sont très développés ; le travail de la soie n'y est pas inconnu. Le pays renferme des richesses agricoles et minérales susceptibles d'attirer les pionniers entreprenants. La houille, le cuivre le plomb sont depuis longtemps signalés et exploités en partie, par les Malgaches. L'or et l'argent, le cristal de roches, les pierres précieuses y sont connus et ne peuvent manquer d'attirer un jour les chercheurs aventureux. L'or et l'argent! Ces deux métaux, ont fait la fortune des colons espagnols, et plus récemment, ont conduit des milliers de colons en Californie et en Australie. Des *placers* ont été signalés en maints endroits dans la grande île africaine; la ressemblance de certaines roches, avec celles exploitées au Brésil, a frappé plus d'un géologue. Quelques milliers d'émigrés intelligents et industriels, suffiraient pour peupler l'île de Madagascar, une fois reconnue possession française. Combien étaient-ils à l'origine, les Français qui fondèrent le Canada?

Le lieutenant de vaisseau J. Simonin raconte ainsi une visite faite par les officiers de marine, à bord de l'*Hermione*, en 1869, à la sucrerie fondée à Ivondrona, par un Mauricien, M. de Lastelle, mort à Madagascar en 1856, et dirigée alors par un français du nom de Ferdinand

Fiche (1). Les ateliers tombaient alors presque en ruines, les machines étaient hors de service, et malgré les quatre cents esclaves attachés encore à l'habitation, les champs de cannes à sucre et de manioc, dépérissaient chaque jour.

« Pour arriver de Tamatave à Ivondrona, la distance est d'environ quinze kilomètres — raconte M. Simonin, — nous parcourûmes de vastes prairies, où les bœufs Madécasses, *Zébus* au cou surmonté d'une bosse de graisse paissaient en liberté; puis, nous traversâmes les lagunes, nombreuses sur cette partie de la côte orientale si difficile à dessécher, en raison de la contre-pente du sol, et qui, en été laissent échapper des émanations fiévreuses; enfin, au sortir d'un bois où les grands *copaliers*, les palmiers *raffia*, les cocotiers, les *ravenals* et d'autres arbres des tropiques, croissaient simultanément nous atteignîmes le grand lac d'Ivondrona. M. Fiche qui y attendait les explorateurs, fit servir une collation qui ne manquait ni d'originalité, ni de pittoresque. Assis en rond, par terre, autour d'un plat de riz jeté sur une large feuille de Ravenal servant de nappe, chaque convive avait devant lui des feuilles de Ravenal, coupées en carrés plus petits pour tenir lieu d'assiettes; en ramenant les bords de ces carrés l'un vers l'autre, on pliait ces feuilles en forme de cuillère, ou de conque, que chaque convive plongeait à son tour, dans le tas fumant. Le *ro* malgache, entrée du poulet à la sauce relevée de *Karry*, le bœuf à l'odeur de musc, découpé en tranches grillées, le poisson salé et fumé, servaient à faire passer le riz que nous mangions en guise de pain. Le *ranampango* infusion de riz brûlé dans la marmite, était toute la boisson, de ce déjeuner indigène.

« A l'issue de ce repas, nous montâmes dans des pirogues contenant chacune cinquante vigoureux rameurs choisis parmi les plus vigoureux esclaves de notre hôte et nous voilà en route pour l'usine de M. Fiche. Les Mangliers, les palétuviers, ces amis des bas-fonds salins, les *ravenas* aux feuilles immenses, les *vacoas* aux lanières tombantes ou

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 16 avril 1864.

dressées en pyramide. Les *rafa*, dont le cœur, comme celui du palmier, fournit un délicieux manger, et dont les feuilles donnent des fibres qui servent à tresser une partie des étoffes du pays : l'*urania*, aux palmes serrées en éventail, et retenant l'eau dans leurs pétioles, — ce qui lui a fait donner le nom d'arbre du voyageur : toute cette végétation des tropiques, marquée de tons vifs, éclatants, entourait les deux rives du lac. Aux troncs des vieux arbres, se nouaient des lianes aux allures capricieuses ; parasites aux feuilles épaisses d'un vert sombre, aux corolles blanches épanouies ; *Orchidées*, dont certaines espèces sont particulières à Madagascar. L'une d'elles, l'*angrœcum sesquipedale*, produit des fleurs du plus bel effet. Sous l'eau, le long des bords du lac, nous distinguons des plantes aquatiques spéciales à la grande Ile africaine, entr'autres l'*onviranda fenestralis* dont les tiges élancées promenaient au-dessus de la nappe liquide, leur tête balancée par la brise. Les feuilles de ce gracieux végétal forment l'un des plus remarquables ornements de l'herbier du botaniste. Elles sont toutes découpées à jour ; leurs nervures déliées composent une véritable dentelle ; on dirait de ces feuilles desséchées, réduites à l'état de squelettes qu'on rencontre l'hiver, sous les vieux arbres de nos forêts d'Europe.

« Cependant nos rameurs continuaient à pagayer en cadence, chantant leurs gais refrains, et nos pirogues à la file indienne, glissaient sur le lac, y traçant un village rectiligne dont la rapidité de la course nous empêchait de voir la fin. Bientôt nous débarquâmes à Ambavane, où nous reçut le chef du pays vêtu mi-partie à l'européenne, mi-partie à la mode malgache ; c'est-à-dire couvert, à la fois, du haut de chausses et du *lamba*.

« Le lendemain, poursuivant notre course sur le lac d'Ivondrona, nous arrivons à l'île de Nossi-Malaze et à celle du Papaye, où nous visitons la *Sainte cruche*, énorme vase en terre rouge de plus d'un mètre de diamètre. Cette sainte ampoule d'un nouveau genre vénérée par les Betsimisarakas comme une relique, est entourée de *gris-gris* et remplie de pièces de monnaie que viennent y déposer les fidèles en voyage.

« En remontant la rivière d'Ivondrona, nous ne retrouvons plus ce

terrain sablonneux, à grains de quartz blanc, parmi lesquels on distingue de brillantes paillettes de Mica et une poussière noire de minerai de fer magnétique, terrain qui est celui de tous les environs de Tamatave, ainsi que les dunes du bord de la mer, et qui provient de la désagrégation des roches granitiques de l'intérieur. Ce sont maintenant, des coupes naturelles, des argiles bleues, des grès ferrugineux jaunâtres, des calcaires grenus, dépôts sédimentaires en place et qui contrastent, pour les amateurs de géologie, avec les alluvions silienses, jusque-là partout rencontrées. En divers points, ces terrains ont été soulevés, déchirés par des éruptions volcaniques, et des fragments de lave et de basalte roulés par la rivière, présentent des coquilles fossiles collées à la roche. Il est six heures du soir, lorsque nous arrivons sur la rive gauche de l'Ivondrona, à la sucrerie de M. Fiche. Des champs de canne à sucre et de Manioc s'étalent sur l'un et l'autre bord, à droite et à gauche du chemin qui mène à l'habitation ; maison un peu délabrée, mais dont les appartements ont conservé l'air grandiose d'autrefois. On y accède par une allée d'orangers de toute beauté.

« Les travaux des champs venaient de finir et les travailleurs se rendaient par groupes dans leur case respective, portant chacun sur leur tête une gerbe de cannes à sucre qu'ils déposaient devant l'usine. C'est un moyen de diminuer les frais de transport dans un pays où les routes ne sont pas faciles et où les chars, trainés par des bœufs, rappellent les chars antiques des premiers temps de l'Asie, par leurs formes massives et leurs roues basses.

« M. Fiche qui dirige les plantations et l'exploitation de l'usine pour le compte de sa mère, se borne à tirer des cannes le jus qu'elles contiennent pour le faire fermenter, le distiller et en fabriquer un rhum nauséabond et malsain permettant de lutter contre l'*Arak* de la Réunion, importé par quantités considérables à Madagascar. Quoi qu'il en soit, il ressort des tentatives faites par M. de Lastelle que la culture de la canne à sucre, cette précieuse graminée qui a fait la fortune de Maurice et de la Réunion, est des plus productives à Madagascar. Ce courageux colon a lutté pendant plus de trente ans contre d'insurmon-

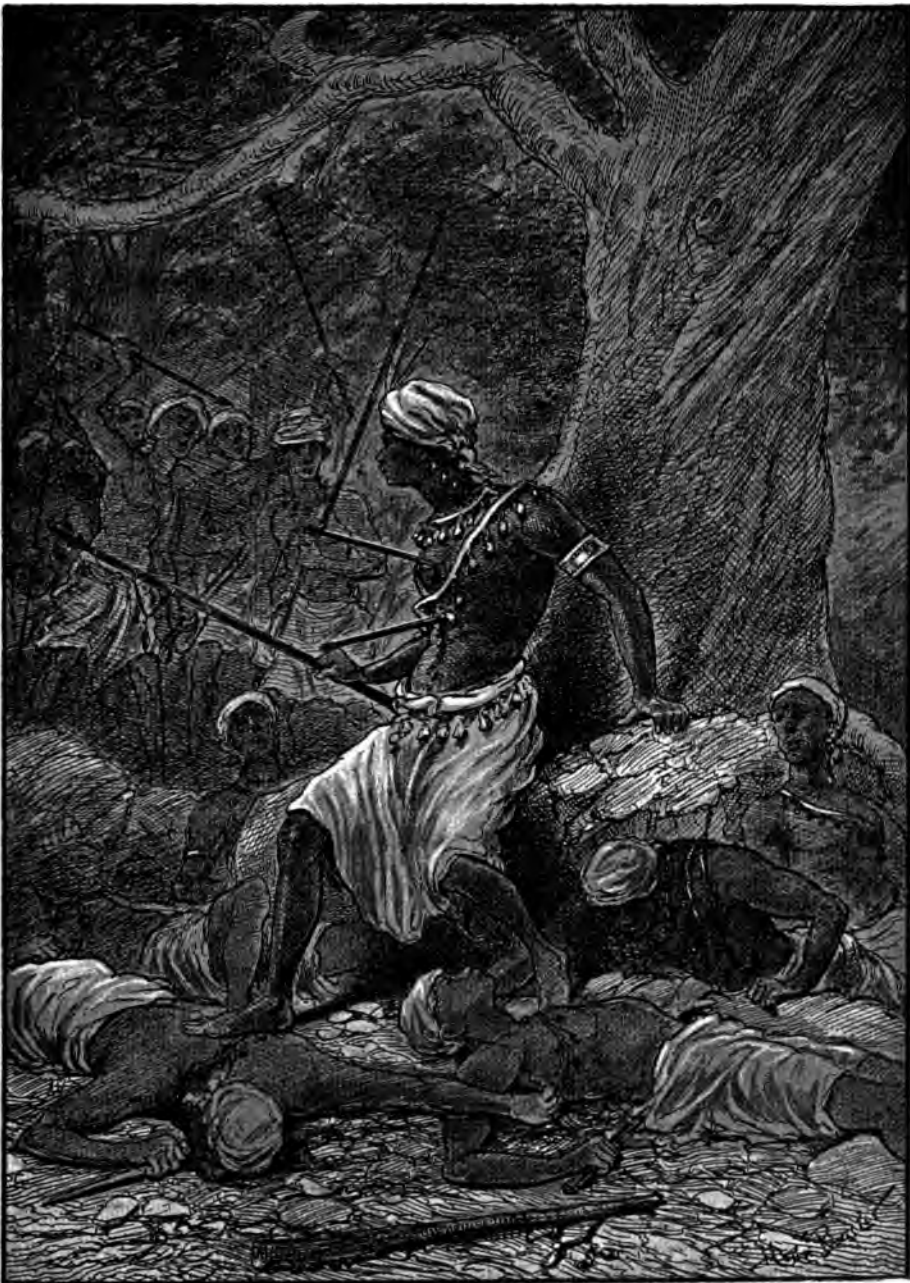
... les orangers, les caféiers et les r
par M. de Lastelle qui avait fait de ce lieu, sa retraite à
pied de ces arbres poussent des ananas et des roses,
gracieux coteau on aperçoit l'Ivondrona à ses pieds.
ment dressée, dessine le rivage; à droite et à gau
moutonnant du sol, se déploie la végétation particulièr
et dans les plaines étroites, au pied de ces collines
épais, masquant les flaques d'eau et les lagunes, so
paludéennes. A l'horizon, du côté opposé à la mer,
montagnes va, courant du nord au sud, s'élève comm
tion naturelle, susceptible de défendre par un obstacle
viace intérieure de l'Emyrne. Tel est le lieu charmant qu
triole affectionnait, où il aimait à se retirer, au milieu
l'exil et de ses longs et courageux efforts; c'est là qu
un regard sur l'avenir, et former des rêves de fortune q
peu se réaliser; c'est là, enfin, qu'il voulut reposer après

* * *

Un de nos plus savants marins s'exprime ainsi :

« Les commencements de l'irruption des Hovas sur t
ies du littoral de Madagascar ne datent que de 18
l'avènement au trône de Radama I^{er} qui est en quelque s
bon Malgache.

« Le long d'ici des H



Mort du chef des Betsimisarakas (page 32).



du nord, qui ont déserté leur pays pour se réfugier dans les bois ou sur les rochers qui ceignent la baie de Passandava ; ni par les peuplades de l'Ouest, toujours prêtes à prendre les armes.

« Ce gouvernement tyrannique, qui s'est fait, sans autre motif que celui de son ambition, l'implacable ennemi de la France, a marqué chaque pas de sa durée par les agressions les plus injustes et les outrages les plus gratuits.

« En 1825, les Howas enlèvent le fort Dauphin et abattent le drapeau de la France !

« A la même époque, Tsifascin, chef des Betsimisarakas, connu par son dévouement à notre cause, devient l'objet d'une haine implacable ; des pièges lui sont tendus ; il est surpris et massacré !

« En 1829, Andriamifidi, commandant de Fénériverive pour les Hovas, fait mettre publiquement en vente et adjuger comme esclave, pour 250 francs un Français nommé Pinson !

« Le gouvernement français est indigné, il adresse les plus violents reproches à la cour d'Emyrne ; nos plaintes servent de recommandation à Andriamifidi, qui devient, l'objet d'une faveur particulière, et se voit bientôt comblé des plus hautes distinctions.

« Nous sommes constamment harcelés, et puis enfin chassés de Tamatave, de Foulpointe, de Fénériverive et de Tintingue.

« Notre commerce est détruit, nos traitants insultés et ruinés dans ces mêmes lieux où le pavillon de la France avait flotté pendant deux cents ans, presque sans interruption.

« Depuis que la France a perdu l'Inde, le Canada, la Louisiane, Saint-Domingue et Maurice, les vaisseaux de l'Etat, une fois sortis des ports de France, manquent de points d'appui, de lieu de refuge et de tous les moyens de recrutement et d'approvisionnements nécessaires à la navigation. Avec Madagascar, ces lacunes sont comblées et le méridien de notre puissance maritime est assuré.

« Les peuples de l'Europe envahissent l'Asie ; c'est sous leur influence, par leur action et leur profit que se développent les magnifiques cités de Bombay, de Madras, de Calcutta, de Batavia ; des

les plus sûres et les ports les mieux défendus. Java, tout à la fois, des ressources inépuisables p des ports où ses vaisseaux sont aussi en sûreté co tempête que contre le feu de l'ennemi. L'Angle dans sa prodigieuse activité, mais elle ne consac qu'à ces grandes terres que découpent des hà par la fertilité du sol, l'abondance des bois de con tières premières, sont en même temps l'aliment de chande et la sauvegarde de sa puissance navale. I centre tous ses efforts sur des îlots aussi dépourvu de vue militaire, qu'au point de vue commercia valeur que comme acheminement à l'occupation c manque de bois; sans doute une flotte pourrait s'y y serait bientôt affamée, et forcée d'en sortir ou de volcanique, l'exiguïté de son territoire, l'insalubrité mettront jamais à une population considérable d Aucun approvisionnement n'y est possible : il faudra Métropole tout ce dont on y aurait besoin. On ne pe de Madagascar. D'ailleurs, Mayotte n'appartient pa qui s'y établit, mais à celle qui occupe Diego citadelle de l'Afrique orientale. S'établir à May pris préalablement possession des magnifiques l l'est du cap d'Ambre; c'est se placer sous le feu c édifier pour lui; c'est employer à son bénéfice, l'inc sors de la France. Les Marquises ne sont que de: influence possible sur notre avenir p

« Madagascar peut seule nous donner aujourd'hui une position militaire à l'est du cap de Bonne-Espérance. Cette grande île commande à la fois, la côte orientale d'Afrique, l'Hindoustan et l'Archipel d'Asie.

« Par Madagascar, on est maître du double passage de l'Europe dans l'Inde; on domine le cap de Bonne-Espérance et le détroit de Bab-el-Mandeb.

« Une fois établis à Madagascar, nous acquérons des droits sérieux dans l'Océan Indien; nous cessons d'y figurer à titre de tolérance seulement. Tout l'hémisphère oriental d'où nous sommes en réalité bannis, devient accessible pour nous. Nous y apparaissons avec la dignité et l'indépendance qui conviennent à une grande nation. Nous nous suffisons à nous-mêmes, et si nous sommes attaqués, non seulement la défense est possible, mais le succès en est certain.

« Des ports nombreux reçoivent nos vaisseaux, des bois superbes fournissent des éléments inépuisables de travail à nos chantiers de radoub et de constructions; des approvisionnements à bas prix en riz, blé, bœufs, salaisons de toute sorte, assurent la subsistance de nos soldats et de nos matelots; Madagascar cultivé et civilisé ne refuserait pas à nos amiraux ce que Madagascar, encore en friche et tout à fait sauvage, a fourni si abondamment à Mahé de la Bourdonnais, au vicomte d'Aché, au célèbre bailli de Suffren.

« En temps de guerre, la colonie se défendrait toute seule: une population de plusieurs millions d'hommes, renfermés dans une île naturellement approvisionnée, à 4,000 lieues de la puissance assillante, est inexpugnable! et d'un autre côté, désormais libres dans leurs allures, maîtres de leurs moindres mouvements, nos vaisseaux pourraient toujours avec opportunité, tantôt fondre sur l'ennemi, tantôt se retirer devant lui; tantôt attaquer et ruiner son commerce; tantôt protéger le nôtre; nos victoires nous donneraient de nouveaux moyens de combattre; nos désastres seraient facilement réparés dans un pays qui nous offrirait des matelots et des soldats et de nouveaux approvisionnements.

« Ainsi par l'occupation de Madagascar, notre marine militaire aurait reconquis un de ces points d'appui importants qui lui manquent absolument depuis la paix de 1763, la révolution de Saint-Dominique et le traité de Paris du 4 mai 1814 ; mais notre navigation marchande prendrait un accroissement rapide, ce qui profiterait à la marine de l'Etat. C'est précisément par la marine du commerce qu'on peut créer et développer la marine militaire (1) ».

Depuis Flacourt qui, pendant un long séjour au Fort-Dauphin étudia le caractère et les mœurs des Malgaches et fit des recherches utiles à la science et au commerce, personne ne s'était trouvé en position de visiter Madagascar, dans toutes ses parties, de chercher l'origine de diverses peuplades qui y sont établies, de définir le caractère de chacune d'elles, de s'instruire de leurs coutumes, de leur histoire et de suivre le progrès de leur industrie ; et encore les observations de cet écrivain judicieux ne sont-elles bornées qu'à une très faible partie de la côte sud dont il nous a laissé une description exacte dans sa précieuse histoire de l'île de Madagascar.

Le baron d'Unienville, secrétaire-archiviste de l'île Maurice a écrit en 1838 un *Essai sur Madagascar*, qui est une étude des plus instructives, même à l'époque actuelle. C'est lui, qui nous révèle les usages du tanghen et du fer chaud.

« Depuis la fréquentation des Européens, dit l'auteur, les Malgaches font le plus ordinairement l'épreuve du *tanghen* sur les animaux, tels que chiens, poulets, caméléons ; mais dans les affaires criminelles, et les accusations de sorcellerie, ce sont toujours les hommes qui en sont les victimes. »

A une époque, où les voyages et les recherches se sont multipliés chez les peuples absolument sauvages, il est singulier qu'on ne se soit pas occupé essentiellement d'une île telle que Madagascar, une des plus grandes et des plus fertiles du globe, et qui renferme tout ce qui peut intéresser le naturaliste, le philosophe, le commerçant et l'homme d'Etat.

(1) *La guerre illustrée*. Boulanger, éditeur.

Ces réflexions nous amènent à parler d'un projet d'établissement de commerce et de culture conçu par un voyageur du plus grand mérite, le général Legnevel de Lacombe.

« On a vainement essayé jusqu'à présent, dit ce dernier dans la préface de son projet, de conquérir l'île de Madagascar : les flottes et les armées n'y ont obtenu que des succès momentanés, trop chèrement payés par la mort d'un grand nombre de Français : les premières

puissances maritimes de l'Europe n'ont pu s'y maintenir par force et ont été obligées de renoncer à des tentatives de ce genre.

« Nous proposons d'employer un moyen nouveau et en harmonie avec les progrès de la civilisation du XIX^e siècle : l'essai sur les lieux mêmes, sous les yeux des populations, de nos arts chimiques et industriels; tant dans le règne animal que dans le règne végétal, et faire du résultat de ces manipulations des objets d'échange et de commerce. Satisfaire les besoins actuels des indigènes, et leur en créer de nouveaux avec les matières premières trouvées chez eux; étudier leurs goûts et leur procurer des jouis-



Un esclave Hova.

sances qu'ils ne connaissaient pas encore, serait un moyen certain de les amener à une civilisation progressive et de donner au commerce français, un grand débouché de plus.

Et le *Moniteur Universel* du 21 novembre 1838, s'écrie dans un accès de joyeuse humeur qui lui est familier : « Pourquoi donc la France placée à la tête de la civilisation européenne ne ferait-elle pas quelque

պատ. ք





Établissement du fort Dauphin.

CHAPITRE II.

ORIGINE ET CONSÉCRATION DES DROITS DE LA FRANCE A MADAGASCAR.

Les vieux droits de la France, sur l'île de Madagascar remontent de bien loin. Marco-Paulo est le premier voyageur européen qui ait révélé Madagascar. Depuis, plusieurs marins dieppois s'y hasardèrent pour trafiquer. Leurs expéditions devinrent fréquentes vers 1630; ils abordèrent à la côte est de l'île et troquèrent leur pacotille contre du bois d'ébène, très recherché alors pour la fabrication des meubles de luxe.

Le succès de leurs opérations séduisit deux armateurs qui résolurent d'organiser un commerce régulier avec les naturels de Madagascar ; l'un de ces capitalistes s'appelait Berruyer, l'un des directeurs de la « Compagnie des isles d'Amérique », l'autre était le banquier de cette même Compagnie et se nommait Desmartins. Tous deux fondèrent ensemble une société pour « coloniser Madagascar et les îles adjacentes ».

Le 15 janvier 1638, la nouvelle Société fit partir de Dieppe une première expédition : elle se composait de deux navires la *Marguerite* jaugeant deux cents tonneaux, et le *Saint-Alexis*, qui en jaugeait quatre cents. Le capitaine Grégoire Digart était investi du commandement et « chargé de trafiquer, non de combattre ».

Après avoir abordé à l'île Maurice, qu'il trouva déjà occupée par les Hollandais, il relâcha à l'île de Sainte-Luce, sur la côte sud-est de Madagascar, où il jeta les premières fondations d'un établissement qui fut nommé Saint-Pierre. Il compléta sa cargaison et revint en France où il la vendit avec avantage.

Ce succès encouragea fort les sieurs Berruyer et Desmartins, qui résolurent d'agrandir l'établissement de Sainte-Luce, afin d'étendre leur commerce. Un capitaine du port de la Rochelle qui avait servi dans la marine royale, nommé Rigault, leur offrit ses services. Il eut le talent de trouver vingt-quatre actionnaires, au nombre desquels l'illustre surintendant Fouquet et le maréchal duc de la Meilleraye.

La nouvelle association prit le nom de *Société de l'Orient*. Le cardinal de Richelieu, qui voyait de bon œil toutes les entreprises d'outre-mer, lui concéda pour dix ans le droit exclusif « d'envoyer à Madagascar et autres îles adjacentes, pour y ériger colonies et commerce, ainsi qu'ils aviseroient bon estre pour leur trafic, et en prendre possession au nom de Sa Majesté très chrétienne ».

Cette autorisation fut signée le 22 janvier 1642 et confirmée par le roi, en son conseil, le 20 septembre 1643.

Immédiatement, on fréta un des navires de l'ancienne Société, le *Saint-Louis*, capitaine Cocquet, et l'on y embarqua une quarantaine

d'engagés qui, à la fin de mars 1642, partirent pour planter dans l'île malgache le drapeau fleurdelisé. A leur tête était un commis dont le nom restera célèbre dans l'histoire de notre colonisation de l'Est africain, Jacques de Pronis. Un comptable, nommé Jean Foucquembourg, était chargé de l'assister.

En septembre 1642, le *Saint-Louis* arriva à Sainte-Luce. La région était peu salubre, et de Pronis reconnut vite qu'elle était impropre à un établissement. Il dut attendre là pourtant, pendant sept mois, l'arrivée d'un second navire qui lui apporta, le 1^{er} mai 1643, des provisions et de nouveaux engagés. Le commis eut alors sous ses ordres quatre-vingt-quatorze colons. Il les fit embarquer, visita avec eux toute la côte orientale de Madagascar et s'arrêta au fond d'une baie admirable qu'une presqu'île protégeait, et il construisit dans ce lieu naturellement fort une grande case solidement palissadée qu'il décora du nom de Fort-Dauphin.

Ce fut notre première colonie à Madagascar ; elle date tout juste de deux siècles et demi.

Pendant les premiers temps de son existence, elle eut une prospérité qui remplit de satisfaction les actionnaires de la Société de l'Orient. De Dieppe, Rigault envoya régulièrement des chargements de poudre et surtout de colliers de rassade bleue que les indigènes acceptaient comme monnaie ; de Pronis réexpédiait les navires chargés de produits exotiques : chaque cargaison valait environ un quart de million et sur le produit de la vente chacun des associés pouvait toucher 6,000 livres net.

En janvier 1646, le navire *le Royal* quitta Fort-Dauphin avec un plein chargement d'ébène, de cuirs et de cire. Il ramena en Europe Foucquembourg, ses registres de compte et des papiers où de Pronis avait exposé des plans pour étendre ses opérations commerciales. Sur la route, de Dieppe à Paris, le malheureux commis fut assassiné et les précieux documents qu'il portait disparurent.

Ce fut une immense perte pour la jeune colonie. De Pronis, privé de ce sage conseiller qui modérait son humeur aventurière et qui connais-

Man Ravellan Manor. Elle ne voulut pas séduire son mari au point que bientôt elle fut entièrement pour vivre selon les mœurs de sa famille. Les habitants du fort, irrités un jour sous un prétexte quelconque, le conduisirent dans un cachot où il demeura plusieurs jours.

Il ne dut sa délivrance qu'à l'arrivée d'un navire. Le capitaine le rétablit dans le commandement du fort. Le commandant hardi, s'empara des six principaux chefs de la tribu déserte. Cette île, c'était l'île Bourbon, et elle ne s'enquit que sept ans plus tard, furent les premiers pays si riche aujourd'hui et si florissant.

Cependant la *Société de l'Orient* s'inquiéta de ces affaires et des mœurs singulières que l'on voyait à Fort-Dauphin ; à son exemple, en effet, l'on prit pour compagnes des femmes malgaches. C'était une faute qui dut être punie, car l'Eglise, car le commis, qui était protestant, n'admettait aucun prêtre ; c'était une faute qui dut être punie, car l'alliance des blancs avec les noirs leur était interdite. De plus, le commandant, par son mariage, aliéna les indigènes, en en faisant une quarantaine pour les livrer comme esclaves aux hollandais.

M. de Flacourt fut envoyé pour le remplacer. Il était passionné surtout

ment dans lequel il trouva les colons. Indulgent, d'ailleurs, pour de Pronis qui partit peu après, il commit la bévue de renvoyer avec son lest, un navire dont il ne put compléter le chargement ; il n'en revint pas de nouveaux avant cinq années, car la Société, mécontente de cette cargaison insuffisante, ne se soucia pas pendant longtemps de faire des dépenses pour armer un nouveau vaisseau. Il revint en France après ce long exil, réussit, par ses descriptions et ses projets, à rendre au duc de la Melleraye et à Fouquet leur ancien enthousiasme pour la colonie et se mit à la tête d'une grande expédition.

A partir de ce jour, l'entreprise de Madagascar entra dans une ère de malheur : un pirate barbaresque attaqua le convoi en route, et le navire que montait Flacourt sauta. L'année suivante Fouquet était jeté en prison et bientôt après le duc de la Meilleraye mourait.

Madagascar se trouva dès lors, dans les mains du fils de ce dernier, le duc de Mazarin. Dédaigneux de cet héritage, ce seigneur le céda au roi, qui en fit don à une nouvelle société, la *Compagnie des Indes orientales*.

Malgré ce brillant patronage, la jeune colonie, que Louis XIV appelait déjà du nom superbe de *France Orientale*, allait devenir la proie misérable et ensanglantée des plus audacieux aventuriers.

* * *

En 1816, les Anglais maîtres de l'île Maurice, envoyèrent une flotte détruire les établissements français sur la côte orientale de Madagascar. L'article 8 du *Traité de Paris* du 30 mai 1814 ayant stipulé que l'Angleterre ne devait nous rendre ni l'île de France ni ses dépendances, le gouverneur de Maurice, Sir Robert Farquar émit la singulière prétention d'englober Madagascar au nombre des satellites de notre ancienne possession des Mascareignes. L'attitude énergique du maréchal-de-camp Bouvet de Lozier, gouverneur de l'île Bourbon, et la fermeté patriotique

... les principaux personnages du pays : cette femme
n Ravellan Manor. Elle ne voulut point habiter le fort, mai
uire son mari au point que bientôt il délaissa la coloni
èrement pour vivre selon les mœurs malgaches dans sa
ille. Les habitants du fort, irrités de cet abandon, l'atti
r sous un prétexte quelconque, le chargèrent de chaînes e
ent dans un cachot où il demeura six mois.

ne dut sa délivrance qu'à l'arrivée d'un vaisseau de la Co
capitaine le rétablit dans le commandement du fort et, par
li, s'empara des six principaux conjurés, qu'il jeta dans
rte. Cette île, c'était l'île Bourbon, et les six condamnés,
enquit que sept ans plus tard, furent les premiers habitar
si riche aujourd'hui et si florissant.

pendant la *Société de l'Orient* s'inquiéta à la fois du ralenti
affaires et des mœurs singulières que de Pronis avait introc
-Dauphin ; à son exemple, en effet, la plupart des colons
pour compagnes des femmes malgaches, sans la bénédi
se, car le commis, qui était protestant, n'avait emmené
a prêtre ; c'était une faute qui dut paraître d'autant plus
se dans ce temps, que l'alliance des blancs avec des femmes
était interdite. De plus, le commandant du Fort s'était,
mariage, aliéné les indigènes, en en faisant saisir un jour,
une quarantaine pour les livrer comme esclaves à un c
adais.

... envoyé pour le remplacer. C'était un acti

ment dans lequel il trouva les colons. Indulgent, d'ailleurs, pour de Pronis qui partit peu après, il commit la bévue de renvoyer avec son lest, un navire dont il ne put compléter le chargement ; il n'en revit pas de nouveaux avant cinq années, car la Société, mécontente de cette cargaison insuffisante, ne se soucia pas pendant longtemps de faire des dépenses pour armer un nouveau vaisseau. Il revint en France après ce long exil, réussit, par ses descriptions et ses projets, à rendre au duc de la Melleraye et à Fouquet leur ancien enthousiasme pour la colonie et se mit à la tête d'une grande expédition.

A partir de ce jour, l'entreprise de Madagascar entra dans une ère de malheur : un pirate barbaresque attaqua le convoi en route, et le navire que montait Flacourt sauta. L'année suivante Fouquet était jeté en prison et bientôt après le duc de la Meilleraye mourait.

Madagascar se trouva dès lors, dans les mains du fils de ce dernier, le duc de Mazarin. Dédaigneux de cet héritage, ce seigneur le céda au roi, qui en fit don à une nouvelle société, la *Compagnie des Indes orientales*.

Malgré ce brillant patronage, la jeune colonie, que Louis XIV appelait déjà du nom superbe de *France Orientale*, allait devenir la proie misérable et ensanglantée des plus audacieux aventuriers.

* * *

En 1816, les Anglais maîtres de l'île Maurice, envoyèrent une flotte détruire les établissements français sur la côte orientale de Madagascar. L'article 8 du *Traité de Paris* du 30 mai 1814 ayant stipulé que l'Angleterre ne devait nous rendre ni l'île de France ni ses dépendances, le gouverneur de Maurice, Sir Robert Farquar émit la singulière prétention d'englober Madagascar au nombre des satellites de notre ancienne possession des Mascareignes. L'attitude énergique du maréchal-de-camp Bouvet de Lozier, gouverneur de l'île Bourbon, et la fermeté patriotique

de la diplomatie du gouvernement de la Restauration sauvèrent les droits de la France sur Madagascar. Après un échange de notes diplomatiques, le cabinet de Saint-James dut adresser, le 13 octobre 1816, à Sir Robert Farquar l'ordre de remettre à l'administration française les comptoirs de Madagascar. Dès lors, Sir Robert Farquar et les Anglais s'employèrent à nous dépouiller hypocritement de Madagascar, en y édifiant la puissance de la tribu hova inféodée aux Sociétés bibliques. C'est ainsi que le chef Hova Radama I^{er} fut reconnu roi de Madagascar et subventionné par le gouvernement britannique.

En 1822, la France installa une petite garnison à Fort-Dauphin, celle-ci retrouva les traces d'anciennes constructions détruites par les Hovas plus encore que par le temps. Le fort était en ruines : on le restaura comme on put, à l'aide de quelques traitants établis dans les environs.

Les tribus voisines se soumirent volontiers à notre protectorat et acceptèrent l'arbitrage du commandant de Fort-Dauphin dans toutes leurs contestations.

Mais les Anglais ne pouvaient rester indifférents à cette restauration, même partielle, de notre influence. A leur incitation, une expédition fut organisée par Radama I^{er} contre Fort-Dauphin ; elle fut mise sous la direction d'un chef hova, Ramanoudou.

La garnison, composée de trois soldats malades et d'un officier, ne put se défendre et succomba.

Le gouvernement anglais crut devoir envoyer une lettre de félicitations au roi Radama, à l'occasion de ce haut fait d'armes. Et celui-ci y répondit en rendant un décret permettant aux navires anglais l'accès de tous les ports de Madagascar et autorisant les Anglais à s'installer dans l'île, y faire le commerce et, en un mot, y être traités en vrais Hovas.

Nos voisins ont célébré en termes dithyrambiques et avec leur bonne foi ordinaire la grande victoire de Fort-Dauphin. Et la légende s'est faite, des Français battus par les Hovas.

Un député, M. Louis Brunet, rédacteur du journal *La France*, rétablit

ainsi la vérité, au moyen d'un manuscrit déposé par lui, dans les archives du ministère des Colonies. « C'est le récit fait par un traitant français, témoin et acteur dans ces événements. Il raconte à un de ses amis, vieux colon malgache comme lui, ce qu'il a vu, ce qu'il a fait. Les Hovas étaient trois mille, les Français quatre. Les Hovas eurent recours à la trahison pour soumettre ceux-ci.

Il ne fait pas de phrases, l'auteur du récit de la prise de Fort-Dauphin, il relate la belle conduite du lieutenant de Grasse, commandant du fort. Quoi de plus attachant que ce récit ? Quoi de plus éloquent que ces simples lignes :

« Nous nous rendîmes au fort et nous dîmes à M. de Grasse de prendre, pour notre compte, des naturels et de les employer à travailler aux fossés, et que, d'ailleurs, il pouvait disposer de nos bras et de nos moyens pécuniaires comme il l'entendait; que nous étions prêts à périr plutôt que de voir ces sauvages s'emparer d'un territoire qui, depuis deux cents ans, avait été la propriété de la France... »

La France! Ils sont quelques traitants, perdus dans le pays, isolés, loin de tout secours, à quatre mille lieues de la mère-patrie, et ce qu'ils voient, ce qu'ils invoquent à cette heure où ils vont peut-être périr, c'est la France! Ils pourraient encore fuir, ce serait facile, mais il faudrait abandonner les trois soldats malades et leur chef, défenseurs de Fort-Dauphin : ils ne fuiront pas. Ils seront là pour sauver cette pauvre garnison quand, après une capitulation honorable, dans laquelle on avait stipulé que le drapeau continuerait à flotter sur le fort, les infortunés seront saisis traitreusement par les Hovas. Ils verront en frémissant d'indignation et de rage, fouler aux pieds le pavillon de France, tout ce qui est sacré, tout ce qui est aimé, tout ce qui est comme la patrie même, là-bas.

« Quatre jours après la capitulation, une vingtaine de soldats sans armes se rendirent au fort, où se trouvaient MM. de Grasse, Poireau et Roger, qui étaient dans leurs cabanes à causer; ils sautèrent sur eux en les tenant fortement, tandis que d'autres grimpaient pour atteindre le petit mât sur lequel était cloué le pavillon français, qu'ils foulèrent à

leurs pieds. Fouler au pied le pavillon français ! Quelle honte était-ce pour ceux qui se trouvaient là ! Ma plume se refuse à faire connaître une insulte aussi grave... »

Il est de mode aujourd'hui de hausser les épaules devant ceux qui s'expriment ainsi et de ricaner le mot « chauvinisme ».

Le lieutenant de Grasse avait compté sur les secours demandés depuis longtemps à M. de Freycinet, gouverneur de Bourbon. Trompé dans ses espérances, tombé aux mains des Hovas, il s'enfuit une nuit « par un temps affreux » et se réfugia sur un îlot qu'il appela Saint-Charles et où, avec une patriotique ténacité, il fit de nouveau flotter notre drapeau.

Ce fut à un officier français, le commandant Penaud, qu'échut le triste honneur d'enlever le cher symbole, par ordre du gouverneur de Bourbon.

« Voilà, comment nous avons perdu cette colonie, qui était une bien grande ressource pour l'île Bourbon, car en 1820, cinq millions de riz ont été traités à Fort-Dauphin et à Sainte-Luce, non compris le maïs, les voèmes, le tabac, les salaisons de bœuf et de poisson. Voyant que nous ne pouvions plus tenir par les vexations que nous éprouvions journellement de la part des Hovas nous abandonnâmes nos établissements, nos marchandises, nos troupeaux et nous vinmes nous établir à Bourbon. »

Et c'est tout.

Quant au commandant du fort, il eut le sort de tous ceux qui, à toutes les époques, firent leur devoir à Madagascar : il connut la disgrâce, comme la connut Silvain Roux, comme devait la connaître un jour — dans une autre sphère et avec d'autres conséquences pour la France — l'amiral Pierre, en 1894.



* * *

A l'origine, les Français avaient donc réussi à fonder quelques établissements sur la Grande-Terre; un commencement de colonisation existait à Foulepointe, Sainte-Marie, Tamatave, et Fort-Dauphin. Mais nos malheureux compatriotes furent bientôt oubliés par la mère-patrie, et les légers secours qu'envoyait la métropole furent absorbés par la colonie de Bourbon ou détournés par des agents infidèles...

Nos colons avaient cependant été bien accueillis par les habitants de Madagascar, gens naturellement doux et humains, pourvu qu'on n'excite pas leur cruauté; la désunion qui régnait alors entre les diverses peuplades était, en quelque sorte une garantie de sécurité pour les Européens.

Les choses en étaient là, lorsqu'un chef de la tribu des Hovas se mit en mesure de soumettre sous son joug, toutes les autres tribus de l'île. Ce chef : c'est Radama I^{er}. Les Anglais qui ne perdaient pas une occasion de nuire à la France, en profitèrent pour lui envoyer un de ses agents, le capitaine Lesage, adjoint au gouverneur de l'île Maurice, Sir Richard Farquar. Cet agent se servit de Radama pour faire passer toute l'île, sous la tutelle de la couronne d'Angleterre. Il lui donna quelques notions sur la manière de combattre les Européens; vingt hommes instruits en formèrent deux cents : ces deux cents en formèrent deux mille, et les Hovas au lieu de brûler et de saccager les localités dont ils s'emparèrent, campèrent, construisirent des fortifications et soumirent tout Madagascar, ne conservant leur instinct de destruction que contre les villages français. C'est ainsi que Tintingue fut réduite en cendres ainsi que le Fort-Dauphin, dont les garnisons furent trop heureuses de regagner Bourbon.

Voici donc Radama I^{er} devenu roi des Malgaches, et les Anglais de poursuivre leurs desseins. Les fils des principaux chefs Hovas au nombre de trente à quarante, furent envoyés dans les universités

anglaises ; des ouvriers de toutes professions arrivèrent à Madagascar ; partout se répandit dans le pays, le bruit de la gloire de la nation anglaise.

Radama I^{er}, à quelques égards près, peut être considéré comme le Mehemet-Ali de l'Afrique orientale. Sa tâche était même plus difficile, car il avait contre lui un climat insalubre et un peuple indocile, à peu près sauvage ; tandis que Mehemet-Ali avait pour l'aider dans ses vastes projets, les restes de la civilisation arabe, un ciel presque toujours bleu et un sol fertile. Chef de la nation des Hovas, Radama I^{er} rangea sous ses lois près des deux tiers de la population totale de la grande île, et il est probable qu'il l'aurait soumise tout entière, si une mort prématurée ne fût pas venue le surprendre, au milieu de l'exécution de ses grands desseins. †

Il y a deux sortes de civilisation ; l'une est le produit du temps, l'autre est une plante exotique qu'une main hardie se charge d'acclimater sous un ciel nouveau. Dans le premier cas, elle marche et se développe avec lenteur, mais sans secousses ; dans le second elle se présente, la hache du licteur à la main, abattant tout ce qui lui résiste. Au milieu des luttes qu'il a eu à soutenir, le roi des Hovas est sorti plusieurs fois des bornes de la modération. Qui pourrait l'en blâmer ? Les passions de la barbarie sont tellement violentes, que la civilisation ne saurait, dans ce cas, se passer de la main de fer d'un tyran, fut-il même un despote au petit pied.

Des routes devaient être percées, des manufactures établies. L'exécution de ces beaux projets fut arrêtée par un événement imprévu, dont nous garantissons l'authenticité, d'après une lettre écrite de Tintingue, le 27 septembre 1829, par un matelot qui se trouvait alors en rade de ce petit port. « Un sergent nommé Robin du bataillon colonial affecté à la garnison de l'île Bourbon(1), déserte son drapeau, en 1811 s'embarque

(1) Le régiment de l'île Bourbon formé le 21 janvier 1775 avec des détachements tirés des régiments Royal-Comtois, de Clare, d'Artois et de Normandie, a pris une part considérable à la guerre soutenue dans l'Inde, de 1782 à 1783, et assisté à la plupart des combats livrés par le bailli de Suffren. Les lieutenants de la Tour-Hody et Séguin, y

sur un bâtiment de commerce anglais, faisant le service de la mer des Indes, s'arrête à Tamatave, et demande à prendre du service dans les troupes régulières du roi de Madagascar, pour contribuer à la conquête du pays, sous ses ordres. Il se fait l'instructeur des troupes Hovas, devient général, gagne la confiance de Radama I^{er}, lui apprend à lire, et c'est dans l'histoire de Napoléon I^{er} que le monarque malgache épelle ses premières lettres. Lorsque des manufactures anglaises furent sur le point de s'établir, le sergent français mit sous les yeux de Radama la vie de Tipoo : « Gardez-vous de l'imiter, — lui dit-il, — « quand des routes seront frayées ; quand les Anglais auront des par-
« tisans dans votre pays, ils vous sacrifieront ; vous êtes maintenant la
« machine dont ils se servent ; c'est pour faciliter la marche de leurs
« armées que vos noirs tracent des chemins ; c'est au moyen des manu-
« factures qu'ils se créeront des partisans, et bientôt vous ne serez plus
« le maître de vos sujets. »

« Robin avait raison ; Radama le comprit, et deux cents bœufs furent amenés pour détruire un petit passage un peu moins mauvais que la route de Tananarive à Tamatave. »

De 1815 à 1828, Radama I^{er} abolit l'esclavage (1817), organise l'administration de ses états, perfectionne sa puissance militaire. Sous son impulsion, la langue malgache est soumise à des règles immuables, et l'usage des lettres romaines adopté pour l'écriture. Une imprimerie est établie à Tananarive et en même temps que la vente et l'importation des liqueurs spiritueuses frelatées étaient sévèrement prohibées, le christianisme était ouvertement protégé. Bien que le roi ne fût pas lui-même converti à la foi catholique, il en avait autorisé la prédication dans ses états et tous les chefs soumis à son autorité avaient ordre de bien accueillir nos missionnaires. On comprend aisément l'avantage que l'armée des Hovas, équipée, armée, exercée à l'européenne devait avoir sur les masses confuses qu'elle avait à combattre dans l'île. Aussi après la mort de Radama, Madagascar était entièrement soumise, à

furent blessés le 5 septembre 1782 sur le vaisseau *l'Illustre*, à la bataille de Trique-
male.

général des colons par les indigènes vint pour qu'on traita la Grande-Terre, à l'influence française, et ajouta qu'aurait procurés aux Malgaches, le développement. A cette même époque, du reste, les Anglais établis à Saint-Augustin, sur la côte occidentale, n'étaient pas dans leurs tentatives. Ce n'est donc à proprement dit depuis 1815, et sous le règne de Radama I^{er} que la France put pénétrer dans la grande île africaine.

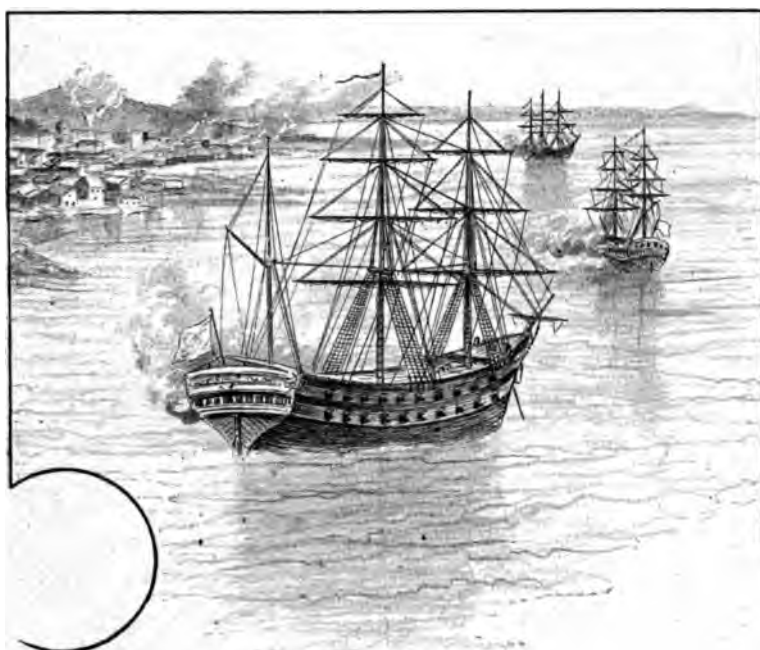
Avant ce prince, les chefs rivaux qui se partageaient au milieu de contestations perpétuelles et ces divisions d'année en année par suite du partage des domaines entre ses héritiers. Jambosaloma, père de Radama, souverain malgache qui parvint à réunir sous son royaume compact : celui des Hovas. Les possessions de son fils, dépassèrent de beaucoup les plus considérables encore été réunies sous le sceptre d'un seul législateur.

Sa femme en lui succédant, porta un coup mortel en rétablissant le culte des idoles. Pendant tout son règne les attentats commis par les indigènes contre les navires européens ne laissèrent aucun doute sur le retour de Madagascar à son antique barbarie. C'est dans ce règne que l'expédition qui donna lieu à la prise de Tamatave et à l'affaire du brick français *Marie-Angélique*, qui donna lieu à l'affaire de Bali.

Le commencement de la première affaire.

* * *

L'expédition ordonnée contre les Hovas de la côte orientale, part de l'île Bourbon, au mois de juin 1829. Elle est commandée par le capitaine de vaisseau Gourbeyre qui a sous ses ordres la frégate la *Terspichore*, les gabarres *l'Infatigable*, la *Chevrette* et la *Zélée*, le transport le *Madagascar*, l'avisos le *Colibri*, la corvette de charge la *Nièvre*.



Bombardement de Tamatave.

Sommation est faite à la reine Ranavalona I^{re} de reconnaître les droits de la France, si elle ne veut pas qu'on en vienne aux hostilités. En attendant sa réponse et l'ouverture des négociations qui semblaient devoir en être la conséquence, le commandant de l'expédition prend

possession du fort de Tintingue. Le pavillon blanc y est arboré sans obstacle, le 18 septembre.

Le délai accordé au gouvernement d'Emyre pour faire connaître sa détermination étant expiré, sans qu'aucune réponse ne soit arrivée, le capitaine de vaisseau Gourbeyre quitta Tintingue dans les premiers jours d'octobre et se porta avec la *Terpsichore*, la *Nièvre* et la *Chevrette*, sur Tamatave où il arriva le 10. Pendant que les bâtiments s'embossaient à trois cents toises du fort, un officier fût envoyé à terre, pour recevoir les dernières résolutions du gouvernement Hova. Cette première sommation étant restée sans réponse, le bombardement commence le lendemain à huit heures du matin. Quelques minutes après, le fort de Tamatave n'existait plus. Les boulets et la mitraille couvraient la plage et avaient traversé les parapets, faisant sauter un magasin à poudre, et incendiant tous les bâtiments occupés par les Hovas. Le gouverneur de Tamatave et ses officiers entraînés par leurs soldats épouvantés fuient dans toutes les directions, croyant ainsi échapper à la mort que plusieurs trouvèrent sous leurs pas, car nos boulets les atteignaient dans leur retraite.

Pour compléter ce succès, les troupes de débarquement furent mises à terre à huit heures un quart, sous la conduite du capitaine Fenix (1), du 16^e léger. Ces troupes se composaient :

de 58 marins des 9^e et 32^e équipages de lignes;

de 140 soldats du 16^e léger (2) (aujourd'hui, le 91^e régiment d'infanterie);

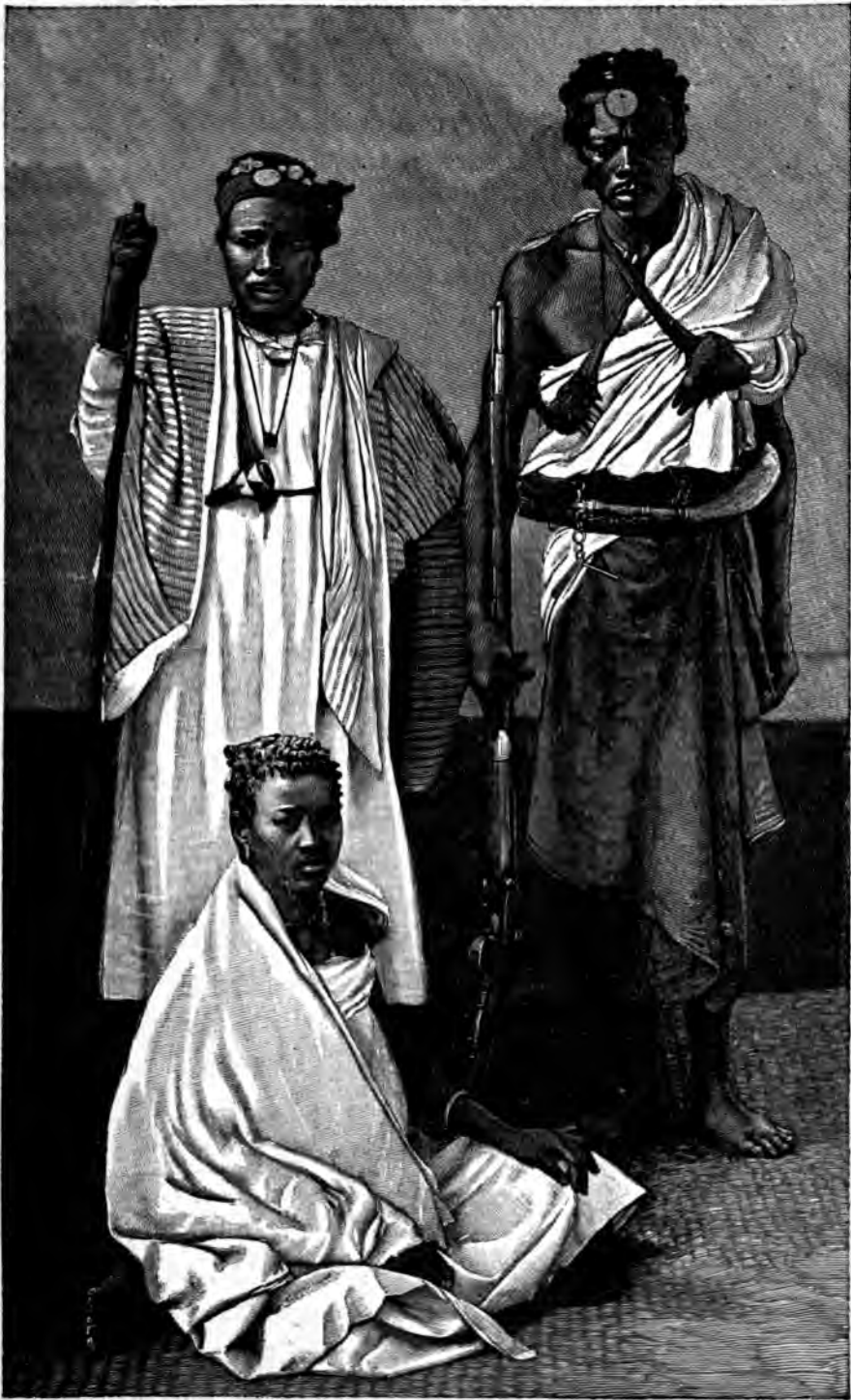
et de 40 soldats africains de la garnison de Sainte-Marie;

en tout 238 hommes.

Un détachement d'Hovas voulut s'opposer au débarquement de nos

(1) Le capitaine Fenix, qui avait fait toutes les campagnes de la fin de l'empire était un vieux brave qui avait alors seize ans de grade de capitaine; son ancienneté remontait au 9 juillet 1813.

(2) En 1829, les trois bataillons du 16^e léger, tenaient garnison à Cayenne, Bourbon et au Sénégal; son dépôt était à Morlaix. C'est à ce régiment qu'appartenait le brave Melinet, l'ancien divisionnaire de la garde du second empire, mort à Nantes en 1894, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.



Chc's Sakalaves.

au tort de Tamatave. Les Hovas se réfugièrent à l'Ivondrona à quatre lieues plus loin.

Le fort renfermait :

Vingt-trois canons ou caronac

Un pierrier;

Deux cent douze fusils.

Cette affaire ne nous coûtait que deux hommes. Les Hovas retirés au delà de la rivière d'Andranomainty, derrière leurs remparts, le capitaine de vaisseau les fit poursuivre le 16 octobre, malgré les objections d'un détachement commandé par le capitaine de vaisseau marine. Le parapet construit par eux, fut enfoncé et la déroute de l'ennemi devint alors générale. Les Hovas furent dispersés dans différentes directions; une partie des Hovas se jeta dans la forêt et ne purent être poursuivis; les autres gagnèrent la montagne de laquelle ils trouvèrent la mort, atteints par les balles du 16^e léger et un détachement de noirs Yolofs.

Le capitaine de vaisseau de Wailly, décéda pendant cette poursuite dans ses souvenirs. Il commandait un détachement de marins et d'artilleurs, en qualité d'enseigne.

« On se jetait sur les malheureux Hovas, qui ne pouvaient pas être pris. Un d'eux reçut une balle dans le ventre, se jeta au sabre haut, criant et faisant signe de ne pas se rendre. Je n'ose se fier à moi; néanmoins je le mets à mort, de manière à baigner son sang dans le sang de son ennemi. »

dans la poitrine. Peu de minutes après, un autre Hova se voyant sur le point d'être pris, s'arrêta et vint à nous, faisant mille prières et jetant ses armes : je cours à lui, il se jette à mes genoux. Pendant que je lui fais signe de se relever, un Yolof s'était lui-même mis dans la même position, tout près de moi, pour lui tirer un coup de fusil plus à son aise; cet infortuné tomba mort, avant que j'eusse pu m'en apercevoir. »

Ce succès trop facile, fut cause quelques jours après, d'un échec à Foulepointe où deux compagnies envoyées en reconnaissance, après un bombardement insuffisant de la place, furent reçues à coups de fusil, par les Hovas embusqués derrière les maisons, leur faisant subir des pertes sensibles.

Le capitaine Gourbeyre pressé de réparer cet échec, rassembla ses forces et les conduisit à la *Pointe-à-Larrée* où les Hovas furent complètement mis en déroute. Battus à Ambatoumanoui, les soldats de Ranavalona se retirèrent, et dès le 2 août, nous étions maîtres de toute la côte orientale de Tamatave à Tintingue.

Effrayés de nos rapides succès, la reine des Hovas, demanda la paix à laquelle souscrivit d'autant mieux le capitaine Gourbeyre, qu'obligé de laisser des garnisons, partout où il se montrait, il n'avait plus de troupes de combat.

La révolution de juillet arriva sur ces entrefaites; une nouvelle politique s'en suivit; le gouvernement de Louis-Philippe décréta l'évacuation des points occupés. C'est ainsi que Tintingue, Tamatave et tous les points où flottait notre drapeau, furent abandonnés du 20 juin au 31 juillet 1831.

Pendant tout le règne de Ranavalona I^{er}, le rôle de la France resta des plus effacés à Madagascar; on se borna à des négociations douteuses, à des protestations inutiles, du moment qu'elles n'étaient pas soutenues, par des actes de vigueur. Les Anglais en profitèrent pour rentrer dans Madagascar, suivis de leurs missionnaires, et de quelques traitants, et cela, malgré la donation du pays des Antakares, par le roi Tsimian lui-même malgré nos droits séculaires. Nous abandonnions toutes ces

Sainte-Marie, notre plus ancienne possession vient de Bety, fille de Tainsimalo, chef Betsim lepointe vers la deuxième moitié du XVIII^e siècle.

« La reine Bety veut que l'île Nossi-Bourah (Marie), cesse de faire partie des Etats dont elle qu'elle doit laisser à ses successeurs, afin qu'elle jours comme appartenant avec son port et l'îlot Louis XV, roi de France et de Navarre et à ses au commerce de la compagnie des Indes, céder et transportant tous ses droits sur ladite île et Seigneur, roi de France et à ladite compagnie d'pris par eux, dès ce moment, possession et pleine à perpétuité, comme maîtres absolus, puissants d'icelles.

« Promettant et s'engageant, elle Bety, reine, de son royaume, les chefs et commandant des v téger, maintenir, défendre contre tout trouble part des naturels de Madagascar et autres nation rompre leur établissement ou s'y opposer, les s France les employés de la Compagnie des Indes.

Made et acte qui établit tous nos droits d'm



de valeur qu'au point de vue stratégique. Les habitants, au nombre de sept mille sont des Betsimisarakas dispersés dans une trentaine de villages, la plupart sur le bord de la mer. La côte orientale inaccessible, en raison des récifs qui la bordent, est celle où les villages sont les plus nombreux ; assainie par les brises du large, c'est la partie la plus habitable de l'île, d'autant qu'il pleut deux cent vingt jours par an ; ce qui rend son climat très humide. La côte ouest, la seule abordable, présente d'excellentes baies, notamment le port de Sainte-Marie protégé par l'îlot du Forban qui offre un abri sûr aux navires dans cette région si souvent désolée par les cyclones. L'îlot Madame renferme l'habitation du résident, un hôpital de soixante lits, une caserne, des magasins et un petit arsenal. En face de cet îlot se trouve la capitale de l'île, autrefois Port-Louis, est (aujourd'hui Ambodifotro) composé de cases et de quelques maisons européennes, dont une école tenue par les sœurs de Saint-Joseph de Cluny et une église desservie par deux pères jésuites.

* * *

L'île de Nossi-Bé plus petite que Sainte-Marie, si on la considère seule, — remplit au point de vue militaire, sur la côte occidentale de Madagascar, le même rôle comme excellente base d'opérations, que Sainte-Marie sur la côte orientale. Dépendant de Mayotte dont elle est séparée par une distance de deux cent quarante kilomètres, elle est flanquée de six îlots qui sont par ordre d'importance. Nossi-Cumba, entre deux rochers d'une hauteur de six cents mètres ; c'est là, où sera établi le *Sanatorium* de l'expédition de 1895. Nossi-Mitsiou, peuplé d'Antakares que gouvernait autrefois le roi Tsimiaou qui s'est placé sous le protectorat de la France, en lui abandonnant son territoire, pour une rente de douze cents francs ; Sakatra dont le climat est assez insalubre ; Nossi-Faly, surnommé le magasin à riz de Nossi-Bé ; Nossi-Tanga et Nossi-Rati qui appartenaient autrefois aux rois Sakalaves de la côte

Le chef-lieu de cette île est Hellvill, du nom de son premier gouverneur de Hell. On y trouve la maison du résident, une caserne pour contenir deux cents hommes, un hôpital militaire, l'habitation du tribunal civil, seul fonctionnaire représentant la justice dans l'île; (les appels ainsi que les crimes étant jugés sur place); une école de filles dirigée par les sœurs de Saint-Étienne, et une école de garçons où exercent les pères du Sacré-Cœur; ils ont remplacé les pères jésuites, en 1879.

Un village indigène du nom de Duani est bâti tout à côté de Hellvill et en est comme le faubourg; il est habité par des Cafres de Mozambique qui leur servent de domestiques. Au plus à gauche s'étend au pied de la *montagne de Vigie*, un village de pêcheurs, Andavanokotuku. Le centre commercial est à Ambanourou, village situé dans une baie profonde, à une certaine distance; il est habité par des Arabes venus des Comores, pour y faire le commerce avec l'intérieur de l'île.

Nossi-Vé, — qu'il ne faut pas confondre avec Nossi-Bé, qui a une longueur de un kilomètre et demi de longueur sur 500 de large, qui est au long cours. du nom de Macé, acheta en 1876, du roi de Madagascar, le droit de pêcher qui devint en très peu de temps



gustin, Nossi-Vé centralise tout le commerce de la côte ouest de Madagascar depuis Mouroundava jusqu'au cap Sainte-Marie, au moyen de sept à huit comptoirs, dont l'îlot français est le centre et l'entrepôt. Le climat est remarquablement salubre.

* * *

Un voyageur qui cotoierait la côte occidentale de Madagascar, en partant de Nossi-Bé, longerait l'ancien royaume des Sakalaves, qui s'étend ou du moins qui s'étendait, car il n'existe plus, depuis la baie de Passandava jusqu'à la baie de Moroundava.

Ce royaume singulièrement démembré, se compose :

1° Du Boueni, province qui nous fut cédée en même temps que les îles de Nossi-Bé et autres, mais que nous n'avons occupée qu'au cours des diverses expéditions militaires en créant un fort à Ambodimadiro dans la baie de Passandava.

On ne saurait, dit une correspondance du *Temps* à laquelle nous allons faire quelques emprunts, — établir de rapprochement entre cette baie de Passandava et celles de Diego-Suarez et d'Antongil, tant elles sont dissemblables.

« Passandava a un caractère propre : elle est gracieuse. De quelque côté qu'il se tourne, l'œil est enchanté. C'est une vraie débauche de verdure, une succession de vues pittoresque plus délicieuses les unes que les autres. Après une petite plage de sable, commencent les montagnes. Elles sont disposées par plans étagés, les gradins ont une irrégularité bizarre et toujours nouvelle qui empêche le paysage d'être un seul instant monotone. Jusque dans la mer, descendent des mornes que terminent de larges cassures d'où jaillissent des sources allant en cascade se perdre dans la baie. De nombreuses rivières viennent également y déverser leurs eaux et quelques-unes peuvent être remontées par des lougres de trente à quarante tonneaux. Enfin, de

petites îles qui sont de charmantes retraites et sur lesquelles on retrouve des ruines d'anciens établissements portugais, sont parsemées le long du rivage sud-ouest et ajoutent un éclat de plus à la magie du décor. »

La contrée, du reste, est fertile et au dire du capitaine Pennequin commandant du fort de Ambodimadiro, qui s'est enfoncé dans l'intérieur jusqu'à soixante et quatre-vingts kilomètres « il n'a jamais rencontré de région aussi attachante que la partie nord-ouest de Madagascar : Beauté, fertilité, salubrité : tout s'y trouve. Dès qu'on s'est élevé sur des plateaux, on se croirait en Suisse, autant par la douceur du climat que par les merveilles du paysage. Et, pour prendre un exemple, il cite la vallée de Sambirano où les forêts abondent, où les bœufs sont nombreux et où la population est dense. »

A l'ouest de la baie de Passandava et échancrant profondément le cap qui le circonscrit de ce côté, s'ouvre la baie de Bavatoby, ou Bavatoubé, qui semble une réduction de Diego-Suarez.

Il y a là un bassin houiller, qu'un de nos compatriotes essaya d'exploiter, exploita même avec succès jusqu'en 1856. Ce gisement carbonifère, dont la houille est de bonne qualité, a, d'après M. Guillemin ingénieur de la compagnie de Madagascar en 1863, 180 kilomètres de longueur sur 40 kilomètres de largeur.

A peu de distance est le grand village d'Ampasimena, résidence de Binao, reine des Sakalaves, depuis qu'elle a été obligée d'abandonner Bombetok. C'est dans la baie de Bombetok que se trouve Mazangaye, que nous appelons Majanga ou Majunga, ville assez considérable qu'il nous a fallu prendre et dont le port est fréquenté par les peuples de la côte de Mozambique et de Zanzibar, et aussi par des pirates qui viennent y échanger des toiles pour de la poudre d'or, ce qui prouve au moins qu'il y a de l'or dans le pays.

Outre le Boueni, le royaume sakalave comprend l'Ambougou et le Sakalava.

L'Ambougou est une province qui s'étend sur la côte, depuis la baie de Bombetock jusqu'à la rivière Mantao et qui est habitée par diffé-



rentes tribus : les Ambougou proprement dits, d'abord et à l'ouest d'eux dans l'intérieur, les Antibouenis, puis en suivant la côte, les Bali au delà de la rivière qui se jette dans la baie de Bali ; les Milanzas dans la pointe avancée, dont l'extrémité est le Cap Saint-André ; les Antimahras, au nord de la rivière Oumarah, et les Vázembas entre cette rivière et la rivière Mantao.

Toutes ces tribus et d'autres encore moins considérables, ou moins connues, ont des chefs qui se disent plus ou moins rois et reconnaissent plus ou moins la suprématie de la reine des Sakalaves, mais jadis elles formaient avec celles du Sakalava une fédération sous la suzeraineté de la reine des Sakalaves.

Le Sakalava, est situé au sud de l'Ambougou, jusqu'à l'embouchure du Ménali dans la baie de Moroundava ; il se subdivise en différentes tribus dont les principales sont, en suivant la côte ; les Antisanzas, les Manamboulé ; les Miari les Ménabé et les Antimènes.

Sakalaves et Malgaches proprement dits sont d'ailleurs nos protégés, nos alliés naturels, puisque c'est pour les arracher au joug des Hovas que nous sommes à Madagascar.

Ce ne sont pas, il est vrai, les seuls habitants de la grande île ; mais les autres, en dehors des Hovas, bien entendu ne sont point hostiles.

* * *

« Le Hova, dit M. Laborde qui a vécu quarante ans au milieu d'eux et les a initiés aux secrets de l'industrie européenne, le Hova réunit les vices de tous les différents peuples de l'île. Le mensonge, la fourberie et la dissimulation ne sont pas seulement chez lui des vices dominants, mais encore tellement estimés qu'il cherche à les inculquer le plus tôt possible à ses enfants...

« Les Hovas vivent entre eux dans une méfiance perpétuelle, et ils regardent l'amitié désintéressée comme une chose impossible. Pour la

finesse et la ruse ils y excellent d'une manière incroyable, et ils pourraient en remontrer à cet égard aux plus habiles diplomates de l'Europe. »

La population est divisée par castes comme dans l'Inde ; chez les Hovas, on compte onze catégories bien tranchées.

La 1^{re} caste, ou plus exactement la onzième si l'on commence par le sommet de l'édifice social, ne comprend que les princes régnants et les héritiers présomptifs qui ont rang d'altesses royales.

Les autres membres de la famille royale : ascendants, descendants, ou collatéraux, appartiennent à la dixième caste.

Les six castes suivantes, depuis la neuvième jusqu'à la quatrième inclusivement, sont composées de la noblesse grande et petite acquise par la naissance, par des services rendus, ou par les grades et emplois qui la donnent ; les parvenus sont naturellement de la caste la moins élevée.

La troisième caste comprend le peuple, c'est-à-dire l'habitant libre, sous certaines conditions prévues par la loi.

La deuxième caste comprend les esclaves blancs et tous les hommes qui autrefois libres ont été vendus comme prisonniers de guerre, ou en punition de quelque crime de droit commun.

Enfin, la première ou plus exactement la dernière caste, est formée des esclaves noirs, c'est-à-dire de ceux qui sont nés esclaves ; et ce ne sont certainement pas les plus malheureux.

Leur condition est, comme chez tous les peuples à demi sauvages, infiniment meilleure que chez les Européens ou les Créoles ; ils n'ont pas beaucoup à travailler, et leur nourriture est la même que celle de leurs maîtres (ce qui ne veut pas dire pourtant qu'elle soit bien bonne), et ils sont rarement punis, bien que les lois du pays ne leur donnent aucune garantie.

« Les Malgaches, nous dit M^{me} Ida Pfeiffer, entretiennent beaucoup d'esclaves qui, il est vrai, ne sont pas d'un grand prix. Un esclave coûte de douze à quinze écus, quel que soit son âge. Cependant on préfère acheter des enfants de huit à dix ans que des adultes, car on a

pour principe cette idée, en général très juste, qu'on peut dresser les enfants comme on veut, tandis qu'un adulte qui peut avoir pris de mauvaises habitudes, ne s'en corrigera pas facilement.

« On ne vend pas des hommes faits, excepté parmi les hommes libres, ceux qui sont mis à l'enchère en châtiment d'un crime, et parmi les esclaves ceux dont les maîtres ne sont pas contents. Les femmes se vendent généralement plus cher que les hommes, surtout les ouvrières en soie, dont les plus habiles se payent jusqu'à deux cents écus. »

* * *

Les faits suivants donnent une idée de la fourberie des Hovas. D'un côté, ils veulent bien s'immiscer à la civilisation européenne; mais de l'autre, ils s'obstinent à refuser tout contact avec les Européens, en leur interdisant le commerce sur la Grande-Terre.

Le 26 septembre 1837, le navire français *la Mathilde*, capitaine Garnot, touche à l'île Maurice ayant à son bord six ambassadeurs de la cour de Madagascar, se rendant en France et en Angleterre, pour traiter d'affaires diplomatiques. Le 1^{er} mai, *la Mathilde* est à l'île Bourbon, où elle fait escale durant quarante jours; puis de là se rend directement au Havre. Les ambassadeurs en grand uniforme rouge, galonné d'or, avec épauettes de colonel, sont salués à leur arrivée par vingt et un coups de canon, et sont escortés par les troupes, jusqu'à la résidence du gouverneur où un magnifique banquet leur est préparé.

Arrivés au Havre ils partent pour Londres, le 8 février, à bord du steamer *le Monarch*, accompagnés par le capitaine Garnot. A leur retour, ils devaient se rendre à Paris, par Boulogne ou par Calais, pour s'entendre avec le gouvernement français sur les bases d'un traité de commerce destiné à régler les intérêts réciproques entre la France, et Madagascar.

Ces envoyés sont les suivants :

- Le colonel prima Andriantsitohaina ;
- Le lieutenant-colonel prince Raharolatiz ;
- Le lieutenant-colonel Ramanan-Reraisina ;
- Le lieutenant-colonel Andriantshemo, officier du palais ;
- Les majors Raressa et Rasatianabo.

Ils quittaient Paris le 24 avril 1838, se rendant à Bordeaux, pour s'embarquer quelques jours après et rentrer à Madagascar.

La lettre suivante écrite de Tamatave, le 8 septembre 1838, par le capitaine de navire *l'Actéon*, de Nantes à l'un de ses armateurs, fait connaître, combien les Hovas, à cette époque étaient hostiles au commerce français.

« Je suis heureusement arrivé sur rade de Tamatave le 28 août à huit heures du matin, où j'ai mouillé à deux encablures des corvettes françaises *le Lancier* et *le Colibri* que commandait le capitaine Laroche, envoyé en ces parages par le gouverneur de Bourbon, pour demander à celui des Hovas, le motif que ces derniers avaient eu de refuser des vivres à la colonie française de Sainte-Marie. Son séjour devant se prolonger jusqu'au 15 septembre, je me rendis chez mon consignataire.

« Le lendemain, je mis quelques marchandises à terre, mais vers six heures du soir, le mouillage d'une corvette anglaise sous le fort, appelée pour demander le redressement d'insultes récentes, jeta subitement la consternation parmi le peuple et l'effroi chez les négociants qui savaient par expérience qu'à la moindre rixe, les ordres du gouverneur Hova étaient d'incendier les propriétés des blancs. En prévision d'événements pouvant mettre nos nationaux en danger, le commandant Laroche et les capitaines des deux navires marchands : *le Malabar* et *l'Actéon*, convinrent d'un signal de trois coups de fusil, pour une descente à terre, s'il en était besoin.

« A quatre heures du soir, mes deux hommes de quart, vinrent m'annoncer que le feu était au village européen de Tamatave. En ce moment la générale battait sur *le Colibri* et *le Lancier*, je descendis immédiate-

ment dans la chaloupe de mon bord armée de huit hommes, et j'allai prendre les ordres du commandant Laroche. Je pris terre en même temps que les équipages des deux corvettes et me dirigeai de suite sur l'établissement de mon consignataire, afin de sauver de l'incendie mes marchandises et les siennes. L'équipage du *Lancier*, officiers en tête fit la part du feu, et en peu de temps, secondé par les vents qui fort heureusement changèrent subitement, on fut bientôt maître du feu. Au petit jour, je me hâtai de rembarquer mes marchandises, ainsi que les plus précieuses de celles des divers commerçants.

« A une heure de l'après midi, le brave commandant du *Lancier* descendit à terre, somma le gouverneur, le général Ramanoch, de signer, au nom de la reine, une bonne et solide garantie, de nature à protéger dorénavant les intérêts français, à Tamatave.

« Mes échanges de marchandises ont alors recommencé, et je serai en route pour Bourbon du 15 au 18 septembre. »

* * *

Pour bien comprendre cette antipathie des Hovas, contre le commerce européen quel qu'il soit, il faut remonter à quelques années en arrière. Depuis longtemps la conduite des affaires s'était éternisée dans les mains de la famille Rainharo dont deux de ses membres s'étaient succédés dans la charge de commandant en chef de l'armée ou de premier ministre, avaient gouverné pendant tout le règne de Ranavalona I^{re}, c'est-à-dire, pendant trente-trois ans. Radama I^{er} ayant commis l'imprudence de rompre ouvertement avec cette famille, l'Angleterre en profita pour se rapprocher des membres du gouvernement précédent, et s'allier avec les Rainharo. A cet effet, dès que la mort du souverain fut imminente, Andamiaze, un des principaux chefs, très en faveur dans l'esprit d'une des femmes de Radama, forma le projet de faire monter celle-ci, sur le trône. Radama n'ayant pas d'enfant, avait désigné pour

son successeur, son neveu, Rakoubé. Mais Andamiaze et ses partisans enfoncèrent les portes du palais, dès qu'ils surent que le roi avait rendu le dernier soupir; ils consignèrent le peuple d'Emyrne et lui déclarèrent que la dernière volonté de Radama était que Ranavalona, sa femme, lui succédât; ils rappelèrent que Rakoubé n'avait jamais été montré par son oncle au peuple, sur la *Pierre-Sacrée*, mode consacré par les chefs pour la présentation de leurs successeurs; ils enlevèrent ainsi la réussite de leur complot.

Ceci fait, Andamiaze prit aussitôt les rênes du gouvernement, fit disparaître par le feu et par le poison les principaux membres de la famille de Radama, ainsi que les ministres qui lui étaient hostiles et son compétiteur Rakoubé.

Mais Andamiaze ne jouit pas longtemps de son triomphe, et fut bientôt massacré à son tour, par ses partisans. Deux d'entre eux, les frères Ralny, le remplacèrent; l'un se mit à la tête de l'armée, l'autre prit la direction des affaires civiles. Les hommes de leur parti sortis de la basse classe furent nommés à tous les emplois. Compromis dans le meurtre des membres de la famille de Radama, ils devaient être dévoués aux deux chefs qu'ils s'étaient donnés. Les deux Ralny ont ainsi gardé le pouvoir jusqu'à la fin de 1852, époque à laquelle, ils furent eux-mêmes massacrés pour faire place à d'autres chefs, à la tête duquel se plaça Raharo, 14^e honneur, commandant en chef des troupes, et Kazali, beau-frère de la reine et son premier ministre.

Les événements dont l'île de Madagascar a été le théâtre, ont, comme on peut le voir par ce qui précède, une certaine analogie avec ceux qui ont autrefois lassé le gouvernement espagnol, à l'égard du Maroc. Le parallèle pourrait être poussé plus loin, et l'histoire de nos relations avec les Malgaches, les Sakalaves et les Hovas, présenterait à coup sûr, plus d'une ressemblance avec les démêlés séculaires de l'Espagne et des indigènes de la côte occidentale d'Afrique. Sur le canal de Mozambique, comme sur le détroit de Gibraltar, on retrouverait sans peine, tous les caractères de l'éternelle lutte de la civilisation contre la barbarie.

* * *

Comme suite aux renseignements qui précèdent, nous empruntons à M. Meyniard, rédacteur de *la Marine de France*, les détails qu'il donne au sujet d'une colonie d'auvergnats qui existait autrefois dans le sud de Madagascar.

Les navigateurs français qui, sous le règne de Henri IV, abordèrent à Madagascar, firent à leur retour des récits si merveilleux sur les richesses de cette île qu'une Compagnie commerciale s'organisa immédiatement en vue d'y fonder un établissement. Dans ce but, des agents se mirent à parcourir l'Auvergne pour recruter des colons et, grâce à la famine qui désolait cette province au commencement du règne de Louis XIII, ils parvinrent à décider une trentaine de familles, comprenant environ cent cinquante personnes, à les suivre par delà l'Océan.

Deux vaisseaux équipés dans le port de Bayonne conduisirent nos émigrants au sud de la grande île africaine. Ceux-ci se fixèrent d'abord près du rivage; mais les maladies causées par les fièvres, d'une part; des combats fréquents à soutenir contre les insulaires, de l'autre, les forcèrent au bout de très peu de temps, à se réfugier dans les montagnes où l'air est plus sain et où les moyens de défense devaient être, pour eux, plus faciles à établir. Ils y trouvèrent une terre naturellement fertile, une grande abondance de gibier et des rivières poissonneuses, qui ne pouvaient que les retenir. C'est là qu'ils improvisèrent, au sommet d'un coteau, un petit village qu'ils fortifièrent et auquel ils donnèrent le nom de Petit-Clermont.

Les premières années, la nouvelle colonie n'eut guère à disputer sa nouvelle possession qu'à des chefs du voisinage sans grande importance; mais bientôt un chef puissant — on dit le roi des Malgaches lui-même — à qui la présence des étrangers portait ombrage, marcha contre eux pour les exterminer, à la tête de 12,000 de ses guerriers.

Les colons, en état de combattre, ne s'élevaient pas à 80 ; toutefois, la grandeur du péril centupla leurs forces. Debout sur les remparts de bois et de terre de leur village, ils luttèrent en désespérés ; puis, quand leurs munitions furent épuisées, ils se barricadèrent dans la maison, la plus capable de soutenir un dernier assaut et laissèrent approcher l'ennemi.



Le Carnage.

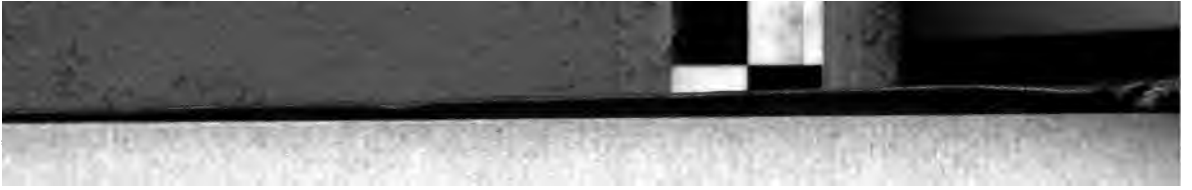
Lorsqu'ils virent que sa confiance était devenue de la sécurité ; armés de faux, de haches et de fourches, ils se précipitèrent sur lui, unis comme un seul homme, et en firent, dit la légende, un si grand carnage, que leur chef, épouvanté d'un tel désastre, demanda la paix et ne les inquiéta plus.

Pendant les années qui suivirent, les colons jouirent de la plus grande tranquillité. Sans chercher à régner sur les tribus voisines qui recherchaient leur alliance, ils les tenaient néanmoins sous leur dépendance et s'en faisaient aimer et respecter.

Les Portugais, les Hollandais, les Anglais et les Français eux-mêmes eurent connaissance de cet établissement dont les habitants des côtes



Son navire brusquement attaqué par la tempête... (page 75).



leur rapportaient des choses merveilleuses ; mais ils essayèrent vainement de parvenir jusqu'à nos compatriotes. Les naturels, qui les regardaient comme leurs protecteurs et craignaient qu'on ne voulût les chasser de l'île, défendirent toujours avec un soin jaloux l'accès de leurs montagnes.

Peu à peu, les émigrés se multiplièrent et formèrent de nouveaux villages qui reçurent les noms de Petit-Saint-Flour, Petit-Aurillac, etc. Cent ans environ après sa fondation, la petite colonie s'était à ce point accrue, qu'elle comptait plus de neuf cents membres répartis entre cinq bourgades que visitait un missionnaire portugais.

C'est dans ces conditions qu'un marin français, naufragé sur les côtes de Madagascar, devait retrouver cette colonie par le plus grand des hasards. Second à bord du *Madras*, il venait de doubler le cap de Bonne-Espérance et cherchait à gagner Pondichéry par le canal de Mozambique, lorsqu'à la hauteur du cap Sainte-Marie, son navire brusquement assailli par la tempête, fut jeté à la côte.

« Nous passâmes, — a raconté le naufragé, — près de deux mois au milieu de ces montagnes, livrés à toutes les souffrances physiques et morales, et au moment où nous crûmes avoir franchi leurs derniers pitons, nous nous trouvâmes surpris par une troupe de chasseurs armés de fusils, auxquels nous fûmes obligés de nous rendre prisonniers. Il nous interrogèrent dans une langue que nous ne comprîmes pas : ils nous supposaient habitants de l'île, car le soleil nous avait donné un teint de plomb qui ne permettait guère de nous reconnaître pour des Européens ; mais je les entendis converser entre eux, et jugez quelle fut ma surprise en distinguant à travers les formes corrompues le type de ma langue maternelle, les restes du patois auvergnat.

« J'eus peu de peine à me faire reconnaître comme l'un des compatriotes de leurs pères. Nous cessâmes dès cet instant d'être pour eux des prisonniers ; nous devinmes leurs frères.

« Ils nous conduisirent en triomphe vers une grande bourgade, dont toutes les maisons avaient été bâties sur le modèle de celles de nos villages d'Auvergne. Le costume des hommes n'avait plus rien qui rap-

pelât celui qu'avaient porté leurs pères, parce que le climat les avait forcés d'adopter la demi-nudité des Madécasses ; mais les femmes, qui, par la nature de leurs travaux, n'avaient pas besoin de s'exposer aux ardeurs du soleil des tropiques, avaient conservé fidèlement le costume des femmes de l'Auvergne, et, à les voir seules, je me serais cru dans une bourgade de nos montagnes.

« Notre arrivée fut une fête pour tout le village, et dès le lendemain nous vîmes accourir, pour nous féliciter, les populations de quatre autres bourgades, appartenant à la même colonie et descendant également d'anciens émigrés de l'Auvergne. La musette de nos montagnes les précédait.

« Nous restâmes près de six mois au milieu de ces frères généreux et bons. J'aurais voulu ne jamais m'en séparer, si je n'avais pas eu une famille, au soutien de laquelle je me devais.

« Les Auvergnats de Madagascar reconduisirent les naufragés jusqu'à Fort-Dauphin, mais aucun ne voulut revenir en France avec eux. Ils refusèrent même d'aller jusqu'au comptoir français.

« A mon retour en France, je m'empressai de faire part au gouvernement de la découverte que j'avais faite dans l'île de Madagascar ; mais la France avait alors pour ministre l'infâme Dubois, et ce pensionnaire de l'Angleterre ne donna aucune suite à mes informations de peur sans doute, qu'un établissement solide, dans l'île la plus importante des mers d'Afrique, ne nous eût été trop facile et eût contrarié la cour de Saint-James. »

Si sauvages et si barbares que puissent paraître aujourd'hui les Malgaches, le court résumé historique que nous venons de donner, montre suffisamment qu'il existe dans l'idiosyncrasie de ce peuple, un élément de perfectionnement et de progrès de nature à justifier les efforts et les espérances de la nation européenne qui voudra reprendre l'œuvre de Radama I^{er}.

C'est à ce résultat que nous allons voir converger tous les efforts de la France, au printemps de 1895, dans son expédition contre Madagascar.

En cas d'obstacle sérieux de l'Angleterre, dans un avenir plus ou moins éloigné, l'île Maurice (anciennement l'île de France) serait la sentinelle avancée qu'il faudrait surveiller et le point où viendrait probablement concentrer la résistance à nous opposer. Il nous reste donc à examiner quelle est, au point de vue militaire, la force militaire de cette île, dont la perte a été si cruellement sentie depuis 1845, par notre marine et notre commerce dans ces parages.

L'île Maurice n'est pas seulement précieuse pour les Anglais, comme entrepôt des tropiques ; c'est en même temps, leur meilleure échelle sur la vaste mer qui sépare les Indes, du cap de Bonne-Espérance. Habitée par une population riche, active et belliqueuse, elle était autrefois, le point d'où s'élançaient les infatigables corsaires qui portaient la terreur jusque dans le golfe de Bengale. Sa garnison composée ordinairement de trois bataillons d'infanterie, d'une compagnie d'artillerie et une de sapeurs-mineurs, peut mettre en ligne quinze cents hommes environ. Port-Louis, sa capitale est située sur la côte Nord-Ouest ; trois forts défendent l'entrée du port : Le fort des Tonneliers au Nord et le fort Blanc au Sud. La citadelle ou fort Adelaïde est établie sur une hauteur qui domine la ville. Une ligne de retranchements réunit les Tonneliers à la montagne qui couronne Port-Louis, au Nord-Ouest. Deux tours dite de Martello et deux batteries situées entre le fort Blanc et la Grande-Rivière, couvrent l'entrée et le passage de cette rivière.

Le fort des Tonneliers défendu par une ligne de batteries de côte ouverte à la gorge est situé sur une île communiquant à la terre ferme, au moyen d'une chaussée bâtie sur un récif et dont le passage à marée basse est guéable en plusieurs endroits.

La ligne de retranchements qui va de la mer à la montagne des Prêtres, défend l'entrée de la ville, du côté Nord et n'a pas moins

d'un kilomètre de longueur. Ce retranchement consiste en un parapet en terre, avec fossé et bastions. La rivière des Lataniers qui court parallèlement à ce front, peut être utilisé pour en inonder partiellement les approches.

Un poste de signaux est placé sur le sommet de la montagne qui domine Port-Louis ; le capitaine du port est ainsi prévenu de l'approche de tout vaisseau venant de la pleine mer. Outre les ouvrages que nous venons de décrire, plusieurs batteries ont été créées sur différents points, à Mahé-Bourg, à l'île de la Passe, sur le côté oriental de la baie dite du Grand-Port, à la pointe des Canonnières, et à la Grande-Baie.

L'île Maurice est entourée d'un récif, ou banc de corail, dans lequel se trouvent plusieurs ouvertures pouvant livrer passage par le beau temps, aux vaisseaux et aux chaloupes portant les troupes de débarquement. D'excellents chemins menant à Port-Louis, partent de plusieurs de ces plages. Le cap Malheureux et la Grande-Baie sont les points qui se prêteraient le mieux à une invasion : l'ancrage y est bon, l'attérage facile et ni l'une ni l'autre de ces positions ne résisterait sérieusement à un ennemi résolu et bien armé. La Rivière Noire, dont l'embouchure est située sur la côte occidentale, serait aussi d'un accès facile, malgré les trois tours à la Martello et les batteries élevées en ce point, en raison de la nature du terrain qui se trouve naturellement fortifié du côté de l'intérieur et qui ne serait accessible à l'artillerie anglaise que par la route de Port-Louis.

Trois autres havres pourraient encore favoriser une invasion de l'île Maurice : la Petite-Rivière, la baie du Tombeau et la baie de la Tortue ; mais le pays environnant est difficile à traverser. Du côté du vent, il n'existe pas un seul ancrage sûr, si ce n'est à Mahé-Bourg. Sur la côte Sud-Est, de petits schooners pourraient aborder au Grand-Kira, à Flaeg et à la Poudre-d'Or, car les routes de ces divers points à Port-Louis sont excellentes ; mais l'entrée de ces havres est fort difficile et quand le vent souffle du large, l'ancrage n'offre aucune sécurité. Enfin, sur la portion de la côte qui s'étend entre Mahé-Bourg et le Morne, on trouve les ports de Soullac et de Jacotte.

Les principales voies de communication à suivre dans une invasion sont : 1° la route de Port-Louis à Mahé-Bourg ; 2° la route de Port Louis à la Rivière-Noire ; 3° la route de Mahé-Bourg à la Rivière-Noire, en passant par Souillac et Jacotte ; 4° la route de Port-Louis à Flaeg et à la grande rivière du Sud-Est. Ces routes sont généralement bien entretenues, mais traversent à gué un grand nombre de torrents qui, par les temps de pluie deviennent souvent très difficiles à franchir, sinon impraticables. A Mahé-Bourg, se trouvent deux casernes ; une en bois, l'autre en pierre, pouvant contenir 250 hommes. La sortie du port de Mahé-Bourg est difficile, par suite de l'étroitesse du chenal, surtout quand souffle le vent de la pleine mer.

La distance de Mahé-Bourg à Jacotte est de vingt-six milles Anglais ; la route entre ces deux points traverse un certain nombre de rivières qui, pour la plupart deviennent infranchissables après un orage, en raison de la profondeur de leur lit et de l'escarpement des berges. Parmi celles-ci, citons : la rivière du Tabac, la rivière Saint-Amand, la rivière du Drajor, la rivière des Anguilles et celle des Négresses.

Le poste de Jacotte est situé sur une petite éminence du côté Ouest de la baie, à laquelle il donne son nom. L'entrée de la baie est la plus difficile de la côte ; le récif qui entoure l'île présente sur ce point un aspect formidable qui rend l'approche de la plage, dangereuse, sinon impossible.

Le poste de la Rivière Noire auquel on arrive de Jacotte en suivant le bord de la mer, est situé à l'embouchure de la rivière ; les casernes et les magasins sont construits au bord de la mer. Un petit fort et deux batteries situées à l'Est et à l'Ouest de la baie, en défendent l'entrée. De la Rivière Noire à Port-Louis, la route est bonne, à l'exception cependant du passage de la rivière du Rempart qui est un obstacle sérieux à signaler sur le circuit de 98 milles que l'on a déjà parcourus, en traversant les petits postes décrits plus haut.

Pour compléter les renseignements relatifs aux voies de communication qui sillonnent l'île Maurice, il nous reste à dire quelques mots de la route qui va de Mahé-Bourg, à Port-Louis, en traversant les dis-

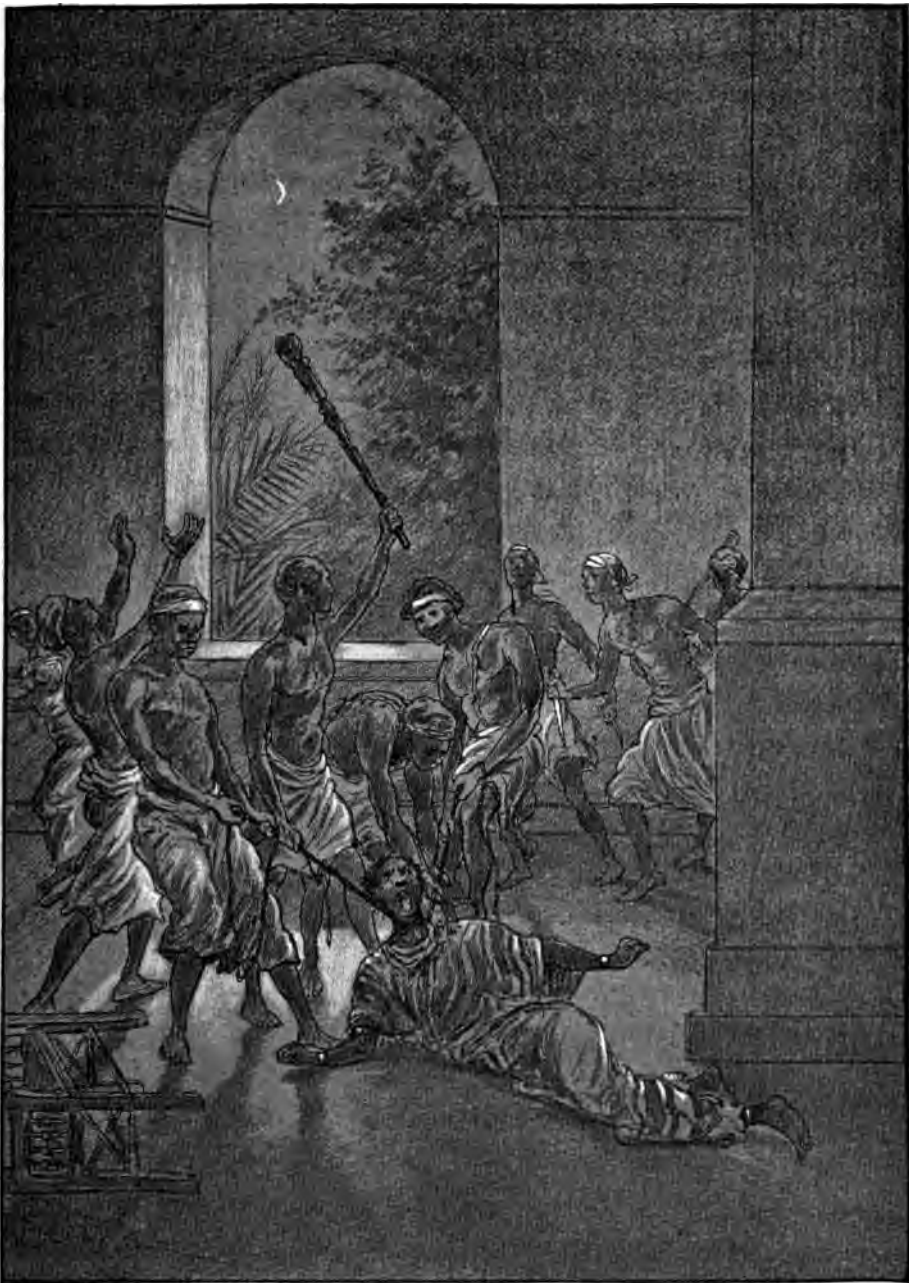
tricts de Pamplémousses, de Flaeg, et de la grande rivière du sud dont la distance à Port-Louis, est de trente et un milles anglais; elle est bonne dans tout son parcours. Le poste de Flaeg, auquel on arrive par le village de Ville-Baque renferme des casernes en pierre de la contenance de cent-trente hommes chacune. Le poste de la rivière du Sud est situé à six milles de Flaeg. Les casernes en sont petites et ne peuvent contenir que trente hommes avec le commissariat de la marine.

Du poste de la Grande-Rivière à Mahé-Bourg, la route n'offre d'autres difficultés que le passage des rivières qui n'ont aucun pont, et pour lesquelles, il n'existe qu'un service de bacs ou de canots, pour la commodité des voyageurs.

Cette description sommaire de notre ancienne colonie, suffit pour faire apprécier son état actuel au point de vue militaire. La perte de l'île Maurice, irréparable jusqu'à présent pour notre commerce et notre industrie peut trouver à l'avenir, une large compensation dans la reprise des anciens projets de la France, vis-à-vis de Madagascar, dont la position à l'entrée du canal de Mozambique et de l'Océan indien, près de la côte africaine, est des plus avantageuses; ses belles rades, sa grandeur, l'abondance de ses produits, en font une des possessions les plus intéressantes dans ces parages.

L'expédition de 1895, prépare la restauration du drapeau national, dans une île où il a longtemps flotté, couvrant les peuples Malgaches de sa protection, maintenant la puissance de la nation française dans une société sans frein politique, ni moral.

L'avenir prouvera que pour reprendre sur ce point comme ailleurs une position respectée et redoutée, la France doit veiller au développement de ses forces navales dans l'Océan indien, car la division qui stationne actuellement sur les côtes de l'Afrique orientale, est à peine suffisante pour assurer la police des mers.



Assassinat de Radama II (page 80).



000000

000000

000000

000000



Cette digression nous a conduit un peu loin :

Arrivons maintenant à l'expédition de 1859 dirigée contre la côte de Bali. Le délégué du gouvernement français, pour l'engagement des travailleurs libres, venait d'arriver à bord de *la Marie-Angélique*, à peine débarqué, il avait été tué par les indigènes de Rabouki et de Mahagoulou, villages situés sur la côte Nord-Ouest de Madagascar, et le bâtiment qu'il montait, pillé. A la nouvelle de ce désastre, le contre-amiral Fleuriot-Delangle, qui commandait la station navale des côtes orientales d'Afrique, n'hésita pas, et prit les mesures nécessaires pour châtier les auteurs de cet abominable guet-apens.

La corvette française, *la Cordelière* se porta sur la côte de Bali, munie de toutes les ressources nécessaires pour opérer un débarquement. Les fusiliers marins détruisirent les villages signalés comme étant le lieu de résidence des principaux coupables de l'attentat commis contre le navire *Marie-Angélique*. Le commandant de l'expédition s'empara de la reine Outsingoue, sous l'autorité de laquelle étaient placés les établissements de Rabouki et de Mahagoulou. La reine fut déclarée déchue de sa puissance, et la côte occidentale de la baie de Bali, mise sous l'autorité de Tsihouan, roi de Lambougou qui gouvernait déjà la partie Sud-Est. Une convention fut ensuite conclue avec ce chef, ainsi qu'avec le roi Sakalave du Boueni (capitale Hoina), d'après les bases suivantes : Le roi Tsihouan reconnaît les anciens droits de la France, sur la partie de Madagascar qu'il occupe ; il assure aux bâtiments français la faculté de trafiquer sur toutes les côtes soumises à son autorité, il permet aux Français de s'y établir et de commercer dans toute l'étendue de ses états ; leur accorde le droit de remonter les cours d'eau, de créer des établissements sur les rives de l'intérieur, d'utiliser les matériaux de construction de toutes sortes, de cultiver les terrains qui leur seront assignés, et qui deviendront plus tard leur propriété, après la mise en rapport. »

Justement préoccupé de la transformation morale de ces peuples barbares, le représentant du gouvernement français stipulait en même temps, pour ses compatriotes établis dans les états du roi de Lambougou, la libre pratique de la religion catholique, et le droit d'y ouvrir des églises, des écoles et des maisons d'éducation, le roi Tsiahouan se réservant de faire accepter ces conventions par ses parents qui gouvernaient les peuplades voisines.

Quant au roi du Bouémi, nommé Angarezza qui régnait sur le reste de la baie de Bali, il reconnaissait l'autorité de la France, en envoyant au contre-amiral Fleuriot-Delangle, une députation dont faisaient partie ses tantes, filles d'Andrian-Sauly, le dernier roi du Bouémi. Sur la côte orientale de Bali et de Marambitz (le Mazamba des cartes), les navires étaient exempts du droit d'ancrage, comme sur la côte occidentale, à charge par les capitaines de faire un cadeau au chef de la localité où ils aborderont; cadeau qui ne peut être regardé en aucun cas, comme obligatoire, mais simplement facultatif et, pour prévenir tous débats, la nature et la valeur de ce cadeau étaient réglées d'avance.

La convention réglait aussi la question des naufrages. Tout capitaine français avait le droit d'échouer son navire, sur un point quelconque de cette côte, soit pour nettoyer la carène, soit pour faire des réparations. Si un navire touchait sur un banc, ou se trouvait jeté à la côte, toutes les populations riveraines devaient prêter assistance et main-forte pour le renflouer. Les chefs des territoires sur lesquels un navire aurait fait côte, devaient fournir au capitaine le logement et les vivres nécessaires; les marchandises sauvées, emmagasinées.

On connaît le meurtre de Radama II, qui succéda à Ranavalona I^{re} en 1861; c'était la quatrième fois, en quarante années, que les menées anglaises nous empêchaient de prendre possession de Madagascar, plus ou moins indirectement. Le jour même de sa disparition (12 mai 1863),

sa femme fut proclamée reine, sous le nom de Rasoherina; l'un des fils du vieux Rainharo de 1828, nommé Raïnivounina-Triniour (*le père de la fleur des fleuves*), fut choisi pour premier ministre, commandant en chef de l'armée, et devint son époux. Dirigés et excités par Rainsohary, ancien ministre de Ranavalona, les adversaires des tendances civilisatrices de Radama II, sommèrent le roi de revenir à l'ancien ordre de choses. Le roi refusa énergiquement ces prétentions. Désespérant alors de vaincre son refus, les conjurés eurent recours à la violence, et Radama II fut assassiné dans son palais avec sa femme.

Raboutou fut immédiatement proclamée reine de Madagascar, sous le nom de Rasohérina.

Il y avait deux partis autour de Radama II : d'un côté les anciens officiers et les grands du peuple ayant à leur tête le premier ministre et le commandant en chef de l'armée ; de l'autre les *Menamasso* (jeunes gens composant la garde de Radama, alors qu'il n'était encore que prince).

Depuis trois mois, ils avaient détruit l'influence des officiers supérieurs, en accaparant toutes les faveurs, en suggérant au roi des mesures que n'approuvait pas la population. On les accusait d'injustice et de concussion dans l'administration des charges qui leur étaient confiées, et principalement dans l'administration de la justice. On signalait une grande immoralité à la maison de pierre, à Ambohimitsimbina, résidence habituelle du roi, et fréquentée presque exclusivement par les *Menamasso*.

Mais il y avait entre ces deux partis un motif bien plus puissant encore : c'était une antipathie de race.

Andriampoinemerina, père de Radama I^{er}, était du Nord, d'Emerina. Il avait été aidé par les gens du Nord, à former un royaume de la réunion de douze petits états. Les faveurs étaient naturellement pour les gens du nord et les *Menamasso* étaient du sud. De plus le ministère avait toujours été l'apanage de la famille très puissante de l'ancien commandant en chef, Rainiharo. Or, quoique le nom de premier ministre et de commandant en chef fut resté dans cette famille, son influence était

absorbée par celle des Menamasso. Les choses étant dans cet état, il ne fallait qu'un prétexte pour faire éclater le conflit.

Ce prétexte se trouva dans la publication d'une loi qui autorisait le duel et même le combat de tribu à tribu, de village à village, sans autre formalité que le consentement des deux parties.

Le 8 mai 1863, les officiers et les grands du peuple vont trouver le roi et le prient, au nom du peuple, de rapporter cette loi. Les deux principaux personnages de cette délégation, le premier ministre et le commandant en chef, tous les deux fils de Rainiharo, se jettent aux pieds du roi, le suppliant de révoquer une loi qui allait proclamer la guerre civile. Radama II allait céder à leurs instances, lorsqu'un des officiers, dans le cours de la conversation, laissa échapper quelques paroles dures et blessantes. Le roi se leva aussitôt, et retirant sa promesse, déclara formellement que cette loi serait maintenue malgré tout. A cette protestation, les officiers répondirent :

« — Il ne nous reste plus maintenant qu'à nous armer, pour nous défendre, en cas d'attaque. » Puis, ils se retirèrent.

Ce même soir, vers quatre heures, la ville de Tananarive est remplie d'hommes armés se rendant en masse chez le premier ministre, dont la maison domine la ville, comme une espèce de forteresse. Toute la nuit, les officiers et les notables, au nombre de 6,000 tiennent conseil chez le premier ministre ; on y dresse une liste de proscription de trente-trois individus, tous de l'entourage du roi, à l'exception de son secrétaire et des anciens partisans de Rambossalma. Le lendemain, 9 mai, une députation est encore envoyée au roi, le sommant de rapporter la loi promulguée. Nouveau refus : aussitôt, peuple, esclaves, soldats en armes se réunissent sur la place publique. Vers neuf heures, on harangue la population ; on lui désigne les coupables ; un cri général accompagné d'un cliquetis d'armes et de gestes menaçants accueille cette proclamation et l'on voit partir en tous sens de nombreux détachements à la recherche des victimes. Avant la fin du jour, onze tombaient sous les coups des conjurés, parmi lesquels deux esclaves dont les maîtres étaient proscrits.

Les deux jours suivants, l'anarchie redouble, les Ramenanzana crient plus haut que jamais ; le malheureux roi abandonné, dit-on, inquiet sur le sort de ses favoris, se retire, avec ses amis, dans la maison de pierre où une poignée d'hommes tels que ceux qui lui restaient devait suffire à l'y défendre dans l'enceinte de son immense palais. La reine elle-même qui devait le matin partir pour la campagne, y avait accompagné le roi ; c'était la première fois qu'elle y entrait.

La populace entoure Radama II, et le 11 mai, vers midi, commencent les premiers pourparlers. Les envoyés du peuple, après les salutations les plus respectueuses et les protestations les plus vives de dévouement à la personne royale, réclament, au nom du peuple, quatorze têtes, puis dix-huit, puis trente-trois. Le premier ministre insiste sur sa propre impuissance et sur l'urgence d'accepter le compromis proposé, en retournant au mode de gouvernement exercé par Ranavalona I^{re}. Le prince répond qu'il ne livrera personne.

Sept fois les députations viennent réitérer leur demande ; sept fois il fait la même réponse. Enfin, voyant que toute résistance est impossible. — Qui est votre roi ? — dit-il aux députés.

« — Nul autre que vous, répondent ces derniers.

« — Eh bien, moi, votre roi, je lèche vos pieds ; accordez-moi la grâce de ces hommes. Assez de sang versé comme cela. Je vous demande pardon pour ces malheureux ; ils n'auront plus ni pouvoir, ni dignité ; ils seront exilés à tout jamais. Mais accordez-moi leur grâce ».

La députation rapporte cette réponse au quartier général, où le peuple est harangué de nouveau. . . Et aussitôt les conjurés armés de piques, de pioches, de pelles, de tous les instruments qui leur tombent sous la main, se rendent à Ambohimitsimbina, pour démolir la maison de pierre.

Un officier de la reine se présente devant la multitude, portant le pavillon de Radama ; on le salue et on met bas les armes ; mais on réclame les coupables. Le roi prenant alors la parole, fait un dernier appel à ceux qui l'aiment. Un certain nombre de fidèles viennent se

ranger autour de lui ; il en profite pour se faire escorter et, les mains étendues sur ses malheureux amis, comme pour les couvrir de sa protection, il se rend au palais d'argent avec eux et la famille royale.

Les pourparlers se prolongent encore jusqu'à la nuit, sans résultat. Le roi déclare qu'il ira lui-même implorer la grâce des prétendus coupables, auprès du premier ministre. Le conseil se tient en permanence toute la nuit, dans la plus grande agitation.

Les pourparlers recommencent encore le lendemain ; avant le jour on propose au roi de mettre les coupables à la chaîne perpétuelle ; qu'il les livre, on leur laisse la vie sauve. Le roi répond qu'il ne peut accepter un supplice pire que la mort. Les députés accordent le pardon que le peuple ne ratifie pas ; il faut à ce dernier le sang des victimes. En même temps, le quartier général de l'émeute se transporte à côté du palais, dans la maison de Rainimaharavo, l'un des chefs du Comité.

La reine se présente à une nouvelle députation et promet au nom du roi, de livrer les coupables, à la condition qu'on leur épargnera la vie. On pourra les condamner aux fers. La discussion est remise au lendemain ; on invite la reine à revenir le lendemain, avec sa cousine. En ce moment, une triple haie de soldats entoure le palais, et tout semble se disposer pour un assaut ; on a même crié du dehors de faire sortir les femmes et les enfants. Les soldats ont l'ordre d'y entrer, dès qu'une porte s'ouvrira, et de massacrer tous ceux qui opposeront une résistance quelconque. Sur ces entrefaites, le roi apparaît au balcon le plus élevé de son palais, le parasol rouge au-dessus de sa tête, et le drapeau flottant sur l'édifice. La nuit venue, le peuple se retire ; toutes les avenues sont gardées ; la circulation est interdite ; la ville est en état de siège.

Le 12, tous les soldats de la province de l'Imeryna sont convoqués et viennent camper au bas de la ville avec l'ordre de n'obéir que lorsqu'ils seront commandés par les six officiers, 16^e honneur.

Vers deux heures, une porte du palais s'ouvre et les quatorze individus réclamés sont livrés successivement, après une discussion orageuse de part et d'autre, pour être mis aux fers et transportés loin de

Tananarive. Pendant ce temps là, les orateurs harangent le peuple jusqu'à l'arrivée des prisonniers qui sont accueillis par des huées et des cris de mort. Ils traversent la place au milieu d'une haie de soldats, les mains derrière le dos et n'ayant pour tout vêtement qu'une toile autour de la ceinture. Ils sont conduits ainsi jusqu'au village le plus voisin. Les coupables livrés, le siège du palais n'avait plus sa raison d'être ; néanmoins, le Comité déclara qu'il ne traiterait qu'avec le roi, lorsque tous les coupables lui seraient livrés.

Dans la matinée du 12, la reine Raboutou arrive au palais, sous le prétexte de sauver les jours de Radama II, qui consent enfin à une transaction. Les *Menamasso* conserveront la vie et lui-même se résigne à gouverner avec un conseil de ministres.

Ce n'était là qu'un stratagème destiné à procurer aux conjurés l'accès de sa retraite, dans laquelle la populace se rua aussitôt, il est alors dix heures du matin. En vain la reine veut élever la voix, on l'entraîne dans une pièce voisine ; douze ramenanzanas s'emparent de Radama II, lui passent une corde au cou et l'étranglent, pendant qu'on massacre ses amis.

Le ministre présente ensuite sa constitution à Raboutou qui l'accepte, et est proclamée à deux heures vingt minutes, reine de Madagascar, sous le nom de *Rasoherina-Menjaka*, (de *Raso*, belle, *hery forte*, *Menjaka*, souveraine, reine).

Vingt et un coups de canon saluent son avènement, et une proclamation ainsi conçue le fait connaître à la foule, après lui avoir fait déposer les armes : « Le roi désolé de la perte de ses conseillers et amis s'est donné la mort. Rasoherina est reine de Madagascar ».

En ce moment arrivent les bourreaux qui viennent d'exécuter les quatorze victimes et qui ont l'ordre de rechercher les dix proscrits échappés aux recherches.

Voici le résumé des articles de la nouvelle Constitution.

« La reine ne boira pas de liqueurs fortes.

« Le droit de vie et de mort appartient au Conseil, dont elle a la présidence.

« L'abolition du *tanghèn* (poison) est maintenue, ainsi que la liberté des cultes, excepté toutefois pour le petit village d'Ambohimanga, où se trouve le tombeau de la vieille reine Ranaivalona. »

* * *

Tel est le drame sanguinaire qui mettait fin au règne de Radama II, le plus libéral des souverains de Madagascar, le plus accessible de tous aux idées de progrès et de civilisation, dont l'expédition de 1895, est, en quelque sorte la contre-partie. Les insulaires de la Grande-Terre ne le cèdent en rien, comme on le voit, aux révolutionnaires de la vieille Europe; ils suppriment un roi qui les gêne, comme autrefois les Anglais, Jacques II; comme les Français le débonnaire Louis XVI. A ce point de vue, il faut plaindre les missionnaires français obligés pour pénétrer dans le pays, de se métamorphoser en médecins, tant le Hova est, par sa nature, peu disposé à tolérer tout ce qui ne lui offre pas un intérêt immédiat.

Le récit suivant en fait foi.

Vers le milieu du mois de mars 1863, on voyait à Tananarive des hommes et des femmes pris subitement d'un mal extraordinaire caractérisé par un tremblement de tout le corps, une démarche et des mouvements vacillants, l'œil et l'expression du visage, vagues et égarés. Des cris inarticulés sortaient du gosier de ces hallucinés qui couraient en tous sens, lançant des coups de pied et des coups de poing aux passants. Ce sont les *Ramenanzanas*. Leur nombre s'accrut rapidement, et la maladie fit de tels progrès dans la population qu'elle ne pouvait manquer d'attirer l'attention des missionnaires français, et du pharmacien de la marine établi à Tananarive, en qualité de médecin. Après avoir examiné attentivement l'état des malades qu'on leur amenait, les missionnaires furent d'avis que cette affection ne rentrait dans aucune classification et que le meilleur traitement consistait à l'abandonner à elle-même. Les *Ramenanzanas* continuèrent à infester la ville, pénétrèrent

jusque dans les maisons où ils brisaient tout, et exigeaient le salut en se retirant. A une revue de troupes, la contagion se mit dans les rangs ; plusieurs soldats, jetant leurs armes, se livrèrent tout à coup à d'étranges contorsions, frappant leurs camarades, leurs officiers et jusqu'au général. On parlait d'apparitions : Ranavalona et Radama I^{er} étaient, disait-on, sortis de leur tombeau, pour déclarer leur fils indigne de la couronne. Le pays, — ajoutait-on, — était vendu aux blancs ; son père et sa mère gémissaient de cet acte de félonie. Leurs esprits pleuraient et suppliaient leurs anciens sujets d'avoir recours aux *Sikidis* (devins), pour détourner les maléfices jetés sur leur malheureux successeur.

Le roi Radama II ne devait pas tarder à sentir la malveillance de ces esprits frappeurs, d'autant qu'il poussa l'indulgence jusqu'à faire paraître, sur le conseil de ses officiers supérieurs, que les convulsionnaires avaient droit au respect et aux salutations du peuple, qu'ils étaient inviolables, et jouissaient, comme le souverain, du privilège de faire tout ce qui leur plairait, lors même qu'ils se présenteraient dans la rue excités à la rage par certaines boissons alcooliques et frapperaient de leurs poignards les premiers venus.

La folie populaire dura un mois et demi ; les désordres les plus grands furent commis et chaque jour les *Sikidis* et les *Ramenanzanas* revouelaient leurs sinistres prédications, et annonçaient quelque grand événement. Peu à peu, sous l'influence de la camarilla qui voyait le pouvoir lui échapper, et avec lui, mille occasions de vols, de rapines et de concussion, l'indifférence tourna en haine contre le souverain accusé de méconnaître les traditions nationales et les volontés de ses aïeux que les *Sikidis* et les hallucinés ne cessaient de lui rappeler. Radama II n'attacha aucune importance à ces indications, se montrant plus préoccupé de ses plaisirs que des affaires de son royaume. Il aimait à se rendre dans la maison de pierre bâtie par ses favoris et où il pouvait mieux que partout ailleurs, causer de l'avenir qu'il rêvait pour son pays, et du sort brillant qu'il réservait à chacun de ses auxiliaires dans cette entreprise.

Des murmures populaires allèrent en croissant pendant six semaines

L'incendie était soufflé par les principaux chefs. Radama II était doué d'une nature privilégiée : franc, enthousiaste d'une idée, il accueillait volontiers toutes les demandes qui lui étaient faites, écoutait avec bonté les plaintes et les pétitions de ses sujets. Les chefs employèrent vainement toutes les ruses pour le faire changer d'allures, en mettant en avant le prétexte de la dignité royale, pour qu'il cessât de s'occuper des affaires dont ces mêmes chefs perdaient le profit. Ils avaient donc imaginé les hallucinations des *Ramenanzanas* et évoqué les ombres des parents du roi, pour agir par leurs prétendus reproches sur son amour filial ; ils avaient effrayé l'esprit des masses et allumé leur mécontentement, en faisant parler à ces hallucinés possédés, d'un sort jeté sur le roi et de sa trahison envers le pays.

Ce qui précède n'était que le prologue de la tragédie dont nous avons donné ci-dessus quelques détails, et qui finalement devait aboutir par l'étranglement de Radama II, dans son propre palais.

A cette époque le gouvernement de France était tout occupé de la guerre du Mexique ; l'Angleterre disposait de nombreuses influences à la cour des Tuileries, le second empire n'éleva aucune objection, aucune réclamation, au sujet du refus formulé par les Hovas de tenir compte de la charte Lambert. L'annulation de l'un et le retrait de l'autre furent acceptés par lui, comme des événements contre lesquels il n'y avait qu'à s'incliner.

* * *

Nous venons de parler de l'indifférence de la cour des Tuileries, sous le second empire, au sujet de deux pièces diplomatiques qui avaient cependant une très grande importance, au point de vue des intérêts français dans la grande île africaine de Madagascar : le traité de paix auquel avait consenti Radama II, le 12 septembre 1862, et la charte Lambert qui en avait été l'origine. Le moment nous semble venu d'en dire quelques mots. Car ils constituent l'origine de tous les conflits survenus depuis avec la cour d'Emyrne.

Radama II voulant hâter la civilisation de son peuple et récompenser en même temps les services qui lui ont été rendus, accorda à M. Lambert, français d'origine, une charte en date des 9 novembre 1861 et 12 septembre 1862, qui lui donnait le droit de former une Société chargée de mettre en valeur et d'exploiter les richesses naturelles de son royaume.

Napoléon III, apprenant les avantages qui en résulteraient non seulement pour le commerce maritime de la France, mais aussi pour celui de toute l'Europe, chargea le sénateur Paul Richeumont, de réunir les éléments de la compagnie qui aurait pour objet l'exploitation des concessions accordées à Lambert. Une part de cette entreprise fut réservée à des capitalistes étrangers appartenant aux pays destinés à entretenir les rapports les plus fréquents avec Madagascar.

Le traité du 12 septembre 1862 renferme les conventions suivantes que nous reproduisons *in extenso*.

ARTICLE PREMIER. — Il y aura paix constante et perpétuelle entre Sa Majesté l'empereur des Français, ses héritiers et successeurs d'une part, et Sa Majesté le roi de Madagascar, ses héritiers et successeurs d'autre part, et entre les sujets des deux états sans exception de personnes et de lieux.

ART. 2. — Les sujets des deux états pourront librement entrer, résider, circuler, commercer dans l'un et l'autre pays, en se conformant aux lois ; ils jouiront respectivement de tous les privilèges, immunités, avantages accordés aux sujets de la nation la plus favorisée.

ART. 3. — Les citoyens français jouiront de la faculté de pratiquer ouvertement leur religion. Les missionnaires catholiques pourront librement prêcher, enseigner, construire des églises, séminaires, écoles, hôpitaux et autres édifices pieux, à leur convenance, mais en se conformant aux lois du pays. Nul Malgache ne pourra être inquiété au sujet de la religion qu'il professera.

ART. 4. — Les Français auront le droit d'acheter, de vendre, de prendre à bail, de mettre en culture et en exploitation des terres, maisons et magasins dans les Etats de Sa Majesté le roi ; ils pourront

choisir librement et prendre à leur service tout Malgache non esclave et libre de tout engagement antérieur, ou traiter avec les propriétaires pour s'assurer le service de leurs esclaves. Les baux, contrats de vente et d'achat, d'engagements de travailleurs seront passés par actes authentiques, par devant les autorités locales et le consul de France, et leur stricte exécution garantie par le gouvernement.

ART. 5. — Les Malgaches au service des Français jouiront de la même protection que les Français eux-mêmes.

ART. 6. — Les Français ne pourront être retenus dans les Etats du roi, contre leur volonté, à moins qu'ils ne soient convaincus de crimes.

ART. 7. — Les Français voyageant dans l'intérêt de la science : géographes, naturalistes et autres, recevront des autorités locales, toute la protection et l'aide susceptibles de favoriser l'accomplissement de leur mission.

Le gouvernement de l'empereur s'engage à fournir au roi de Madagascar les instructeurs militaires, ingénieurs civils, conducteurs de travaux qui lui seront demandés.

ART. 8. — Les autorités dépendant du Roi n'interviendront ni dans les contestations entre Français, ni dans celles entre Français et autres sujets chrétiens.

ART. 9. — L'autorité locale n'aura aucune action à exercer sur les navires de commerce français, qui ne relèvent que de l'autorité française et de leurs capitaines. Si des matelots ou autres individus désertent leur bâtiment, l'autorité locale fera tous ses efforts pour découvrir et remettre immédiatement le déserteur entre les mains du réquérant.

ART. 10. — Si un Français fait faillite à Madagascar, le consul de France prendra possession de tous les biens du failli pour les remettre à ses créanciers qui se les partageront entre eux.

ART. 11. — Si un Malgache refuse ou élude une dette envers un Français, les autorités locales donneront toute aide et facilité au créancier pour recouvrer ce qui lui est dû ; de même le consul de France,

donnera toute assistance aux Malgaches pour recouvrer les dettes qu'ils auraient à réclamer des Français.

ART. 12. — Les biens d'un Français décédé à Madagascar, ou d'un Malgache décédé sur territoire français, seront remis aux héritiers ou exécuteurs testamentaires, ou à leur défaut, au consul ou agent consulaire de la nation à laquelle appartient le décédé.

ART. 13. — Les navires français jouiront dans les ports de Madagascar, de tous les privilèges ou immunités accordés à ceux de la nation la plus favorisée.

ART. 14. — Aucun article de commerce ne sera prohibé soit à l'importation, soit à l'exportation, dans le port de Madagascar.

ART. 15. — Les marchandises importées ou exportées par navires malgaches, dans les ports ou des ports de France, y jouiront de tous les privilèges ou immunités accordés à la nation la plus favorisée.

ART. 16. — Si un navire français en détresse, entre dans un port de Madagascar, l'autorité locale lui donnera toute l'aide et les facilités possibles pour se réparer, se ravitailler et continuer son voyage. Si un navire français fait naufrage sur les côtes de Madagascar, les naufragés seront accueillis avec bienveillance, secourus, et les autorités locales prêteront leur concours au sauvetage. Les navires Malgaches auront la même protection de la part des autorités françaises.

ART. 17. — Si un navire français était attaqué ou pillé dans les parages dépendant du royaume de Madagascar, l'autorité du lieu le plus voisin en poursuivra les auteurs, et ne négligera rien pour qu'ils soient arrêtés et punis.

ART. 18. — Le présent traité ayant été rédigé en français et en malgache et les deux versions ayant exactement le même sens, le texte français sera seul officiel et fera foi sous tous les rapports.

ART. 19. — Les droits de douane sur toutes les marchandises, tant à l'entrée qu'à la sortie, sont supprimés pendant toute la durée du règne de Radama II.

d'Afrique.

JULES DUPRÉ.

Le Ministre des Affai
RAHARINAKA.

Le Ministre de la Jus
RAINIKATAKA

* * *

La révolution qui avait coûté la vie à Radama II aboutir de façon à donner pleine et entière satisfaction : veuve du roi défunt, proclamée reine, ne fit pas absolument d'ennemis du catholicisme eussent voulu.

Elle ne chassa pas tous les missionnaires français qui, depuis un an à Tananarive, sous la direction du père J. apostolique, possédaient déjà une ferme-école, des ateliers élevés une église dans laquelle Radama II et elle-même souvent entendre la messe. Elle en maintint *cinq*, non sur la rive même, mais dans différentes localités où ils avaient fréquentées par des centaines d'enfants Malgaches, et de ces indigènes se présentaient par milliers.

Tous les traités de commerce conclus par la cour d'Étrangers furent annulés, la mort de celui qui les avait enlevant toute valeur, disaient les hommes d'État Hova, n'avaient leur indépendance vis-à-vis de la France, et se faire triompher dans leur pays la nation à leur convenance.

des Tuileries, envoya à Paris un ambassadeur du nom de Kaharla, chargé d'annoncer à l'empereur des Français, son avènement au trône de Madagascar.

Le traité consenti par Radama II, n'ayant pas été sanctionné par la reine Rasoherina, le gouvernement français eut un instant l'idée de ne pas laisser impuni ce manquement à tous les usages diplomatiques. Mais nous étions alors absorbés par les expéditions de Chine (1860), de Cochinchine (1861) et du Mexique (1862) ; l'affaire en resta là.

Le 10 juin 1865, un député, M. Achille Jubinal essaya de rafraîchir la mémoire des membres du corps législatif, et il prononça un discours fort remarquable qui se terminait ainsi :

« Nous avons conclu avec le roi Radama II un traité dans lequel nous l'avons reconnu comme roi de Madagascar. Ce traité était très avantageux pour la France ; ce n'était pas une abdication de nos droits ; c'était une convention synallagmatique pour l'exécution de certaines conventions, et notre abdication implicite, si l'on veut, avait pour sanction l'exécution du traité. Mais le roi Radama, avec lequel nous avons fait nos conventions, a disparu ou a été tué ; le traité est resté en suspens, le drapeau consulaire a été amené.

« Je demande quelle est aujourd'hui notre situation à Madagascar ? Voulons-nous rétablir ou voulons-nous abandonner le traité que nous avons fait avec Radama ? Voulons-nous maintenir nos droits ou renoncer à la charte Lambert qui nous assurait de grands avantages ? »

Si l'assassinat de Radama II eût été simplement une révolution de palais ; ni la France, ni l'Angleterre n'auraient eu à intervenir. Mais, en étranglant le roi, les conspirateurs avaient surtout en vue d'atteindre l'influence française.

Napoléon III dominé par l'influence anglaise se garda bien d'intervenir ; pendant ce temps-là ses alliés d'Outre-Manche caressèrent les meurtriers, soutinrent leur courage et reprirent leurs anciens procédés de cordialité qui avaient eu tant de succès avec les Hovas, sous le règne de Radama I^{er}.

On arriva ainsi à l'année 1866, sans que le canon se fût fait entendre



sur les côtes de Madagascar. La France céda, se bornant à exiger une indemnité de 1,200,000 francs, pour regarder, comme non avenu, le traité Lambert, et lui en substituer un autre, — après négociations, — sur une base différente. Moyennant cette concession, le conflit cessa d'être à l'état aigu.

L'Angleterre profita de cette accalmie pour entrer en pourparlers avec les Hovas, et conclure son traité de commerce qui porta la date du 27 juin 1865.

Une année s'écoula encore, en infructueuses négociations, entreprises par notre consul, M. le comte de Louvière, pour la conclusion du nouveau traité français. Il mourut peu après, attelé à son ingrate besogne, et la reine Rasoherina mourait elle-même, le 1^{er} avril 1868, avant que le nouveau consul plénipotentiaire M. Garnier eût eu le temps de mettre la main à l'œuvre qu'il était chargé de faire sanctionner par le gouvernement hova.

. * *

Dès que furent expirés les jours de deuil consacrés à pleurer Rasoherina, M. Garnier entra en relation avec la cour d'Emyrne, pour le traité de commerce à intervenir : on était au 7 juillet 1868. Un mois après, la France possédait enfin son traité (8 août 1868), mais il venait trois ans après celui de l'Angleterre, et deux ans après celui des Etats-Unis.

Que de chemin en arrière parcouru par la France à Madagascar pendant ces cinq dernières années ! Notre pays n'était pas hélas ! parvenu encore au terme de son calvaire. De 1868 à 1885, nous allons le voir faire chaque année un pas de plus, en ce sens, jusqu'au moment où M. Ducler, jugeant cette situation intolérable, prescrivit au contre-amiral Pierre qui commandait en 1883, notre station navale de la mer des Indes, de marcher en avant.

Pendant toute cette période, les persécutions contre nos nationaux se poursuivent avec une activité fébrile.

C'est d'abord, en 1871, la défense faite aux missionnaires français de bâtir sur le territoire soumis aux hovas, sans une autorisation écrite de la reine Ranavalona II, puis en 1876, le licenciement des vieux soldats qui avaient eu des Français pour instructeurs, depuis Radama I^{er}, et leur remplacement par de jeunes conscrits placés sous la direction d'instructeurs anglais. Dès 1878, les vieux soldats hovas sont utilisés au profit de l'influence anglaise, embrigadés dans un corps spécial qui, sous le nom d'*Amis des Villages*, fut chargé du rôle multiple de gendarme, d'officier de l'état civil, et même un peu de commissaire de police.

Ces Amis des villages, dispersés par petits groupes, dans les localités un peu importantes, souvent isolés dans les petits villages, veillaient au bon ordre, constataient et réprimaient les délits (surtout ceux qu'on pouvait mettre à la charge des Français et de leurs amis), ils enregistraient les naissances et les décès, tenaient état des mutations de propriété et veillaient à ce que les enfants fréquentent les écoles et les églises (protestantes).

Ce système ne fonctionna pas tout d'abord à la plus grande satisfaction des méthodistes. Ces vieux soldats instruits par des Français ne leur inspiraient qu'une confiance assez limitée, aussi conseillèrent-ils à la reine d'adjoindre à chacun d'eux à titre de suppléant, un indigène protestant, sorti des écoles anglicanes.

A partir de ce moment, les abus deviennent criants à Madagascar ; les vexations s'accroissent chaque jour.

Il était temps d'y mettre un terme.





F

2021

2021

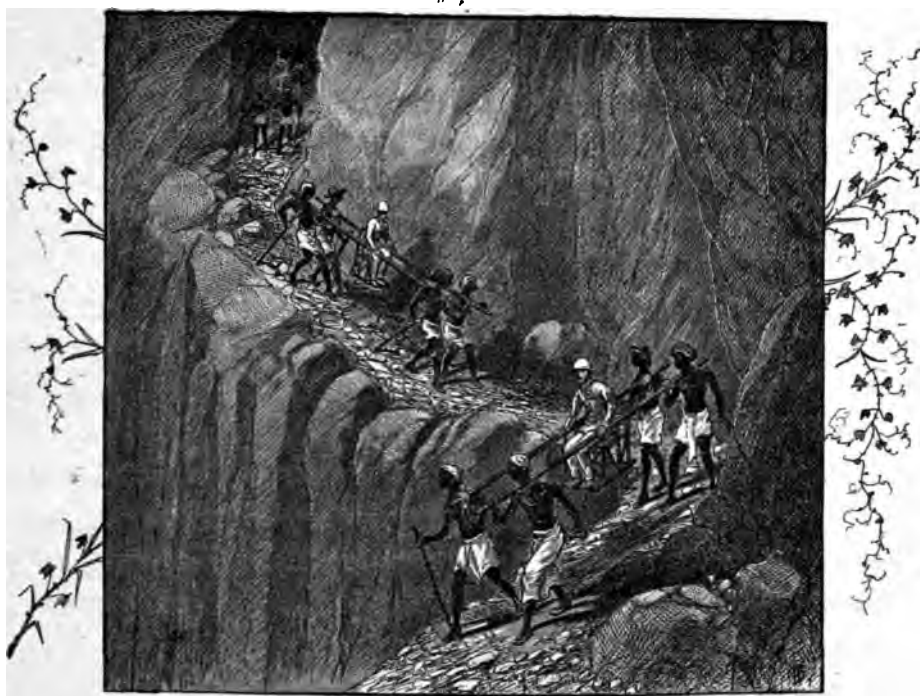
2021

2021

2021

2021

2021



Un premier groupe se mit en marche (page 108).

CHAPITRE III

L'EXPÉDITION FRANÇAISE DE 1882 A 1885

LES causes de la dernière guerre franco-malgache sont multiples et remontent à plusieurs années.

1° En 1880, un lougre français, *le Toale*, avait fait naufrage sur la côte occidentale de Madagascar ; une partie de l'équipage qui avait réussi à se sauver, fut assassinée par les Hovas, aussitôt après avoir abordé la terre. Notre Consul, M. Cassas, qui avait succédé à M. Laborde mort en 1878, réclama des indemnités pour les familles des

assassinés, et naturellement, le châtimeut des meurtriers. Le gouvernement de la reine Ranavalona II répondit qu'il allait informer, ne fit rien, se joua de nos réclamations et M. Cassas fut rappelé en 1881, pour être remplacé par M. Meyer qui ne fut pas plus heureux et se heurta au mauvais vouloir des autorités Malgaches.

2° A la mort du consul Laborde, à Tananarive, en 1878, une assez grosse fortune devait faire retour à ses neveux : Le chancelier Campan, attaché au Consulat de France, et Edouard Laborde. Ces deux héritiers crurent donc devoir inaugurer leur entrée en jouissance des terrains laissés par leur oncle défunt, en faisant construire à Tananarive une maison de rapport, dans un des faubourgs nommé Ambahitsorihitran de la capitale de l'Imérina. Le gouvernement hova leur laissa commencer les constructions ; puis, un beau jour, sous prétexte que des étrangers n'avaient pas le droit de bâtir dans l'île, il fit défense aux ouvriers de continuer les travaux.

Cette prétention était en opposition flagrante avec les termes de l'article 4 du traité de 1828 ; ratifié par la reine Rasohérina, en 1868.

Notre consul protesta et ne fut pas écouté.

Sur ces entrefaites, M. Meyer nommé consul à Singapour était remplacé par M. Baudais qui reprit les négociations de son prédécesseur, mais sans plus de succès.

3° En 1882, les Hovas poussèrent l'audace jusqu'à planter leur drapeau à Mahavanona (Bavatou-Bé), et Sambirano (Ankify). Le capitaine Le Timbre, chef de la station navale, le commandant de Nossi-Bé et le consul de Tananarive ne voulant pas employer la force, adressèrent à la reine, par l'intermédiaire du consulat, de vives représentations. La reine ne répondit que par cette devise : « La mer est la limite de mon royaume. »

En présence de ce refus catégorique, notre consul cessa toutes relations officielles, quitta Tananarive et descendit à Tamatave. Là, M. Baudais s'entendit avec le chef de la station, et les officiers prirent la résolution de faire disparaître les deux pavillons plantés à Mahavanona et à Sambirano, leur présence étant une violation flagrante du territoire que

nous occupions. En conséquence, le capitaine Le Timbre vint à Nossi-Bé avec le *Forfait* et, le 16 juin, procédait à l'enlèvement des pavillons hovas et à l'abattage des mâts. Ceci fait, il retournait à Tamatave pour y surveiller le navire hova, l'*Antananarivo* qui transportait des troupes de ce côté, ainsi que les faits et gestes des autorités locales de cet endroit, et les empêcher de commettre le moindre préjudice aux nationaux.

A partir de ce moment, les griefs augmentent tous les jours, un français du nom de Caperre, directeur d'une exploitation agricole appartenant à la compagnie Roux de Frayssinet, est assassiné dans sa propriété; des menaces de mort sont ouvertement prononcées contre nos nationaux, le chancelier du consulat de France est menacé de mort.

Et, toujours, le gouvernement Hova refusait de rechercher les coupables. Il fallait en venir aux hostilités, pour faire cesser cet état de choses qui tournait à l'état aigu et menaçait d'être très dangereux pour nos nationaux.

* * *

A Tamatave, notre consul, M. Baudais est sous la protection de cinq navires français : le *Forfait*, le *Bruat*, la *Nièvre*, la *Pique* et le *Vaudreuil*. Le premier ministre hova, Rainitsimbazafy (1), 15^e honneur, reçoit immédiatement une lettre, par laquelle, « faute de représentants des puissances étrangères dans la capitale malgache à qui la France peut confier le soin de protéger ses nationaux, le gouvernement hova était responsable de tout attentat qui pourrait se produire contre leur personne, leurs biens, leurs familles et leur liberté. »

C'est le 15 février 1883 que le contre-amiral Pierre quitta la France, pour prendre le commandement de la division navale de la mer des Indes, et se rendre sur la côte de Madagascar, avec la mission « de faire disparaître les postes établis par les Hovas sur la côte Nord-Ouest de l'île soumise à notre protectorat, en commençant par les plus récemment fondés dont la présence était la plus gênante. »

(1) Aujourd'hui premier ministre de la reine Ranaivo, celui choisi par le général Duchesne, après la conclusion du traité du 1^{er} octobre 1895.

En arrivant à Zanzibar, le contre-amiral Pierre y trouva l'ordre de chasser en outre les Hovas des territoires de la côte nord-est soumis à notre protectorat, de s'emparer de Majunga, de se rendre à Tamatave, et de faire parvenir au premier ministre de la reine de Madagascar un ultimatum exigeant : 1° la reconnaissance effective des droits de souveraineté que nous possédions sur la côte nord; 2° des garanties immédiates destinées à assurer l'observation du traité de 1868; 3° le paiement des indemnités dues à nos nationaux. Enfin, en cas de rejet de l'ultimatum, occuper le port de Tamatave.

L'amiral Pierre arriva le 30 avril 1883, à Nossi-Bé; il somma, le 8 mai, chacun des chefs des postes du nord-ouest : Mourountsang, Beramahomai, Ampassimbitiki, Amboudimadirou, d'amener leur pavillon. Ceux-ci ayant refusé, les forts furent canonnés, puis occupés, enfin détruits par les compagnies de débarquement de la division navale : *Flore*, *Boursaint*, *Beautemps*, *Beaupré*, *Vaudreuil*, *Pique*.

Puis l'amiral se porta, le 15 mai, sur Majunga, où les Hovas entretenaient une garnison de 2,000 hommes.

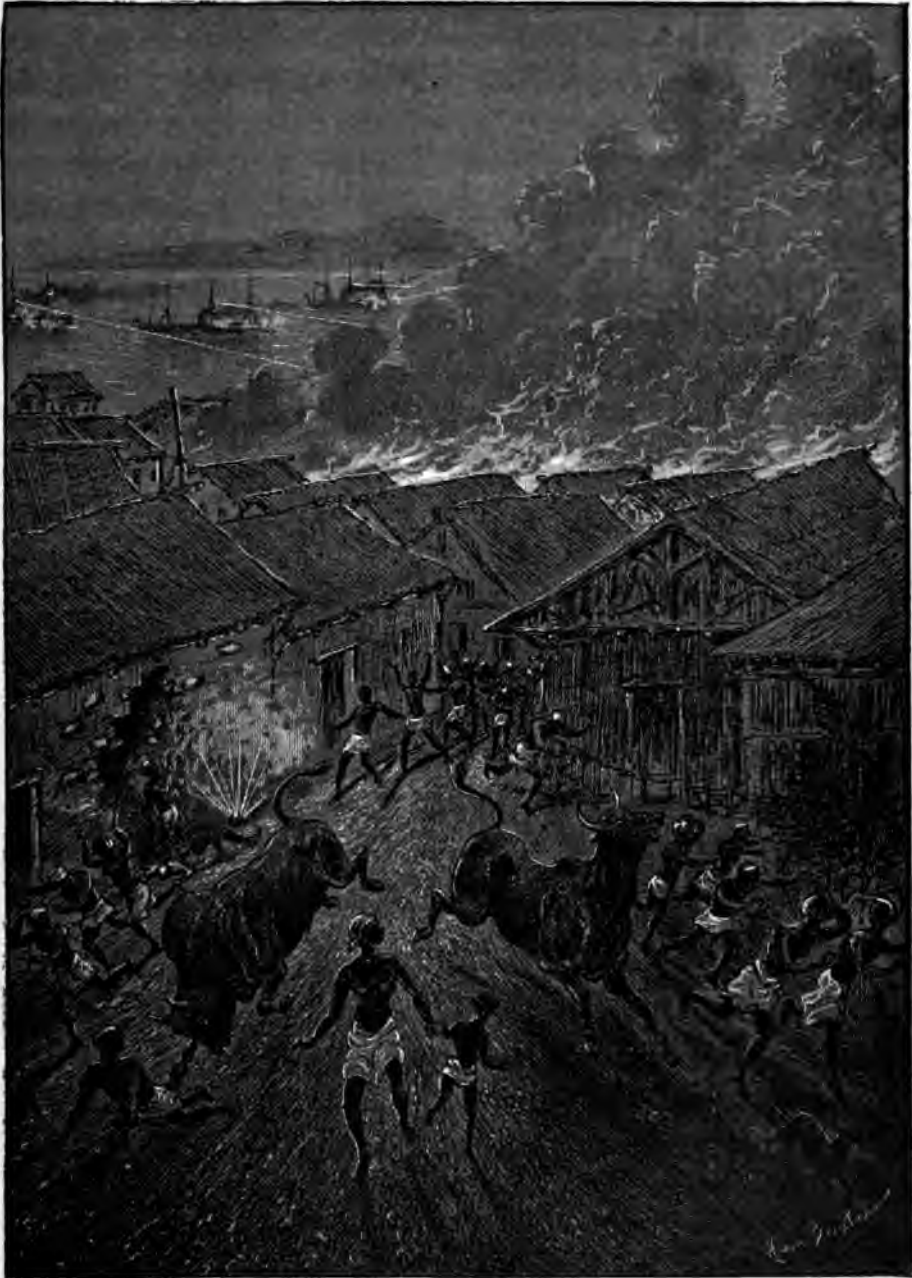
Ce port a, sur la côte occidentale, la même importance que Tamatave sur la côte orientale; ce sont les seules villes reliées avec Tananarive, par des sentiers impraticables pour des troupes en colonne, mais suivies journellement par les indigènes.

Être maître de Majunga et de Tamatave, c'était, en quelque sorte, bloquer Tananarive, et mettre la main sur les douanes qui sont le plus clair revenu de la reine Ranavalô II.

Le 15 mai, *la Flore* ralliée par les navires de l'escadre, se montra devant Majunga. Le gouverneur envoya à l'amiral Pierre une députation composée de son frère et de cinq de ses principaux officiers pour lui demander ce que ces apprêts guerriers signifiaient : « L'évacuation du fort, répondit l'amiral aux ambassadeurs, sinon le bombardement. »

Deux des ambassadeurs vont chercher le gouverneur; les quatre autres attendent à bord de *la Flore*.

Le gouverneur de Majunga ne daigna pas se déranger et comme le



Bombardement de Majunga (page 107).



temps pressait, l'amiral Pierre renvoya les quatre officiers hovas qu'il chargea d'un ultimatum écrit pour le gouverneur.

Aucune réponse ne fut faite à cet ultimatum. Le lendemain, 17 mai, le bombardement de Majunga commença.

Bientôt l'incendie s'alluma sur les hauteurs et 2,500 Hovas, épouvantés par les effets de l'artillerie de notre flotte, n'attendirent point les quelques centaines de matelots et fusiliers marins qui débarquèrent vers trois heures du matin et s'emparèrent de la place, sans perdre un homme, sans tirer un seul coup de fusil.

Le commandant Gaillard, qui dirigeait les compagnies de débarquement auxquels s'étaient joints une cinquantaine d'hommes de l'infanterie de marine, s'installa dans la maison carrée qu'occupe le centre du fort principal, fit relever les brèches et s'y établit solidement en s'organisant pour une défense opiniâtre.

La prise de cette ville par les marins de l'amiral Pierre, qui eut lieu en mai 1888, constitue un des plus glorieux souvenirs de notre flotte. Voici l'ordre du jour que le vaillant amiral adressait à ses troupes, à la suite de ce fait d'armes :

Flore, Majunga, 22 mai 1888,

« Officiers et marins,

« Par la supériorité de vos armes, vous avez, en huit jours, chassé les Hovas de leurs garnisons et détruit toutes leurs possessions sur la côte nord-ouest de Majunga, où flotte désormais le pavillon de l'occupation française. Je félicite avec plaisir les canonnières de leur adresse, le corps de débarquement de sa fermeté, tout le monde, du zèle et de la constance déployés dans les travaux et les fatigues des opérations accessoires.

« Vous ferez de même à la côte est, si l'obstination du gouvernement hova persiste à nous refuser la juste satisfaction qu'il nous doit. Si l'on osait plus longtemps se jouer des traités et méconnaître les droits de la France, vous sauriez les faire respecter par la force.

« Officiers, soldats et marins du corps d'occupation,

La division navale a planté le drapeau de la France à Majunga, j'en

confie la garde à votre valeur et à votre discipline ; à votre discipline surtout, qui constitue la supériorité de l'Européen, et par laquelle soixante soldats français qui savent obéir, peuvent attendre de pied ferme quelques bandes de Hovas, dans la position où vous êtes retranchés et les exterminer si elles osaient s'approcher de vos murailles.

« Le commandant Gaillard, à votre tête, double votre force.

« Le présent ordre du jour sera lu aux équipages et affiché à bord de chaque navire, ainsi qu'au fort.

Le contre-amiral commandant en chef,

Signé : PIERRE.

Le jour même, l'amiral quittait Majunga avec toute son escadre, moins *le Vaudreuil et la Pique*, et se dirigeait sur Tamatave, où il arrivait le 31 mai.

* * *

Voilà donc Tananarive sans consul, ni vice-consul, mais il y restait des Français parmi lesquels M. Suberbie dont nous parlerons un peu plus loin, et que la situation prépondérante acquise depuis de longues années à Madagascar, faisait regarder, en quelque sorte, comme le chef de la colonie française. Ce sont quatre-vingt-douze personnes y compris les missionnaires jésuites qu'il faut expulser du territoire malgache. Le gouvernement Hova leur donne quatre jours pour quitter Tananarive et se mettre en route sur Tamatave.

Nos nationaux se groupent entre eux et M. Suberbie, au nom de tous, écrit au premier ministre de la reine Ranavalona II, pour lui demander des porteurs au tarif ordinaire, réclamer une escorte pour la sécurité générale de la route, et donner des ordres pour la sécurité des biens, immeubles et marchandises que les expulsés laissaient derrière eux.

Le 29 mai, un premier groupe se mit en marche sur Tamatave ; il faut sept jours pour y arriver. A la première étape, des émissaires envoyés tout exprès, suspendirent la marche des exilés, afin de leur

donner des porteurs, — dirent ils. — Il en fallait 900, pour le transport des personnes, des vivres et des effets.

Deux jours après, cent porteurs seulement se présentèrent, et encore sous la condition d'abandonner les voyageurs à Marahomby qui est encore à cinq jours de marche de Tamatave.

Ce n'est que le 30 mai que la plus grande partie des Français quittent Tananarive, mais leurs bagages sont pillés par les porteurs et certains membres de la mission catholique sont insultés et frappés. C'est sous ces conditions qu'ils rejoignent, au village d'Ambohimalaza, ceux d'entre eux partis la veille. Le 31 mai, les expulsés mettent de l'ordre dans leurs bagages, font la constatation des effets volés. Il manque dix mille francs d'objets appartenant aux pères jésuites, dont 6,375 francs en argent.

Le 2 juin, certains porteurs disparaissent; les autres continuent la route et portent les bagages; mais le 12 juin, à quatre lieues d'Andevourante, ils exigent le paiement de ce qui leur était dû. Et voilà nos compatriotes sans porteurs, obligés de gagner en pirogue Ivondrona d'où se détache M. Cadière, marcheur intrépide, pour prévenir de ce qui se passait la garnison française qui venait précisément de s'emparer de Tamatave. Un détachement de *la Flore*, fort de deux cents hommes, avec deux pièces de canon, sous le commandement du capitaine Maigrot, reçoit l'ordre de partir pour Ivondrona, afin d'y recueillir les expulsés français. Le contre-amiral Pierre complimenta ses marins par l'ordre du jour suivant que nous reproduisons *in extenso*.

« L'amiral félicite le détachement d'infanterie de marine et les marins de *la Flore* qui, dans la journée du 12 juin, s'est avancé avec quelques citoyens dévoués jusqu'à Ivondrona, pour y recueillir les Français expulsés de Tananarive, au nombre de quatre-vingt-douze, et les a ramenés sains et saufs à Tamatave. »

Pendant ce temps-là, que s'était-il passé sur la côte orientale de Madagascar ?

En arrivant à Tamatave le 31 mai, le contre-amiral Pierre envoya à la reine Ranavalona un ultimatum demandant aux Hovas d'accepter notre protection sur la côte nord-ouest et de faire droit aux héritiers Laborde, sinon Tamatave serait bombardé et occupé par les Français.

Une réponse négative étant arrivée le 9 juin, les navires de guerre français : *la Flèche*, *le Forfait*, *le Boursaint*, *le Beutemps-Beaupré*, *la Nièvre*, et *la Creuse* ouvraient le feu, dès le lendemain, sur le fort et les batteries de Tamatave. Le 11, quatre cents marins et quatre cents soldats d'infanterie de marine débarquaient à terre et organisaient la défense.

Le 12 juin commença l'expulsion des Hovas des postes de la côte nord-est de l'île. Fecerive, Foulpointe et Mahambo.

Le 25 juin et le 3 juillet, à deux reprises, les Hovas tentèrent l'assaut de nos positions de Tamatave : ils furent repoussés les deux fois.

A cette date, le contre-amiral Pierre adressait aux marins et soldats, l'ordre du jour suivant :

« Officiers, équipages et soldats,

« Un arrogant ennemi avait osé défier nos armées, en refusant à la France les plus légitimes satisfactions.

« Dans l'espace d'un mois, vous avez pris et détruit tous les établissements hovas sur le littoral des deux côtes de Madagascar.

« Vous occupez Tamatave et Majunga, sources principales de la prospérité commerciale et financière de l'ennemi, et vous vous y maintiendrez contre toute attaque.

« Ces résultats sont dus à l'activité navale. Je l'en félicite.

« Il reste à chasser l'ennemi de quelques retraites où il s'est retranché à l'intérieur des terres, vous saurez l'y atteindre.

« *La Creuse*, qui n'est restée avec nous que quelques jours, nous laissera le souvenir de sa promptitude à surmonter toutes les difficultés. Pour nous faire part de toutes ses ressources, elle a dignement occupé sa place au feu, témoignant ainsi que c'est à la manière de servir qu'on reconnaît le véritable bâtiment de guerre et non pas à la coque.

« De nombreux militaires, passagers de ce transport et ayant accompli leur temps de service colonial, se sont proposés pour renforcer les garnisons de l'occupation, en renonçant à leur retour en France.

« Honneur aux braves soldats qui font volontairement ce sacrifice au drapeau de la patrie.

« *La Nièvre* a rivalisé d'ardeur avec la division navale.

« Officiers, équipages et soldats, au nom de la France, dont vous soutenez les droits, je vous remercie tous.

« *Le contre-amiral, commandant en chef,*

« PIERRE ».

Le 16 août, l'amiral Pierre, dont la santé était affaiblie, céda le commandement au capitaine de vaisseau Rallier et se rendit de sa personne à Marseille, où il mourut le 11 septembre, avant d'avoir débarqué, en quarantaine et au lazaret de Marseille.

* * *

Pendant que l'amiral Pierre s'établissait à Tamatave, et faisait bombarder pour la sécurité de ses équipages, quelques petits ports de la côte tels que Féneriffe, Foulepointe et Fort-Dauphin, la reine Ranavalona II, mourut le 14 juillet d'une hydropisie dont elle souffrait depuis longtemps. Les Hovas soutenus par les méthodistes anglais désignèrent pour lui succéder la princesse Razafindrahéty, veuve de Ratzimo, qui monta sur le trône de Madagascar, sous le nom de Ranavalona III. Son couronnement eut lieu quatre mois après le 22 novembre.

L'amiral Galiber avait été désigné pour remplacer l'amiral Pierre, il rejoignit Tamatave le 24 septembre 1883. Sa mission a surtout pour but

d'entamer des négociations avec le gouvernement hova, car on ne lui donnait aucune force nouvelle, et c'est à peine si quelques centaines d'hommes amenés, pendant la durée de son commandement par *la Naïade* et *la Creuse*, purent suffire à remplacer les malades obligés d'aller se rétablir au *sanatorium* de la Réunion.

Du 26 octobre au 16 novembre, il fit bombarder les postes hovas du nord-est de l'île qui, jusque-là, avaient été épargnés : Manahan, Vohémar, Antombouc et Marancette; puis les postes hovas de l'est et du sud-est : Manoura, Mahela, Mananjari, Benanoremana, Fort-Dauphin.

Le 13 novembre, 500 hovas tentèrent l'assaut de Majunga, ils furent repoussés.

Le 14 janvier 1884, l'amiral Galiber ordonna une reconnaissance sur Farafate : elle montra l'importance des forces hovas, et l'impossibilité d'en venir à bout avec les effectifs à sa disposition.

N'ayant rien à faire comme soldat; peu de chose comme ambassadeur, puisque notre consul, M. Baudais dirigeait les négociations, le contre-amiral Galiber, fatigué de parlementer avec un peuple décidé à nous jouer sans cesse, demanda son rappel, et fut remplacé par le contre-amiral Miot qui, parti de Toulon le 9 avril 1884, à bord de *la Naïade*, arrivait à Tamatave le 8 mai; cette fois non pour traiter mais pour faire la guerre.

Son premier soin en y arrivant est de déclarer aux consuls étrangers que le blocus des côtes allait être proclamé. Ce n'était là qu'une menace, car, comment bloquer avec les neuf bâtiments mis à sa disposition; un territoire aussi grand que la France, quand il faut déjà immobiliser, trois vaisseaux : un devant Tamatave, un devant Majunga, et un pour porter ses dépêches à Zanzibar d'où elles étaient envoyées au gouvernement français.

Néanmoins le contre-amiral Miot divisa sa petite escadre en deux fractions : celle de la côte orientale qu'il commandait personnellement.

Sa composition était la suivante :

1° *La Naïade*, croiseur de premier rang portant le pavillon du contre-amiral;

2° *Le Beautemps-Beaupré*, éclaireur d'escadre : capitaine de frégate Escande ;

3° *Le Boursaint*, aviso à hélice : lieutenant de vaisseau Antoine ;

4° *Le Capricorne*, canonnière : lieutenant de vaisseau Sérat ;

5° *L'Allier*, transport-aviso : lieutenant de vaisseau Le Léon ;

6° *La Creuse*, transport-hôpital : capitaine de frégate Hernandez ;

La division de la côte Ouest, aux ordres du capitaine de vaisseau Wyts, ne se composait que de trois navires :

1° *Le Forfait*, croiseur de 2° rang portant le guidon du capitaine de vaisseau Wyts.

2° *Le Chacal*, canonnière : lieutenant de vaisseau Poitevin ;

3° *La Pique*, canonnière : lieutenant de vaisseau Bellue ;

Un peu plus tard, l'amiral reçut deux autres navires qui lui amenèrent les fusiliers marins du commandant Laguerre, et ses forces de terre et de mer atteignirent environ 4,500 hommes savoir :

Équipages des onze navires.....	2.224	hommes.
8 compagnies d'infanterie de marine.....	1.200	—
Le bataillon des volontaires de la Réunion.	500	—
Le bataillon des fusiliers marins.....	500	—
En tout.....	4.434	hommes.

En août, l'amiral Miot disposait à terre :

1° A Tamatave, de 962 fantassins, 27 artilleurs et 24 gendarmes ; 2° à Majunga, de 204 fantassins et 4 artilleurs ; 3° à Nossi-Bé de 113 hommes ; 4° à la Réunion, de 50 hommes.

C'était trop peu pour entreprendre une offensive sérieuse ; les opérations se réduisirent à des escarmouches. L'amiral fit établir un poste à Amboudimadirou, au mois d'août 1884. Les Hovas établirent de leur côté un camp, à deux heures de cette position. Le 15 octobre, ce camp fut attaqué par le capitaine Pennequin avec succès, ce qui donna lieu au brillant combat d'Anziaboury.

Le 21 novembre, Vohémar fut occupé par nos troupes ; puis Amboanio le 26, point stratégique très important qui défend, au sud, Vohémar distant de seize kilomètres ; occupation qui amena ensuite à

attaquer, le 5 décembre, le poste d'Andraparany, installé par les Hovas à 35 kilomètres dans l'intérieur pour observer notre occupation.

Le fort d'Amboanio situé au sommet d'une colline élevée était d'un accès très difficile, d'autant que sa base de quel côté qu'on l'aborde, est hérissée d'obstacles naturels qui se continuent sur les versants, et en rendent les approches très difficiles.



L'attaque commence à quatre heures trente (page 116).

Au nord, à environ trois kilomètres coule le Manambéro qu'on ne peut traverser à gué qu'à marée basse ; à l'ouest, un ruisseau fangeux suivi d'un vaste marais défend l'abord du mamelon ; au sud la Fanambana serpente au milieu d'une admirable et pittoresque vallée ; enfin à l'est, on a la mer à un kilomètre de distance. C'est de ce côté que le *Beautemps-Beaupré* (capitaine de vaisseau Escande) bombarde le fort. Les hovas effrayés prennent la fuite dans toutes les directions.

Ce résultat obtenu, deux compagnies ; l'une d'infanterie de marine (capitaine Barjeoles) ; l'autre de fusiliers-marins (lieutenant de vaisseau Vicel) débarquent et en prennent possession.

On répara les murailles ; on augmenta l'inabordable du fort par une ligne d'abattis et de haies impénétrables, au moyen de plantes hérissées de piquants et connues à Madagascar sous le nom de *raquettes*.

Le capitaine d'artillerie Brun s'y installa comme commandant du fort, pendant que le commandant Escande mouillait en rade avec *le Beautemps-Beaupré*, prêt à appuyer le fort d'Amboanio, ou à fournir des hommes pour une opération extérieure.

Le gros des forces hovas s'était replié sur le plateau d'Andraparany ; il fallait les en chasser.

C'est ce que l'on fit le 5 décembre : *le Beautemps-Beaupré* avait débarqué la veille deux cent quatre-vingts hommes de son équipage qui montèrent au fort se joindre à la garnison. Toutes les forces valides moins vingt-sept hommes laissés au fort d'Amboanio, se mirent en marche à une heure du matin, sous les ordres du capitaine Brun ; à l'aube, après une marche très pénible, la colonne arrivait en vue du plateau d'*Andraparany* : nom malgache qui signifie *lieu qu'il faut défendre à tout prix.* »

Ce plateau dominant la vallée de Fanamba est partagé à l'est par une chaîne de montagnes couvertes de bois impénétrables, au nord et à l'ouest par des pentes, raides, ravinées, coupées de bouquets de bois très propres à la guerre d'embuscades.

Cette position est formidable ; on en jugera par le rapport du capitaine Brun qui va nous raconter ce qu'a été le combat qui s'y est livré :

« A une heure de l'après midi, les clairons sonnent la marche et la petite colonne française s'élance à l'assaut. Les Hovas cherchent à nous disputer le passage du torrent qui serpente au pied du plateau. Ils sont culbutés par les Français qui escaladent le plateau sous le feu des tirailleurs ennemis embusqués derrière les bouquets d'arbres et les rochers. Malgré la chaleur qui est étouffante, malgré les difficultés du terrain, on avance à travers des bois semés d'abattis et on arrive au sommet du plateau.

« La 5^e compagnie de fusiliers marins canonne la crête du piton qui se dresse brusquement sur notre droite ; elle est suivie à courte distance par les marins du *Beautemps-Beaupré*, et par l'infanterie de marine qui contourne le fond du ravin, sous la protection des feux dominants des compagnies de marins.



« Tous les mouvements s'opèrent par bonds successifs, chaque section placée en arrière venant prendre la position de celle qui la précède, au fur et à mesure que l'on avance.

« Mais nos troupes n'ont accompli que la moitié de leur tâche. Il leur reste à enlever le village de Majakatampo situé à l'extrémité nord-ouest du plateau et le camp palissadé qui est situé au centre du village.

« Ce camp est un rectangle de soixante-dix mètres de long sur cinquante mètres de large. La palanque de l'enceinte se compose de pieux jointifs d'essence dure, de quinze à vingt centimètres de diamètre et de quatre mètres de hauteur.

« Cette palanque est démunie de créneaux et n'est pas organisée pour fournir des feux de mousqueterie. Quatre tambours de flanquement, armés chacun d'un canon, sont placés en saillie sur les faces et au centre de la palanque, dont ils assurent ainsi le flanquement. Des tirailleurs peuvent prendre place sur une plate-forme ménagée dans les tambours de flanquement, à deux mètres cinquante au-dessus de l'emplacement réservé à l'artillerie.

« Le village hova de Manjakatampo est, en outre, protégé au nord et à l'est par un ravin étroit et profond, formant un fossé naturel, d'autant plus dangereux qu'il faut arriver tout auprès pour l'apercevoir.

« C'est dans ce large fossé et sur le bord qui forme contrescarpe, que l'ennemi a dissimulé et cherché à défendre des feux de l'attaque, ses troupes les plus solides. A chaque extrémité de ce ravin, deux canons sont placés en batterie.

« L'attaque commence à quatre heures trente, après un court repos accordé aux troupes. A cinq heures, nos soldats sont maîtres du ravin. Les Hovas ne songent pas à se rendre. Ils tombent les uns après les autres, sous une grêle de balles tirées presque à bout portant, et en un clin d'œil le fond et les talus du ravin sont jonchés de leurs cadavres. La victoire est complète. Tous les chefs hovas sont restés sur le champ de bataille. Le reste n'est qu'une cohue qui se débande et se précipite par les pentes escarpées de l'ouest, sur la seule route qui reste libre.

« Alors nos alliés, les Antankares, qui jusque-là s'étaient tenus pru-

demment à distance, attendant « que les dieux eussent prononcé », entrent en scène à leur tour. La bataille est terminée ; ils se précipitent à la curée. Ils se ruent sur le village hova, en poussant des cris sauvages. Nos soldats et nos marins sont obligés d'intervenir pour les empêcher de mutiler les cadavres des Hovas et de sagayer les blessés qui gisent à terre.

« L'ennemi n'est pas seulement vaincu, il est presque anéanti : le plateau d'Andraparany, les rues du village de Manjakatampo sont jonchés de plus de deux cents cadavres, parmi lesquels ceux de Rainimarosahanina, 12^e honneur, commandant en chef, et celui de son fils, Rofojia. Le chef sakalave, l'allié fidèle des Hovas, qui l'avaient récompensé en le nommant 11^e honneur, est également au nombre des morts. L'ennemi laisse entre nos mains un immense butin, ses troupes et les cinq canons de la reine, dont les défenseurs se sont fait tuer bravement. »

* * *

La conséquence du combat d'Andraparany fut l'occupation de Vohémar, que l'amiral Miot vint visiter le 8 janvier 1885, et où il installa tous les chefs de service dont voici la liste :

- M. Escande, capitaine du *Beautemps-Beaupré*, commandant en chef.
- M. Guinet, chargé des affaires indigènes, résident du District.
- M. Vicel, lieutenant de vaisseau, commandant la 5^e compagnie de fusiliers marins.
- M. Barjeolles, capitaine, commandant la 24^e compagnie d'infanterie de marine.
- M. Brun, capitaine d'artillerie, commandant le fort d'Amboanio.
- M. Bastin, enseigne de vaisseau, commandant les compagnies sakalaves et chargé de leur instruction.
- M. Duvergé, lieutenant de vaisseau ; commandant de port.
- M. Baustrion, directeur du service de santé, médecin en chef de l'hôpital.

M. Deltel, chef du service des Douanes.

M. Hippolyte, suppléant et interprète.

Restait à s'établir de même à Diego-Suarez ; ce qui ne fut ni bien long, ni bien difficile.

Occupation de Diego-Suarez. — Plus tard, le 17 février 1885, l'amiral Miot prit possession de la baie de Diego-Suarez. De ce côté l'occupation fut facile et ne demanda qu'une opération extrêmement simple.

La *Creuse*, envoyée dans cette baie, est précédée d'une chaloupe à vapeur qui, avec le canon Hotchkiss dont elle est armée, fait place nette du rivage. Le commandant Heral qui dirige l'expédition, descend aussitôt à terre avec la 3^e compagnie des volontaires de la Réunion et une compagnie d'infanterie de marine, et le 15 février 1885, le drapeau français flottait sur l'îlot Clarence ou de la Lune qui commande l'entrée du fort de Diego-Suarez. Deux jours après la baie était à nous.

Voici la description qu'en a faite M. Barbier du Bocage, dans un travail remarquable que nous regrettons de ne pouvoir reproduire en entier, faute de place.

« L'entrée de la baie de Diego-Suarez, dit-il, a environ 2,400 mètres de longueur sur 2,000 mètres de largeur ; mais cette dernière dimension est diminuée en un point de près de mille mètres, par un banc de sable tenant au côté nord. Sur le point le plus resserré du chenal d'entrée, presque en son milieu, à l'extrémité du banc de sable, se trouve une île nommée île de la Lune où Nossi-Volane qui a 600 mètres de longueur, dans une direction à peu près parallèle au rivage.

« Elle semble admirablement placée pour défendre l'entrée de la baie : les batteries qu'on ne manquerait pas d'y établir, croisant leurs feux avec celles des deux rives, rendraient la passe presque impossible à traverser. En outre, les feux d'une autre petite île, dite Nossi-Langour ou de l'Aigrette, située à l'intérieur, à quatre mille mètres de l'entrée, prendraient en tête les vaisseaux qui, par hasard, ayant franchi le goulet, voudraient pénétrer dans la grande baie. La profondeur du chenal varie entre 20 et 30 brasses (32 à 48 mètres), c'est-à-dire plus qu'il n'est nécessaire aux plus grands vaisseaux de ligne.

« La grande baie de Diego-Suarez, qui forme un magnifique bassin de 10 kilomètres de long sur 7 de large, avec des profondeurs de 15 à 30 brasses (24 à 48 mètres), est destinée à devenir le centre d'une navigation commerciale dont on ne peut se faire une idée aujourd'hui. On y verrait sans cesse affluer des navires de toutes grandeurs, partis de la côte d'Afrique, des Comores, des Amirantes, des Seychelles, de la Réunion et de Maurice, navires qui faisant le cabotage entre tous ces points, viendraient dans cette baie, attache de la grande navigation, confier leurs cargaisons à des vaisseaux chargés de les porter en Europe. »

A Diego-Suarez il n'y eut point à combattre, comme à Vohémar. Il n'y avait qu'à s'y établir, les Hovas qui occupaient les villages de la côte, s'étant réfugiés dans le fort d'Ambohimarina à une vingtaine de kilomètres dans l'intérieur.

Une proclamation fut faite et répandue aussitôt dans les villages voisins. Un grand nombre de Sakalaves vinrent se mettre sous la protection du drapeau français. C'est ainsi que fut fondé le village d'Antombako qui forme aujourd'hui un des faubourgs de Diego-Suarez, et dont l'étendue s'accroît de jour en jour, par l'arrivée de nouveaux adhérents.

Pour assurer la solidité de notre installation, et aussi, pour donner plus de confiance aux indigènes devenus nos nouveaux alliés, l'amiral Miot fit construire un blockhaus dominant le village d'Antombako et toute la plaine au sud, dans la direction du fort hova d'Ambohimarina; puis un second fortin élevé sur une hauteur voisine, et où une cinquantaine d'hommes vinrent tenir garnison.

Ces deux fortins eussent été absolument inutiles, si l'on n'avait pas délogé les Hovas d'Ambohimarina; mais comment parvenir avec une poignée de soldats et de marins, braves à l'excès, — ce n'est pas douteux, — mais impuissants contre le nombre, et contre les difficultés d'un assaut que la situation de ce fort semblait rendre inexpugnable, bâti, — comme il l'est — sur une sorte de montagne de craie servant de base à un piton, couronné à cent-cinquante mètres au-dessus de la

mer par une enceinte palissadée. Les vallées qui l'avoisinent et les chemins qui y conduisent ne permettent de l'aborder que par des pentes inclinées à 45°.

« En lui-même, le fort n'est rien, — dit une correspondance du journal *Le Temps*; la position est tout. Elle rappelle à s'y méprendre celle de Constantine.

• Ambohimarina, malgré sa triple enceinte de hautes et fortes palissades, ne pourrait résister en rase campagne à quelques coups d'obus. Mais, là, comme un nid d'aigle, il défie toute ascension et nargue les efforts de l'ennemi.

« Le réduit est assez spacieux. Il est rempli de cases et occupé par 400 miramilas (soldats), dont un quart est armé de fusils à tir rapide.

« Les Hovas peuvent y soutenir un siège; ils y ont accumulé des vivres, et l'eau vient sourdre sur le sommet même du piton.

« Il était impossible d'établir un fort dans un meilleur endroit. Très éloignés de Tananarive, perdus au milieu d'un pays ennemi, en guerre incessante avec les Antakares, les Hovas ont cherché à se mettre à l'abri d'une surprise, à se poser en dominateurs inaccessibles, et ils ont réussi.

.

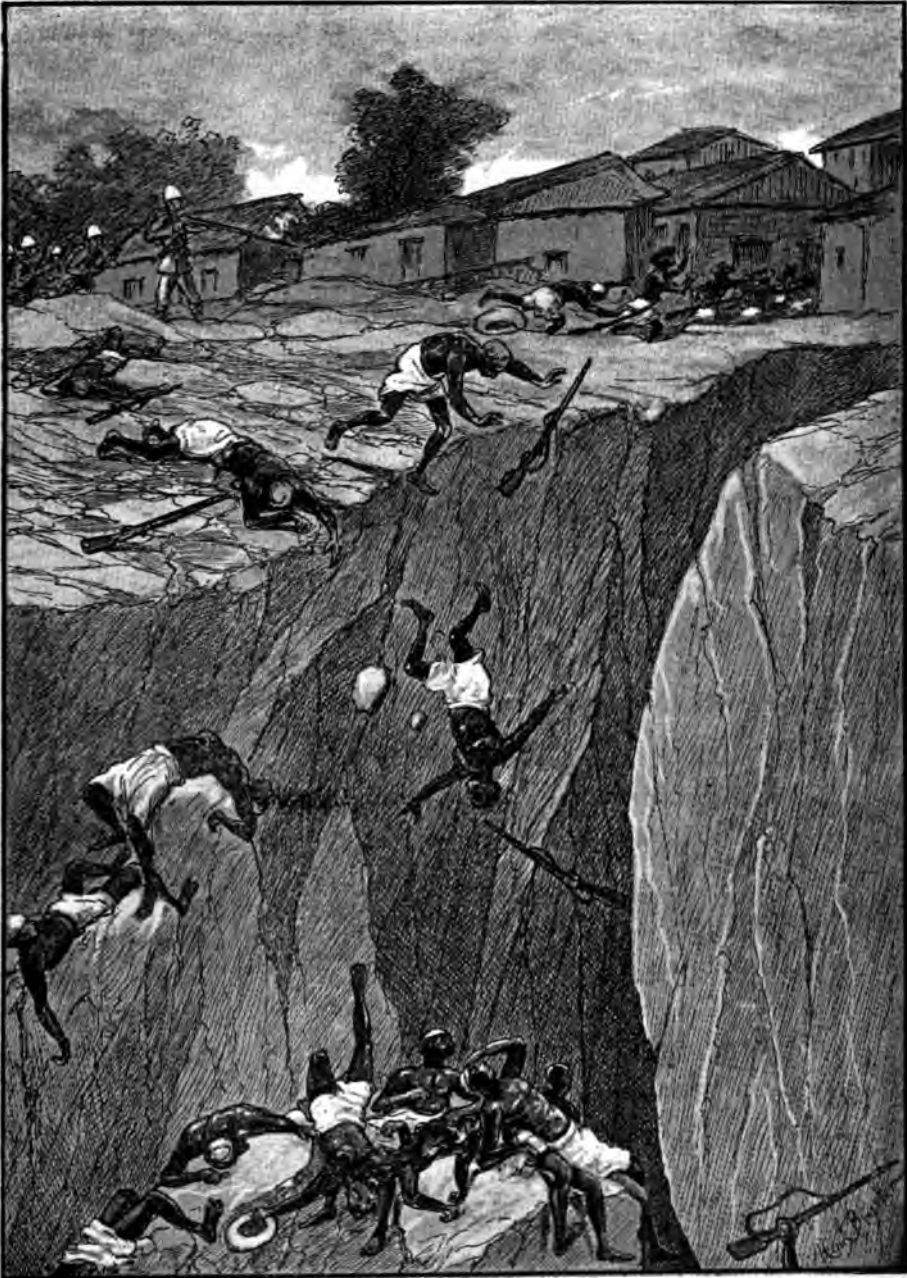
« On peut arriver sur le fort d'Ambohimarina par trois points : par la baie de Rigny, par celle d'Ambodirahibé, un peu plus au nord, et enfin par Diego-Suarez.

« Quelle que soit la route suivie, elle présente de grandes difficultés et ne mène au pied de la montagne, où culmine le fort, qu'à travers des défilés très étroits et par des crêtes fort rudes à gravir.

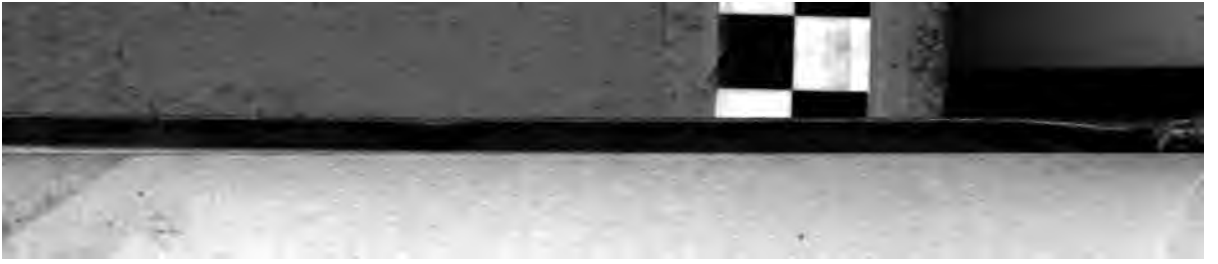
« Quant à l'escalade du fort, il n'y faut point songer.

« Pour se défendre, les Hovas n'auraient pas besoin de se servir de leurs fusils, il leur suffirait, comme les anciens, d'accabler l'assaillant de pierres et de rouler sur lui des quartiers de rochers.

« L'action de l'artillerie est là tout indiquée. A quelque distance du fort ennemi, et à peu près à la même altitude, se dresse un morne d'où



En un clin d'œil, le fond et les talus du ravin sont jonchés de leurs cadavres (page 116).



l'on pourrait le contrebattre. Quelques pièces tirant de ce point rendraient bien vite la position des Hovas intenable, et l'infanterie n'aurait plus qu'à compléter, sans péril, l'œuvre du canon. »

Marcher en avant; frapper un grand coup; cela était facile à dire. Mais il aurait fallu avoir des soldats pour agir vigoureusement, et l'amiral Miot n'avait guère que des fiévreux.

Qu'on en juge !

A ce moment-là, tout l'effectif du petit corps expéditionnaire, — marins et soldats, — comptait cinquante pour cent d'indisponibles. Des compagnies de cent soixante-dix hommes étaient réduites à cent dix. Avec les trois mille hommes nominalement sous les ordres du commandant de la station navale de la mer des Indes, il ne lui était plus possible de former une colonne de cinq cents fusils pour prendre l'offensive. En décembre 1884, l'amiral estimait qu'il lui fallait un renfort de deux mille hommes, pour poursuivre son œuvre; en mars 1885, il en demandait trois mille.

« Je n'ai pas assez de bâtiments, écrivait-il le 20 mars, pour bloquer les ports par lesquels les Hovas font du commerce; pas assez de troupes pour garder les différents points de la côte nord-est et nord-ouest que nous voulons occuper.

« Pour amener les Hovas à composition, il faut occuper effectivement les points où nous voulons nous établir, ou il faut marcher sur Tananarive; mais encore une fois, il faut des hommes, des baraquements et assez d'avisos pour pouvoir les garder dans les baies où on les établira. J'estime qu'avec trois mille hommes nous y arriverions aisément. »

L'amiral fut déçu dans ses espérances; le gouvernement français, toujours sans esprit de suite, n'augmenta ses effectifs que de six cents hommes; puis on lui promit le régiment de Kelung, que la paix avec la Chine allait rendre disponible le 8 juin; comme si des soldats décimés déjà par le choléra, épuisés par un climat meurtrier, étaient aptes à combattre et à entreprendre une nouvelle campagne sur un territoire plus insalubre encore que celui qu'ils quittaient.

La situation de l'amiral Miot était de plus en plus fausse, il avait les mains liées. Il faut ménager l'Angleterre, ne pas compromettre les élections générales, — disaient nos députés à la chambre. Pendant ce temps, des transfuges anglais, armaient, disciplinaient l'armée hova ; nos soldats décimés par la fièvre à Tamatave et Majunga, s'étiolaient et se décourageaient.

L'expédition de Madagascar de 1883 à 1885, était un nouveau Tonkin qui se préparait. Nous allions de nouveau en faire la triste expérience quoique dans une proportion plus réduite.

* * *

Combat d'Antampy. — Le 26 août 1885, une poignée d'hommes (50 français et 70 sakalaves) sous les ordres du commandant Pennequin mettent en déroute plus de 2.000 Hovas bien armés, et relativement bien commandés par un officier anglais, M. Shervington, ancien lieutenant dans l'armée de la reine Victoria, devenu colonel dans celle de la reine Ranavalona et que nous retrouverons en 1895, comme général dans l'armée hova.

Nous empruntons le récit de cette affaire au journal *Le Temps*, que son correspondant militaire a su raconter d'une façon intéressante et documentée.

« Le commandant Pennequin avait été envoyé, en 1884, à Ambodimadirou, au fond de la baie de Passandava pour y former une compagnie de tirailleurs sakalaves, destinée à devenir le noyau d'un régiment à deux bataillons destinés à rendre les plus grands services, comme troupe coloniale.

« Son premier soin fut de se donner de l'air en enlevant le 15 octobre 1884, le camp d'Anjabory et en refoulant les Hovas dans le fort d'Ankaramy, à quinze kilomètres d'Ambodimadirova.

« Le 26 août 1885, à dix heures du matin, des Sakalaves effarés accourent à Ambodimadirou, faisant connaître que les Hovas avaient

envahi la vallée de Jangoa mettant tout à feu et à sang, jetant l'épouvante sur leur passage, par leurs atrocités sanguinaires.

« — Combien sont-ils ? — demande le commandant Pennequin.

« — *Maro ! Maro !* (beaucoup ! beaucoup !) — répondent les fugitifs.

« Mais les Malgaches sont prompts à l'exagération, et il faut se méfier de leurs dires. Néanmoins il n'y avait pas à hésiter ; il ne fallait pas laisser les Hovas dévaster la riche vallée du Sambirano, — la plus fertile de cette partie de la côte ouest de Madagascar.

« Le jour même, à midi, la compagnie indigène (70 Sakalaves) se mettait en route ; — à deux heures, un détachement de 50 soldats français, partait à son tour. La garde du fort était confiée à 40 hommes.

On arriva à Jangoa, peu de temps après les Hovas. Le village était rasé, l'incendie avait tout détruit, une maison d'indiens brûlait encore, dix cadavres de femmes ou d'hommes furent trouvés sous les cendres des cases : un enfant de dix ans avait été sagayé, un autre empalé. Il fut impossible d'avoir le moindre renseignement. Tous les habitants avaient fui, avaient été massacrés ou trainés en esclavage.

« Néanmoins, les nôtres reconnurent à quelques indices que l'ennemi avait passé la rivière de Jangoa et s'était dirigé vers le Sambirano. Il était déjà trop tard pour les poursuivre ; l'étape avait été longue et rude : vingt-quatre kilomètres en plein soleil. On avait dû traverser des marais avec de l'eau jusqu'aux aisselles ; le pays était fourré, accidenté, le sentier indistinct.

« On bivaqua sur une position favorable, à proximité du village, dont les ruines fumaient encore. Le gué fut vigilement gardé, le service de sûreté bien établi, et la nuit s'écoula tranquille.

« Le lendemain, on distribua de bonne heure les vivres arrivés d'Ambodimadirou par un canot qui avait remonté le Jangoa, et on attendit.

« Notre petite troupe, étant placée sur la ligne de retraite de l'ennemi, comptait être attaquée ; c'est d'ailleurs ce qu'elle souhaitait. Mais des patrouilles sakalaves vinrent avertir le commandant que les Hovas

s'étaient postés à 3 kilomètres de là, à Andampy. On se mit en marche.

À huit heures on avait le contact.

« Leur position était admirablement choisie, presque inexpugnable. Le commandant ~~en~~ étudia les abords, se plaça entre l'adversaire et le Sambirano, de façon à ~~se ménager~~ deux lignes de retraite.

« Il tâte l'ennemi par ~~quelques~~ feux de salve. Deux canons nous répondent, une fusillade nourrie et ~~bien~~ ajustée répond à la nôtre. La longueur de leur tir mesurait environ ~~un~~ kilomètre; les éléments en étaient régulièrement disposés : tirailleurs, ~~soutiens~~, réserves, aucun échelon ne manquait. L'artillerie, placée à l'extrême ~~droite~~, était protégée par un soutien de *miramilas* (soldats). Tout ~~cela~~ sentait la présence d'un européen. Mais nos soldats bien abrités derrière ~~de~~ gros troncs d'arbres abattus, dans une forêt qui était presque incendiée, ~~ripos-~~èrent de leur mieux et parvinrent à ralentir le feu de l'ennemi. Il fallait en finir cependant. La position qu'occupent les Hovas avait été jugée inabordable de front et par sa droite. Une vallée fortement ravinée nous séparait des Hovas, et les pentes de leur côté étaient abruptes et semblables à des remparts.

« Mais, à gauche, le terrain présentait moins de difficultés. L'hésitation n'était pas permise et la petite troupe franco-sakalave, avec une lenteur calculée et un sang-froid admirable, défila par fractions devant le front hova, non sans lui décocher quelques feux bien réglés.

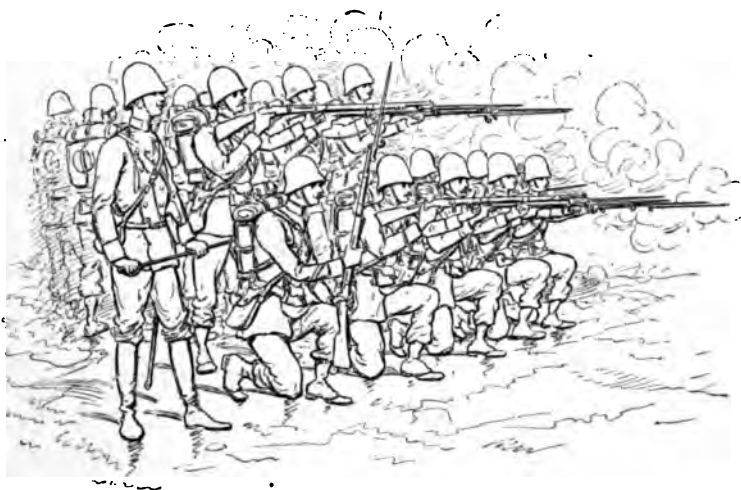
« Ce mouvement trompa-t-il l'ennemi? Crut-il à notre retraite? Cela semble certain. Si bien dressé et si habilement commandé qu'il fût, il ne comprit pas la cause de notre déplacement.

« Tout à coup des cris formidables, des hurras s'élèvent de la colline d'Andampy; les rangs ennemis se rompent; les *miramilas* quittent leur position en désordre; ils descendent tumultueusement des hauteurs pour se jeter sur les nôtres. Impossible de désirer plus et de souhaiter mieux.

« Le commandant Pennequin arrête sa colonne et forme le carré un peu au-dessus d'un col, sur des pentes raides, près de la lisière d'un bois qui lui permettait de voir sans être vu. Nos soldats ont bayonnette au

canon ; ils se couchent **dans la brousse** ; le plus grand silence est observé ; **pas un** mouvement, pas un bruit. Ils sont là comme s'ils **n'étaient pas**. Ils attendent. Ordre est donné de ne tirer que sur commandement ou à bout portant.

« Les Hovas s'étaient rassemblés dans les bas-fonds et grouillaient en véritable fourmilière. Ils lançaient d'immenses clameurs ; proféraient de terribles menaces : *Sambory velona ! Sambory velona !* (prenez-les vivants) ; les tambours battaient le rappel ; les cris des chefs essayaient en vain de dominer le vacarme.



Le Carré (page 126).

« Ils s'ébranlent, ils nous cherchent.

« Une bande vient, sans s'en douter, heurter la première face du carré. Ils ne la voient qu'à une dizaine de mètres. — « Feu ! » ordonne le commandant. Vingt Hovas sont abattus ; les autres reculent. Puis les cris recommencent ; cris de rage, cette fois. Ils ont été frappés sans nous distinguer. Ils se concertent.

« Une deuxième bande se jette sur la face de droite. On les tue à quelques mètres. Ils tombent comme fauchés. Une autre attaque est dirigée sur la gauche. Elle n'aboutit qu'à accroître le nombre de leurs morts.

« Les Sakalaves et nos troupiers montrent un calme surprenant ; au commandement, ils se dressent ou s'agenouillent pour tirer une ou deux cartouches, puis s'accroupissent ; puis, plus rien ; silence absolu. Les officiers observent.

« Et c'est précisément ce feu soudain, inattendu, terrible, suivi de cette disparition, de ce silence, qui impressionne les Hovas. En gens superstitieux, ils voient là une force inconnue, insaisissable, surhumaine, et l'effroi les gagne.

« De quel côté qu'ils viennent, ils rencontrent la mort. Tout se tait alors ; puis un bruissement sourd, pareil à celui d'un galop de bœufs, traversant la brousse, arrive aux oreilles de nos soldats. C'est la panique qui entraîne les bandes hovas.

« Le commandant Pennequin, accompagné de quelques hommes, descend dans le ravin où les *miramas* se livrent à une course effrénée, sautant par dessus les obstacles, écartant les taillis, escaladant les hauteurs ; quelques feux accélèrent leur déroute. Cinq minutes plus tard, tout avait disparu. »

Ce succès nous coûtait un mort (le sergent Hein) et quatorze blessés, parmi lesquels le chef de bataillon Pennequin atteint à la hanche d'une balle tirée presque à bout portant, le lieutenant Valette qui a le bras et l'avant-bras droits traversés par la même balle ; le sergent Colombani de la compagnie sakalave et quatre soldats appartenant à la 23^e compagnie du 4^e régiment d'infanterie de marine (Combes, Albonze, Chardechaumarat). Les Sakalaves eurent six blessés ; deux dans la première phase du combat, quatre dans la seconde.

Il ne fallait pas songer à poursuivre l'ennemi. Le combat avait duré près de quatre heures ; nos hommes étaient harassés de fatigue et les munitions manquaient. Il était nécessaire, en outre, de rallier le convoi que les porteurs avaient lâchement abandonné en chemin, avant d'arriver à la rivière de Jangoa. Les Hovas s'étaient jetés dans les montagnes par des chemins impraticables, avaient décrit autour de Jangoa un vaste demi-cercle et repris la route d'Ankaramy. Des cadavres jalonnaient leur itinéraire. Des blessés se traînaient pénible-

ment ou gisaient inertes. La petite colonne française passa la nuit à Jangoa.

« Les Hovas, auxquels la garnison d'Ambodimadirou avait eu affaire, descendaient de Tananarive au nombre de deux mille. Une moitié était armée de Sniders et bien exercée; l'autre portait seulement d'anciens fusils et commençait à manœuvrer. A leur tête était placé titulairement, officiellement, Andriantsilavo, l'ex-commandant d'Ambodimadirou; mais leur vrai chef était un Anglais, le colonel Shervington. »

* * *

Combat de Farafate (1). — La défaite des Hovas à Andampy, décida l'amiral Miot à sortir de ses lignes à Tamatave, dès qu'il reçut les renforts qui lui arrivaient de Chine, aussitôt la paix signée, le 8 juin 1885. Car s'il était maître de la mer, sa situation était intolérable du côté de terre, où les Hovas l'entouraient et lui barraient le passage de tous les côtés. En conséquence, le 10 septembre, 1,200 hommes de la garnison de Tamatave attaquèrent le port de Sahamafy, situé au sud et à sept kilomètres de Farafate.

La configuration topographique du pays est la suivante :

« La plaine de Tamatave a la forme d'un trapèze nettement délimité sur une face par la mer, et sur les trois autres par une série de rivières qui l'enserrent complètement. Ce sont, en partant du sud pour remonter vers le nord, l'Ivondrona, qui se jette à la mer, la Vornikina, affluent de l'Ivondrona, la Sangalatra, affluent de la Vornikina; puis, formant un autre système, la Veleza-Antony qui se jette dans la Ranomainly, affluent de l'Ivoloïna et l'Ivoloïna qui se jette à la mer. Ce trapèze, du nord au sud, peut avoir quinze ou seize kilomètres de long, et sept de l'est à l'ouest.

« La plaine est extrêmement accidentée : les manguiers, les citronniers, les vacoas, les ravinalas, les broussailles épaisses y abondent, de

(1) Farafaty suivant la carte des R. P. Roblet et Collin.



gros ruisseaux la coupent en tous sens, deux lignes de dunes en bordent la surface et entre les deux, croupissent des marais, dont quelques-uns ont une profondeur considérable. C'est, en somme, au point de vue militaire, un terrain très difficilement praticable.

« Après avoir été trois fois durement repoussés de Tamatave, les Hovas ont renoncé à toute tentative sur cette ville et se sont fortifiés sur la ligne de rivières dont il est parlé ci-dessus.

« Si, partant de Tamatave, on tire une perpendiculaire au rivage, à sept kilomètres, on trouve Farafate dont le vrai nom indigène est *Manyakandrianombana* (*celui qui mit le roi régnant*). C'est là, sur une colline, qu'ils ont établi un camp très fortement palissadé, des batteries et un populeux village. A droite et à gauche, sur les deux bords des rivières dans des points généralement bien choisis, ils ont installé d'autres postes, de façon à fermer complètement le trapèze de la plaine. » Quatre mille Hovas environ sont disposés dans tous ces postes dont l'ensemble constitue une ligne fortifiée qui n'est pas sans valeur.

Le 10 septembre, l'amiral Miot dirige une reconnaissance du côté de Farafate, dans le but de constater les travaux exécutés par les Hovas. La colonne française est composée d'environ 1,300 hommes éclairés par quinze gendarmes; elle s'engage sur la route de Sahamafy, en même temps tous les navires sur rade, ont l'ordre de canonner les hauteurs de Farafate, pendant que la compagnie de débarquement de *la Naïade* opérerait une diversion à l'extrême gauche, en simulant une attaque sur le village d'Amassimandou.

Le but de cette expédition était le suivant : s'emparer de Sahamafy, où l'on espérait trouver peu de résistance; s'assurer du pont voisin de ce village, — un pont de pirogues, — chercher un gué qu'on savait exister, traverser le Sangalatra, se jeter sur Ambohinamboarina; arriver à ce dernier endroit et de là se rabattre sur le camp retranché de Farafate et le prendre ainsi à revers.

La colonne principale conduite par le contre-amiral Miot, en personne, s'avance lentement sur un chemin étroit, et à travers des marécages pénibles à traverser; elle est accompagnée d'une batterie d'artil-

lerie, « suivie d'un matériel de pont et d'une longue file de mulets portant des vivres et des munitions, dit une correspondance du *Temps*, si souvent cité par nous. »

« A neuf heures, le contact est pris. Les éclaireurs continuent leur marche, mais devant eux et sur leur droite, éclate une fusillade très nourrie, très ajustée et appuyée de quelques coups de canon. — Il faut s'arrêter. — On aperçoit à 700 mètres, au bout du sentier, les palissades et les cases de Sahamafy ; à droite, de l'autre côté du Sangalatra, et à 500 mètres, une redoute en terre renforcée de palanques, — redoute dont on ignorait l'existence.

« Vers neuf heures et demie, les éclaireurs commencent le combat à pied pour donner le temps à l'avant-garde d'accourir.

« Les fusiliers marins, l'infanterie de marine, débouchent. Le combat s'engage, furieux de part et d'autre. Nos coups sont dirigés sur la redoute. Mais quel effet peut avoir la fusillade sur un ennemi abrité derrière des retranchements en terre et de fortes palissades ? Dix-neuf de nos soldats tombent. On fait avancer l'artillerie. Elle se met en batterie à 500 mètres seulement de la fortification hova, de sorte qu'à chaque coup de canon, l'ennemi riposte par un feu de salve. Aussi du côté des artilleurs, les pertes sont sensibles. Le maréchal des logis Jacquin est tué sur sa pièce ; le lieutenant Hubert de l'artillerie de marine, frappé mortellement (1). Le capitaine Retrouvez, du 2^e régiment d'infanterie de marine, blessé. Les artilleurs sont admirables de bravoure. A chaque instant, l'un d'eux est touché ; cependant, le tir des pièces ne se ralentit pas. L'une d'elle reste même avec un seul servent !

« Que faire ? L'amiral Miot tient conseil. La retraite est décidée. Elle s'accomplit sans désordre, bien qu'un peu inquiétée par l'ennemi, qui vient tirailler sur nos flancs.

« Pendant ce temps, la colonne de diversion accomplissait heureusement sa tâche. Elle avait rencontré quelques Hovas et les avait refoulés au delà de la Ranomainly, sans subir de pertes.

(1) Décédé le lendemain à l'ambulance de Tamatave.

« Les résultats de cette journée sont absolument négatifs. Nos pertes se montent à deux hommes tués sur le champ de bataille et trois morts des suites de leurs blessures. Nous avons ramené trente-deux blessés. Dans ce nombre sont compris cinq officiers : un capitaine d'artillerie, un d'infanterie, deux lieutenants d'artillerie (un a succombé) et un sous-lieutenant d'infanterie.

La liste des blessés n'a pas été officiellement publiée mais on peut l'établir comme il suit :

ÉQUIPAGES DE LA FLOTTE.

Quartiers-mâtres : Rosenwald ; Paris ; Mary.

Matelots : Le Pennech ; Le Clech ; Sapte.

ARTILLERIE DE MARINE.

Maréchal des logis : Amiet.

Canonnières : Rigoulot ; Dravigny.

Capitaine : Silvani, blessé au bras gauche.

INFANTERIE DE MARINE.

Sergents : Colombani ; Wagmann.

Soldats : Drocourt ; Lepêcheur ; Sonchay ; Cotteret ; Combes.

Sous-lieutenant : Haye.

Cette affaire de Farafate était un échec et le journal *le Créole* qui se publie à la Réunion, s'en explique clairement quand il écrit : « cet échec est déplorable ; il fera chanter victoire au gouvernement hova édifié de plus en plus sur les forces réelles dont nous disposons à Madagascar. Nos ennemis vont devenir plus audacieux, à preuve le coup de main qu'ils viennent de tenter sur la côte ouest. »

L'amiral Miot était débordé et usait ses forces, sur mer, comme sur terre. Néanmoins, en prévision d'événements ultérieurs, il proclamait à la date du 5 octobre 1885 le blocus de Vatomandry, petit port situé sur la côte orientale de Madagascar, à quatre-vingts kilomètres environ au sud de Tamatave, en communication avec le plateau de Tananarive par un sentier qui n'est relativement pas mauvais, ce qui explique que Vatomandry, sans importance, au temps où Tamatave appartenait aux Hovas, était devenu presque considérable, en 1885 ; les Américains y

écoulaient leurs toiles, les Allemands leur ferblanterie, et les Anglais toutes sortes de choses et principalement de la contrebande de guerre.

Mais que pouvait bien signifier un blocus, avec le nombre ridicule de vaisseaux que possédait l'amiral Miot? Vatomandry bloqué, il restait Mahanoro, tout aussi fréquenté et sur la côte occidentale Morondova, par où les Hovas avaient reçu tout un chargement de canons Krupp, de fusils Remington, de Sniders et de munitions, dont *le Boursaint* apprit le débarquement deux jours trop tard.

Dans le nord-ouest, si nous leur avions pris Diego-Suarez et Voehemar, les Hovas faisaient absolument ce qu'ils voulaient sur toute la côte depuis Voehemar jusqu'à Tamatave, où des rades insignifiantes jadis, comme Sambava, Antalaha, Angoutsi étaient devenues des ports, par où ils recevaient toutes les marchandises dont ils avaient besoin, y compris les munitions de guerre.

Le blocus était donc un mauvais moyen, parce qu'il était impossible, — et l'amiral Miot le sentait bien, — puisqu'il envoya *le Bisson* bombarder Mananjary, port de la côte Est, entre le 21° et le 22° degrés de latitude.

« La batterie qui défend l'entrée de la baie est restée muette, par l'excellente raison qu'il n'y avait personne. De ce côté, la principale défense des Hovas est le fort de Tsiatosikia, à vingt kilomètres dans l'intérieur. En gens avisés, les Hovas ne songent pas à défondre le littoral; ils s'y savent impuissants, mais ils ont toujours soin de choisir, à quelques kilomètres plus loin, une bonne position qui les met à l'abri des bateaux, leur facilite la domination du pays et nécessiterait, pour être prise par une troupe débarquante, l'organisation d'une quasi-expédition. »

* * *

Cette opération fut la dernière; les négociations commencèrent dès le 16 octobre, par l'intermédiaire de M. Patrimonio, consul général à Beyrouth, et appelé en toute hâte à Zanzibar et à Tamatave, pour y

gros ruisseaux la coupent en tous sens, deux lignes de dunes en bordent la surface et entre les deux, croupissent des marais, dont quelques-uns ont une profondeur considérable. C'est, en somme, au point de vue militaire, un terrain très difficilement praticable.

« Après avoir été trois fois durement repoussés de Tamatave, les Hovas ont renoncé à toute tentative sur cette ville et se sont fortifiés sur la ligne de rivières dont il est parlé ci-dessus.

« Si, partant de Tamatave, on tire une perpendiculaire au rivage, à sept kilomètres, on trouve Farafate dont le vrai nom indigène est *Manyakandrianombana* (*celui qui mit le roi régnant*). C'est là, sur une colline, qu'ils ont établi un camp très fortement palissadé, des batteries et un populeux village. A droite et à gauche, sur les deux bords des rivières dans des points généralement bien choisis, ils ont installé d'autres postes, de façon à fermer complètement le trapèze de la plaine. » Quatre mille Hovas environ sont disposés dans tous ces postes dont l'ensemble constitue une ligne fortifiée qui n'est pas sans valeur.

Le 10 septembre, l'amiral Miot dirige une reconnaissance du côté de Farafate, dans le but de constater les travaux exécutés par les Hovas. La colonne française est composée d'environ 1,300 hommes éclairés par quinze gendarmes; elle s'engage sur la route de Sahamafy, en même temps tous les navires sur rade, ont l'ordre de canonner les hauteurs de Farafate, pendant que la compagnie de débarquement de *la Naïade* opérerait une diversion à l'extrême gauche, en simulant une attaque sur le village d'Amassimandou.

Le but de cette expédition était le suivant : s'emparer de Sahamafy, où l'on espérait trouver peu de résistance; s'assurer du pont voisin de ce village, — un pont de pirogues, — chercher un gué qu'on savait exister, traverser le Sangalatra, se jeter sur Ambohinamboarina; arriver à ce dernier endroit et de là se rabattre sur le camp retranché de Farafate et le prendre ainsi à revers.

La colonne principale conduite par le contre-amiral Miot, en personne, s'avance lentement sur un chemin étroit, et à travers des marécages pénibles à traverser; elle est accompagnée d'une batterie d'artil-

lerie, « suivie d'un matériel de pont et d'une longue file de mulets portant des vivres et des munitions, dit une correspondance du *Temps*, si souvent cité par nous. »

« A neuf heures, le contact est pris. Les éclaireurs continuent leur marche, mais devant eux et sur leur droite, éclate une fusillade très nourrie, très ajustée et appuyée de quelques coups de canon. — Il faut s'arrêter. — On aperçoit à 700 mètres, au bout du sentier, les palissades et les cases de Sahamafy ; à droite, de l'autre côté du Sangalatra, et à 500 mètres, une redoute en terre renforcée de palanques, — redoute dont on ignorait l'existence.

« Vers neuf heures et demie, les éclaireurs commencent le combat à pied pour donner le temps à l'avant-garde d'accourir.

« Les fusiliers marins, l'infanterie de marine, débouchent. Le combat s'engage, furieux de part et d'autre. Nos coups sont dirigés sur la redoute. Mais quel effet peut avoir la fusillade sur un ennemi abrité derrière des retranchements en terre et de fortes palissades ? Dix-neuf de nos soldats tombent. On fait avancer l'artillerie. Elle se met en batterie à 500 mètres seulement de la fortification hova, de sorte qu'à chaque coup de canon, l'ennemi riposte par un feu de salve. Aussi du côté des artilleurs, les pertes sont sensibles. Le maréchal des logis Jacquin est tué sur sa pièce ; le lieutenant Hubert de l'artillerie de marine, frappé mortellement (1). Le capitaine Retrouvez, du 2^e régiment d'infanterie de marine, blessé. Les artilleurs sont admirables de bravoure. A chaque instant, l'un d'eux est touché ; cependant, le tir des pièces ne se ralentit pas. L'une d'elle reste même avec un seul servant !

« Que faire ? L'amiral Miot tient conseil. La retraite est décidée. Elle s'accomplit sans désordre, bien qu'un peu inquiétée par l'ennemi, qui vient tirailler sur nos flancs.

« Pendant ce temps, la colonne de diversion accomplissait heureusement sa tâche. Elle avait rencontré quelques Hovas et les avait refoulés au delà de la Ranomainly, sans subir de pertes.

(1) Décédé le lendemain à l'ambulance de Tamatave.

« Les résultats de cette journée sont absolument négatifs. Nos pertes se montent à deux hommes tués sur le champ de bataille et trois morts des suites de leurs blessures. Nous avons ramené trente-deux blessés. Dans ce nombre sont compris cinq officiers : un capitaine d'artillerie, un d'infanterie, deux lieutenants d'artillerie (un a succombé) et un sous-lieutenant d'infanterie.

La liste des blessés n'a pas été officiellement publiée mais on peut l'établir comme il suit :

ÉQUIPAGES DE LA FLOTTE.

Quartiers-mâtres : Rosenwald ; Paris ; Mary.

Matelots : Le Pennech ; Le Clech ; Sapte.

ARTILLERIE DE MARINE.

Maréchal des logis : Amiet.

Canonniers : Rigoulot ; Dravigny.

Capitaine : Silvani, blessé au bras gauche.

INFANTERIE DE MARINE.

Sergents : Colombani ; Wagmann.

Soldats : Drocourt ; Lepêcheur ; Sonchay ; Cotteret ; Combes.

Sous-lieutenant : Haye.

Cette affaire de Farafate était un échec et le journal *le Créole* qui se publie à la Réunion, s'en explique clairement quand il écrit : « cet échec est déplorable ; il fera chanter victoire au gouvernement hova édifié de plus en plus sur les forces réelles dont nous disposons à Madagascar. Nos ennemis vont devenir plus audacieux, à preuve le coup de main qu'ils viennent de tenter sur la côte ouest. »

L'amiral Miot était débordé et usait ses forces, sur mer, comme sur terre. Néanmoins, en prévision d'événements ultérieurs, il proclamait à la date du 5 octobre 1885 le blocus de Vatomandry, petit port situé sur la côte orientale de Madagascar, à quatre-vingts kilomètres environ au sud de Tamatave, en communication avec le plateau de Tananarive par un sentier qui n'est relativement pas mauvais, ce qui explique que Vatomandry, sans importance, au temps où Tamatave appartenait aux Hovas, était devenu presque considérable, en 1885 ; les Américains y

écoulaient leurs toiles, les Allemands leur ferblanterie, et les Anglais toutes sortes de choses et principalement de la contrebande de guerre.

Mais que pouvait bien signifier un blocus, avec le nombre ridicule de vaisseaux que possédait l'amiral Miot? Vatomandry bloqué, il restait Mahanoro, tout aussi fréquenté et sur la côte occidentale Morondova, par où les Hovas avaient reçu tout un chargement de canons Krupp, de fusils Remington, de Sniders et de munitions, dont *le Boursaint* apprit le débarquement deux jours trop tard.

Dans le nord-ouest, si nous leur avions pris Diego-Suarez et Vohe-mar, les Hovas faisaient absolument ce qu'ils voulaient sur toute la côte depuis Vohe-mar jusqu'à Tamatave, où des rades insignifiantes jadis, comme Sambava, Antalaha, Angoutsi étaient devenues des ports, par où ils recevaient toutes les marchandises dont ils avaient besoin, y compris les munitions de guerre.

Le blocus était donc un mauvais moyen, parce qu'il était impossible, — et l'amiral Miot le sentait bien, — puisqu'il envoya *le Bisson* bombarder Mananjary, port de la côte Est, entre le 21° et le 22° degrés de latitude.

« La batterie qui défend l'entrée de la baie est restée muette, par l'excellente raison qu'il n'y avait personne. De ce côté, la principale défense des Hovas est le fort de Tsiatosikia, à vingt kilomètres dans l'intérieur. En gens avisés, les Hovas ne songent pas à défendre le littoral; ils s'y savent impuissants, mais ils ont toujours soin de choisir, à quelques kilomètres plus loin, une bonne position qui les met à l'abri des bateaux, leur facilite la domination du pays et nécessiterait, pour être prise par une troupe débarquante, l'organisation d'une quasi-expédition. »

* * *

Cette opération fut la dernière; les négociations commencèrent dès le 16 octobre, par l'intermédiaire de M. Patrimonio, consul général à Beyrouth, et appelé en toute hâte à Zanzibar et à Tamatave, pour y

remplacer M. Maigret, qui n'avait pas su, jusqu'à présent, mener à bien les pourparlers qui devaient faciliter l'entente entre le gouvernement français et celui de la reine Ranavalô III.

Ces négociations donnèrent lieu au traité de paix du 17 décembre 1885, dont voici les clauses principales :

« ARTICLE PREMIER. Le gouvernement de la République représentera Madagascar dans toutes ses relations extérieures. Les Malgaches à l'étranger seront placés sous la protection de la France.

« ART. 2. Un résident, représentant le gouvernement de la République, présidera aux relations extérieures de Madagascar, sans s'immiscer dans l'administration intérieure des États de S. M. la reine.

« ART. 3. Il résidera à Tananarive avec une escorte militaire. Le résident aura droit d'audience privée et personnelle auprès de S. M. la reine.

« ART. 4. Les autorités dépendant de la reine n'interviendront pas dans les contestations entre Français ou entre Français et étrangers. Les litiges entre Français et Malgaches seront jugés par le résident, assisté d'un juge malgache.

« ART. 5. Les Français seront régis par la loi française pour la répression de tous les crimes et délits commis par eux à Madagascar.

« ART. 6. Les citoyens français pourront résider, circuler et faire le commerce librement dans toute l'étendue des États de la reine.

« Ils auront la faculté de louer pour une durée indéterminée, par bail emphytéotique renouvelable au seul gré des parties, les terres, maisons, magasins et toute propriété immobilière. Ils pourront choisir librement et prendre à leur service, à quelque titre que ce soit, tout Malgache libre de tout engagement antérieur. Les baux et contrats d'engagement de travailleurs seront passés par acte authentique devant le résident français et les magistrats du pays, et leur stricte exécution garantie par le gouvernement.

« Dans le cas où un Français, devenu locataire d'une propriété immobilière, viendrait à mourir, ses héritiers entreraient en jouissance du bail conclu par lui pour le temps qui resterait à courir, avec faculté de

renouvellement. Les Français ne seront soumis qu'aux taxes foncières acquittées par les Malgaches.

« Nul ne pourra pénétrer dans les propriétés, établissements et maisons occupés par les Français ou par les personnes au service des Français, que sur leur consentement et avec l'agrément du résident.

« ART. 7. S. M. la reine de Madagascar confirme expressément les garanties stipulées par le traité du 8 août 1868, en faveur de la liberté de conscience et de tolérance religieuse.

« ART. 8. Le gouvernement de la reine s'engage à payer la somme de dix millions de francs, applicable, tant au règlement des réclamations françaises liquidées antérieurement au conflit survenu entre les deux parties, qu'à la réparation de tous les dommages causés aux particuliers étrangers par le fait de ce conflit. L'examen et le règlement de ces indemnités sont dévolus au gouvernement français.

« ART. 9. Jusqu'à parfait paiement de ladite somme de dix millions de francs, Tamatave sera occupé par les troupes françaises.

« ART. 10. Aucune réclamation ne sera admise au sujet des mesures qui ont été prises jusqu'à ce jour par les autorités militaires françaises.

« ART. 11. Le gouvernement français s'engage à prêter assistance à la reine de Madagascar pour la défense de ses états.

« ART. 12. S. M. la reine de Madagascar continuera comme par le passé, de présider à l'administration intérieure de toute l'île.

« ART. 13. En considération des engagements pris par S. M. la reine, le gouvernement de la République consent à se désister de toute répétition à titre d'indemnité de guerre.

« ART. 14. Le gouvernement de la République, afin de seconder la marche du gouvernement et du peuple malgaches, dans la voie de la civilisation et du progrès, s'engage à mettre à la disposition de la reine, des instructeurs militaires, des ingénieurs, professeurs et chefs d'ateliers qui lui seront demandés.

« ART. 15. Le gouvernement de la reine s'engage à choisir avec bienveillance les Sakalaves et les Antakares et à tenir compte des indica-

tions qui lui seront fournies à cet égard par le gouvernement de la République.

« ART. 16. Amnistie pleine et entière, avec levée de tous les séquestres mis sur leurs biens, est accordée aux sujets français et malgaches qui, jusqu'à la conclusion du traité et auparavant, se sont compromis pour le service de l'autre partie contractante.

« ART. 17. Les traités et les conventions existant actuellement entre le gouvernement de la République et celui de Sa Majesté la reine de Madagascar, sont expressément confirmés dans celles de leurs dispositions qui ne sont point contraires aux présentes stipulations.

« ART. 18. Le présent traité ayant été rédigé en français et en malgache et les deux versions ayant exactement le même sens, le texte français sera officiel et fera foi sous tous les rapports, aussi bien que le texte malgache.

« ART. 19. Le présent traité sera ratifié dans le délai de trois mois, ou plus tôt, si faire se pourra.

« Fait en double expédition, à bord de *la Natade*, en rade de Tamatave, le dix-sept décembre mil huit cent quatre-vingt-cinq.

*Le contre-amiral commandant en chef la
division navale de la mer des Indes,*

Signé : E. MIOT.

*Le ministre plénipotentiaire de
la République française,*

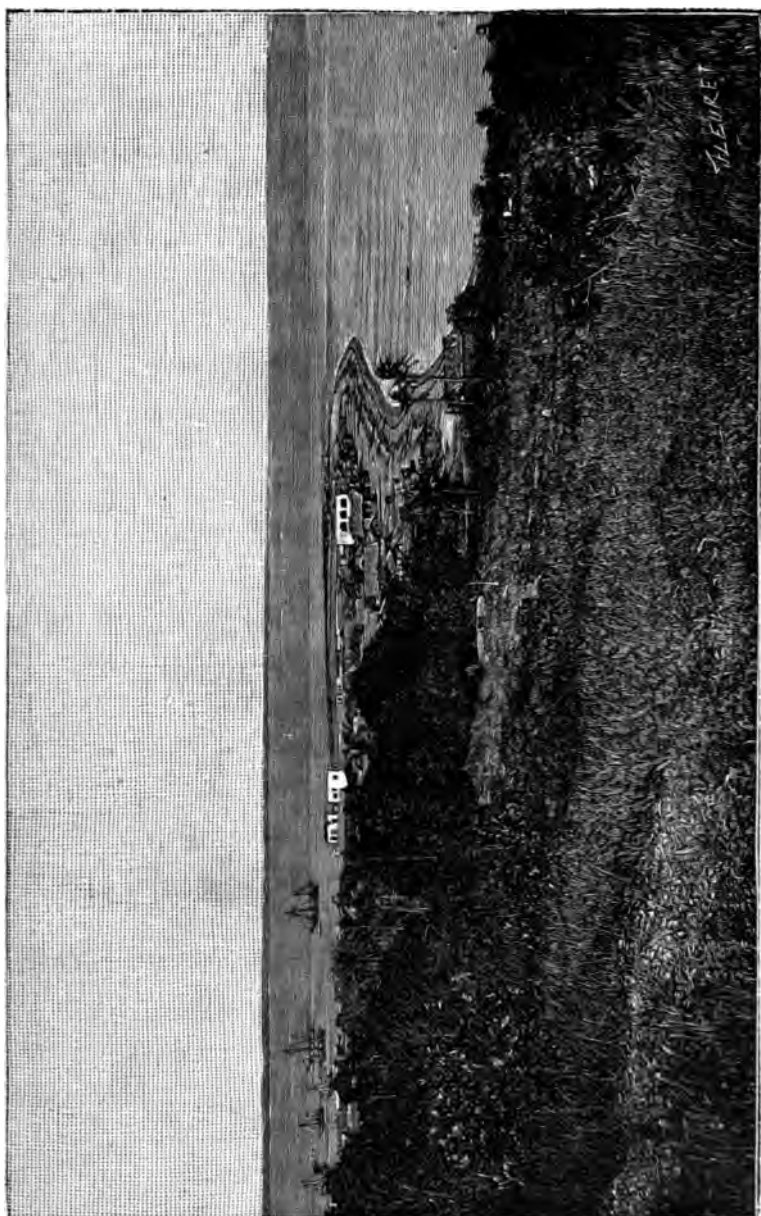
Signé : S. PATRIMONIO.

*Le ministre plénipotentiaire de Sa Majesté
la reine de Madagascar, officier général
commandant les troupes malgaches,*

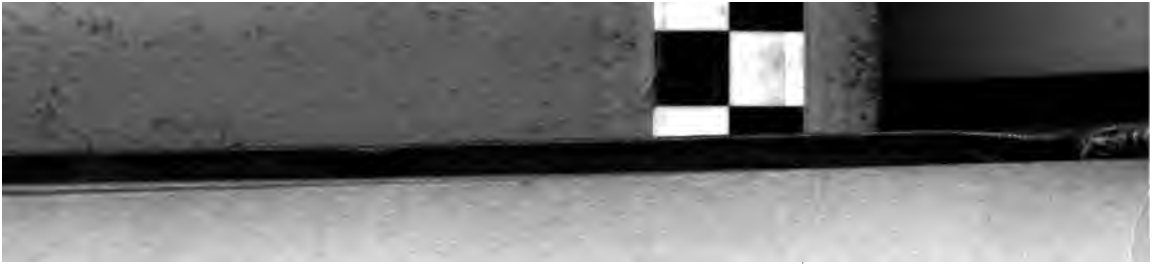
Signé : DIGBY WILLOUGBY.

* * *

Le traité du 17 décembre 1885 était suivi d'une lettre interprétative dite « Patrimonio-Miot » datée du 9 janvier 1886 (une coquille substituait une année à une autre ; il n'en fallut pas davantage pour faire jouer un singulier rôle dans l'interprétation de ce traité qui a été



La rade de Majunga.



ainsi un des documents les plus féconds en conséquences équivoques).

La Chambre ratifia à l'unanimité le traité du 17 décembre 1885. Quant à la lettre interprétative, dite « Miot-Patrimonio » qui avait amené le gouvernement hova à signer le traité, « le gouvernement français lui refusant toute valeur, ne la soumit même pas à l'examen du Parlement. »

Le lieutenant de vaisseau Colson, dans un excellent livre : *Guide sur Madagascar* (1), raconte comment M. Le Myre de Vilers fut envoyé, comme résident général à Madagascar; comment il réussit à faire évincer l'anglais Kingdom de ses prétentions de prêter à la cour d'Emyrne les dix millions que celle-ci nous devait, en vertu du traité du 17 décembre 1885, comme indemnité.

Il montre comment se posa, en 1887, la question de l'exequatur, et combien était fausse la position de M. Le Myre de Vilers « obligé de feindre d'ignorer » la lettre interprétative « Miot-Patrimonio », que lui opposait constamment le gouvernement malgache.

Nous voyons ensuite comment M. Le Myre de Vilers sortit de sa situation fautive, en partant en congé; comment son intérim ayant été rempli pendant six mois par M. Larrouy, il revint à Tananarive, en 1888; comment il repartit définitivement en 1889, sa situation étant de plus en plus fautive, et fut remplacé par M. Bompard.

C'est pendant la résidence de M. Bompard, que fut conclu en 1890, entre la France et l'Angleterre, le traité par lequel cette dernière reconnaissait notre protectorat sur Madagascar. D'où émotion à Tananarive, le gouvernement hova pensant que ce mot « protectorat » introduit dans un traité, était un accroc au traité du 17 décembre, ne voulut pas en entendre parler.

Nous voyons ensuite comment, en 1893, l'anglais Kingdom, convaincu de comploter contre le premier ministre hova, se basa sur les stipulations du traité de 1890, et se réclama de notre protectorat, et

(1) Lavauzelle, éditeur.

empêcha le gouvernement hova de sévir contre lui; ce qui, en effet, aurait obligé celui-ci de reconnaître notre protectorat.

Puis c'est M. Lacoste, succédant comme résident à M. Bompard en 1892; enfin M. Larrouy, remplaçant M. Lacoste.

Depuis 1891, les Hovas, préoccupés du traité de 1890, — où, sans les consulter, la France et l'Angleterre avaient placé le mot « protectorat » dans un traité les concernant, — avaient armé en vue de la guerre. Notre situation devenait de plus en plus fausse, si bien, qu'en août 1894, M. Larrouy avisa le ministre des affaires étrangères, qu'il comptait partir de Tananarive avec nos nationaux, avant la fin de la bonne saison.

* * *

Une des premières conséquences de la ratification du traité du 17 décembre 1885, fut pour nos marins et soldats, la suspension du bénéfice d'une campagne de guerre à partir du 13 mars 1886, date à laquelle le contre-amiral Miot recevait à Tamatave, le télégramme l'avisant de la ratification du traité, par le gouvernement français.

A cette époque, le corps expéditionnaire se composait de 81 officiers, de 2,502 hommes de troupe (infanterie et artillerie de marine), et des bâtiments suivants :

Cinq croiseurs : la *Naiade*, la *Nielly*, le *La Peyrouse*, le *Vaudreuil* et le *Limier* ;

Deux avisos : le *Bisson* et le *La Bourdonnais* ;

Six canonnières : la *Pique*, le *Capricorne*, le *Chacal*, le *Scorpion*, la *Redoute* et la *Tirailleuse* ;

Et quatre transports : le *Romanche*, la *Seudre*, la *Dordogne* et le *Tarn*.

La plus grande partie de ces forces fut immédiatement rapatriée; on ne maintint à Madagascar que 35 officiers et 749 hommes de troupes devant servir : 1° A l'occupation de Tamatave, jusqu'au parfait paiement de l'indemnité de dix millions consentie par le gouvernement hova;

2° A la garnison de Diego-Suarez, qui nous appartenait en toute propriété ;

3° A l'escorte du résident général à Tananarive. (Une trentaine d'hommes.)

Les forces maritimes furent un peu moins réduites. Les crédits votés par la Chambre des Députés en 1886, permirent d'entretenir dans les eaux de Madagascar, quatre croiseurs ;

Quatre canonnières de rivière ;

Et un ponton.

Une autre conséquence de la paix, — et non la moins importante, — au point de vue de la domination française sur la Grande-Terre, fut aussi la rentrée à Tananarive, le 29 mars 1886, de la mission des Pères Jésuites, dont le chef était Mgr Cazet, évêque de Madagascar. Voici ce que dit à ce sujet le *Madagascar-Times* du 3 avril, journal anglais protestant qui s'était toujours montré très hostile au catholicisme de la France.

« La semaine dernière, quatre prêtres de la mission catholique romaine, deux frères et trois sœurs sont arrivés à Tananarive, et ont recommencé l'œuvre de la mission à Andohalo. La réception qu'ils ont reçue de leurs élèves et de leurs adhérents a été fort enthousiaste ; de toutes les parties des districts environnants, des présents leur ont été offerts chaque jour. Presque tous les membres sont figures anciennes bien connues ; en conséquence, leur travail va rapidement reprendre le train ordinaire d'autrefois.

« A peine installés dans les emplacements de la mission, les Pères ont vu revenir immédiatement à eux, leurs anciens domestiques, ouvriers, imprimeurs, commissionnaires, etc., je ne parle pas des maîtres d'école et des catéchistes qui tous avaient continué à faire leurs classes, et à présider les réunions des dimanches et fêtes. »

Avec le catholicisme allait renaître l'influence française à Madagascar.

Le traité signé, M. le Myre de Vilers, ancien gouverneur de la Cochinchine fut nommé résident général à Tananarive. Ce choix était excellent. Administrateur éminent, diplomate consommé, il avait tout pour lui : la finesse de l'esprit, l'expérience, la bravoure et l'énergie.

« Un de ses actes les plus étonnants, — rapporte *Le Figaro* — est la répression de l'insurrection de Bac-Lieu. La nouvelle lui en arrive, après son diner, comme il fumait un cigare avec son secrétaire.

« — Partons, dit tout à coup Le Myre de Vilers, en se levant.

« — Partir ! Comment ? Et des troupes, nous n'en avons pas, objecte timidement son secrétaire.

« — **Pas** besoin de troupes : dites à mes six matelots indigènes de me tenir prête l'embarcation, et prévenez l'interprète d'avoir à me suivre. » Une heure après, le **gouverneur** de la Cochinchine, seul avec l'interprète français et à la merci de six **indigènes**, s'endormait paisiblement dans sa cabine, pendant que l'embarcation louvoyait à travers les dangereux parages conduisant à Bac-Lieu. Le **jour** paraît. On aborde. Seul, sans armes, sans suite, dans cet éternel vêtement noir qu'il n'a jamais changé contre les broderies de l'uniforme officiel. Le Myre de Vilers s'avance vers les chefs et les frappe d'une contribution de vingt-cinq mille francs pour n'avoir pas su prendre de précautions contre la révolte. Une heure après, tout était rentré dans l'ordre.

M. Le Myre de Vilers quitte la Cochinchine avec un faible état-major composé de M. Daumas, résident-adjoint, de M. Buchard, lieutenant de vaisseau sous-résident, de MM. Ranchot et d'Anthouard attachés à son cabinet; M. Campan, ancien chancelier interprète du consulat de Madagascar, alla reprendre ces fonctions à la résidence.

Le personnel civil du protectorat devait, d'ailleurs, être très restreint, et de fait, outre les personnes que nous venons de nommer, et le docteur Bessade, attaché à la mission comme médecin de la résidence, il ne comprit que deux vice-résidents : M. le Savoureux à Tamatave et M. Pinard à Majunga.

Parti par le paquebot qui fait le service de la Réunion et de l'Australie. Le Myre de Vilers est le 29 avril à Tamatave, d'où il part le 4 mai, sans escorte pour se rendre à Tananarive.

La mission du contre-amiral Miot était dès lors terminée. Le 3 mai, il quittait Tamatave, à bord de *La Naïade* pour se rendre à Sainte-Marie de Madagascar, où il deva it remettre le service au capitaine de vaisseau

Dorlodot des Essarts, qui commandait la station navale de la mer des Indes. La garnison de Tamatave (350 hommes) resta sous les ordres du capitaine de frégate Nicolas.

* * *

Les difficultés commencèrent le 15 mai, dès le lendemain de la réception de M. Le Myre de Vilers à la cour de la reine Ranavalô III. Le ministre de France se trouva tout de suite en désaccord avec le premier ministre hova qui prétendait que la lettre explicative de l'amiral Miot, et de M. Patrimonio devait être une annexe au traité du 17 décembre 1885. Ce à quoi M. Le Myre de Vilers répondit avec raison que le traité ratifié par les chambres engageait la France, tandis qu'une lettre plutôt officieuse qu'officielle n'engageait que ses signataires.

Rainilaiarivony jouait sur les mots. La brouille s'accroissait de jour en jour. Elle éclata vers la fin du mois d'août 1886, et arriva à l'état aigu dès le mois de septembre.

Un incident étranger à la politique est le prélude de la tension des rapports entre M. Le Myre de Vilers et le gouvernement hova.

Le 27 août, le résident général avait fait venir dans la cour de sa résidence des musiciens indigènes et quelques danseurs, pour fêter des convives qu'il venait de recevoir à sa table. Tout à coup deux formes humaines profilent leur silhouette dans l'ombre; ce sont deux aides de camp du ministre de la guerre hova, Manavalo et Rainilaiarivony qui viennent intimer l'ordre aux musiciens et danseurs malgaches de rentrer dans leurs cases.

A partir de ce moment, le résident général et le premier ministre hova ne purent s'entendre sur certains points du traité du 17 décembre 1885, qui, — comme on va le voir, — n'arrangeait rien.

L'amiral Miot et M. Patrimonio avaient confié la traduction du traité à un officier hova, sans le faire contrôler par un interprète français. L'officier hova en avait profité pour atténuer le plus possible la portée et le sens des mots français. Ainsi le ministre hova ne voulait pas que le ré-

sident général présidât les affaires étrangères hova, dont le ministère était composé, comme par le passé, de ses anciens titulaires : Ravoninahitriniarivo et deux sous-secrétaires d'État.

« Sur 1,500 ou 2,000 Français fixés autrefois dans l'île, pas *dix* ont pu rentrer dans leurs anciennes demeures, les Hovas s'y opposant formellement, disant qu'en payant l'indemnité, ils entendaient racheter les droits de ces Français sur leurs terres. On a exigé de nous dix millions — disent les Malgaches aux colons français. Au moyen de cette somme, nous rachetons vos prétendus droits généraux et vos propriétés particulières. Ne pensez donc plus à recouvrer celles-ci, ni à exercer celles-là. La terre malgache est à la reine; rien qu'à la reine. Personne ne peut en revendiquer une parcelle, pas même la surface que couvrirait un grain de riz. » Et cela se débita couramment à Vohémar, à Fénériverive, à Mahanoro, à Vatomandry, à Mananjary, etc...

« Le résident général fut complètement impuissant et ne put aplanir cette difficulté; au bout de deux mois, aucune solution n'intervint.

« Enfin, on livra aux Anglais les finances du pays, les douanes, tout ce qu'il y avait de bon à prendre ! On leur donna des concessions tous les jours, même dans l'Imerina ! Les Hovas obéissaient à une consigne, à un mot d'ordre, en ce qui concerne la colonie française. Tantôt on disait à un de nos compatriotes : « Si vous voulez rentrer dans votre ancienne demeure, il est nécessaire de vous engager par un « taralasy » (lettre) à la quitter sur la moindre invitation de la reine. » A celui-là : « Vous n'aurez la jouissance temporaire et relative de ce qui fut votre propriété que si vous consentez à nous en payer le loyer. » A cet autre, marié à une Malgache, on insinua : « Reconnaissez votre femme comme seule propriétaire de ce qui vous a appartenu et il vous sera loisible d'occuper votre maison devenue sienne. »

En somme, et c'est la seule conclusion à tirer de ce récit rétrospectif de la campagne de 1883 à 1885. Rien n'était fini à Madagascar, il fallait y retourner.

* * *

Depuis leur apparition à Madagascar, les Méthodistes — ou plus exactement les Congrégationnalistes — s'étaient donnés la mission de faire triompher par tous les moyens possibles le plan Farquar. Expulsés un moment de l'île, comme tous les Européens, par la reine Ranavalona I^{re} qui avait succédé à Radama, les Méthodistes reparaisaient de nouveau à Tananarive en 1856 et inauguraient leur rentrée en faveur, en poussant les Hovas à attaquer le territoire français dans la baie de Baratoubé. En 1862, le révérend Ellis, agent de l'Angleterre et des sociétés bibliques, faisait assassiner le roi Radama II, coupable de sympathie pour la France. A Radama II succédèrent d'abord sa veuve Rasoherina, puis la princesse Romono ou Ranavalona II, qui signa le 4 août 1868, avec le plénipotentiaire français Garnier, un traité dont la dénonciation, le 29 mars 1881, à l'occasion de la succession Laborde, détermina la guerre de 1883 et l'établissement du protectorat.

En 1877, 1878 et au mois de juin 1881, l'évêque anglican Kestell Kornisch et les révérends Pickersgill et Parrett entreprirent des voyages de propagande antifranaise bien plus que d'évangélisation parmi les peuplades de la côte ouest, placées sous notre protectorat effectif. A la suite de toutes ces manœuvres et après l'assassinat de l'agent de la maison Roux de Fraissinet, de Marseille, le commandant Le Timbre, chef de notre station navale, dut commencer à sévir en abattant le pavillon hova indûment arboré sur le territoire français.

Quelque temps après, le conflit dégénérait en véritables hostilités, et l'amiral Pierre s'emparait de Majunga le 16 mai 1883 et de Tamatave le 11 juin. Malheureusement, le vaillant officier général qui avait inauguré si brillamment les opérations fut désavoué pour avoir incarcéré le missionnaire méthodiste Shaw, convaincu d'avoir fait boire du vin empoisonné à une compagnie d'infanterie de marine. Ce fut M. Francis Charmes qui monta à la tribune de la Chambre des députés, le 16 juillet 1883, pour provoquer le lâche désaveu qui devait tuer, le

vaillant amiral Pierre. M. Francis Charmes, que M. de Mahy a si justement appelé l' « assassin de l'amiral Pierre », s'était déjà signalé, en s'écriant l'année précédente à la tribune, le 18 juillet, au lendemain du bombardement d'Alexandrie : « La politique à laquelle je me rallie et à laquelle je suis toujours resté attaché, c'est la politique anglaise ! »

Sur ces entrefaites, la reine Ranavalona II étant morte, le 13 juillet 1883, la veuve du prince Rarimo lui succédait sous le nom de Ranavalona III et notre plus mortel ennemi, le premier ministre devenu son époux, régla de plus en plus la direction de sa politique d'après les inspirations des Méthodistes anglais, nos adversaires implacables.

Sous les amiraux Galiber et Miot, le conflit traina d'atermoiements en atermoiements, ce qui fit dire plus tard à M. de Mahy, lors de son beau discours du 27 février 1888 : Il semblerait que nous n'ayons eu qu'un sentiment dans toute cette affaire, « ménager l'ennemi, ne pas lui faire de mal, tandis que lui, ne négligeait rien pour arriver à nous jeter à la mer, et que nos soldats tombaient malades d'ennui et de chagrin, bien plus que de la fièvre ».

Le traité du 17 décembre 1885 mit fin à cette guerre d'un caractère tout spécial. A part la possession définitive de la baie de Diego-Suaréz, nous renoncions à tous les résultats obtenus et nous abandonnions les peuplades amies de la France à la discrétion de la tribu hova. Pour comble de honte, nos plénipotentiaires, l'amiral Miot et M. Patrimonio, avaient accepté de négocier cet instrument diplomatique déshonorant avec des intermédiaires anglais du gouvernement d'Emyrne.

Si l'action des officiers généraux de la marine commandant nos forces à Madagascar s'était vue paralysée par les instructions du gouvernement, c'est que les Méthodistes anglais comptaient de puissants auxiliaires à Paris et en France. La *Bande à Calvin* ne reculait devant aucune canaillerie antipatriotique pour tâcher d'égarer l'opinion et de sauver la mise des sociétés bibliques anglaises à Madagascar. Les Méthodistes M. M. Monod, protestants gouvernementaux des plus influents, ornaient d'une préface élogieuse la traduction française d'une diatribe du Rév.

Sibree, de Tananarive ; tandis que non content d'avoir présenté au public un autre factum de ce genre, la brochure de Saillens, M. Frédéric Passy présidait, en février 1884, à l'hôtel du Louvre à Paris, un conclave de Méthodistes convoqué en vue d'influer sur les décisions des gouvernants français dans un sens favorable aux intérêts des missions bibliques anglaises.

Ce fut bientôt une levée générale de boucliers de tous les inféodés français de la *London Missionary Society* contre M. de Mahy et ceux de ses amis qui défendaient les droits de la France à Madagascar et réclamaient, sinon l'annexion, au moins l'établissement d'un Protectorat énergique, conforme à la dignité de la France. Attaqué et outragé dans une réunion tenue par les pasteurs, le 2 mai 1887, à la mairie de Saint-Sulpice, M. de Mahy ripostait le 17 juin suivant par une mémorable conférence à la mairie du premier arrondissement. On sait à la suite de quelles intrigues protestantes, M. de Mahy dut abandonner, au bout de trois semaines, le portefeuille de la marine et des colonies que lui avait confié M. Tirard, au début de la présidence de M. Carnot. La présence de M. de Mahy, rue Royale, était un trop grand péril pour le méthodisme international.

Au commencement de 1887, un créole de Maurice, M. Rathier du Veryer définissait ainsi, dans le *Nouvelliste de Bordeaux*, une situation qui ne s'est pas modifiée depuis l'établissement du Protectorat et qui devait nécessairement aboutir à la nouvelle expédition qui se préparait : « Le traité conclu avec les Hovas a été désastreux. » Il a abandonné les Sakalaves et les autres peuplades amies de la France aux vengeances des Hovas, nos ennemis et les leurs. Ce traité a ruiné notre prestige dans l'île, plus inhabitable pour les Français qu'avant la guerre. Pendant que la France restait avec un méchant dépôt de charbons dans la baie de Diego-Suarez, des concessions antidatées livraient à des Anglais, ou à des Américains le huitième du territoire de l'île.

Pour obéir aux instructions du Quai d'Orsay, dictées par les agents tout-puissants de la *London Missionary Society* à Paris, le premier résident général, M. Le Myre de Vilers, et ses successeurs ont dû digérer

patiemment toutes les avanies et toutes les insolences du gouvernement d'Emyrne, et les choses en sont venues à un tel point qu'il faut ou bien nous laisser chasser complètement de la *France orientale*, ou bien y envoyer une expédition pour anéantir la suprématie du gouvernement hova, dont notre singulière diplomatie a si criminellement favorisé le triomphe.

Si le budget annuel de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, le plus clair des ressources de l'action missionnaire du catholicisme, n'atteint pas sept millions de francs, les différentes sectes protestantes d'Europe et du Nouveau-Monde disposent annuellement d'un budget d'ensemble de près de cinquante millions de francs. Il est vrai que la supériorité technique du travail du missionnaire catholique compense dans une certaine mesure cette effrayante disproportion quant aux ressources pécuniaires.

La propagande du protestantisme se trouve représentée à Madagascar par trois sociétés anglaises et une société scandinave : la *London Missionary Society* ; la *Society for the Propagation of the Gospel* ; la *Friends Foreign Mission*, la Société des Missions luthériennes de Stavanger. Ces différentes sectes plus ou moins syndiquées entretiennent à Madagascar, 1,288 écoles comptant 135,000 élèves, alors qu'au lendemain de la guerre de 1883, les écoles françaises catholiques n'étaient fréquentées que par 11,290 enfants.

* * *

Les premiers missionnaires protestants qui pénétrèrent à Madagascar en 1820 appartenaient à la *Société des missionnaires de Londres*, qui est principalement soutenue par les *congrégationalistes*, c'est-à-dire les *dissidents* ou *indépendants*, lesquels constituent en politique, pour le dire en passant, le gros du parti gladstonien. C'est cette Société qui est le plus fortement représentée à Madagascar. Elle compte vingt-sept stations, qu'entoure un réseau de 1,255 annexes : vingt-neuf mission-

naires européens, plus quatre dames missionnaires non mariées. Les pasteurs indigènes sont au nombre de 895 ; les auxiliaires indigènes de 4,298 ; les membres d'Eglise de 45,985 ; les adhérents de 204,149. Les écoles, au nombre de 893, comptent 66,348 élèves des deux sexes. La dépense totale imposée à la Société de Londres se monte à 517,875 francs, dont il faut défalquer 118,150 francs, produits des écolages et des collectes faites dans les églises indigènes ; la dépense restant à la charge de la Société se monte à 399,275 francs.

Outre la mission proprement dite, la Société possède à Madagascar une série d'établissements scolaires supérieurs.

Ce système comprend : un collège théologique avec 32 étudiants, une école normale avec un chiffre d'élèves allant de 276 à 350 ; une école supérieure de jeunes filles, dite école centrale, ayant plus de 200 élèves ; enfin une école, dite école du Palais, avec 230 élèves.

La Société a sous son patronage (nous ignorons en quoi consiste précisément ce patronage) l'*Église royale*, dont le lieu de culte actuel est dans l'enceinte même du palais royal, comme l'école du Palais. Cette Église date de la conversion de Ranavalona II. Elle compte 194 congrégations, toutes situées dans la banlieue de Tananarive, autant de pasteurs, 12 auxiliaires, 20,000 membres communiants, 60,533 adhérents, 188 écoles primaires et 14,095 écoliers.

La *Société des Amis*, connue sous le nom de *Quakers* et qui politiquement s'incarnait, il y a quelques années, dans la personnalité puissante de John Bright, est venue en 1869, travailler à côté de la Société de Londres et avec elle.

Les missionnaires quakers sont au nombre de douze, plus trois médecins missionnaires. Leur œuvre embrasse 130 églises indigènes comptant un total de 3,161 membres et de 14,410 adhérents ; il y a 401 prédicateurs indigènes, 14,862 écoliers.

Les quakers possèdent en outre une mission médicale qui se divise en plusieurs sections. La première, celle du service extérieur des malades, comprend six dispensaires médicaux et une léproserie ; la seconde consiste en un bel hôpital, par lequel passent plus de 600 ma-

lades par an ; enfin, une section très importante est celle qui prépare des médecins et des gardes-malades malgaches.

L'année 1864 a vu s'établir à Madagascar une troisième mission anglaise, créée par la *Société de la propagation de l'Évangile*. Cette Société est inféodée à la Haute Eglise. Elle compte à Madagascar : un évêque installé à Tananarive : vingt-sept pasteurs ou missionnaires, dont neuf Européens ; 9,595 membres d'Eglises, dont 2,044 communiants, plus 1,590 adhérents ; 72 écoles et 3,682 élèves. Depuis deux ans, cette Société a entrepris une œuvre parmi les Sakalaves.

Pour achever la revue des forces protestantes à Madagascar, il nous reste à mentionner une quatrième mission qui, elle, n'est pas anglaise, mais vit en excellents termes avec les missions anglaises : c'est la mission *norvégienne*, qui se rattache à l'Église luthérienne. Commencée en 1867, elle possède des établissements dans la capitale, mais ses principaux efforts se portent sur les tribus éloignées, entre autres sur les tribus sakalaves. Elle compte 21 stations, 460 communautés indigènes, 23,539 chrétiens, 45,220 adhérents, 454 écoles, 28,405 écoliers, 20 pasteurs indigènes et 1,122 instituteurs indigènes, le tout sous la direction de 25 missionnaires.

Elle possède de plus une école de théologie, une école normale, une école médicale, un hôpital, un asile de lépreux, une école industrielle, une école primaire supérieure, une imprimerie, un journal.

En regard de toutes ces missions protestantes (dont le budget total dépasse 900,000 francs) se place la mission catholique française, celle-là — fondée en 1861 par le R. P. Jouen, de la Compagnie de Jésus.

Elle se compose de 114 Français :

49 ecclésiastiques, dont 1 évêque ;

49 frères, chefs d'ateliers, constructeurs ;

19 frères des Écoles chrétiennes ;

27 sœurs de Saint-Joseph de Cluny.

Elle compte :

641 instituteurs ou institutrices indigènes ;

17,388 élèves dans les écoles ;
130,699 catholiques ou adhérents, connus sous le nom de Français ;
Plus de 600 écoles primaires ;
9 écoles normales ;
1 collège ;
1 observatoire astronomique dirigé par le R. P. Collin.
1 imprimerie ;
1 léproserie.
Budget : 200,000 francs.

Tous les missionnaires furent expulsés au moment de la guerre franco-malgache (1883-1886). Malgré l'expulsion, la mission catholique s'est maintenue dans ses positions.

Veut-on savoir qu'elle est l'action du protestantisme dans l'Imeryna, et cela trois ans après la visite de Radama II à Napoléon III, en 1862, voici une anecdote dont nous garantissons l'authencité ?

En 1865, un *Aviso* de l'état, *le Volta* étant en station devant Tamatave y reçut la visite du R. P. Jouen, supérieur de la mission française, et l'un des fondateurs du collège Laborde. *Le Volta*, appelé à montrer le pavillon français sur la côte, devait passer par Majunga et Longany. Le vénérable religieux dit alors à l'officier en second du *Volta* : « Vous rencontrerez par là un de mes anciens et bons élèves, nommé Andiambale, qui doit être quelque chose dans les douanes ; il est, je crois, 8^e ou 10^e honneur. (Il n'y a que 18 classes d'honneur, la reine est le 20^e.) Vous lui ferez mes amitiés et il pourra, je pense, vous être très utile. »

Effectivement, arrivé à Majunga, *le Volta* reçut la visite d'un gros personnage de la douane qui s'annonça, *en mauvais anglais*, comme directeur de la douane. L'officier en second du *Volta* lui dit alors : « Vous devez connaître un chef de douane nommé Andiambale ? »

— Andiambale, c'est moi, répondit-il.

— Alors pourquoi écorchez-vous l'anglais quand vous devez si bien savoir le français, ayant été l'un des bons élèves du R. P. Jouen qui m'a chargé de ses amitiés pour vous ? »

A ces mots, Andiambale jeta autour de lui un regard effaré et dit :
« Plus bas ! plus bas ! et ne me parlez plus du révérend Père, sans quoi je suis perdu. »

Voilà l'action du protestantisme anglais, et cela avait lieu trois ans après la visite du roi Radama II à Napoléon III, visite que le pauvre jeune roi paya de sa vie. Il faut venger les catholiques français et hovas, il faut venger Radama II notre ami. Le Hova conquérant et barbare anticivilisateur doit être éliminé et remplacé par un peuple chrétien et civilisateur.

C'est cette situation qu'a voulu dépeindre l'abbé Morancé, aumônier du 4^e corps d'armée, quand il écrit dans *le Journal du soldat* :

L'attitude de l'Angleterre relative au conflit franco-malgache, rappelle une page d'histoire qu'il est bon de mettre sous les yeux de nos lecteurs.

« En 1829, lors de l'arrivée aux affaires du cabinet Polignac, la question algérienne venait d'entrer dans une phase aiguë. L'insulte faite à notre consul, M. Deval, qui avait reçu le 30 avril 1827, un coup d'éventail du dey d'Alger, avait été renouvelée le 3 août 1829 par un outrage public et prémédité au drapeau français : le vaisseau *la Provence*, qui conduisait devant Alger le contre-amiral de La Bretonnière pour y traiter de la fin du blocus de la régence, fut canonné en plein jour par les batteries de la ville, au moment de son appareillage et bien qu'il portât en tête de son mât le pavillon parlementaire ; onze boulets atteignirent la coque du bâtiment français qui sortit du port, calme et dédaigneux, sans répondre à l'injure.

« Quand ces nouvelles parvinrent à Paris, elles causèrent une vive émotion. On sentit l'affront qui nous avait été infligé. Une expédition en règle contre le dey d'Alger parut dès lors à M. le baron d'Haussez, ministre de la marine du roi Charles X, et à son collègue de la guerre, comme la seule réparation admissible et proportionnée à la gravité de l'offense. Aussitôt les bureaux de la guerre et de la marine étudièrent les moyens d'assurer le transport et le ravitaillement d'une trentaine de mille hommes à débarquer dans le voisinage d'Alger. Ce que voyant,

lord Stuart, ambassadeur d'Angleterre, se hasarda certain jour, à affirmer que nos préparatifs n'étaient pas sérieux, que nous ne cherchions qu'à intimider le dey, qu'il en était sûr, etc. . . Cette façon de plaider le faux pour savoir le vrai, exaspéra M. d'Haussez qui lui répondit avec vivacité :

« — Nous ne faisons pas mystère de ces préparatifs ; le roi veut que l'expédition se fasse et elle se fera.

« — Vous croyez donc que l'on ne s'y opposera pas ?

« — Qui l'oserait, dit le baron d'Haussez ?

« — Qui ? nous, les premiers, répartit lord Stuart.

« — Mylord, la France se f... de l'Angleterre. Elle fera dans cette circonstance ce qu'elle voudra, sans souffrir de contrôle. Nous ne sommes plus au temps où vous dictiez des lois à l'Europe. Votre influence était basée sur vos trésors, vos vaisseaux et une habitude de domination. Tout cela est usé. Vous ne compromettrez pas ce qui vous reste d'influence, en allant au delà de la menace. Si vous voulez le faire, je vais vous en donner les moyens.

« Notre flotte sera prête à mettre à la voile dans les derniers jours de mai.

« Elle s'arrêtera, pour se rallier, aux îles Baléares.

« Elle opérera son débarquement à l'ouest d'Alger.

« Vous voilà informé de sa marche, vous pourrez la rencontrer si la fantaisie vous en prend. Mais vous ne le ferez pas, vous n'accepterez pas le défi que je vous porte, parce que vous n'êtes pas en état de le faire... »

« Cette sortie débitée sur un ton qui n'admettait pas de réplique déconcerta l'ambassadeur anglais. Le langage hautain de M. d'Haussez suffit à lui faire comprendre que la France, sûre de son droit et confiante dans ses propres forces, était bien résolue à une expédition sérieuse. Lord Stuart se le tint pour dit et jamais plus il n'osa reparler de cette affaire. »

A propos de Madagascar, ce glorieux souvenir de l'expédition d'Alger m'est revenu et avec lui le mot — vrai toujours — du baron d'Haussez, ministre de la marine du roi Charles X :

— Milord, la France se f... de l'Angleterre !

Et maintenant, si on veut connaître ce que pense de nos missionnaires un ancien ministre de la marine, l'amiral Aube, qu'on lise les lignes suivantes :

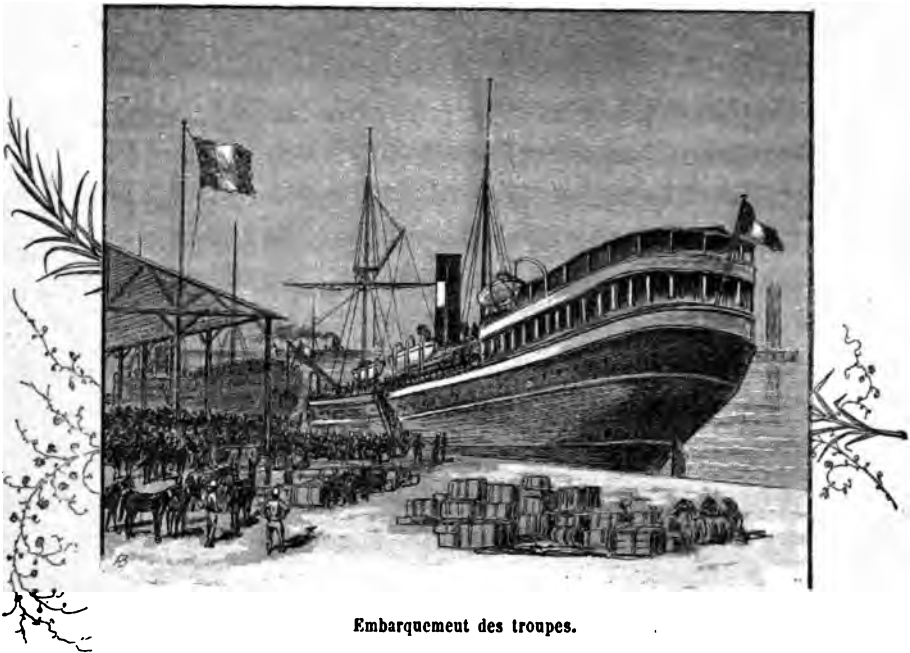
« De tels hommes, dit-il dans son livre : *Entre deux campagnes*, de tels hommes ne sont pas seulement l'honneur de la religion à laquelle ils ont donné leur vie ; ils sont l'honneur de l'humanité tout entière ; leurs vertus ont de plus de poids dans la balance où se pèsent les destinées de notre race, que toutes les corruptions que le monde, le *wide-world*, étale aux yeux du voyageur.

« Si de ces hauteurs nous descendons aux intérêts secondaires de cette étude, il nous sera facile d'expliquer pourquoi l'exposé de la situation des missions catholiques y tient une si large place. C'est que ces missions sont essentiellement françaises ; c'est que pour ses missionnaires comme pour les populations qu'ils dirigent, la France est toujours le représentant avoué du catholicisme, la plus puissante et la plus complète expression de son génie, et que, si nous savons bien que ce sont là des illusions, dont notre esprit critique a fait depuis longtemps justice, ces illusions si touchantes, d'ailleurs, dans ces exilés volontaires, sont des réalités, des forces vives, toujours actives, qui expliquent comment la France joue encore un si grand rôle dans ces lointaines régions, et comment son influence y balance celles de toutes les autres nations maritimes. »

Cette question des missionnaires catholiques est précisément celle de Madagascar. C'est parce qu'on a entravé, neutralisé presque l'action de nos missionnaires, que nous avons été contraints d'y porter la guerre.

On va le voir très clairement dans la suite de ces récits.





Embarquement des troupes.

CHAPITRE IV.

LES PRÉPARATIFS DE L'EXPÉDITION DE 1895.

Voici un demi-siècle que le gouvernement français louvoie et escobadre sur la question de Madagascar. En 1885, il pouvait tout terminer s'il avait agi vigoureusement et non par petits paquets ; et c'est précisément parce que nous n'avons pas su faire valoir tous nos droits à cette époque que nous sommes réduits, en 1895, à faire une expédition qui va nous coûter des sacrifices considérables en hommes et en argent.

Pourquoi avoir reculé contre les Hovas ; pourquoi avoir reculé devant les Anglais, quand il était si facile alors d'aller de l'avant.

Depuis des années, la presse a signalé au Parlement les vexations dont nos résidents étaient victimes à Tananarive ; les impertinences officielles dont nos fonctionnaires étaient l'objet ; on lui a démontré l'influence anglaise dominant l'influence française ; souligné le mauvais vouloir du gouvernement hova, changé en haine ouverte contre nos nationaux ; révélé les armements considérables préparés et dirigés contre nous. Et chaque fois, le ministère répondait qu'il agirait en faisant respecter les droits de la France. C'était un mensonge à ajouter à tant d'autres. Le gouvernement laissa faire et de faiblesse en faiblesse il rendit la guerre inévitable, alors qu'il eût suffi, il y a dix ans, d'un léger effort, d'un modeste sacrifice, d'une démonstration énergique pour mettre à la raison une reine affolée, et un premier ministre pétri d'orgueil et d'ambition, astucieux et menteur au dernier des points.

Après le Dahomey et le Siam, voici Madagascar. Nous allons donc liquider les mauvais comptes ouverts par une politique extérieure faite de réticences, de timidités et de temporisation.

Bref notre situation à Madagascar est déplorable ; un journal officiel, *le Temps*, est contraint de l'avouer, et même d'ajouter qu'elle est intenable et que « notre autorité y est constamment battue en brèche. » Résumons les faits.

Pour remédier à cet état de chose, notre résident général, à Tananarive, M. Larrouy, était rappelé en France, par dépêche du 9 septembre 1894, pour raison de santé, — disait l'officiel ; mais en réalité, parce qu'il demandait son rappel. M. Ranchot lui succéda ; puis M. le Myre de Vilers, député de la Cochinchine, fut envoyé à Madagascar, chargé d'une mission extraordinaire spéciale et porteur des instructions très précises du gouvernement français. Nul, mieux que lui, ne pouvait être à même d'obtenir du gouvernement hova la satisfaction désirée, par nos protestations antérieures ; il était le seul de nos résidents généraux qui aient eu à peu près gain de cause à Tananarive, dans différents incidents soulevés comme à plaisir par la reine des Hovas et ses singuliers ministres. Plus qu'aucun autre fonctionnaire, il avait autorité pour parler au nom de la France, lui qui

venait de négocier, avec une réelle vigueur, le traité de Bangkok. Sa mission était délicate, il lui fallait obtenir satisfaction pour les incidents graves de ces dernières années, surveiller le remboursement de l'emprunt consenti à la cour d'Émyrne, par le comptoir d'escompte français, et obtenir de sérieuses garanties pour l'avenir, tels que le règlement du conflit relatif à la délimitation du territoire de Diego-Suarez ; l'augmentation de l'escorte du résident général à Tananarive ; la protection des propriétés de nos nationaux et le paiement d'indemnités pour les Français spoliés et assassinés.

Si le gouvernement hova refusait de souscrire catégoriquement à ses instructions, notre envoyé extraordinaire avait l'ordre d'amener le pavillon de la résidence générale de Tananarive, et de prescrire le départ de son escorte et de nos nationaux sur Tamatave, pour y attendre les instructions ultérieures du gouvernement français.

* * *

M. Le Myre de Vilers s'embarque à Marseille le 14 septembre sur *l'Amazone*, paquebot des Messageries maritimes qui fait le service de courrier entre la France, Madagascar, la Réunion et Maurice. Ce bâtiment emporte quinze passagers, parmi lesquels M. Ranchot, consul, qui remplacera M. Larrouy à Tananarive ; l'enseigne de vaisseau, Auberlet, les lieutenants d'infanterie de marine, Dominet, Maroca et Gagnepain, et trois religieuses, à destination de l'île Bourbon.

Arrivés à Tamatave, le 28 septembre, MM. Le Myre de Vilers et Ranchot se mettent en route le 1^{er} octobre, pour Tananarive, montés sur des *Takous* (palanquins), ou sièges de toiles qu'enlèvent de vigoureux porteurs choisis dans la tribu des Bétanimènes. Ils sont suivis d'une troupe d'esclaves loués pour la durée du trajet. Ces compagnons du plénipotentiaire français, tour à tour joyeux et bruyants, rappellent par leurs traits, le type de la race nègre. Doués de muscles d'acier, ils sont des marcheurs infatigables auxquels incombe le soin des personnes

qu'ils transportent, ainsi que celui des vivres. Celui-ci porte la caisse aux bouteilles : celui-là, les sacs de riz ; un autre les marmites destinées à faire cuire les aliments ; un quatrième tient, à l'extrémité d'un long bambou, des gerbes de poules du pays, se faisant équilibre à la mode chinoise. Par moment, la caravane s'arrêtait au milieu d'une forêt aux branches inextricables ; les Européens qui accompagnaient le convoi se mettaient alors en chasse : perroquets noirs, perruches vertes, merles et pigeons à la gorge bleue cendrée, tombaient sous le plomb de rabatteurs impitoyables, et venaient grossir les provisions.

Les porteurs et marcheurs vont ainsi au pas et au trot, suivant les inégalités de la route, toujours alertes, toujours de bonne humeur, par monts et par vaux ; le plus souvent la tête nue, sous un soleil de feu, n'ayant d'autre vêtement qu'un simple *langouti* ou ceinture de toile autour des reins, entrant dans la vase jusqu'à mi-jambes, traversant d'effroyables précipices, sur un tronc d'arbres jeté en travers des ravins.

Le soir venu, comme il faut se remettre en route le lendemain, l'Européen se reposerait après une journée de fatigue ; le Malgache, lui, ne se repose pas, il se livre à la danse. C'est alors des chants en plein air, de la musique et des chœurs du plus bizarre effet. Excité par d'abondantes libations de *besabesse*, rhum fabriqué par les Anglais, avec d'impures mélasses, il se trémousse, se livre à des danses étourdissantes, fièrement drapé dans son *lamba*. Heureux et gais enfants de l'Afrique ! Une banane, une poignée de riz, une gorgée d'eau fraîche, et le sommeil sous les grands arbres, après des danses effrénées : le malgache ne demande pas autre chose pour être heureux.

Arrivé à Tananarive le 13 octobre, M. Le Myre de Vilers est reçu le 15 par la Reine Ranavalona Majanka III. Le gouvernement hova répond par un refus à toutes les demandes faites par notre envoyé extraordinaire ; il se rappelle les hésitations qui ont marqué la campagne militaire engagée par nous, il y a dix ans, les tergiversations, les attermoie-ments, les reculades indéfinies de nos ministres depuis cette époque ;

il ne peut croire de notre part à une action énergique et décisive, et le 19 a lieu à Tananarive un grand *kabary* où la résistance était acclamée, et l'exposé des revendications de la France accueilli par des marques de désapprobation générale.

La Reine s'y exprime ainsi :

« Au terme des conventions qui nous sont imposées, les Français auraient pouvoir de diriger et de gouverner cette terre et ce royaume, et d'y placer autant de soldats français qu'ils voudront dans le pays de nos ancêtres. Mais comme auparavant, lorsqu'ils ont demandé le tiers de notre île, nous avons refusé leur demande, et la guerre en est résultée, de même aussi, maintenant qu'ils demandent la direction et le gouvernement sans partage de Madagascar, j'ai refusé, et par cette proclamation vous communique mon refus, mon peuple.

« Lorsque ces demandes furent refusées, ils ont amené leur drapeau, brisé toutes relations diplomatiques et maintenant ils sont partis. Voilà l'état de nos affaires en ce qui concerne nos négociations avec les Français, et je vous l'ai dit, mon peuple, afin que vous le compreniez bien. »

A partir de ce moment, tout espoir de solution pacifique est abandonné.

Le 21 octobre, les princesses, la sœur et la tante de la reine, dont on connaît l'influence, parcourent la capitale et les villages avoisinants, prêchant la guerre sainte.

Le 23, au palais, le conseil du premier ministre, siégeant en permanence, s'occupe de la résistance, de la question des armes et des munitions.

Toute cette période est marquée par des tentatives de vol et des incendies. Sur la côte ouest, un agent de la maison Rebut et Sarrante, ainsi qu'un Mauricien sont sagayés par les Fahavolos, et les postes où ils se tiennent sont saccagés.

Ces crimes restent impunis par le gouvernement malgache qui ne fait rien pour découvrir et arrêter les coupables ; il semble au contraire les protéger et les encourager.

Peu à peu, l'exode des Français s'accomplit sur une vaste échelle,

tout le long de la côte orientale ; à la fin de novembre, il n'y a plus un seul de nos nationaux à Foulepointe, à Fénériver à Farafonga et à Fort-Dauphin. Dans cette dernière localité, le départ se fait dans des circonstances particulièrement critiques. Le gouverneur déclare à nos compatriotes qu'il a reçu de Tananarive l'ordre de les faire tous jeter à la mer ; en conséquence, il leur enjoint de quitter la ville le lendemain au plus tard, sans rien emporter avec eux. La situation était pleine de périls ; la soldatesque hova se livrait dans les rues à des manifestations menaçantes ; mais, heureusement, la malle anglaise, venant du Cap, arrivait à Fort-Dauphin précisément ce jour-là, et, le lendemain, 26 novembre, nos nationaux y prenaient passage, après avoir obtenu, à grand'peine, l'autorisation d'emporter une valise avec eux.

Dans les parties éloignées du district de Fort-Dauphin, se trouvaient encore des Français qui n'avaient pu arriver à temps pour s'embarquer sur le navire anglais.

Leur situation apparaissait comme des plus critiques. Tout était à redouter, car plusieurs officiers hovas, dans un conseil tenu, s'étaient prononcés formellement pour la mise à mort de nos nationaux.

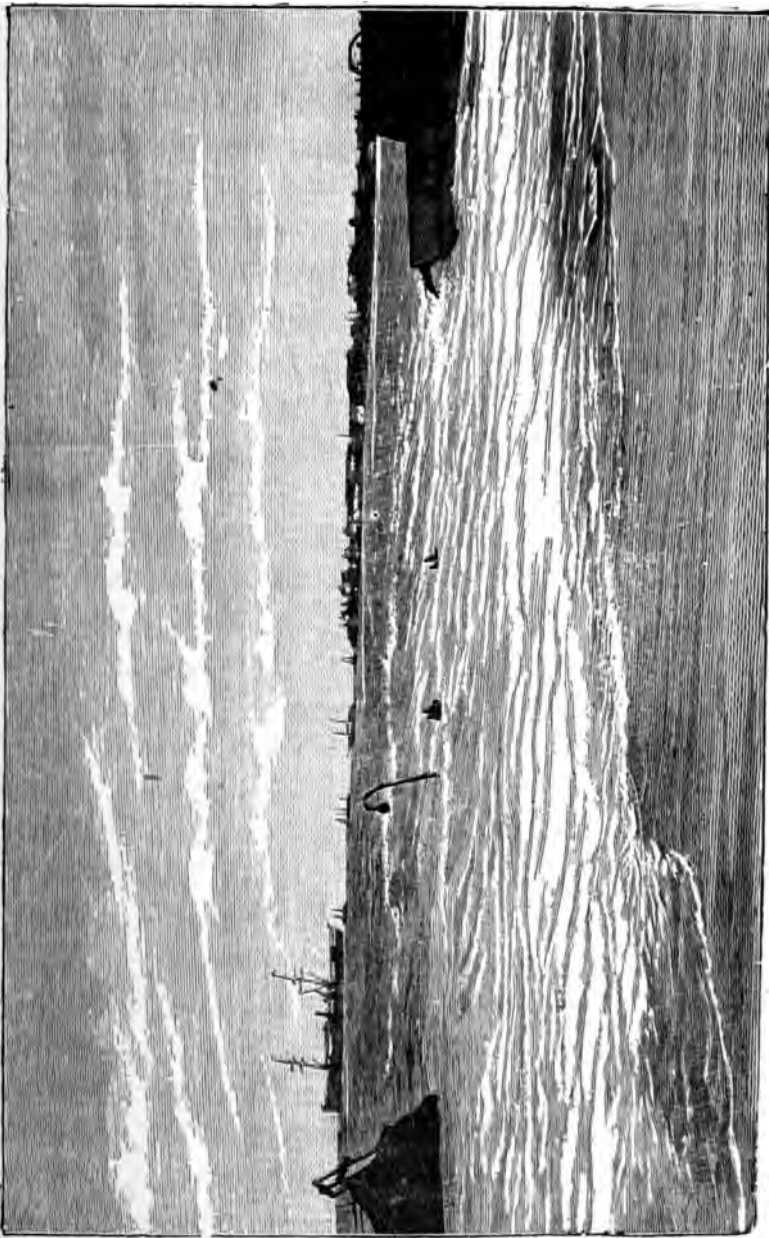
A Tananarive, l'imprimerie du *Madagascar* fut l'objet d'une violation de domicile avec effraction commise par le chef de la police hova, assisté d'une dizaine d'indigènes. Tout fut livré au pillage ; les portes et les clôtures furent renversées, les châssis pour la mise sous presse, détruits.

On voit quelle faute énorme nos gouvernants ont commise, en rompant officiellement avec le gouvernement hova, avant d'être en mesure d'agir efficacement contre lui, surtout si un long temps d'arrêt devait s'écouler avant de passer des paroles aux actes.

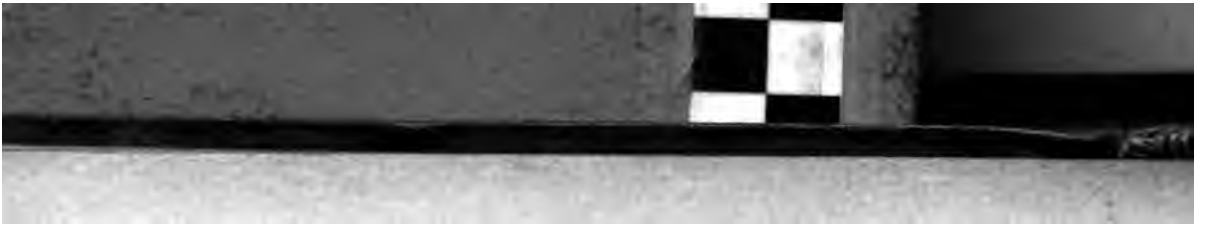
Il était donc grand temps d'en finir.

* * *

Le 20 octobre, M. Le Myre de Vilers faisait connaître par dépêche au gouvernement français, le refus de l'*ultimatum* qu'il avait posé aux autorités hovas, pour en finir avec un conflit qui allait mettre le feu



La rade de Tamatave.



1000

1000

1000

1000



1000

aux poudres. Cette dépêche était portée par l'avis *le Papin*, de Tamatave à Port-Louis (île Maurice), d'où elle était transmise en France, par le câble sous-marin. Nos lecteurs connaissent la suite de cette première phase de l'expédition qui va s'ouvrir. Les Chambres convoquées, se réunissent, votent un premier crédit de soixante-cinq millions, nécessaires pour l'entretien et la mise sur pied de guerre d'un petit corps d'armée de 15,000 hommes, à destination de Madagascar.

La France va donc suivre une fois de plus son humeur aventureuse qui l'a si souvent déjà entraînée dans tous les pays du globe. Aucun peuple ne fut plus errant que le nôtre et n'a moins gardé : Angleterre, Sicile, Croisades, Egypte, Inde, Chine, Canada, Saint-Domingue, Océanie, Dahomey et le reste ; voilà du moins de larges espaces où promener son imagination.

L'île de Madagascar conquise, nous pourrons envoyer à la Martinique, la reine Ranavalona III et la marier au Noir Béhanzin ; ils se consolent l'un par l'autre (1).

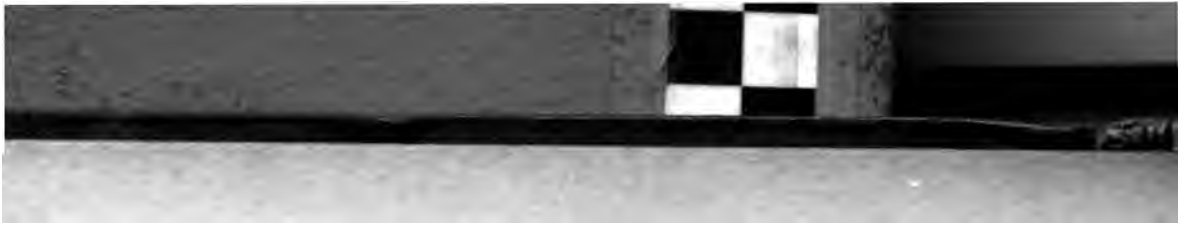
La parole est désormais au canon.

* * *

Prise de Tamatave. — Le vaisseau-transport *le Pei-Ho* se trouvait à la Réunion, lorsque l'ordre lui fut apporté par le *Petit-Thouars*, d'avoir à prendre à son bord, une partie des troupes de la garnison de Bourbon, pour les transporter sur la côte orientale de Madagascar, en vue d'une tentative de débarquement à Tamatave, dont il était important de s'assurer la possession immédiate. Les membres du conseil de défense se réunirent aussitôt et *le Pei-Ho* fut requisitionné pour le transport de ces troupes. Des ordres furent donnés en conséquence et tout fut prêt le 3 décembre 1894, à cinq heures du soir.

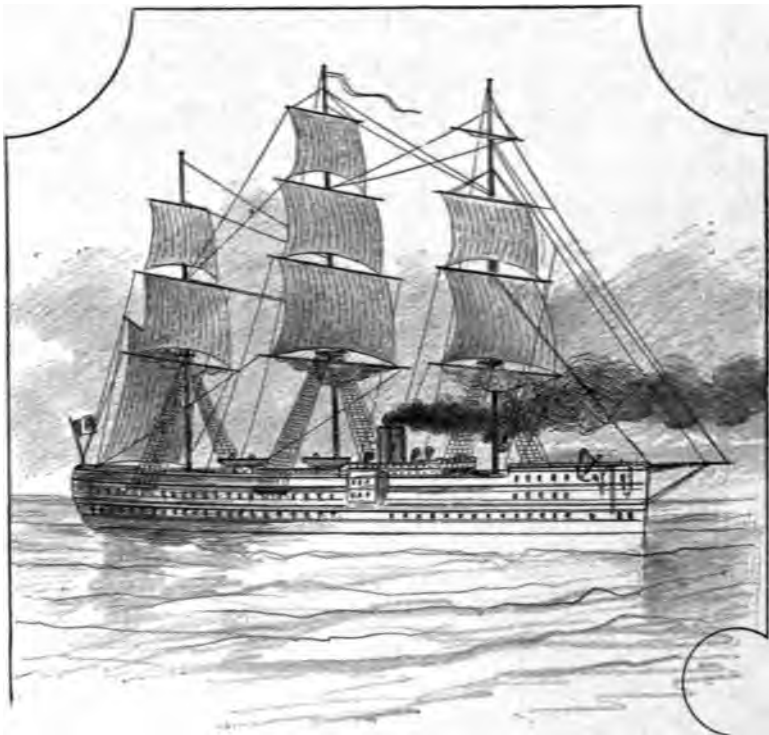
Arrivé dans la matinée du 5 devant Tamatave, le commandant du *Pei-Ho* reçut l'ordre de mettre en batterie l'artillerie embarquée à la

(1) Ce conseil n'a pas été suivi et Ranavalona III a conservé sa couronne, en conformité du traité du 1^{er} octobre 1895.



Réunion et de prendre son rang de bataille avec le *Primauguet* et l'*Hugon*, tous deux embossés avec le *Dupetit-Thouars*, devant les forts de la ville et prêts à soutenir le débarquement des troupes, quand l'ordre en serait donné.

Le panorama de Tamatave ne manque ni de grandeur, ni d'étrangeté. Le long d'une plage basse et sablonneuse s'étend une levée de dunes



Le vaisseau-transport le Pei-Ho.

couronnées par des arbres tropicaux, aux feuillages épais et sombres, aux troncs noueux et bas. A droite, la pointe de Tanio derrière laquelle s'aperçoit à l'horizon, l'embouchure de la rivière Ivohime et la vague silhouette de quelques cases au bord de l'eau ; à gauche, celle de Mananyarès ; toutes les deux limitant une anse élliptique qui jouit comme un véritable port de deux passes ou entrées, l'une au nord que préfèrent les bâtiments de guerre, en raison de leur plus grand tirant

d'eau ; l'autre au sud que préfèrent d'habitude les navires de commerce.

Au loin, sur la mer apparaît l'île aux Prunes, couverte d'une végétation touffue, semblant surnager à la surface de l'eau, comme un bouquet de feuilles mortes. Devant nous se dresse la ville, perdue au milieu des mangliers, des orangers, des vacoas, des cocotiers et dont les maisons construites en bois, sortent pour ainsi dire d'un océan de verdure.

Le premier aspect est gai. Des collines d'un bleu violacé enveloppent au nord, la vaste plaine qui s'allonge sur une langue de sable gazonné. A droite, un léger exhaussement du terrain indique une construction massive en terre couronnée d'un mur blanc sale ; c'est le fort construit par les Arabes, en 1836, sous Ranavalona I. Au travers du feuillage se détachent en gris, en brun clair ou en rouge, les façades et les toits des maisons. Quatre ou cinq mâts de pavillon émergent de la verdure, deux croix indiquent l'emplacement de l'église catholique et celui du temple anglican. Un peu sur la gauche, de grands magasins couverts en toile ont une apparence d'édifices administratifs : le débarcadère et la douane.

La maison des missionnaires catholiques français s'étend en face de celle de l'agent consulaire des Etats-Unis. A proximité se trouve l'école, où quelques desservants modestes, parlant le malgache mieux que les indigènes eux-mêmes, enseignent le français et la religion catholique à de rares petits enfants. Les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, sont chargées de l'éducation des filles. Un rio (rivière) sépare l'établissement des missionnaires catholiques du fort et de la batterie, vaste redoute circulaire, à double enceinte, aux casemates blindées, aux talus gazonnés, aux barbettes garnies de vieux canons en fonte. Dans le fort est bâtie la maison du gouverneur de la province et de ses principaux officiers.

Le village militaire créé un peu plus loin, est entouré d'une enceinte de pieux ; c'est là où sont cantonnés les soldats malgaches avec leur famille.

Le long du rivage, des cahutes dressées sur pilotis, suivant la coutume du pays, sombres et misérables réduits, servent à abriter des

Malgaches et des Arabes venant des îles Comores ou de Zanzibar, que l'amour du gain et des affaires a portés jusque-là. Enfin à la pointe de Mananzarès se trouve l'établissement de la douane qui baigne presque dans l'eau.

Au premier coup de canon tiré par *le Primauguet*, les Hovas se dispersent précipitamment, laissant la place nette à nos marins et à nos soldats qui débarquent le 12, à six heures du matin, sur un ordre apporté par *le Papin*.

Dans l'azur sans fin, le soleil brille, implacable; l'immense plage de sable est noyée de lumière, — une lumière blanche et crue qui donne l'illusion d'un four surchauffé; — de loin en loin, un arbuste produit une tache d'ombre qui semble une oasis. Tout à coup quelques soldats d'infanterie de marine apparaissent; ils évoluent vers une tache d'ombre plus large que les autres et se déploient un à un, le doigt sur la gâchette, surveillant l'horizon.

Tout est calme, aucun ennemi n'est en vue; l'implacable soleil grille toujours l'immense plaine.

Bercés par le chant des oiseaux, par les trilles incessants et monotones des grillons, ils sont là immobiles, plongés dans une sorte de somnolence douce, en attendant la sonnerie de se porter en avant.

Le débarquement a lieu sous la surveillance du capitaine de vaisseau Bienaimé qui pénètre, le premier, dans le fort de Tamatave, suivi de deux fusiliers marins seulement.

On hisse nos couleurs au mat de la batterie, pendant que le clairon fait vibrer sa fanfare joyeuse, douce à entendre et au son de laquelle vibrent aussi les cœurs.

« Madagascar est désormais terre française », s'écrie le commandant.

Oui, s'il suffit de l'avoir occupée depuis trois cents ans et d'avoir arrosé le sol de cette France orientale du sang de nos soldats, de nos colons, de nos pionniers.

Ce drapeau que le commandant Bienaimé, ses marins et ses soldats font flotter sur le fort de Tamatave, au milieu des acclamations, nous le saluons aussi ici comme le glorieux signe de la rédemption des

peuplades opprimées, comme le symbole de la définitive reprise d'un sol que seuls nos gouvernants ont parfois cessé de considérer comme terre de France.

Quant aux Hovas, ils évacuent la batterie sur un ordre spécial venant de Tananarive, se dirigeant sur Majankandriambano, point fortifié, à quelques heures de Tamatave, et laissant sur le terrain, le sous-gouverneur, deux officiers et deux soldats tués par un obus du *Petit-Thouars*.

Et le soir venu, lorsque le ciel parsemé d'étoiles scintillantes, invite au repos, nos soldats veillent sous la douce clarté de la voûte céleste. La brise qui souffle venant de la mer, leur apporte en son souffle léger de suaves parfums. Les arbres murmurent en une vague plainte, et leurs branches semblent en s'agitant leur dire des choses odorantes. Les lauriers roses parés de leurs couronnes de fleurs élèvent leurs tiges près d'un ruisseau jaseur, et dans leurs massifs de sombres verdure, le rossignol chante cette solitude des tropiques, dans ses notes sonores et harmonieuses qui sont toute une poésie.

La lune apparaît derrière la montagne et sa clarté sereine verse ses flots d'argent sur le fort de Tamatave, faisant dilater, comme sur un miroir, ses rayons tranquilles, dans les eaux calmes et dormantes du ruisseau.

Immobiles, sous les hauts eucalyptus dont les branches inclinent vers la terre, appuyés sur leur fusil, qu'ils étreignent d'une main nerveuse, nos soldats d'infanterie de marine font bonne garde ; ils comprennent l'importance de leur mission, faisant stoïquement le sacrifice de leur vie, pour le drapeau pour la Patrie.

* * *

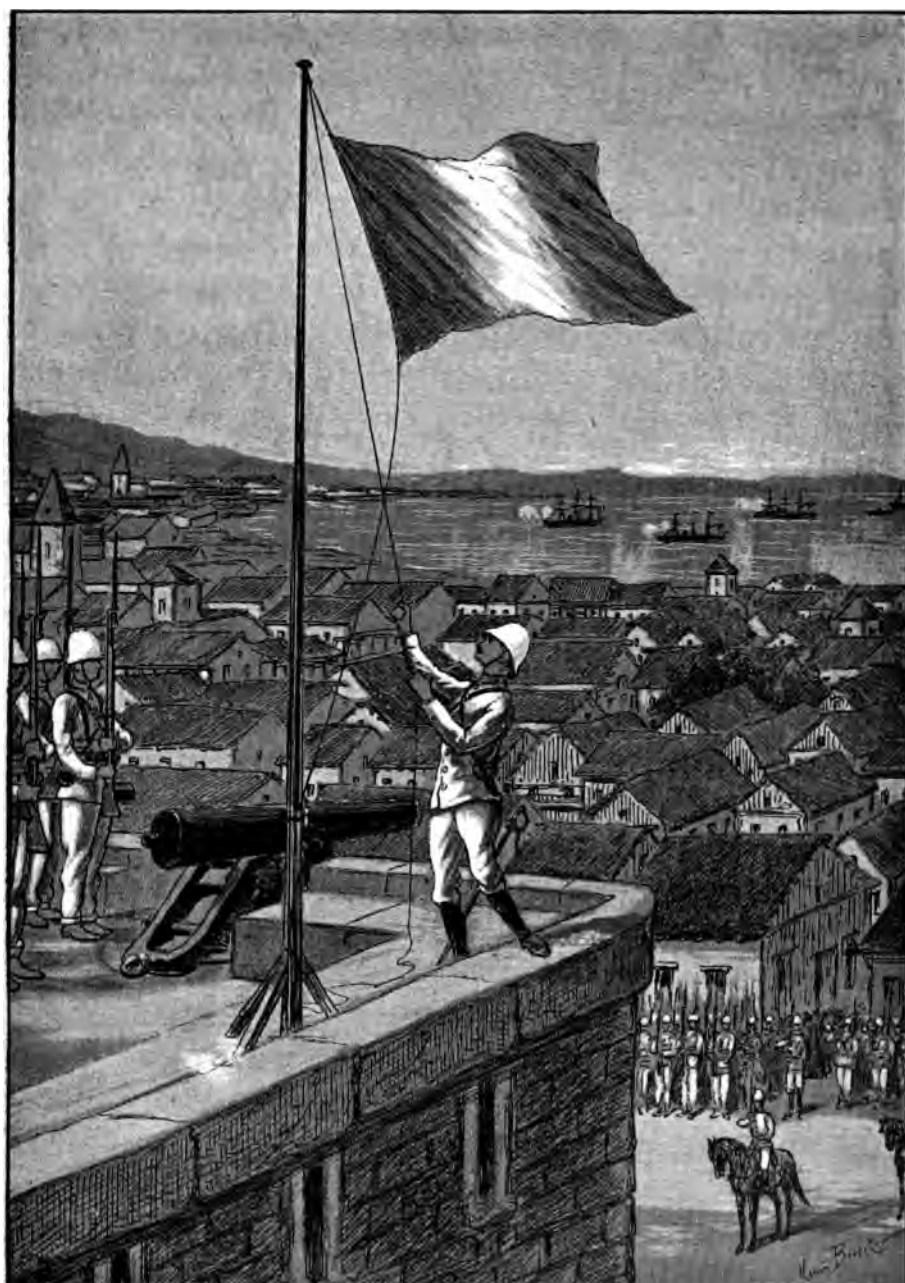
La petite garnison débarquée à Tamatave le 12 décembre 1894, supporte pendant près de deux mois les plus écrasantes fatigues, qu'aggrave encore l'influence pernicieuse de la saison, lorsqu'elle reçoit en

février un renfort de cent vingt hommes de l'infanterie de marine, amenés de Marseille, par un paquebot des Messageries maritimes, *l'Ava*. A cette date la température, qui dans le jour s'élève à 38 degrés, ne descend pas dans la nuit au-dessous de 38 degrés, et il en sera ainsi jusqu'aux premiers jours du mois de mars, qui amèneront la fin des pluies d'hivernage; à cette époque seulement s'établira la mousson de sud, dont l'influence est des plus bienfaisantes.

Mais l'état de siège déclaré à Tamatave, on ne trouve plus d'autre nourriture que des viandes de conserve; avant l'occupation, de nombreux maraichers et petits cultivateurs, des fermiers même s'étaient installés sur les bords du Manangaresa et de l'Ivondrona; ils pourvoyaient abondamment le marché de légumes, de fruits, de volaille, de lait, d'œufs, etc. Aujourd'hui, toutes leurs propriétés sont détruites et on n'a plus à Tamatave d'autres légumes et d'autres fruits que ceux qu'apporte mensuellement le paquebot des Messageries. Il en résulte un renchérissement considérable dans le prix des denrées les plus indispensables aux habitants des pays tropicaux. Les œufs se vendent 0,40 à 0,50 la pièce, le lait — et quel lait! — 1 franc le litre; les bananes 0,30 la douzaine, et le reste à l'avenant. Il en sera de même tant que les Malgaches n'auront pas été rejetés au delà des positions qu'ils occupent et que nous n'y serons pas nous-mêmes solidement installés; c'est alors seulement que les Betsimisarakas et les créoles, se sentant protégés et en sûreté, iront relever les ruines de leurs anciennes plantations et que les pauvres *assiégés* de Tamatave pourront ajouter quelques feuilles de chou au lard de la ration.

Le commandant Bienaimé s'est ému de ces souffrances; le 24 décembre, il fait publier un arrêté qui exonère de tous droits d'entrée, les animaux de boucherie, volailles, conserves alimentaires de première nécessité, la farine, le riz, les légumes frais et secs, fruits, café, sucre, vin de table, bière, huile, pétrole, etc., dont, en même temps, il prohibe l'exportation vers les ports de la côte.

Pour combattre l'épidémie de variole, le colonel Giovellina, commandant la place, donne l'ordre aux indigènes comme aux créoles de



Le drapeau français est hissé sur la batterie hova (page 171).



Sainte-Marie, de la Réunion, de Maurice et de Nossi-Bé de se faire revacciner ; la plage, les rues, carrefours, places et avenues de la ville sont chaque jour débarrassés de leurs immondices et un service régulier de vidange est organisé. De plus, et cette mesure n'a pas été sans soulever quelques protestations intéressées, le rhum, les liqueurs, les vins fins et les spiritueux quelconques sont frappés à l'entrée d'un droit de douane de 40 %, et les débits d'alcools plus ou moins frelatés doivent fermer leurs portes à huit heures du soir ; toute contravention entraîne la fermeture immédiate de l'assommoir. Enfin, il est défendu aux indigènes (Betsimisarakas, Antaimoros, Makoas), qui passaient autrefois la nuit dans ces bouges, de circuler en ville après neuf heures du soir.

Le premier jour, les avant-postes sont poussés jusqu'à Chanangaresa ; le lendemain, ordre est donné de rentrer dans les limites de 1883. Nos troupes à défaut de casernes, se logent dans le temple protestant qui leur offre les meilleures conditions hygiéniques.

Quelques jours plus tard, le 17 décembre, un Mauricien, du nom de Sornay était assassiné par les Hovas, sous le prétexte qu'il ravitaillait en provisions fraîches, la garnison française de Tamatave. Les Hovas, sous la conduite de Ralay, 12^e honneur, gouverneur de Mahasoa, envahissaient sa plantation, le zagaiaient, lui tranchaient la tête qu'ils fichèrent au bout d'une perche, la promenant ainsi dans tout l'Ivondrona.

* * *

Tamatave occupée et le drapeau français hissé sur la batterie hova, M. Le Myre de Vilers s'embarquait sur le *Pei-ho*, quittait Madagascar le 27 décembre. C'était la déclaration définitive et irrémédiable de l'état de guerre ; l'abandon par l'autorité civile, de toute liberté d'action, au pouvoir militaire. Pour bien caractériser l'ouverture de cette situation nouvelle, le commandant Bienaimé décida le bombardement de Farafaty pour le lendemain.

A cet effet, le *Dupetit-Thouars* quittait son mouillage le 28, pour aller

prendre position dans la baie de Tanalana, pendant que *le Primauguet* et *le Papin* s'embossaient sur place. La mer est calme ; pas un souffe n'en ride la surface.

. Pour seconder les canons des trois navires, une batterie de marine va prendre position dans la plaine de Betainaomby. Enfin, les canons tonnent, les coups se succèdent de minute en minute ; nos vaisseaux tirent environ cent coups, la batterie de terre, cinquante.

A dix heures et demie, le feu cesse. Les Hovas n'ont pas riposté ; toutes leurs défenses semblent anéanties, et on peut constater qu'il ne reste plus rien chez nos ennemis : ni canon, ni Hova.

* * *

Le 20 janvier 1895, la malle anglaise venant du Cap débarquait trois officiers anglais à Vatomandry. Arrivés à Farafaty, dans la nuit du 22 au 23 janvier, ces messieurs signalèrent leur arrivée, en commençant le bombardement de Tamatave. Deux obus éclatèrent à quatre cents mètres de l'hôpital ; on riposta du fort et du *Papin*, sans grands succès.

Ordre avait été donné à tous les gouverneurs de province d'écrémer leur garnison, depuis Marencetra jusqu'à Manazary, et d'envoyer chacune une centaine d'hommes à Farafaty. Les nouvelles troupes arrivées à leur destination, les Hovas ouvrirent de nouveau le feu contre Tamatave avec trois batteries ; mais après une trentaine de coups, ils cessèrent le feu ; aucun obus ennemi n'atteignant nos avant-postes. Le fort répondit à ce feu intempestif, et plusieurs de nos obus tombèrent dans les retranchements ennemis. Dès que le colonel Giovellina qui commandait à Tamatave s'aperçut que les Hovas élevaient un retranchement, il fit tirer sur lui, et s'ils se montraient dans la plaine en groupes nombreux, les canons-révolvers du blockaus, les dispersaient.

A partir du 5 février, les Hovas cessèrent de faire parler la poudre du côté de Farafaty. Mais dans la nuit du 22 au 23 mars, ils tentèrent de surprendre nos avant-postes, sur la route de Sohemaly. Reçus à coups

de fusil, ils laissèrent une vingtaine de morts sur le terrain. Cette attaque qui était imprévue prouvait que l'ennemi était décidé à nous intercepter la route de Tananarive et qu'il y avait réuni de sérieux moyens de défense, puisque dans un engagement récent, nous avons reçu dans le fort quatre obus de calibre différent. Tous ces incidents de guerre prouvaient qu'on ne pouvait que regretter le temps qui s'était écoulé entre la remise de l'*ultimatum* de M. Le Myre de Vilers et l'ouverture des hostilités. Il fallait entrer en campagne dès le 12 décembre ; on enlevait alors, sans grandes difficultés les lignes de Farafaty. Tandis qu'aujourd'hui, on perdait par le feu ennemi, autant d'hommes que ceux que les fièvres nous auraient enlevés.

* * *

Du côté de Diego-Suarez, les Hovas maîtres d'Ambohimarina, viennent chaque jour dévaster la colonie que nous y possédons.

Depuis le 1^{er} décembre dernier, la saison des pluies est ouverte ; c'est, du reste, une des rares années où elles aient commencé de si bonne heure. Les hostilités avec les Hovas ayant été commencées à peu près à la même date, les sentiers reliant notre colonie de Diego-Suarez avec le reste de l'île sont devenus impraticables et le commerce n'existe plus.

Le 22 décembre, l'état de siège est proclamé à Diego-Suarez ; tous les pouvoirs civils et militaires sont concentrés dans les mains du lieutenant-colonel d'artillerie Piel, commandant d'armes.

L'ordre de rester sur la défensive oblige les troupes, malgré leur nombre relativement considérable, à laisser les Hovas saccager et piller les exploitations des colons : ils ont incendié le poste français d'Antanamitarana et le village de Betahitra, et leurs tirailleurs ont poussé l'audace jusqu'à venir fusiller les approches de Mahatsinzo. Nos tirailleurs sakalaves, admirablement dirigés par le capitaine Jacquemin, les repoussent crânement, en leur tuant plusieurs hommes.

La Montagne-d'Ambre, le Point-Six et Ivondro ont été évacués ;

depuis deux mois, les colons français de la Montagne-d'Ambre ont dû quitter leurs établissements et se réfugier à Antsirane et à l'usine de la graineterie française d'Antongoubato, située à vingt kilomètres du chef-lieu de la colonie.

Cette usine a été, le 7 janvier, le théâtre d'un premier fait d'armes : l'ingénieur Bontemps avec son frère, M. Madrolle et les gendarmes Delon et Vien, ayant appris qu'un français, nommé Crespon, était prisonnier des Makois et des Hovas, dans le village d'Anamakia, sont allés le délivrer et ont résisté pendant plusieurs heures aux attaques de l'ennemi ; la pluie a mis fin à la lutte et seize Hovas sont restés entre les mains des Français assistés, dans l'affaire, de quelques créoles indigènes.

Cet événement et le combat d'Antanamitara, qui a été le début de nos tirailleurs sakalaves, signalent dans le nord de Madagascar la rupture de nos relations avec la reine Ranavalona.

Prise de Majunga. — A Majunga, l'ancien poste français sur la côte ouest de Madagascar, qui doit être le point de départ de nos troupes vers l'intérieur, l'insolence des Hovas est devenue telle qu'ils insultent les Français dans les rues. Le capitaine de frégate Denis, commandant *le Hugon*, en est informé par une pétition émanant de cinq commerçants refusant de payer la douane aux Hovas. Le 14 janvier, à onze heures, le bombardement commence et dure jusqu'à midi. *Le Hugon*, *le Lynx*, *le Météore* et *le Dumont-d'Urville* y prennent part. Les dégâts furent insignifiants. Le fort avait été évacué à neuf heures. Le pavillon hova fut abattu. Le 16 janvier, *le Primauguet*, amenant le commandant Bien-aimé, chef de la division navale, apportait trop tard l'ordre de ne pas occuper la ville avant l'arrivée des renforts amenés par *la Rance* et *la Romanche* : 300 soldats d'infanterie de marine et deux canons de 80. Une reconnaissance, faite sous le fort d'Ambohitromby, fit connaître qu'il était évacué. Le lendemain on occupait Majunga.

La tranquillité et la sécurité sont vite revenues et la population a été ramenée.

Cette reconnaissance a été particulièrement triste. Depuis le matin,

il tombait une pluie fine et froide semblable à un brouillard épais. Les objets, plongés en une sorte de pénombre, prenaient des formes indé-
cises, fantastiques ; des larmes pendaient à chaque feuille, à chaque
brin d'herbe. La poussière peu à peu se changeait en une boue grasse
qui collait aux semelles, rendait la marche pénible, fatigante.

Sur le chemin détrempe, nos marsouins se déroulaient comme un
long serpent ; les hommes arrondissaient le dos sous la pluie, les
doigts mouillés s'engourdisaient sur le bois du fusil ; personne ne
causait, la tristesse ambiante agissait sur les esprits. On n'entendait que
le cliquetis des sabres qui battaient les pantalons trempés, ou des
quarts que heurtaient les fusils placés à la bretelle.

Sous cette pluie qui pénètre jusqu'aux os, on marche machinalement,
sans force, sans énergie ; on finit même par ne plus penser ; le cerveau
se lasse, lui aussi.

Il faut bien connaître les ressources du pays, si on veut préparer
l'installation du corps expéditionnaire en voie de formation, et dont
les premiers échelons sont attendus, vers le 15 avril, à Majunga qui,
tout considéré, a été choisi comme la base d'opération, le lieu de ravi-
taillement de nos troupes marchant sur Tananarive. Grâce à ces petites
expéditions tantôt d'un côté, tantôt d'un autre le réapprovisionnement
en bestiaux s'effectue assez régulièrement ; grâce aussi à l'activité
de quelques commerçants dont les relations antérieures avec les
Sakalaves n'ont pas cessé. Mais les seuls indigènes qui se sont pré-
sentés à nous sont ceux de la région de Marosakoa, qui ont, d'ailleurs,
profité du bon accueil que nous leur avons fait pour nous trahir abomi-
nablement. Voici comment :

Ce sont d'abord deux Sakalaves de Marosakoa qui se sont présentés
devant la ligne des sentinelles avec un troupeau de onze bœufs. Le
troupeau fut acheté séance tenante et payé comptant ; le lendemain,
tous les bœufs avaient disparu. Les deux Sakalaves avaient trouvé le
moyen de pratiquer une brèche dans l'enclos, et les animaux, rendus à
la liberté, avaient repris tranquillement le chemin de leurs anciens
pâturages.

Mais voici un fait plus grave et autrement douloureux. Deux jeunes négociants de Majunga, MM. Lamothe et Gauthier, avaient fait marché avec les Sakalaves de Marosakoa pour une vente de bœufs. Sur la foi des promesses échangées, les deux jeunes gens, suivis d'un domestique indigène, se dirigèrent, le 6 février, vers Marosakoa et furent très bien reçus par les Sakalaves. Cinq d'entre eux furent engagés pour amener les bœufs à Majunga et l'on se mit en route. Le 7 février, vers huit heures et demie du soir, on se trouvait devant une rivière qu'il fallait traverser à la nage. MM. Lamothe et Gauthier déposèrent leurs carabines pour se déshabiller ; mais à peine leurs armes étaient-elles à terre que les Sakalaves se précipitaient sur nos deux malheureux compatriotes, tuaient M. Lamothe d'un coup de sagaie et blessaient grièvement M. Gauthier et son domestique. Heureusement, ces deux derniers avaient eu le temps de se mettre en défense et de faire feu sur les bandits... Ils arrivaient à Majunga le 8 février, à deux heures de l'après-midi, épuisés par une marche de quatorze heures à travers la brousse et par leurs blessures, qui étaient sérieuses.

A la suite de ces faits, l'état de siège fut proclamé à Majunga.

C'est le chef de bataillon d'infanterie de marine Belin qui commande la place. Il a, à sa disposition, deux compagnies d'infanterie de marine, une compagnie de tirailleurs sakalaves, une section d'artillerie de marine, soit environ un effectif de 600 hommes.

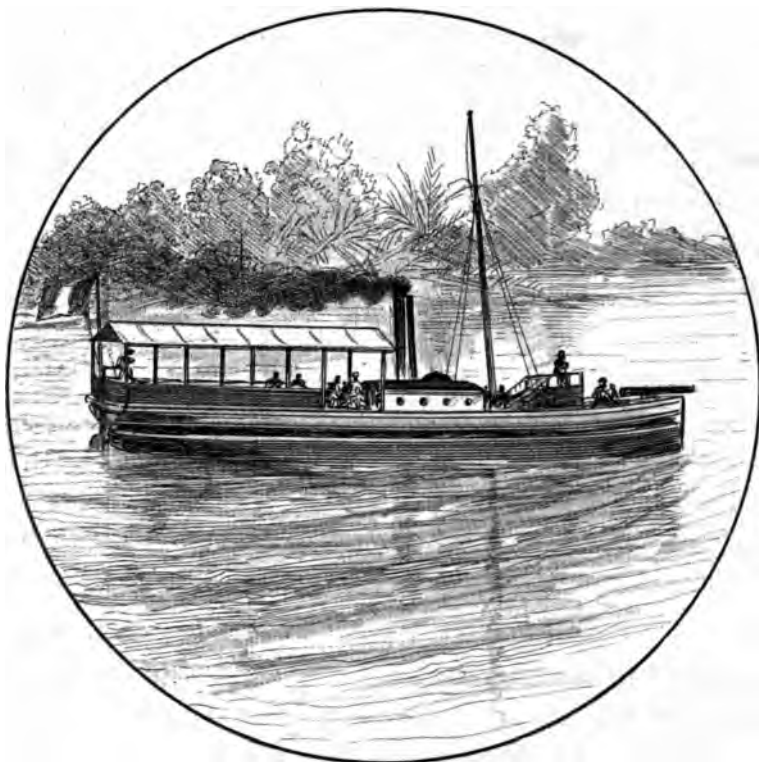
Tout le monde ici rend hommage à l'énergie du commandant Belin, qui, presque sans ressources, est parvenu à mettre Majunga à l'abri de tout retour offensif des Hovas et a su organiser en même temps les services nécessaires à l'alimentation de ses troupes — ce qui n'est pas une petite affaire.

La ville est maintenant entourée d'ouvrages de fortification passagère. Chaque soldat est exercé et connaît le poste de combat qu'il doit occuper en cas d'alerte. Des reconnaissances assez fortes sont envoyées de temps à autre jusqu'à neuf ou dix kilomètres de l'enceinte.

A l'intérieur, les fours de campagne fonctionnent bien et permettent d'assurer la distribution du pain. Une infirmerie-ambulance, dirigée par

le docteur Quennec, a été installée dès le 18 janvier ; elle renferme soixante-dix fournitures de couchage et une pharmacie provisoire assez complète.

La police est faite par vingt agents comoriens sous les ordres d'un



La Canonnière le Boeni.

commissaire et d'un brigadier français. M. le vice-résident Estèbe a été choisi par M. le commandant Bienaimé pour remplir les fonctions d'administrateur municipal.

En janvier et février 1895, deux reconnaissances sont dirigées, l'une au nord, dans la direction du village Amborovy ; l'autre à l'est, jusqu'à Amparihingidis. Ces deux reconnaissances démontrent que toute la contrée est évacuée par les Hovas, dans un rayon de dix kilomètres et

qu'ils ont un poste avancé sur la route de Marooay, au village de Marohogo (22 kilomètres environ de Majunga, par voie de terre).

Le 16 février, une vedette du *Primauguet* embarquait le lieutenant de vaisseau Nicolle, le capitaine Aubler, le lieutenant Bénévent et six fusiliers marins, avec mission de remonter par rivière, aussi haut que possible, et de rechercher le point de débarquement le plus près du village de Marohogo.

La rivière était navigable ; un débarcadère s'y trouvait sur un point qui ne devait être distant que de cinq kilomètres du village. Dès le lendemain, des ordres furent donnés par le capitaine Bienaimé, pour mettre des hommes en route à destination du point désigné par le lieutenant de vaisseau Nicolle.

Le 17 février, la canonnière de rivière *le Boeni*, appartenant à M. Suberbie et commandée par l'aspirant de marine Compagnon, embarquait à son bord les officiers, chefs de la reconnaissance faite la veille, et une section d'infanterie de marine, commandée par le sous-lieutenant Vallier.

Les racines des arbres qui longent la rivière, percent les berges et s'avancent jusque dans l'eau, des lianes courent sur les branches, redescendent vers la terre ou se suspendent au-dessus du fleuve ; sur ces racines et sur ces branches volent, chantent, piaulent, des milliers d'oiseaux au plumage varié.

La section du sous-lieutenant Vallier devait avoir l'honneur de livrer le premier combat d'infanterie. Débarquée, vers huit heures du matin, au point reconnu, elle parvenait, après une marche très pénible à travers des terrains détrempés et boisés, devant le village de Marohogo, à neuf heures et quart.

Les soldats hovas qui occupaient le village, étaient commandés par Rahahiriaka, lieutenant-gouverneur de Majunga. Peu surpris au début, ils se rangèrent derrière une palissade et commencèrent un feu nourri contre nos tirailleurs qui avançaient sans faire attention aux balles qui sifflaient autour d'eux ; à dix heures, le village de Marohogo tombait entre leurs mains, et, après avoir été fouillé de fond en comble, était

livré aux flammes. Nos soldats y trouvèrent quelque butin ; deux fusils, quatre sagaies et quelques couteaux et sabres qu'ils emportèrent à Majunga.

Cette petite affaire ne nous coûtait ni tués, ni blessés.

* * *

Du côté de Diego-Suarez, un détachement de tirailleurs Sakalaves qui occupe le poste de Atangobato soixante-quinze fusils, aux ordres du capitaine Rouvier, débarquait à Ambodimadiro pour protéger notre alliée la reine Binao, et enlever trois postes hovas.

Ce détachement fit plusieurs reconnaissances, mais fut attaqué dans l'une d'elles, le 7 février, par les Hovas qui lui barrèrent sa ligne de retraite à quatre kilomètres de la graineterie française, au Grand Cirque. Le capitaine se fraya un passage au travers des lignes ennemies et rentra le soir à Antongobato n'ayant qu'un blessé ; l'adjudant Pougou.

Le 21 février, les troupes d'Antsirano s'emparaient d'un fortin connu sous le nom de fort du point 6.

En même temps, l'avis *Le Météore* (commandant Joubret) arrivait à Nossi-Vé, au moment où les Hovas se disposaient à expulser et à molester les colons français au Sud. La compagnie de débarquement, mise à terre, enleva le poste hova et fit quarante-cinq prisonniers, dont un officier malgache. Dix de ces prisonniers feront dorénavant la corvée à Nossi-Vé ; les trente-cinq autres seront employés à la construction du *sanatorium* de Nossi-Comba.

Ce n'est pas tout, le poste fortifié servant de refuge au grand rova d'Ambohimarina, est enlevé après une vive résistance. Sept tirailleurs sakalaves ont été blessés, dont un seul grièvement. Les pertes des Hovas sont importantes, et l'ennemi se replie à environ 25 kilomètres dans les terres.

En attendant l'arrivée du gros du corps expéditionnaire, on se bat donc un peu partout, à Madagascar.

Avec une poignée d'hommes, nous nous maintenons héroïquement à Tamatave, à Diego-Suarez, à Majunga, où nos petites garnisons se donnent de l'air, en balayant avec une prestesse remarquable les détachements malgaches qui leur sont opposés, dispersant avec une extrême facilité les forces ennemies qui cherchent à les inquiéter. Ces premiers succès sont d'un bon augure pour l'expédition qui se prépare, et causent une vive inquiétude à Tananarive, d'autant qu'on y apprend que l'expédition française n'est pas un jeu comme les précédentes, mais bien une campagne sérieuse en voie de réalisation ; que les transports chargés de troupes et de matériel sont en route ; que l'opinion publique en France est unanime à approuver cette entreprise et que le gouvernement n'a rien épargné pour qu'elle fût conduite de la manière la plus énergique, la plus prévoyante et la plus prompte. Il fallait donc devant la réalité des choses, ne plus se bercer d'illusions : accepter la guerre, avec toutes ses conséquences. Le gouvernement hova le sentit, et voici les dispositions auxquelles s'arrêta le premier ministre Rainilaiarivony, pour conjurer le danger qui menaçait sa toute-puissance. Il fit lancer, par la reine, un message qui annonçait officiellement au peuple malgache la guerre avec la France et qui invitait tous les hommes valides à prendre part à la résistance. A cet effet, tous les Malgaches susceptibles de porter les armes, qu'ils appartiennent ou non aux réserves ayant déjà fait un service militaire, étaient avertis qu'au signal du drapeau rouge hissé, le 7 février, sur les douze montagnes de l'île, ils devaient se rendre à Andohalo, où la reine se trouverait en personne le 12 février.

Un grand *Kabary* eut lieu, en effet, le jour indiqué. Les détails de cette cérémonie données par le *Madagascar News* sont grotesques. La reine y a brandi une épée au-dessus de sa tête, en s'écriant que son sexe ne l'empêcherait pas de défendre l'héritage de ses ancêtres. Rainilaiarivony s'est armé d'une sagaie et d'un bouclier et s'est livré à quelques jongleries en prononçant des paroles enflammées pour attester sa résolution de conserver à tout prix à sa souveraine le royaume de Madagascar. Mais ces incidents ridicules ne doivent pas

empêcher de constater un certain degré d'enthousiasme et de surexcitation parmi les chefs de caste qui s'étaient rendus à l'invitation de la reine.

Nos bons amis les Anglais s'y trouvaient en nombre et grossissaient l'effet que cette manifestation devait produire sur une foule peu apte à distinguer entre les Européens.

Pendant que se passaient tous ces événements à Madagascar, la France, de son côté, se préparait à une entrée en campagne sérieuse, et organisait le corps expéditionnaire destiné à mettre les Hovas à la raison.

L'état-major du corps expéditionnaire tel qu'il a été constitué à l'origine du conflit armé entre la France et la Grande île africaine, comprend 555 officiers et fonctionnaires assimilés tant pour les corps de troupe que pour les divers services. Dans ce nombre, 387 seront attachés aux corps de troupe et 167 aux divers états-majors et services; quartier général de la division, états-majors des deux brigades, services administratifs, service sanitaire, gendarmerie, justice militaire, télégraphie, aérostation, topographie, archivistes, subsistances, boulangerie, habillement, campement, ambulances, hôpitaux de campagne, service des étapes et des évacuations, aumôniers des divers cultes, service vétérinaire.

Nous en donnons plus loin la liste nominative, avec les unités ou groupes auxquels ces officiers sont affectés.

Quant au corps expéditionnaire en lui-même, il se compose de :

- 13 bataillons d'infanterie.
- 7 batteries d'artillerie.
- 3 sections mixtes de munition.
- 2 sections de parc.
- Des détachements d'ouvriers d'artillerie, d'artificiers.
- 1 escadron de cavalerie.
- 4 compagnies du génie.
- 1 escadron du train des équipages à 6 compagnies (30^e escadron).
- 1 section de commis et ouvriers d'administration.
- 1 section d'infirmiers.

Sur ces troupes, l'armée coloniale fournit :

6 bataillons, dont 3 de la métropole (13^e régiment d'infanterie de marine),

20000 hommes de terre fournie :

1 régiment d'infanterie à 3 bataillons de 4 compagnies (le 1^{er} bataillon de chasseurs à pied de 4 compagnies (le 40^e).
1 régiment d'Algérie comprenant un bataillon de la légion
2 bataillons de tirailleurs algériens.

Et voici les points sur lesquels ont été dirigés les mouvements de troupes, devant constituer le corps expéditionnaire pour Madagascar.

200^e régiment d'infanterie. — Camp de Sathonay.
40^e bataillon de chasseurs à pied. — Nîmes.

Régiments de l'Algérie.

Bataillon du 3^e tirailleurs : Bône.

Deux compagnies du 2^e tirailleurs ; deux compagnies d'Orléansville, deux compagnies du 1^{er} étranger ; et deux compagnies du 2^e étranger : Sidi-bel-Abbès.

1^{er} chasseurs d'Afrique, 10^e escadron : Blidah.

38^e régiment d'artillerie : 15^e et 16^e batterie de montagne ;

17^e batterie montée : Valence.

18^e batterie montée : Nîmes.

1^{re} section de munitions ; Nîmes.

2^e section : Valence.

3^e et 4^e sections du parc : Nîmes.

2^e régiment du génie : 11^e 12^e et 13^e compagnies ; Montpellier.

30^e escadron du train.

1^{re} et 2^e compagnies : Alger.

3^e compagnie : Camp de Sathonay.

4^e compagnie : Camp d'Avor.

5^e compagnie : Limoges.

Pour la constitution des corps de troupes, les 3^e, 4^e, 5^e, 8^e, 9^e, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 16^e, 17^e et 18^e corps ont été appelés à fournir chacun une compagnie désignée par voie de tirage au sort.

Les volontaires de cette compagnie, reconnus aptes à partir, ont formé le noyau d'une unité qui a été complétée par les volontaires du même corps d'armée non désignés pour fournir une compagnie.

Le bataillon de chasseurs à pied a été formé, d'après les mêmes principes, par les 11^e, 12^e, 14^e et 22^e bataillons.

Aucun gradé n'a été admis à rendre ses galons pour faire partie de l'expédition.

Le régiment d'Algérie comprend :

1^o 1 bataillon de la légion étrangère, dont 2 compagnies fournies par chacun des deux régiments étrangers et désignés par le commandant du 19^e corps ;

2^o 2 bataillons de tirailleurs, l'un du 3^e tirailleurs, l'autre formé de 2 compagnies du 2^e et 2 compagnies du 1^{er} ;

Les 4 batteries de l'artillerie de terre ont été fournies : 2 batteries de 80 de montagne par les troupes d'Algérie et 2 batteries de 80 montées par les 6^e et 38^e régiments d'artillerie.

L'escadron de cavalerie a été pris dans le 1^{er} chasseurs d'Afrique, sur la désignation du général commandant le 19^e corps.

Chacun des 1^{er}, 3^e, 4^e et 6^e régiments du génie a fourni une compagnie tirée au sort et complétée d'après les mêmes principes que dans les autres armes.

Les détachements d'infirmiers et d'ouvriers militaires d'administration ont été formés avec des volontaires provenant de ces sections et, en cas d'insuffisance, avec des volontaires tirés de l'infanterie.

Pour donner la cohésion nécessaire aux troupes ainsi organisées, les compagnies ont été formées dans leurs corps respectifs pour le 1^{er} février ; les corps de troupes réunis prêts à marcher, pour le 15 mars.

Une décision ministérielle du 12 février 1895, constitue, comme il suit, les états-majors des corps expéditionnaires.

I

QUARTIER GÉNÉRAL.*Général commandant.*

Général de division : Duchesne.

Officiers d'ordonnance.

Capitaine : Bessard (infanterie, H. C.), breveté.

Capitaine : Duchâtelet (Infanterie, H. C.), breveté.

Lieutenant de vaisseau : Simon.

1^{er} GROUPE.*Chef d'état-major.*

Général de brigade : de Torcy (décret du 30 mars 1895).

Sous-chef d'état-major chargé du service des renseignements.

Lieutenant-colonel : de Beylié (infanterie de marine), breveté.

Etat-major.

Lieutenant-colonel : de Nonancourt (infanterie H. C.), breveté.

Commandant : Delarue (génie, H. C.), breveté.

Capitaine : Herr (artillerie, H. C.), breveté.

Capitaine : Humber (infanterie de marine), breveté.

Archiviste de 1^{re} classe : Mongin.

Ingénieur de la marine.

M. Revol (sous-ingénieur).

Service géographique.

Capitaine : Bourgeois (artillerie), breveté.

Capitaine : Peyronel (artillerie).

Service des renseignements.

Commandant : Andry (infanterie).

Capitaine : Caré (artillerie, H. C.), breveté.

Capitaine : Martinie (cavalerie).

Lieutenant : Aubé (infanterie de marine).



Etat-Major du général Duchesne.



2^e GROUPE.*Commandement de l'artillerie.*

Colonel : Palle (artillerie), breveté.

Capitaine : d'Affry de la Monnoye (artillerie), breveté (1).

Capitaine : Vittu de Kerraoul (artillerie), breveté.

Capitaine : Lancret (artillerie de marine).

Commandement du génie.

Lieutenant-colonel : Marmier.

Capitaine : Legrand, breveté.

Capitaine : Pons.

Capitaine : Cré.

Direction des services administratifs.

Sous-intendant militaire de 1^{re} classe : Thoumazou.

Sous-intendant militaire de 2^e classe : Godin.

Direction du service de santé.

Médecin principal de 1^{re} classe : Emery-Desbrousses.

Médecin-major de 1^{re} classe, Hocquart : chargé de rechercher et d'établir le *Sanatorium* de Nossi-Comba.

Service vétérinaire.

Vétérinaire principal de 2^e classe : Lenthéric.

3^e GROUPE.*Direction des étapes.*

Lieutenant-colonel : Bailloud (artillerie), breveté.

Capitaine : Chanzy (infanterie), breveté.

Capitaine : Thomas de Colligny (infanterie), breveté.

Lieutenant : Venot (infanterie).

Service de l'artillerie.

Commandant : Sarrebourse de la Guillonnière (artillerie).

Capitaine : Lacroix (artillerie, H. C.), breveté.

Lieutenant : Regnault (artillerie).

Service du génie.

Commandant : Magué.

Capitaine : Goudard.

Capitaine : Adrian.

(1) Décédé à bord du *Vinh-Long*, en rade de Majunga, le 10 septembre 1895, à peine âgé de quarante et un an.

Services administratifs.

Sous-intendant militaire de 2^e classe : Coppens de Nordlandt.

Sous-intendant militaire de 2^e classe : Fauconnet.

Adjoint à l'intendance : Adam.

Prévôté.

Commandant : Gandelette (gendarmerie).

Trésor et poste.

M. le payeur principal : Prudot.

II.

TROUPES.**1^{re} BRIGADE (ARMÉE DE TERRE).***Général commandant.*

Général de brigade : Metzinger.

Officiers d'ordonnance.

Capitaine : Mirepoix (infanterie), breveté (1).

Capitaine : Wirbel (infanterie, H. C.), breveté.

Archiviste.

Archiviste principal de 2^e classe : Parize.

Service de l'intendance.

Sous-intendant militaire de 3^e classe : Pasquier.

A. — 200^e RÉGIMENT D'INFANTERIE.*Etat-major.*

Colonel commandant : Gillon, colonel-commandant le 49^e (2).

Lieutenant-colonel : Bizot, lieutenant-colonel breveté du 72^e (3).

Capitaine adjoint au chef de corps : Deville, capitaine breveté au 130^e.

Officier porte-drapeau : Blavier, lieutenant au 77^e (4).

1^{er} BATAILLON.

Commandant : Rapipe du Nozet de Sainte-Marie venant du 75^e.

Capitaine : adjudant-major, Bernard, venant du 39^e.

(1) Passé chef de bataillon le 28 octobre 1895.

(2) Décédé à Majunga, le 10 juin 1895.

(3) Passé colonel le 28 octobre 1895.

(4) Passé capitaine le 28 octobre 1895.

Officier-payeur : lieutenant Mano, venant du 51°.
Officier d'approvisionnement : lieutenant Carlu du 117°.

1^{re} Compagnie.

Capitaine : d'Hennezel, venant du 74°.
Lieutenants : Pollachi, Zuber, venant du 74° ; Gaulier, venant du 28°.

2^e Compagnie.

Capitaine : Immelin, venant du 124°.
Lieutenant : de Gayffier, venant du 124°.
Sous-lieutenant : de Chateaubriand, venant du 124°.
Lieutenant : Moral, venant du 103°.

3^e Compagnie.

Capitaine : Lecat, venant du 31°.
Lieutenant : Doreau, venant du 31°.
Sous-lieutenant : Lagarde, venant du 31°.
Lieutenant : Broyelle, venant du 131°.

4^e Compagnie.

Capitaine : Costille, venant du 29°.
Lieutenants : Derveaux, Segond, venant du 29°.
Lieutenant : Gaudichau, venant du 134°.

2^e BATAILLON.

Commandant Coutaud, du 162°.
Capitaine adjudant-major Titeux, du 78°.
Officier-payeur : lieutenant d'Olonne, venant du 90°.
Officier d'approvisionnement : lieutenant Petitjean, du 32°.

5^e Compagnie.

Capitaine : Mortier, venant du 123°.
Lieutenants : Lessoré de Saint-Foy, Combarien, De Saint-Exupercy
venant du 123°.

6^e Compagnie.

Capitaine : Legay, venant du 48°.
Lieutenants : Garmes de Villerbret, Nicolan, venant du 48°.
Lieutenant : Beaunier, venant du 41°.

7^e Compagnie.

Capitaine : Blandin, venant du 65°.
Lieutenants : Legros, de Vanzellen, venant du 65°.
Lieutenant : Latreille, venant du 93°.

8^e Compagnie.

Capitaine : Deniau, venant du 138^e.
 Lieutenants : Paris, Rouchon, venant du 138^e.
 Lieutenant : Aubert (E.-F.) du 78^e.

3^e BATAILLON.

Commandant : Pasquier de Francieu, venant du 88^e (1).
 Capitaine-adjutant-major : Gomiot, venant du 91^e.
 Officier payeur : lieutenant Favatier, du 126^e.
 Officier d'approvisionnement : lieutenant Barnzy, du 151^e.

9^e Compagnie.

Capitaine : Péria, du 139^e.
 Lieutenants : Antoine, Brau, du 139^e.
 Sous-lieutenant : Perrin, du 86^e.

10^e Compagnie.

Capitaine : Tardieu, du 143^e.
 Lieutenant : Arnaud, du 143^e.
 Sous-lieutenant : Bruguière, du 143^e.
 Lieutenant : Civatte, du 12^e.

11^e Compagnie.

Capitaine : Tedeschi, venant du 9^e.
 Lieutenants : Gallé, Bégourd, venant du 9^e.
 Lieutenant : Dumas, venant du 126^e.

12^e Compagnie.

Capitaine : Bohler, venant du 34^e.
 Lieutenants : Lablache-Combiér, Litschfousse, venant du 34^e.
 Lieutenant : Binelli, venant du 144^e.

B. — 40^e BATAILLON DE CHASSEURS A PIED.*Etat-major.*

Chef de bataillon commandant : Massiet du Biest, chef de bataillon commandant le 14^e bataillon.

Capitaine adjudant-major : De Bouvier, capitaine au 4^e.
 Officier-payeur : Audierne, lieutenant au 17^e.
 Officier d'approvisionnement : Dubroca, sous-lieutenant au 30^e.

(1) Passé lieutenant-colonel le 28 octobre 1895.

1^{re} Compagnie.

Capitaine : Juge, venant du 11^e.

Lieutenants : Burckhart, Collet, Escallon, venant du 11^e.

2^e Compagnie.

Capitaine : Gloxin, venant du 12^e.

Lieutenants : Barbé, Calvet, venant du 12^e.

Sous-lieutenant : Vidon, venant du 12^e.

3^e Compagnie.

Capitaine : Ducrot, venant du 14^e.

Lieutenants : Jullien, Duc, Rosset, venant du 14^e.

4^e Compagnie.

Capitaine : Delanney, venant du 22^e.

Lieutenants : De la Bigne (1), Bidault, venant du 22^e.

Sous-lieutenant : Genet, venant du 22^e.

C. — RÉGIMENT D'ALGÉRIE.

Etat-Major du régiment.

Colonel commandant : Oudri, colonel commandant le 2^e étranger.

Lieutenant-colonel : Pognard, lieutenant-colonel breveté, du 2^e tirailleurs algériens.

Capitaine adjoint au chef de corps : Boë, capitaine au 2^e étranger (2).

Officier porte-drapeau : Vigarosy, lieutenant au 1^{er} tirailleurs algériens.

PREMIER BATAILLON.

Etat-Major choisi parmi les officiers du 1^{er} étranger.

Commandant : Barre (3).

Capitaine adjudant-major : Devaux.

Officier-payeur : lieutenant Beynet.

Officier d'approvisionnement : lieutenant Ecochard.

(1) Décédé à Suberbieville à peine âgé de trente-trois ans.

(2) Passé chef de bataillon le 28 octobre 1895.

(3) Passé lieutenant-colonel et décédé le 18 août 1895 des suites de fièvre pernicieuse à peine âgé de quarante sept ans.

Sorti de Saint-Cyr en 1868, il avait été promu lieutenant le 24 août 1870.

Il avait fait deux séjours au Tonkin : le premier en 1887, qui lui valut sa promotion au grade de chef de bataillon, et le second en 1894, Au moment de sa désignation pour Madagascar, il était proposé pour le grade de lieutenant-colonel ; il fut promu le 14 avril et maintenu dans son commandement du 1^{er} bataillon du régiment étranger.

Le lieutenant-colonel Barre était officier de la Légion d'honneur depuis 1890.

OFFICIERS PRIS DANS LE 1^{er} ÉTRANGER.*1^{re} Compagnie.*

Capitaine : Perrot.

Lieutenants : Ayné, Rouamet et Mure.

2^e Compagnie.

Capitaine : Courtois.

Lieutenants : Gueilhers, Grégory et Dufoulon.

3^e Compagnie.

Capitaine : Bulot.

Lieutenants : Farail et Burchard

Sous-lieutenant : Langlois.

4^e Compagnie.

Capitaine : Sardi.

Lieutenants : Simon, Motte et Jolivet.

2^e BATAILLON.*Etat-major* choisi parmi les officiers du 1^{er} tirailleurs algériens.

Commandant : Lentonnet.

Capitaine-adjutant-major : Mahéas.

Officier-payeur : lieutenant Tiel.

Officier d'approvisionnement : lieutenant Brémont.

OFFICIERS PRIS DANS LE 1^{er} TIRAILLEURS ALGÉRIENS.*5^e Compagnie.*

Capitaine : Pradal.

Lieutenants : Bordeaux, Gras et Mohamed-ben-Eillali.

Sous-lieutenant indigène : Amar-ben-Saïd.

6^e Compagnie.

Capitaine Castel.

Lieutenants : Prudhomme, Augey-Dufresne et Amar-ben-Saïd.

OFFICIERS PRIS AU 2^e TIRAILLEURS ALGÉRIENS.*7^e Compagnie.*

Capitaine : Pillot.

Lieutenants : Blondel, de Bigault de Granrut et Bel-Kheir-ben-Amour.

Sous-lieutenant indigène : El Arbi ben Aïdouni.

8^e Compagnie.

Capitaine Girault.

Lieutenants : Chalet et Djellal.

Sous-lieutenants : Zaigue et M'Ahmed bed Medjadi.

(1) Tué au combat de Tsarosaotra.

3^e BATAILLON.

Etat-major et officiers de compagnies fournis par le 3^e tirailleurs algériens.

Commandant : Debron.

Capitaine adjudant-major : Servant.

Officier-payeur : lieutenant Bonvalot.

Officier d'approvisionnement : lieutenant Bourgeois.

9^e Compagnie.

Capitaine : Gatel.

Lieutenants : Catin et Tutman ben Abdallah.

Sous-lieutenants : Jeanpierre et Larbi-ben-Amar.

10^e Compagnie.

Capitaine : Rabaud.

Lieutenants : Gerst, Beringer et Abdallah-ben-Boudjemah.

Sous-lieutenant indigène : Mohamed-ben-Ali.

11^e Compagnie.

Capitaine : Delbousquet.

Lieutenants : Bobin, Royer et Ben Mensour.

Sous-lieutenant indigène : Mohamed-ould-Amar.

12^e Compagnie.

Capitaine : Vernadot.

Lieutenants : de Gouvello et Mezackchi.

Sous-lieutenant indigène : Belkerfa.

E. — CAVALERIE

Escadron de chasseurs d'Afrique. (10^e escadron du 1^{er} régiment).

Aubier, capitaine commandant.

Walch, capitaine en 2^e.

Labriforce, vétérinaire en 2^e, au 1^{er} chasseur d'Afrique.

Corhumel, lieutenant en 1^{er}.

Carrez, lieutenant en 2^e.

De Veye, lieutenant en 2^e.

Joullié, lieutenant en 2^e.

Officiers de complément :

Girardin, lieutenant en 2^e, venu du 4^e chasseurs d'Afrique.

Philpin de Piépape, lieutenant en 2^e, venu du 3^e chasseurs d'Afrique.

Dépôt de remonte mobile.

M. de Cointet, lieutenant à la suite du 10^e escadron du 1^{er} chasseurs d'Afrique, venu du 20^e dragons.

G. — ARTILLERIE*Quartier général et commandement.*

Colonel commandant l'artillerie : Palle, colonel directeur de l'atelier de construction de Vernon.

Capitaine adjoint : d'Affry de la Monnoye (1), capitaine en 1^{er}, officier d'ordonnance du ministre.

Capitaine adjoint : Vittu de Kerraoul, capitaine en 1^{er}, officier d'ordonnance du ministre, (parti).

Garde d'artillerie adjoint : Charlois, garde de 2^e classe à l'école du 16^e corps.

Lieutenant-colonel commandant les batteries : Laval, lieutenant-colonel du 31^e.

Lieutenant adjoint au commandant des batteries : Dessens, lieutenant en 1^{er}, instructeur à l'école de l'artillerie et du génie.

Vétérinaire : Sériat, venant du 15^e escadron du train des équipages.

GROUPE DE BATTERIES DE MONTAGNE DE L'ARTILLERIE DE TERRE.

Etat-major du groupe.

Chef d'escadron commandant le groupe : Delestrac, chef d'escadron au 10^e.

Lieutenant adjoint : Aldebert, lieutenant en 1^{er}, au 11^e.

Lieutenant adjoint : O'Neill, lieutenant en 1^{er}, au 7^e.

GROUPE DE BATTERIES MONTÉES DE L'ARTILLERIE DE TERRE.

Etat-major du groupe.

Chef d'escadron commandant le groupe : Ruffey, chef d'escadron au 4^e, (Héricourt).

Lieutenant adjoint : De Barescut, lieutenant en 1^{er} au 4^e, (Besançon).

Lieutenant adjoint : Lelièvre, lieutenant en 1^{er}, au 37^e.

15^e Batterie du 38^e régiment.

Lavail, capitaine en 1^{er}, au 13^e (Constantine).

Guillemot, lieutenant en 1^{er}, au 13^e (Constantine) (2).

Liron, lieutenant en 2^e, au 13^e (Constantine).

Pierron, lieutenant en 2^e, au 12^e (Aumale).

(1) Décédé (voir plus haut p, 181).

(2) Décédé à Suberbiéville de fièvre pernicieuse.

Le capitaine Guillemot était âgé de vingt-neuf ans; il avait épousé, il y a un an, Mlle Robert de Massy, fille de l'ancien sénateur du Loiret. Parti en qualité de lieutenant, il avait été nommé récemment capitaine.

16^e Batterie du 38^e régiment.

Chamblay, capitaine en 1^{er}, au 13^e (Sousse).
Poncet, lieutenant en 1^{er}, au 13^e (Sousse).
Brunet, lieutenant en 2^e, au 13^e (Sousse).
Rose, lieutenant en 2^e, au 13^e (Gabès).

17^e Batterie du 38^e régiment.

De Carmejane de Pierredon, capitaine en 1^{er}, au 6^e régiment.
Béranger, lieutenant en 1^{er}, au 6^e.
Condamin, lieutenant en 2^e, au 6^e.
Patillon, sous-lieutenant au 6^e.

18^e Batterie du 38^e régiment.

Bovet, capitaine en 1^{er}, au 38^e.
Damon, lieutenant en 1^{er}, au 38^e.
Marmion, lieutenant en 1^{er}, au 38^e.
Georges, lieutenant en 2^e, au 38^e.

1^{re} Section mixte de munitions du 38^e régiment.

Dauvé, capitaine en 2^e, à la direction d'Alger.
Huguet, lieutenant en 2^e, au 12^e (Oran).
De Roux, lieutenant en 2^e, au 12^e (Milianah) (1).

2^e Section mixte de munitions du 38^e régiment.

Chaton, capitaine en 2^e, au 31^e.
Bunoust, lieutenant en 1^{er}, au 26^e.
Jobit, lieutenant en 2^e, au 13^e.

PARC D'ARTILLERIE

Etat-major du parc.

Chef d'escadron commandant le parc : Silvestre, chef d'escadron commandant le 6^e bataillon.

Capitaine adjoint : Baquet, capitaine en 1^{er}, au 1^{er} régiment.

Vétérinaire : Berton, venant du 1^{er} escadron du train des équipages.

Adjoints :

Michon, garde de 2^e classe, à la direction de Tunis.

Oursin, garde de 3^e classe, à l'atelier de Bourges.

Creuset, ouvrier d'état en fer de 1^{re} classe, à la direction de Besançon.

Héesse, ouvrier d'état en bois de 2^e classe, à l'atelier de Rennes.

(1) Passé capitaine le 28 octobre 1895.

Détachement d'ouvriers.

Capitaine commandant le détachement : M. Robert, capitaine en 1^{er}, au 13^e bataillon à pied.

Détachement d'artificiers.

Lieutenant commandant le détachement : M. Millard, lieutenant en 1^{er}, à la 3^e compagnie.

3^e Section de parc du 38^e régiment.

Seguin, capitaine en 2^e, à la direction de Verdun.

Taratte, lieutenant en 1^{er}, au 40^e régiment.

Pérodeau, lieutenant en 2^e, au 5^e bataillon.

4^e Section de parc du 38^e régiment.

Menjand, capitaine en 2^e, à la direction de Lille.

Wargnier, lieutenant en 1^{er}, au 29^e régiment (La Fère).

Cornu de Lafontaine, lieutenant en 2^e, au 11^e.

Service de l'artillerie des étapes.

Sarrebourg de la Guillonnière, chef d'escadron, au 13^e régiment.

Lacroix, capitaine en 1^{er} hors cadre, officier d'ordonnance, de M. le général de Négrier.

Regnault, lieutenant en 1^{er}, au 11^e régiment.

Pierson, garde comptable de 1^{re} classe, à la direction de Versailles.

Lassalle-Séré, garde, chef artificier de 3^e classe, à la direction de Constantine.

Martin, contrôleur d'armes de 3^e classe, à l'école du 9^e corps (annexe de Chateauroux).

Marchadier, ouvrier d'état en fer de 2^e classe, à la direction de Grenoble.

Mercier, ouvrier d'état en bois de 2^e classe, à la direction de la Fère.

H. — GÉNIE*Etat-major et commandement.*

Lieutenant-colonel : Marmier, du 5^e régiment, commandant le génie.

Capitaines adjoints au commandant du génie : Legrand, officier d'ordonnance du ministre de la guerre; Cré, venant de l'école du génie d'Arras et Pons du 5^e régiment.

Adjoints du génie.

Durel, adjoint à Alger.

De Pastorel de Bastugues, adjoint à Sousse.

TROUPES DU GÉNIE.

11^e Compagnie du 2^e régiment.

Cauboue, capitaine en 1^{er}, au 1^{er} régiment.
Lacabe-Plasteig, capitaine en 2^e, au 1^{er}.
Noirot, lieutenant en 1^{er}, au 1^{er}.
Beighbéder-Camp, lieutenant en 2^e, au 7^e.
Fénéon, lieutenant en 2^e au 1^{er}.

12^e Compagnie du 2^e régiment.

Zobel, capitaine en 1^{er} au camp de Chalons.
Gency, capitaine en 2^e, à Tunis.
Dorand, lieutenant en 1^{er} au 1^{er} régiment.
Thomas, lieutenant en 1^{er}, au 6^e régiment.
Bastien, lieutenant en 1^{er}, au 5^e.

13^e Compagnie du 2^e régiment.

Ferrand, capitaine en 1^{er}, au 4^e régiment.
Digue, capitaine en 2^e, à Batna.
Girod, lieutenant en 1^{er}, au 1^{er} (Toul).
Serra, lieutenant en 1^{er}, au 2^e.
Fatou, lieutenant en 1^{er}, au 4^e.

14^e Compagnie du 2^e régiment.

Krug, capitaine en 1^{er}, au 6^e régiment.
Noguette, capitaine en 2^e, officier d'ordonnance de M. le général Quinivet.
Simonin, lieutenant en 1^{er}, au 6^e.
Balas, lieutenant en 1^{er}, au 3^e.
Jubelin, lieutenant en 2^e, au 5^e.

Parc du génie.

Capitaine chef de parc : Noguette, capitaine en 2^e, de la 14^e compagnie.
Adjoint : Vanstéene, adjoint de 3^e classe à Alger.

Service du génie des étapes.

Chef du service du génie des étapes : Magué, major au 1^{er} régiment.

Capitaines :

Goudard, capitaine de 1^{re} classe, en congé rentrant du Congo.
Adrian, capitaine de 1^{re} classe à Saint-Malo,

Adjoints :

Bouchelot, adjoint de 2^e classe, à Bordeaux.
Conrad, adjoint de 3^e classe, à Paris, (r. d.).

Pradal, adjoint de 3^e classe, à Sidi-bel-Abbès.

Thoyer, adjoint de 3^e classe, à la Fère.

V

2^e BRIGADE (armée de mer).

Général commandant : Général de brigade Voyron.

Officiers d'administration : Capitaine Ditte (infanterie de marine), breveté.

Capitaine Roulet (infanterie de marine).

Archiviste principal de 2^e classe : Jaubert.

Sous-intendant militaire de 3^e classe : Huguin.

TROUPES.

R. — 13^e RÉGIMENT D'INFANTERIE DE MARINE.

Colonel commandant : Bonguié, du 3^e régiment.

Lieutenant-colonel : Gonard, du 2^e.

Capitaine adjoint : Drujon, du 8^e, détaché au ministère des colonies.

Lieutenant porte-drapeau : Peltier, du 5^e.

1^{er} BATAILLON (formé à Cherbourg).

Chef de bataillon commandant : Borbal-Combret, du 3^e régiment (1).

Capitaine adjudant-major : Delimoges, du 1^{er}.

Lieutenant officier-payeur : Setier, du 1^{er}.

Lieutenant officier d'approvisionnement : Guégan, du 2^e.

Médecins : Laffont, de 1^{re} classe, en service à Lorient ; Lorin, de 2^e classe, en service à Brest.

1^{re} Compagnie.

Capitaine : Robard, du 3^e.

Lieutenants : Couzineau, venant du 1^{er} ; Detrez, venant du 2^e ;

Sous-lieutenant : Bergeron, venant du 4^e.

2^e Compagnie.

Capitaine : David, venant du 3^e.

Lieutenants : Laporte et Dubois de Saligny, venant du 3^e ; Archambault, venant du 2^e.

3^e Compagnie.

Capitaine : Laborie, venant du 6^e

Lieutenants : Desplanques, venant du 5^e ; Maritz, venant du 2^e.

Sous-lieutenant : Becker, venant du 8^e. (2)

(1) Passé Lieutenant-Colonel, le 28 octobre 1895.

(2) Décédé à l'ambulance d'Andriba, le 27 septembre 1895.

4^e Compagnie.

Capitaine : Cléret, venant du 1^{er}.

Lieutenants : Dejoux, venant du 5^e ; Forestler, venant du 2^e.

Sous-lieutenant : Vallod, venant du 4^e.

2^e BATAILLON (formé à Rochefort).

Chef de bataillon commandant : Lalubin, venant du 7^e.

Capitaine adjudant-major : Brun, venant du 7^e.

Lieutenant officier-payeur : Cazeau, venant du 3^e.

Lieutenant officier d'approvisionnement : de Rauglaudre, venant du 7^e.

Médecins : Fortoul, de 1^{re} classe, en service à Toulon ; Duguet, de 2^e classe, en service à Toulon.

1^{re} Compagnie.

Capitaine : Mondon, venant du 3^e.

Lieutenants : Quinet, venant du 3^e ; Migeon, venant du 2^e.

Sous-lieutenant : Barès, venant du 3^e.

2^e Compagnie.

Capitaine : Kopff, venant du 7^e.

Lieutenants : Reitz et Pernot, venant du 7^e.

Sous-lieutenant : Duchan, venant du 3^e.

3^e Compagnie.

Capitaine : Collinet, venant du 3^e.

Lieutenants : Richon et Soulas, venant du 6^e.

Sous-lieutenant : Lamothe, venant du 4^e.

4^e Compagnie

Capitaine : Cozanet, venant du 2^e.

Lieutenants : Veuge et de Morel, venant du 2^e.

Sous-lieutenant : Barrard, venant du 6^e.

3^e BATAILLON (formé à Toulon).

Chef de bataillon commandant : Destelle, venant du 4^e régiment.

Capitaine adjudant-major : Lamolle, venant du 4^e.

Lieutenant officier-payeur : Hitar, du 8^e.

Lieutenant officier d'approvisionnement : de Sainte-Colambe de Boissonnade, du 8^e.

Médecins : Trabaud, de 1^{re} classe, en service à Toulon ; Ilbert, de 2^e classe en service à Toulon.

1^{re} Compagnie.

Capitaine : Poulliard, venant du 4^e.
 Lieutenants : Barfety (P.-M.-F.), Thal, venant du 4^e.
 Sous-lieutenant : Brousse, venant du 4^e.

2^e Compagnie.

Capitaine : Lemoine, venant du 5^e.
 Lieutenants : Chabaliier et Crépin, venant du 4^e; Expert-Besançon, du 8^e.

3^e Compagnie.

Capitaine : Montignault, venant du 4^e.
 Lieutenant : Langelot, venant du 4^e.
 Sous-lieutenants : Boisseau et Martinand, venant du 4^e.

4^e Compagnie.

Capitaine : Rouvier, venant du 4^e.
 Lieutenant : Martel, venant du 4^e.
 Sous-lieutenants : Theveniaut et Thomassin, venant du 4^e.

L. — RÉGIMENT COLONIAL.

Colonel commandant : de Lorme, du 2^e.
 Lieutenant-colonel : Geil, du 2^e rég. d'inf. de marine.
 Capitaine adjoint : Vimont, de l'état-major de l'arme.
 Lieutenant-adjoint au trésorier : Marceau, du 2^e d'inf. de marine.
 Lieutenant porte-drapeau : Rauch, du 1^{er}.

1^{er} BATAILLON.

(1^{er} bataillon du régiment de tirailleurs malgaches.)

Chef de bataillon commandant : Ganeval, du 2^e régiment d'inf. de marine.
 Capitaine adjudant-major : de Fitz-James.
 Lieutenant officier payeur : Poisson.
 Lieutenant officier d'approvisionnement : Philippe.
 Médecins : Feraud, de 1^{re} classe; Rigaud, de 2^e classe.

1^{re} Compagnie.

Capitaine : Lorho.
 Sous-lieutenants : Bergalonne, Besse et Roubert.

2^e Compagnie.

Capitaine : Roger.
 Lieutenants : Salvat et Forestou.
 Sous-lieutenant : Dominé.



Le général Duchesne, commandant le corps expéditionnaire à Madagascar.

3^e Compagnie.

Capitaine : Jacquemin.

Lieutenant : Levevre.

Sous-lieutenants : Boussard et Paris de Bolladière, venant du 3^e inf. marine.

4^e Compagnie.

Capitaine : Staup.

Lieutenant : Epardeaux.

Sous-lieutenants : Biguot et Baudelaire.

2^e BATAILLON.

(Bataillon de tirailleurs haoussas, embarqué à Kotonou par le paquebot partant de Marseille, le 23 février 1895.)

Chef de bataillon commandant : Vandembrock, venant du Sénégal.

Capitaine adjudant-major : Bois, venant du 5^e.

Lieutenant officier-payeur : Pignol, du 7^e.

Lieutenant officier d'approvisionnement : Cluzeau, venant du 7^e.

Médecins : Casanova, de 1^{re} classe ; Rousseau, de 2^e classe.

1^{re} Compagnie.

Capitaine : Dufresne, venant du 6^e.

Lieutenant : Moreau, venant du 6^e.

2^e Compagnie.

Capitaine : Freystatter, venant du 3^e.

Lieutenants : Cupuis et Bocher (1), venant du 3^e.

Sous-lieutenant : Courtin, du 3^e.

3^e Compagnie.

Capitaine : Daval, venant du 6^e.

Lieutenants : Tamburini et Bremaud, venant du 6^e.

Sous-lieutenant : Bertaux-Levillain, du 2^e.

4^e Compagnie.

Capitaine : Tirlot.

Lieutenants : Fabiani, Mathieu et Jeannot.

3^e BATAILLON.

(Bataillon de volontaires de la Réunion.)

Chef de bataillon commandant : Martin (J.).

Capitaine adjudant-major : Latour d'Affaure.

Lieutenant officier-payeur : Tref.

(1) Passé capitaine le 28 octobre 1895.

Lieutenant officier d'approvisionnement : Deschamps.
Médecins : Millon, de 1^{re} classe; Taddei, de 2^e classe.

1^{re} Compagnie.

Capitaine : Hervé, venant du 3^e.
Lieutenant : Gassouin, venant du 3^e.
Sous-lieutenants : Jouant et Zeil, venant du 3^e.

2^e Compagnie.

Capitaine : Berger, venant du 4^e.
Lieutenants : Benedetti et Chapuy, venant du 4^e.
Sous-lieutenant : Merlin, venant du 1^{er}.

3^e Compagnie.

Capitaine : Jasson.
Lieutenant : Sancery.
Sous-lieutenants : Raffié et Dubas.

4^e Compagnie.

Capitaine : Dudouis.
Lieutenant : Ducharne.
Sous-lieutenants : Arnaudeau et Rouloi.

M. — ARTILLERIE DE MARINE.

Commandant de l'artillerie : lieutenant-colonel Bailloud.
Capitaine adjoint : M. Lancret, capitaine en 2^e à l'inspection des fabrications de l'artillerie.

Groupe de batterie de montagne de l'artillerie de la marine.

ÉTAT-MAJOR DU GROUPE.

Chef d'escadron commandant le groupe : Henri, chef d'escadron breveté, à la suite du 1^{er} à Lorient.

Lieutenant-adjoint : Steiner, lieutenant en 1^{er} à la compagnie d'artificiers à Toulon.

Sous-lieutenant adjoint : De Fœlckersahmb-Kroppen, sous-lieutenant à la 5^e batterie du 1^{er}, à Toulon.

Vétérinaire en second : Choteau.

BATTERIE DU GROUPE D'AFRIQUE ET DES ANTILLES.

7^e Batterie.

Julien, capitaine en 1^{er}, officier d'ordonnance du ministre.
Musquère, lieutenant en 1^{er}, officier payeur et d'habillement au 2^e à Brest.

Salzard, lieutenant en 2^e, à la 9^e batterie du 2^e à Brest.
Isabey, lieutenant en 2^e, à la 3^e batterie du 1^{er} à Lorient.

8^e Batterie.

Boucher, capitaine en 1^{er}, à l'inspection générale de l'arme, à Paris.
Camp, lieutenant en 1^{er}, à la 5^e compagnie d'ouvriers à Toulon.
Patard, lieutenant en 2^e, à la 5^e batterie du 1^{er}, à Toulon.
Glandu, sous-lieutenant à la 6^e batterie du 1^{er}, à Toulon.

9^e Batterie.

Bergeret, capitaine en 1^{er} à la 2^e batterie du 2^e, à Cherbourg.
Muro, lieutenant, en 1^{er}, adjoint au capitaine-trésorier du 2^e, à Cherbourg.
Borel, lieutenant en 2^e à la 6^e batterie du 1^{er}, à Toulon.
Hüe, lieutenant en 2^e à la 13^e batterie du 1^{er}, à Toulon.

Section de munitions (Groupe d'Afrique et des Antilles).

Jordan, capitaine en 2^e à l'inspection des fabrications.
Labasque, lieutenant en 1^{er} à la 3^e batterie du 1^{er}, à Lorient.
Gateau, lieutenant en 2^e à la 1^{re} batterie du 1^{er}, à Lorient.

VI.

SERVICES DU CORPS EXPÉDITIONNAIRE.

N. — Train des Equipages militaires.

30^e ESCADRON DU TRAIN.

Chef d'escadron : Deyme, chef d'escadron commandant le 16^e escadron.
Adjoint au chef d'escadron : M. Roussel (J.), sous-lieutenant au 16^e.

1^{re} Compagnie.

Fritel, capitaine en 2^e, au 5^e escadron (Sétif).
Pontoise, lieutenant en 1^{er}, au 12^e (Mustapha).
Rognoni, lieutenant en 1^{er}, au 13^e (Tlemcen).
Alessandri, lieutenant en 1^{er}, au 17^e (Boghar).
Pivet, lieutenant en 1^{er}, au 17^e (Boghar).
Pellesier, vétérinaire du 8^e chasseurs.
Bergougnan, vétérinaire du 8^e hussards.

2^e Compagnie.

Neyrand, capitaine en 1^{er}, au 16^e escadron (Gabès).
Desbiey, lieutenant en 1^{er}, au 3^e (Batna).

Magenties, lieutenant en 1^{er}, au 5^e (Sétif).
Lavigne, lieutenant en 1^{er}, au 18^e (Oran).
Dessirier, lieutenant en 2^e, au 15^e (Sousse).
Berteloot, vétérinaire, (3^e escadron),

3^e Compagnie.

Félix, capitaine en 1^{er}, au 20^e escadron.
Kraft, lieutenant en 1^{er}, au 19^e.
Dielenschneider, lieutenant en 1^{er}, au 3^e.
Trusson, lieutenant en 2^e, au 20^e.
Dorr, sous-lieutenant au 3^e.
Mariand, vétérinaire, au 11^e dragons.
Jacquin, vétérinaire, au 5^e dragons.

4^e Compagnie.

Violland, capitaine en 2^e, au 1^{er} escadron.
Briffault, lieutenant en 1^{er}, au 6^e.
Aigoin de Montrédon, lieutenant en 1^{er}, au 5^e.
Lanternier, lieutenant en 2^e, au 20^e.
Roussel, sous-lieutenant au 8^e.
Coulon, vétérinaire au 6^e hussards.
Schoumacher vétérinaire en 2^e, au 5^e dragons.

5^e Compagnie.

Iraçabal, capitaine en 2^e, à la disposition du commandement supérieur du Soudan.

Chary, lieutenant en 1^{er}, au 13^e escadrons.
Peltier, lieutenant en 1^{er}, au 11^e.
Royer, lieutenant en 2^e, au 13^e.
Michel, sous-lieutenant au 13^e.
Cattois, vétérinaire en 2^e, au 36^e d'artillerie.
Barroux, vétérinaire en second, au 19^e dragons.

6^e Compagnie.

Buguin, capitaine en 1^{er}, au 17^e escadron.
Nicollet, lieutenant en 1^{er}, au 19^e.
Bonnard, lieutenant en 1^{er}, au 19^e.
Martin, lieutenant en 2^e, au 15^e.
Ecrivant, sous-lieutenant au 13^e.
Durand, vétérinaire en 2^e, au 10^e d'artillerie.
Galland, vétérinaire en 2^e, au 4^e dragons.

0. — INTENDANCE et service administratifs.

Les sous-intendants militaires de 3^e classe.

amourette, venant de Lons-le-Saulnier.

Meyer, venant de Toul.

Officiers d'administration de l'intendance.

Latapie-Chiro (Tunisie).

Colas (Paris).

Perrot (division d'Oran).

Bret (14^e région).

Larrey (gouvernement de Paris).

Porte (17^e corps).

Theissen (gouvernement de Paris).

Michel (10^e corps).

Sère (Tunisie).

Henry (7^e corps).

Coyen (Limoges).

Officiers d'administration

Garnier (Tunisie).

Foata (division de Constantine).

Rupp (gouvernement de Paris).

Wuillaume (Tunisie).

Agert (17^e corps).

Daudé (13^e corps).

Morin (13^e corps) (1).

Simoni (13^e corps).

Pruvot (7^e région).

Astoul (17^e corps).

Greffler (Tunisie).

Gaillot (Tunisie).

Cazin (gouvernement de Paris).

Jouclard (Tunisie).

Novis (division de Constantine).

Simon (7^e région).

Dumont (11^e corps).

Officiers d'administration de l'habillement et du campement.

Thénard (gouvernement de Paris).

Moreau (1^{re} région).

(1) Passé officier d'administration de 1^{re} classe (28 octobre 1895).

Le général Duchesne qui prend le commandement suprême du corps expéditionnaire a cinquante-huit ans. Né à Sens, le 3 mars 1837, il est sorti de Saint-Cyr le 1^{er} octobre 1857.

Le caractère de la campagne qui va s'ouvrir semblait devoir désigner un général de l'armée de mer ; d'autre part, on souhaitait vivement en autre lieu un des chefs de notre armée de terre.

Il semble qu'on ait pris un moyen terme. Le général Duchesne est bien en réalité un général de l'armée de terre puisqu'il commande la division de Belfort ; mais, en somme, il a très brillamment fait sa carrière au Tonkin. C'est à la suite d'un admirable fait d'armes que l'amiral Lespès envoyait au gouvernement la dépêche suivante :

Kelung, 8 mars 1895.

Le colonel Duchesne, à la tête d'une colonne de treize cents hommes, a attaqué les positions chinoises le 4 mars.

Après une série de brillants combats, qui n'a pas duré moins de quatre jours, au milieu d'un pays accidenté et difficile, les Chinois ont été chassés de tous les points qu'ils occupaient et complètement refoulés sur la route de Tamsui.

Leurs pertes ont été très sérieuses ; deux canons ont été pris, ainsi qu'un grand nombre de fusils, de drapeaux et quantités de munitions.

Les troupes, qui comme toujours ont été admirables, ont éprouvé des pertes sensibles, environ 200 tués et blessés.

Amiral LESPÈS.

L'entreprise qui est confiée au général Duchesne, offre de grandes difficultés techniques par la nature du sol, l'étendue du théâtre de la guerre, l'absence de routes, les exigences du ravitaillement, l'insalubrité du littoral, le genre de lutte que ses troupes auront à soutenir.

Parmi d'autres choix qui avaient été non moins justifiés, celui du général Duchesne était donc excellent.

Au cours de sa carrière déjà longue, il a successivement servi dans les diverses troupes qu'il va diriger, infanterie de ligne, zouaves, légion étrangère; où, il a combattu avec les autres : chasseurs à pied, infanterie de marine, artillerie de terre et de mer, tant en Afrique qu'en Indochine. Il a même participé, à Formose, avec la marine, à une expédition qui présentait une grande analogie avec celle de Madagascar.

De haute stature, de prestance martiale, le commandant du corps expéditionnaire de Madagascar est militaire dans tout son être. Studieux et instruit, modeste jusqu'à la timidité, aussi affable dans ses relations mondaines que paternel envers le soldat, il sait imposer son autorité sans effort, par son ascendant, par son prestige, par sa bienveillance.

— « A vous, Duchesne, et à la légion étrangère l'honneur d'enlever la place », lui avait dit Négrier devant Bac-Nihn, et le lieutenant-colonel Duchesne s'était élancé, le premier, le sabre à la main.

Comme, malgré la violente mousqueterie des Pavillons-Noirs, il n'entendait aucun coup de fusil partir des rangs de sa troupe, il s'arrêta un instant dans sa course, se retourna étonné, demanda la cause de cette attitude étrange et reçut la fière réponse d'un légionnaire qui marchait en tête des autres : « Nous faisons comme vous, mon colonel, nous attaquons à la baïonnette. »

Un cri général : « A la baïonnette ! » retentit sur toute la ligne et la place fût prise d'assaut.

Pour l'opération de Formose, c'est l'amiral Courbet lui-même, bon appréciateur des chefs d'énergie et de valeur, qui avait demandé le concours de cet intrépide officier ; il lui doit la prise de Kelung dans des conditions si difficiles et si périlleuses, que l'attaque se présentait comme un acte de folle bravoure, et à la suite de ce brillant fait d'armes, il adressa le plus élogieux rapport sur l'intelligence, sur le coup d'œil, sur les talents de l'homme qui l'avait si hardiment secondé.

Rentré en France avec le grade de colonel et la cravate de commandeur, Duchesne va prendre à Dunkerque le commandement du 110^e régiment d'infanterie.

Grâce à sa vigoureuse constitution, sa santé, un instant ébranlée par sa longue campagne en Indo-Chine, se rétablit rapidement.

Promu général de brigade en 1888 et général de division en 1893, il venait de s'installer à Bourges avec Mme Duchesne, fille de M. Girard, riche armateur de Dunkerque, qu'il épousait pendant son séjour dans cette ville, lorsqu'une dépêche télégraphique l'informait soudain qu'il devait prendre tout de suite le commandement de la 14^e division, vacant par la mort du regretté général Hepp, et dont le quartier général était transféré de Besançon à Belfort.

C'est dans ce poste d'avant-garde que le ministre de la guerre est allé chercher le général Duchesne pour lui remettre le commandement du corps expéditionnaire de Madagascar.

Le drapeau français, comme on le voit, est entre bonnes mains.

C'est un chef dans toute l'acception du mot, ferme sans rigueur, bon sans faiblesse, plus soucieux du bien-être du troupier que du sien.

A peine était-il sorti de Saint-Cyr que le sous-lieutenant Duchesne partait en Italie avec le 2^e régiment d'infanterie de ligne.

Le 24 juin 1859, dans cette grande bataille qui précéda de peu la conclusion de la paix, les Autrichiens défendaient vaillamment la Tour de Solférino. Bien des assauts avaient été livrés pour les en déloger, quand le 2^e régiment entra à son tour dans la mêlée.

Son capitaine ayant été tué, le jeune officier, pour entraîner les fantassins rendus hésitants par la mort de leur chef et d'un grand nombre de leurs camarades, s'élançait à leur tête quand une balle lui brisa le bras gauche!

La blessure était grave, et la plaie prit rapidement un si vilain aspect que les chirurgiens se prononcèrent pour l'amputation.

Le sous-lieutenant Duchesne se refusa absolument à subir cette opération ; il obtint d'être envoyé à Sens, où, grâce à une légère résection et aux soins assidus de sa mère et de ses sœurs, il put conserver son bras et continuer même à en faire un libre usage.

Nommé chevalier de la Légion d'honneur, puis promu lieutenant, Duchesne est désigné pour servir comme instructeur dans l'une des

1^{re} Compagnie.

Capitaine : Poulliard, venant du 4^e.
 Lieutenants : Barfety (P.-M.-F.), Thal, venant du 4^e.
 Sous-lieutenant : Brousse, venant du 4^e.

2^e Compagnie.

Capitaine : Lemoine, venant du 5^e.
 Lieutenants : Chabalière et Crépin, venant du 4^e ; Expert-Besançon, du 8^e.

3^e Compagnie.

Capitaine : Montignault, venant du 4^e.
 Lieutenant : Langelot, venant du 4^e.
 Sous-lieutenants : Boisseau et Martinand, venant du 4^e.

4^e Compagnie.

Capitaine : Rouvier, venant du 4^e.
 Lieutenant : Martel, venant du 4^e.
 Sous-lieutenants : Theveniaut et Thomassin, venant du 4^e.

L. — RÉGIMENT COLONIAL.

Colonel commandant : de Lorme, du 2^e.
 Lieutenant-colonel : Geil, du 2^e rég. d'inf. de marine.
 Capitaine adjoint : Vimont, de l'état-major de l'arme.
 Lieutenant-adjoint au trésorier : Marceau, du 2^e d'inf. de marine.
 Lieutenant porte-drapeau : Rauch, du 1^{er}.

1^{er} BATAILLON.

(1^{er} bataillon du régiment de tirailleurs malgaches.)

Chef de bataillon commandant : Ganeval, du 2^e régiment d'inf. de marine.
 Capitaine adjudant-major : de Fitz-James.
 Lieutenant officier payeur : Poisson.
 Lieutenant officier d'approvisionnement : Philippe.
 Médecins : Feraud, de 1^{re} classe ; Rigaud, de 2^e classe.

1^{re} Compagnie.

Capitaine : Lorho.
 Sous-lieutenants : Bergalonne, Besse et Roubert.

2^e Compagnie.

Capitaine : Roger.
 Lieutenants : Salvat et Forestou.
 Sous-lieutenant : Dominé.



Le général Duchesne, commandant le corps expéditionnaire à Madagascar.

Au combat de Chevilly (30 septembre) où le 35^e eut 20 officiers et près de 800 hommes hors de combat, Metzinger se distingue particulièrement en poussant des reconnaissances hardies jusqu'au milieu du village occupé par l'ennemi. Promu capitaine quelques jours après, il combat encore à Champigny. A la fin de la guerre, il reçut la croix de la Légion d'honneur.

Nommé colonel en 1887, au 16^e de ligne, général de brigade le 28 octobre 1891, il commandait la subdivision d'Oran lorsqu'il fut désigné pour commander la brigade de l'armée de terre à Madagascar.

Le général Metzinger est commandeur de la Légion d'honneur et compte 14 campagnes et 1 citation.

Le général de Torcy, chef d'état-major du corps expéditionnaire de Madagascar, est dans sa cinquante et unième année ; il a débuté dans l'état-major ; en 1870, il faisait son stage au 2^e zouaves, avec lequel il combattait vaillamment à Freschwiller, où il fut blessé.

Depuis la guerre, cet officier supérieur a rempli diverses missions importantes ; il a été attaché militaire à Constantinople pendant la guerre entre la Russie et la Turquie, puis employé à l'état-major général, attaché militaire à Vienne où il est resté plus de trois ans. Entre temps, il avait assisté aux grandes manœuvres de l'armée indienne, à Delhi, en 1885-86.

Sorti de Saint-Cyr en 1863 et de l'école d'état-major en 1868 ; colonel le 27 octobre 1890, de Torcy commandait depuis trois ans le 161^e d'infanterie au camp de Châlons, lorsque le général Duchesne le fait désigner pour sous chef d'état-major.

Il compte 32 ans de service, 5 campagnes et 2 blessures.

Très grand, physionomie énergique, vif d'allures, esprit très fin, corps très robuste ; tout à la fois, homme d'action et homme du monde, le général de Torcy sait allier l'énergie et la vigueur à la plus parfaite courtoisie, et à la plus correcte des élégances.

* * *

Le général Voyron, commandant la 2^e brigade (brigade de marine) du corps expéditionnaire de Madagascar, est dans sa cinquante-septième année. Né à Dieulefit, dans la Drôme, le 5 août 1838, il est sorti de Saint-Cyr en 1860 comme sous-lieutenant d'infanterie de marine.

En 1870, il était capitaine au 4^e régiment qui fit partie de la division d'infanterie de marine du général de Vassoigne, attachée au 12^e corps de l'armée de Châlons. On sait comment nos braves marsouins se conduisirent à Bazeilles, où ils se défendirent si vaillamment contre les Bavares ; à la fin du combat, le capitaine Voyron fut blessé aux côtés du général de Vassoigne ; abandonné sur le champ de bataille, il fut ramassé par les ennemis et gardé prisonnier.

Décoré au retour de la captivité, Voyron reçut le quatrième galon en 1877 ; c'est avec ce grade qu'il prit part, en 1880-81, à la première expédition du Haut-Fleuve, au Soudan, sous les ordres de Borgnis-Desbordes ; à la prise de Goubanko, près de Kita, le fait de guerre le plus important de la campagne ; c'est lui qui monta le premier à l'assaut, à la tête du bataillon de tirailleurs sénégalais qu'il commandait.

Lieutenant-colonel en 1882, le brave officier prit encore part, cette année, à l'expédition dirigée contre Lat-Dior, le remuant souverain du Cayor. Cette campagne qui se termina par la réduction complète de l'ennemi valut à Voyron la rosette d'officier de la Légion d'honneur.

L'année suivante, il commandait la colonne dirigée contre un autre de nos adversaires les plus remuants, Aboul-Boubakar, dont la résidence fut détruite.

Colonel en 1885, Voyron a commandé une brigade en Indo-Chine en 1887-89. Général de brigade le 13 juin 1891, il est retourné dans l'Extrême-Orient comme commandant en chef, fonction qu'il a exercée avec une énergie et une habileté remarquables.

Ajoutons que le général Voyron est commandeur de la Légion d'honneur et qu'il compte huit campagnes de guerre, une blessure et une citation.

Le colonel Gilson, commandant le 30^e régiment d'infanterie, est un enfant de Paris; il a cinquante-six ans. Sorti de Saint-Cyr en 1864, il a fait, au 4^e de ligne, la campagne de 1874. Ce régiment fit partie, à Metz, de l'ancienne brigade Lapasset, dont la belle conduite est connue; à la bataille de Bornyville, Gilson reçut deux blessures dont l'une, très grave, au pied gauche, le tint à l'ambulance jusqu'à la fin de la guerre.

Colonel du 4^e de ligne, à Bayonne, depuis le 13 juillet 1891, cet officier supérieur compte 31 ans de services, 3 campagnes et 3 blessures. Ajoutons qu'il est un écrivain militaire des plus distingués, et a été le principal collaborateur de Ducrot, lors de la publication des ouvrages que celui-ci a publiés sur la guerre contre l'Allemagne.

Le colonel Oudri, commandant le régiment d'Afrique, a cinquante-deux ans; il est originaire de Durtal, en Maine-et-Loire, et a fait toute sa carrière dans l'infanterie. Sorti de Saint-Cyr, un des premiers de sa promotion, il débute au 31^e de ligne avec lequel il fait la guerre contre l'Allemagne, au 12^e corps d'armée, et combat vaillamment à Mouzon et à Sedan.

Après la guerre, Oudri est envoyé en Afrique, où il est resté presque constamment depuis lors, et où il a servi aux bataillons d'infanterie légère, aux tirailleurs algériens, aux zouaves et à la légion. Il était chef de bataillon au 3^e zouaves lorsqu'il fut envoyé au Tonkin, où sa conduite lui valut, en 1887, la rosette d'officier de la Légion d'honneur.

Commandant le 2^e bataillon d'Afrique, puis lieutenant-colonel du 1^{er} zouaves, il a été nommé colonel du 2^e régiment étranger le 22 mars 1893. Cet officier supérieur compte trente-cinq ans de services et vingt-deux campagnes.

* * *

Le colonel Bouguié, commandant le 13^e régiment d'infanterie de marine, est né à Maisons-sur-Seine ; il n'a pas encore quarante-six ans. A fait sa première campagne en 1870, au 1^{er} d'infanterie de marine, et combattit vaillamment à Bazeilles où il fut fait prisonnier.

Depuis la guerre, il a fait campagne au Sénégal, en Cochinchine, au Cambodge, au Tonkin et en Guyane. Au Tonkin, il prend part aux combats qui marquent la marche sur Tuyen-Quan et la délivrance de la place ; au cours de ces opérations, il est cité à l'ordre du jour pour son énergie et son sang-froid.

Bouguié est retourné au Tonkin (1890-93), où il reçoit les galons de colonel le 8 octobre 1891.

* * *

Le colonel de Lorme, commandant le régiment colonial, est un de nos plus jeunes chefs de corps : il est né à Alençon, le 20 février 1851. Au moment où éclate la guerre contre l'Allemagne, il vient d'être reçu à Saint-Cyr. Il s'engage dans l'infanterie de marine, va à l'armée du Nord et gagne rapidement, par sa vaillance, le premier galon.

La guerre finie, il entre à Saint-Cyr, comme officier-élève. Depuis, il a fait plusieurs campagnes dans nos colonies, notamment en Indo-Chine où il est, à deux reprises différentes, chef d'état-major du commandant en chef.

De Lorme est colonel depuis le 5 avril 1894.

* * *

Le colonel Pall, commandant l'artillerie du corps expéditionnaire, est né à Damery, dans la Marne, le 3 novembre 1843. Il a été blessé et décoré à la bataille de Saint-Privat. Envoyé au Tonkin en 1883, il a suc-

cessivement commandé le parc d'artillerie, puis un bataillon de tirailleurs tonkinois, et s'est distingué dans plusieurs circonstances, notamment lors de la première marche sur Lang-Son. Colonel du 11 octobre 1894, il compte 33 ans de services, 5 campagnes et 1 blessure.

* * *

Cette fois, le gouvernement reconnaissant les bienfaits que peuvent réaliser nos aumôniers en ce qui concerne la moralité, la discipline des troupes et les consolations d'une religion qui peut avoir ses détracteurs, mais qu'en somme tout soldat, même les plus incrédules, sont bien aises de trouver à l'article de la mort; le gouvernement, disons-nous, nomme trois prêtres français, pour accompagner le corps expéditionnaire: l'abbé Rouiet, vicaire à Notre-Dame de Versailles; l'abbé Bruley de Varanne, vicaire à Saint-Julien de Tours et le Père Danjoy, ancien missionnaire de Madagascar, actuellement au presbytère de Canderan (Gironde) (1).

L'abbé Rouiet que le président de la République a décoré des palmes académiques, lors de la remise des drapeaux aux régiments du corps expéditionnaire (200^e de marche, régiment d'Algérie, 13^e d'infanterie de marine et régiment colonial), le 15 mars 1895, est assez connu dans les lettres, sous le nom de Christian Franc, pseudonyme sous lequel il a signé son beau livre intitulé: le *Péril National* et quantité d'articles d'un style élevé et du plus ardent patriotisme. Le regard est droit, comme la lame d'une épée, le masque énergique et volontaire, toujours debout, poussé par une activité infatigable, toujours prêt à appuyer de sa parole et de sa plume les œuvres de la rédemption nationale.

« Aujourd'hui l'abbé Rouiet laisse la plume pour le bâton du pionnier et la croix de l'apôtre. Il accompagne nos petits troupiers par delà les mers, pour partager leurs fatigues, marcher comme eux dans la brousse, les soutenir, les consoler, les soigner quand ils seront malades et faire entendre aux mourants les paroles des espérances éternelles. Pour le

(1) Décédé à Tananarive, presqu'en y arrivant, le 5 octobre 1895.



Le général Metzinger.



Le général Voyron.



Le général de Torey.



100

101

102

103

104

105

106

107

108

109

110

soldat en campagne dans ces pays lointains, la robe noire du prêtre c'est presque le clocher du village natal, pour lequel les esprits forts les plus endurcis conservent un souvenir attendri ; c'est un peu de la patrie française ; c'est un symbole ! » (1).

VII

CORPS DE SANTÉ MILITAIRE

a). *Médecins provenant de l'armée de terre.*

MM.

Emery-Desbrousses, médecin principal de 1^{re} classe, à l'état-major du gouvernement et à la place de Paris.

Lepage, médecin principal de 2^e classe, à l'hôpital de Bordeaux, médecin-chef.

Dantin, médecin-major de 1^{re} classe, au 124^e d'infanterie.

Moine, médecin-major de 1^{re} classe, médecin-chef des salles de l'hospice de Saint-Mihiel.

Hocquart, médecin-major de 1^{re} classe, à l'hôpital de Marseille.

Fluteau, médecin-major de 1^{re} classe, à l'hôpital de Versailles.

Mareschal, médecin-major de 1^{re} classe, au 6^e génie.

Bourdon, médecin-major de 1^{re} classe, au 76^e d'infanterie.

Malinas, médecin-major de 1^{re} classe, au 97^e d'infanterie.

Pitot, médecin-major de 1^{re} classe, à l'hôpital de Vincennes.

Fabre, médecin-major de 1^{re} classe, au 131^e d'infanterie.

Bischoff, médecin-major de 2^e classe, au 11^e hussards.

Villedary, médecin-major de 2^e classe, au 28^e dragons.

Courtot, médecin-major de 2^e classe, au 9^e chasseurs à cheval.

De Schuttelaëre, médecin-major de 2^e classe, au bataillon des régiments étrangers, détaché au Siam.

Lafille, médecin-major de 2^e classe, à la direction du service de santé du 5^e corps et aux salles de l'hospice d'Orléans.

Prieur, médecin-major de 2^e classe, au 20^e chasseurs à cheval.

Hurstel, médecin-major de 2^e classe, au 2^e d'infanterie.

Bernard, médecin-major de 2^e classe, au 27^e d'infanterie.

Béchar, médecin-major de 2^e classe, au 1^{er} chasseurs d'Afrique.

Debrie, médecin-major de 2^e classe, aux hôpitaux de la division d'Oran.

Soula, médecin-major de 2^e classe, au 4^e d'infanterie.

(1) La France noire.

- Sabatier, médecin-major de 2^e classe, au 20^e bataillon de chasseurs.
 Delahousse, médecin-major de 2^e classe, au 3^e tirailleurs algériens.
 Castelli, médecin-major de 2^e classe, au 156^e d'infanterie.
 Watrin, médecin aide-major de 1^{re} classe, au 10^e bataillon de chasseurs.
 Lejeune, médecin aide-major de 1^{re} classe, au 24^e dragons.
 Beigneux, médecin aide-major de 1^{re} classe, au 101^e d'infanterie.
 Julia, médecin aide-major de 1^{re} classe, au 12^e d'infanterie.
 Viguier, médecin aide-major de 1^{re} classe, au 28^e d'infanterie.
 Chabrut, médecin aide-major de 1^{re} classe, au 25^e dragons.
 Friant, médecin aide-major de 1^{re} classe, à l'école de Saint-Maixent.
 Pichon, médecin aide-major de 1^{re} classe, aux hôpitaux de la division de Constantine.
 Darricarrère, médecin aide-major de 1^{re} classe, aux hôpitaux de la division d'Alger.
 Vielle, médecin aide-major de 1^{re} classe, au 49^e d'infanterie.
 Ferrand, médecin aide-major de 1^{re} classe, au 3^e cuirassiers.
 Pouy, médecin aide-major de 1^{re} classe, au 18^e dragons.
 Sendral, médecin aide-major de 1^{re} classe, au 6^e dragons.
 Moutet, médecin aide-major de 1^{re} classe, au 2^e étranger.
 Thooris, médecin aide-major de 1^{re} classe, aux hôpitaux de la division d'Oran.
 Jacob, médecin aide-major de 1^{re} classe, au 131^e d'infanterie.
 Cros, médecin aide-major de 1^{re} classe, aux hôpitaux de la division d'Alger.
 Detteling, médecin aide-major de 1^{re} classe, au 89^e d'infanterie.
 Le Mitouard, médecin aide-major de 1^{re} classe, au 7^e d'artillerie.
 Bronner, médecin aide-major de 1^{re} classe, au 72^e d'infanterie.
 Malaval, médecin aide-major de 1^{re} classe, au 4^e d'infanterie.
 Fournial, médecin aide-major de 1^{re} classe, au 118^e d'infanterie.
 Mac-Auliffe, médecin aide-major de 1^{re} classe, au 19^e d'infanterie.
 Raynaud, médecin aide-major de 1^{re} classe, au 122^e d'infanterie.
 De Libessard, médecin aide-major de 1^{re} classe, au 14^e hussards.

b). *Pharmaciens provenant de l'armée de terre.*

MM.

- Chambard, pharmacien-major de 1^{re} classe, à la légion de la garde républicaine à Paris.
 Durand, pharmacien-major de 2^e classe, à l'hôpital de Toulouse.
 Pauleau, pharmacien-major de 2^e classe, aux hôpitaux de la division d'Oran.
 Courtot, pharmacien aide-major de 1^{re} classe, à l'hôpital de Belfort.

c). Médecins et pharmaciens de la marine.

MM.

Hôpital d'évacuation. Deux médecins de 2^e classe : MM. Gaillard et Audiat ; un pharmacien de 2^e classe : M. Lamy.

Hôpital de campagne n° 2. Un médecin de 2^e classe : M. Bourdon.

Hôpital de campagne n° 3. Un médecin de 2^e classe : M. Hervé ; un pharmacien de 2^e classe : M. Lamy.

Hôpital de campagne n° 4. Un médecin de 2^e classe : M. Forgeot ; un pharmacien de 2^e classe : M. Aucho.

Première ambulance. Deux médecins de 2^e classe : MM. Michel et Boury.

Deuxième ambulance. Un médecin de 2^e classe : M. Martel, détaché aux batteries de marine du corps expéditionnaire.

Sanatorium. Un pharmacien de 2^e classe : M. Arnaud.

d). Officiers d'administration du service des hôpitaux.

MM.

Guyonnet, officier d'administration de 1^{re} classe, trésorier à l'école d'application du Val-de-Grâce.

Bailly, officier d'administration de 2^e classe, commandant la 2^e section d'infirmiers.

Loiseau, officier d'administration de 2^e classe, commandant la 24^e section d'infirmiers.

Boulanger, officier d'administration de 2^e classe, à la direction du service de santé du 5^e corps.

Lacoste, officier d'administration adjoint de 1^{re} classe, au dépôt du matériel de Châteauroux.

Gendronneau, officier d'administration adjoint de 1^{re} classe, aux hôpitaux de la division d'Alger.

Provent, officier d'administration adjoint de 1^{re} classe, à la direction du service de santé du gouvernement de Paris.

Guyon, officier d'administration adjoint de 1^{re} classe, à la direction du service de santé du 11^e corps.

Desselle, officier d'administration adjoint de 1^{re} classe, aux hôpitaux de la division d'Alger.

Valery, officier d'administration adjoint de 1^{re} classe, aux docks du service de santé.

Savoie, officier d'administration adjoint de 1^{re} classe, à la direction du service de santé du 5^e corps.

Loger, officier d'administration adjoint de 1^{re} classe, à l'hôpital du camp d'Châlons.

Menetret, officier d'administration adjoint de 1^{re} classe, aux hopitaux de la division d'occupation de Tunisie.

Esquerré, officier d'administration adjoint de 1^{re} classe, à l'hôpital de Val-de-Grâce.

Brissez, officier d'administration adjoint de 1^{re} classe, aux hopitaux de la division d'occupation de Tunisie.

Chiappe, officier d'administration adjoint de 1^{re} classe, à la 23^e section d'infirmiers.

Dejour, officier d'administration adjoint de 1^{re} classe, à l'hôpital de Nancy.

Martel, officier d'administration adjoint de 2^e classe, à la direction du service de santé du 15^e corps.

Tusques, officier d'administration adjoint de 2^e classe, à la direction du service de santé du gouvernement de Paris.

Briole, officier d'administration adjoint de 2^e classe, à l'hôpital Saint-Martin.

Vernier, officier d'administration adjoint de 2^e classe, aux hopitaux de la division d'occupation de Tunisie.

Durand, officier d'administration adjoint de 2^e classe, à la 5^e section d'infirmiers.

VIII

SECTION DE COMMIS ET OUVRIERS MILITAIRES D'ADMINISTRATION.

Deux adjudants.

Une section de commis et ouvriers militaires d'administration, comprenant 350 à 360 sous-officiers, caporaux et soldats.

JUSTICE MILITAIRE.

Le greffier Vergne, officier d'administration de 3^e classe (parquet).

FORCE PUBLIQUE.

Capitaine de gendarmerie : Herqué (Dieppe).

Lieutenant : Courtot, de la garde républicaine (infanterie) (1).

Le docteur Emery-Desbrousses qui est placé à la tête du service de santé du corps expéditionnaire, est un homme d'une haute valeur, tant au point de vue de la science médicale qu'au point de vue du dévouement.

(1) Décédé à Suberbieville, le 10 octobre 1895.

ment et de l'abnégation de soi-même. Sa conduite aux ambulances pendant l'expédition du Mexique et la guerre franco-allemande fut au-dessus de tout éloge, aussi, bien qu'il ne fut que simple médecin-major de 2^e classe, c'est-à-dire assimilé au grade de capitaine, il recevait à la fin de la guerre, au mois d'avril 1871, la croix d'officier de la Légion d'honneur pour la manière tout à fait remarquable dont il avait su comprendre, sa double mission de praticien et d'homme de cœur.

Le docteur Emery-Desbrousses est né le 15 mars 1838, à Saint-Fort (Charente-Inférieure). Entré à l'Ecole de médecine militaire de Strasbourg le 20 décembre 1858, il subit avec un grand succès ses examens de sortie et entre au mois de juin 1861 comme stagiaire à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce. Il en sort aide-major de 2^e classe le 31 décembre suivant et est dirigé sur les hôpitaux d'Algérie où il reste jusqu'en 1863. Médecin aide-major de 1^{re} classe en 1864, il est nommé, le 15 août 1866, chevalier de la Légion d'honneur pour ses beaux services au Mexique. Médecin-major de 2^e classe en juillet 1870, au 4^e cuirassiers, il est attaché durant la guerre contre l'Allemagne aux ambulances de l'armée de la défense de Paris et, comme nous l'avons dit plus haut, y déploie les plus belles qualités de science et de dévouement. En 1877, il est nommé médecin-major de 1^{re} classe au 36^e régiment d'infanterie, puis appelé au grade de médecin principal de 1^{re} classe. Le 27 mai 1883, il est chargé du service médical des hôpitaux et ambulances de la division d'occupation de Tunisie. Il demeure à ce poste de danger et d'honneur, car les épidémies de 1885 et 1886 ont été fréquentes et dangereuses, dans cette contrée nouvellement soumise à nos armes, jusqu'au commencement de 1887. Le 30 juin de cette même année, il est nommé médecin-inspecteur de 1^{re} classe et attaché au gouvernement militaire de Paris. En 1891, il était désigné pour occuper les hautes fonctions de chef du service de santé du 5^e corps d'armée, à Orléans; puis, en 1894, était de nouveau appelé comme chef de santé du service du gouvernement militaire de Paris. Le docteur Emery-Desbrousses est commandeur de la Légion d'honneur depuis juillet 1890.

* * *

Les embarquements des diverses fractions du corps expéditionnaire de Madagascar, constituées à leur point de concentration le 15 mars, ont été d'après les décisions arrêtées au ministère de la guerre, échelonnés du 25 mars au 24 avril.

Les paquebots des Messageries maritimes *Australien* et *Ava*, partant de Marseille les 3 et 12 mars, ont emmené le personnel chargé d'assurer le service des étapes, ainsi que les sections de parc et le personnel du sanatorium qui doit être installé à Nossi-Comba près Nossi-Bé. Sur ces bâtiments ont pris passage : le lieutenant-colonel de Beylié, de l'infanterie de marine ; le lieutenant-colonel Bailloud, de l'artillerie ; les capitaines de Colligny et Chanzy, de l'infanterie ; le capitaine du génie Adrian ; le commandant Silvestre ; les capitaines Lacroix et Robert, de l'artillerie ; les sous-intendants Fauconnet et Meyer ; le médecin-major Molinas et le médecin aide-major Libessard.

Les embarquements du gros du corps expéditionnaire ont été échelonnés ainsi qu'il suit, sur les paquebots partant de Marseille et faisant relâche en Algérie :

25 mars. Marseille. — 13^e compagnie du génie.

31 mars. Alger. — 2^e bataillon du régiment d'Algérie (tirailleurs algériens).

27 mars. Marseille. — 14^e compagnie du génie, services administratifs de la 1^{re} brigade.

1^{er} avril. Alger. — Première moitié de la 1^{re} compagnie du train, conducteurs indigènes, dépôt de remonte mobile.

1^{er} avril. Oran. — 1^{er} bataillon du régiment d'Algérie, fourni par les régiments étrangers.

1^{er} avril. Marseille. — Première moitié de la 6^e compagnie du train.

3 avril. Alger. — Deuxième moitié de la 2^e compagnie du train, conducteurs indigènes.

3 avril. Marseille. — Quartier général du corps expéditionnaire, demi-boulangerie (personnel administratif), ambulance n° 1.

6 avril. Alger. — Conducteurs indigènes.

8 avril. Alger. — 10^e escadron de chasseurs d'Afrique.

9 avril. Marseille. — 40^e bataillon de chasseurs, 12^e compagnie du génie, hôpital d'évacuation sur *Le Cachar*.

10 avril. Philippeville. — Deuxième moitié de la 2^e compagnie du train, conducteurs indigènes.

10 avril. Marseille. — 1^{er} bataillon du 200^e régiment d'infanterie, sur *Le Rio Negro* et *Le Tigre* qui embarquent également 250 voitures Lefèvre, 100 tentes et 300.000 cartouches.

11 avril. Tunis. — Commandant du premier groupe de batteries, 16^e batterie de montagne.

11 avril. Philippeville, — Première moitié de la 2^e compagnie du train, conducteurs indigènes.

10 avril. Marseille. — Première moitié de la 3^e compagnie du train.

19 avril. Marseille. — Etat-major et 2^e bataillon du 200^e, demi-boulangerie, personnel médical des hôpitaux 2 et 3, sur *L'Uruguay*.

21 avril. Marseille. — 3^e bataillon du 200^e, ambulance n° 2, personnel médical de l'hôpital n° 4, services administratifs de la 2^e brigade sur *Le Paraguay*.

13 avril. Marseille et Toulon. — Un bataillon de la marine, état-major de la 2^e brigade.

15 avril. Marseille. — Départ de *L'Iraouaddy* ayant à son bord les généraux Duchesne et Voyron; les colonels de Torey, Palle, Lorme; les lieutenants-colonels Nonancourt et Marmier; le commandant Delarue; les capitaines Bossard, Duchatelet, Herr, Martinie, Bourgeois, Lacroix, Mac-Mahon (1), Doyen, Trafford, Gendron, Gaillault, Ditte, Roulet, Timont, Cure et Humbert; l'intendant-général Thomazou; le médecin principal Emery Desbrousses; les aumôniers Rouiet, Bruley de

(1) Promu chef de bataillon, le 28 octobre 1895.

Varanne, Taranne Havard; les lieutenants de vaisseau Simon, Chapelle et Millet; 85 matres et marins et 110 soldats de l'artillerie et de l'infanterie de marine.

L'Iraouaddy emporte 2000 tonnes d'approvisionnement, des objets de campement, du matériel et des munitions de guerre.

18 avril. Philippeville. — 1^o section de munitions.

20 avril. Marseille. — 5^o compagnie du train.

21 avril. Marseille. — 2^o moitié de la 3^o compagnie du train.

22 avril. Philippeville. — Groupe d'artillerie de la marine.

23 avril. Marseille. — Deux bataillons de la marine.

12 avril. Marseille. — 4^o compagnie du train.

28 avril. Marseille. — 2^o groupe d'artillerie de l'armée de terre, section de parc.

24 avril. Marseille. — 2^o moitié de la 6^o compagnie du train.

Les dates des embarquements ont été fixées, de façon que les dernières unités du corps expéditionnaire arrivent à Madagascar à la fin du mois de mai. La marche sur Tananarive commencera dès les premiers jours de juin.

* * *

Ainsi, nous allons guerroyer dans l'île de Madagascar, sans une armée coloniale, avec un corps expéditionnaire fort d'une division de 15.000 hommes, et constitué avec des éléments pris un peu au hasard, dans tous les régiments de l'intérieur et en Algérie. Les officiers et les soldats ne se connaissent pas entre eux.

A peu de chose près, ce sont les mêmes errements que ceux qui se sont produits antérieurement pour la Tunisie et la première campagne du Tonkin.

La première formation du corps expéditionnaire ne s'est opérée qu'au prix de mille difficultés et de grandes dépenses, en désorganisant un grand nombre de régiments de l'armée de terre, sans souci de notre plan de mobilisation qui doit toujours s'exécuter du jour au lendemain.

Que sera-ce donc encore quand il faudra le renforcer ou opérer la relève des malingres si la campagne dure au delà du temps fixé, selon les probabilités ? Il faudra recourir à de nouveaux prélèvements sur l'armée de l'intérieur et sur les troupes d'Afrique.

Cette éventualité a été prévue, et dès le mois de mars 1895, on a constitué à Grenoble et à Nîmes les dépôts du 200^e régiment de marche et du 40^e bataillon de chasseurs à pied.



Le Bureau de la Place à Majunga.





Un éclaireur français.

CHAPITRE V.

OPÉRATIONS PRÉLIMINAIRES DU CORPS D'AVANT-GARDE.

En 1895, le corps expéditionnaire a l'ordre de débarquer à Majunga sur la côte occidentale de l'île, en prenant pour base d'opération la rade de Bombetok et pour ligne de ravitaillement, le cours de la Betsiboka qui peut être remonté par des canonnières à faible tirant d'eau, jusqu'à 200 kilomètres environ de la mer.

Tous les officiers, avant de s'embarquer pour Madagascar, ont reçu une carte indiquant le détail du chemin à suivre pour arriver dans la capitale de l'Imérina, avec un dictionnaire de poche, mention-

nant les conversations les plus usuelles, en langue hova, avec la traduction française, en regard. Carte et dictionnaire sont l'ouvrage de deux religieux des plus modestes, le Père Roblet, rentré en France, au moment de la déclaration de guerre, après un séjour de trente-trois ans à Madagascar (1) et le père Colin, un ascète de la taille d'un carabinier, qui a installé l'observatoire astronomique de Tananarive.

Pendant cinq ans, le père Roblet, tantôt à pied, tantôt à cheval, releva, topographiquement, le sol de l'île, estimant les ressources de chaque gîte où il passait, dénombrant les populations. Il a fourni de vive voix au ministère de la guerre des renseignements très précieux, et chose à peine croyable, c'est ce religieux aussi modeste qu'instruit qui est chargé de fournir au général de Torcy, un itinéraire que nos troupes pourront suivre, en vue d'une poursuite des Hovas dans le sud de l'île, s'ils venaient à s'y réfugier. Il a donc fixé sur une autre carte, aidé cette fois du P. Colin, les montagnes avec leurs montées et leurs descentes, les cours d'eau, les lieux où on peut faire étape ; indiqué en gros, le nombre d'habitants, la quantité des produits, les ressources en bestiaux. Besogne ingrate, difficile, mais d'où dépendent la santé, la vie peut-être d'une colonne de soldats en marche.

Les troupes n'ont qu'une passion : le culte du drapeau ; les missionnaires en ont un autre : la patrie par l'enseignement et la propagation de la religion catholique.

Dès qu'un religieux catholique a passé la mer, il se trouve en présence du pasteur anglais : quaker, méthodiste ou anglican, ayant force argent en poche et force bibles à la main, préparant la voie à la cotonnade anglaise, au whisky anglais et posant partout les premières pierres d'un temple protestant avec cette assurance de l'Anglais qui est partout chez lui.

Veut-on savoir combien ces missionnaires en redingote reçoivent de Londres tous les ans ? Un million ; nos pères Jésuites recevaient à peine cent mille francs. Il était temps, on le voit, de faire parler la

(1) Le P. Roblet est arrivé à Madagascar le 24 juillet 1862.

poudre pour rétablir l'équilibre et faire prévaloir nos droits sur Madagascar.

* * *

Afin de soustraire nos soldats aux lenteurs de marche et aux stationnements prolongés dans les parties particulièrement infectieuses des régions basses, perpétuellement empoisonnées par l'impaludisme et la malaria, — lenteurs et stationnements inévitables si l'on cheminait par voie de terre —, l'autorité militaire a décidé, en principe, de se servir le plus longtemps possible des voies de communication et de pénétration naturelles du système hydrographique du pays, en l'utilisant pour le transport du matériel, des approvisionnements, des munitions et des troupes. A cet effet, une flotille fluviale est jointe au corps expéditionnaire, de douze chaloupes canonnières démontables en cinq tranches (quatre calant 52 centimètres et huit calant 40 centimètres).

6 canots à vapeur.

42 chalands démontables en six tranches.

4 pontons d'accostage démontables en cinq tranches.

Le personnel affecté à ce matériel comprend 12 officiers, 38 officiers mariners, 76 quartiers-mâîtres, 170 matelots et 208 indigènes.

Le capitaine de vaisseau Marquer commande la flotille des canonnières, ainsi que la marine de Majunga.

Cette méthode d'acheminement par voie fluviale adoptée pour la mise en mouvement de la première heure des gros effectifs que nous aurons à faire mouvoir à Madagascar, présente une foule d'avantages qui viennent largement compenser l'allongement de l'itinéraire qu'elle impose par rapport à la voie de terre de Tamatave à Tananarive, incontestablement plus courte à vol d'oiseau.

On connaît d'ailleurs les services rendus au Tonkin et surtout au Dahomey, par cette façon pratique d'opérer en utilisant canaux et rivières, à l'aide de bateaux spécialement construits en vue de ce genre de navigation.

On supprime une foule d'aléas ; on peut calculer presque mathématiquement les horaires de marche, de façon à ne jamais séparer les colonnes de leur convoi et, solution principalement recherchée, à diminuer dans de grandes proportions, sinon de faire disparaître tout à fait les chances de maladie.

Pour toutes ces raisons, on est résolu à abandonner, dès le premier jour, tout projet d'attaquer l'intérieur du pays en se frayant un chemin, la hache à la main, à travers les régions sylvestres de la pente orientale (1).

Avant d'aborder la question de l'itinéraire fluvial, disons en quelques mots quels sont les moyens de voyage par terre les plus usités. De Majunga à la capitale, il n'existe pas de route, seulement un sentier montagnard à peine large de trois pieds, et encore entretenu par le seul pied nu des indigènes qui le fréquentent toute l'année. Les courriers du gouvernement de la résidence générale et même de simples particuliers assez riches pour se permettre ce luxe, les *tsimandoa*, mettent habituellement huit jours pour franchir les 460 kilomètres qui séparent les deux villes. Rien de plus curieux à rencontrer que ces courriers voyageant deux par deux, portant au bout de leur sagaie un lambeau d'étoffe rouge et blanche, — insigne de leur dignité, — trottinant d'un pas gymnastique pendant des heures et des heures sans qu'une goutte de sueur perle sur leurs corps bronzés ; un sac de cuir qu'ils portent en bandoulière comme nos facteurs renferme les dépêches.

Pour un Européen non acclimaté, un seul moyen de locomotion se présente, celui de la *filanza* ou *fitacon*, espèce de chaise à porteur, qui rappelle aux *globs'trotters* les chaises chinoises de Hong-Kong, portée sur les épaules par quatre noirs toujours trottant également, accompagnés de quatre relayeurs qui les escortent à la même allure. Il faut, dans ce cas, compter sur un voyage de 12 à 15 jours. Si un convoi vous accompagne, il faut doubler ce temps. Tous ces chiffres se rapportent au

(1) Ce conseil n'a pas été suivi. Nos soldats transformés en terrassiers ont ouvert une route qui a été une des fautes capitales de cette expédition.

voyage de montée par terre. Pour la descente, beaucoup plus rapide, la longueur du voyage en caravane n'excède pas dix jours et 85 heures suffisent aux voyageurs qui ne redoutant pas les émotions, le vertige



Un Courrier du gouvernement de la résidence.

et les positions les plus contraires aux lois habituelles de la statique se confient à la *flanza*. Plus pittoresque, moins fatigante, moins fertile en émotions est la route par eau. A 60 kilomètres de Majunga et sur le même côté de la Betsiboka, — rive droite, — on rencontre la ville de

Maorovoay ou Marovoai, accrochée en amphithéâtre dans une position très avantageuse aux flancs de la colline qui surplombe la rivière ; c'est le siège d'un poste militaire, d'un gouverneur hova, et un centre commercial important. On met une journée en boutre et en pirogue pour y remonter. D'autre part, un vapeur *La Lorraine* et deux goélettes, *La Marie* et *Le Béarn*, font un service presque régulier entre la baie de Majunga et Marovoai. Ces trois bateaux, qui portent jusqu'à 350 tonnes de charge peuvent, avec le secours de la marée qui se fait encore sentir 50 kilomètres plus haut, sauf cependant pendant les pluies de l'hivernage où les crues, en annihilent totalement l'influence, remonter une journée plus haut. En temps ordinaire, par calme plat, la vitesse du courant du jusant est de quatre milles. Jusqu'à Ampharibie qui se trouve au point de jonction des deux rivières, la navigation est facile et sans dangers ; avant d'arriver au confluent, on a laissé quelques villages sans importance, dont un seul sur la gauche : Beseva, et trois sur la rive droite : Mahabo, Trabondji et Mahatombo, occupés par quelques garnisaires pouilleux et faméliques, en tous points semblables à leurs congénères de Majunga. A Ampharibie, on abandonne le fleuve pour prendre son principal affluent, l'Ikopa, qui vous conduit jusqu'à Suberbieville, agglomération européenne par son aspect extérieur, ses maisons, ses usines et ses habitants, au nombre de cinquante, Français pour la plupart, employés aux différents services de l'exploitation des mines d'or de la région (dont M. Léon-Subergie, le créateur de ce centre, est directeur et concessionnaire. Au delà de Suberbieville, à dix kilomètres, les Hovas entretiennent à Maevatanana (210 kil. de Majunga) un gouverneur général.

Maevatanana est le point terminus de la route fluviale ; à partir de là, on doit prendre la voie de terre. De Suberbieville à Maevatanana *Le Boéni*, chaloupe à vapeur de la Société Subergie, actionné à l'arrière par deux aubes puissantes à larges pagaies, met trois journées, en s'arrêtant la nuit, pour remonter. En continuant, on pourrait parvenir en pirogue jusqu'à quatre jours de Tananarive, mais en subissant à chaque instant des transbordements longs et pénibles au passage des

innombrables rapides qui, dès ce moment, obstruent le cours de l'Ikopa. Toutefois le manque de profondeur d'eau, la violence du courant sur les rapides, le grand nombre de bancs et la fréquence de leurs déplacements rendent ce chemin impraticable. La colonne devra donc s'arrêter là et continuer pédestrement son processus, mais elle aura alors franchi impunément et sans grande fatigue les zones climatériques les plus dangereuses des basses régions.

Coulant du S.-E. au N.-O. dans une direction presque perpendiculaire à l'énorme massif montagneux qui s'élève sur un socle commun de hautes terres et constitue la majeure partie de l'île malgache, l'Ikopa porte, dans le canal de Mozambique, ses eaux accrues sur leur route, d'une multitude de *rios* et d'affluents secondaires. Cette rivière prend sa source dans la chaîne de Moramanga, élevée de 1,400 mètres au-dessus du niveau de la mer; sa pente générale est normale; aussi la vitesse de ses eaux est-elle peu considérable. Coulant, à part quelques rares exceptions, — dans sa partie navigable, — entre des berges à pic, l'Ikopa a un cours régulier et un lit constant; mais, son volume d'eau s'accroît dans une seule nuit — en période d'hivernage — dans la proportion de 1 à 8, et, dans les vallées supérieures qu'elle traverse, elle a les allures désordonnées d'un torrent; dans la partie inférieure elle roule sans impétuosité cette masse d'eau énorme. Quarante-sept rapides dont le plus dangereux est celui d'Ampiralamanda, à l'entrée de la forêt d'Ambeiobé, échelonnés le long des 220 kil. de son bassin navigable, sans compter des bancs de sable en grand nombre, sujets à de fréquents déplacements, exigent aussi bien à la montée qu'à la descente une attention de tous les instants. C'est pourquoi l'emploi des riverains indigènes, tous excellents marinières, s'impose comme pilotes. Pendant la période des basses eaux, de Marovoai à Maevatanana, la hauteur du plateau d'eau sur le seuil des rapides oscille entre 0^m45 et 0^m50, sauf à Ampiralamanda où il n'est que de 0^m38 à 0^m40. Cette hauteur s'observe dans les mêmes conditions pour tous les bancs de sable, d'ailleurs peu consistants et sur lesquels les pirogues glissent sans avaries. Ces hauteurs indiquent donc les limites



de tirage d'eau que doivent atteindre à plein chargement les remorqueurs et les chalands destinés aux transports du corps expéditionnaire. Ils ne doivent pas excéder quarante-cinq centimètres, sous peine de ne rendre aucun service, et le fond plat leur est absolument indispensable. Il semble que le meilleur mode d'actionnement sur l'eau soit l'emploi de la roue fixée dans un large tambour solidement entouré d'une muraille de protection à l'arrière du bateau. L'emploi de l'hélice est impossible.

Généralement une pirogue montée par quatre pagayeurs fournit, dans l'intervalle du lever au coucher du soleil, une marche de 60 kilomètres ; on paie 5 fr. à la montée et 4 fr. à la descente de location par journée et par pirogue transportant 150 kil. de bagages, plus le voyageur.

On peut donc sûrement, en tenant compte de ces chiffres, calculer qu'il faudra environ quinze jours, en disposant d'un matériel suffisant et spécial à notre principale colonne, pour se rendre de la baie de Bombetok à Maevatanana, point terminus des étapes fluviales, à moins toutefois que les Hovas n'aient obstrué le cours de l'Ikopa.

Maevatanana, qui est capitale de province et poste militaire hova, deviendra, par le fait même de sa situation au point terminus de navigabilité de l'Ikopa, le grand magasin d'approvisionnement et l'arsenal de la colonne pendant le reste de la marche en avant. Mais toutes les installations seront à y faire, car le village indigène et le fortin ont un petit nombre de cases seulement.

Un peu moins de 250 kilomètres séparent encore Maevatanana, de Tananarive. En réalité, ce n'est qu'à partir de ce village, lieu d'atterrissage forcé, que commencent les véritables difficultés du voyage, — difficultés résultant surtout des obstacles naturels accumulés par les accidents d'un terrain au relief tourmenté, que rend encore plus insurmontables le manque absolu de route.

Il est impossible d'accorder le nom de route à cette piste étroite, à peine frayée, obstruée par les grandes herbes, embarrassée par les branches basses de tous les arbres qui s'élèvent des deux côtés du

chemin et que suivent journallement les courriers royaux, les escortes, les marchands et les convois indigènes.

Tracé sans le moindre souci d'un art même primitif, le sentier escade les mamelons, dévale par les pentes, emprunte parfois le lit d'un torrent desséché, s'enfonce sous les voûtes sombres de la forêt, traverse à gué ou sur des ponts branlants les innombrables *rios* qui coupent son profil; à peine praticable pour des piétons cheminant en file indienne, il ne pourrait, en aucun cas, servir, dans son état actuel, à la marche en avant de nos colonnes. Il est complètement impossible, il serait périlleux pour un chef d'expédition de conduire son armée à Tananarive par ce sentier qui ne peut que guider les ingénieurs pour le tracé à parcourir.

Pour améliorer, pour créer plutôt cette voie nouvelle, le génie devra faire un effort considérable; la tâche qui lui incombera sera, à n'en pas douter, lourde et fatigante, mais en raison même de la constitution géologique du terrain le travail pourra être mené rapidement; à partir de Maevatanana, les terrains arénacés ont disparu, le sol est formé, en général, d'une espèce de terre molle et argileuse, agrémentée à chaque pas de trous profonds creusés par des milliers et des milliers de bœufs que l'on amène incessamment de l'intérieur. Dans quelques parties, sur les hauteurs principalement, l'on rencontre des assises sédimentaires de grès et de gneiss et des conglomérats rougeâtres décelant des gisements de fer; mais nulle part tranchées, terrassements ou plateformes ne solliciteront pour leur établissement un effort excessif. De plus, détail intéressant à noter, les matériaux sont sur tout le parcours à pied-d'œuvre, et l'on trouvera pour la grosse main-d'œuvre et le remuement des terres, un concours précieux dans les indigènes du littoral, habitués aux travaux agricoles (1).

A cette question capitale des moyens de communication se lie impérieusement, en quelque sorte, la question non moins importante des transports. Tous les détails qui précèdent suffisent pour démontrer, à

(1) Le bombardement de Majunga a été une faute. Les indigènes se sont retirés dans l'intérieur, et aucun n'a prêté son concours à la route projetée.

l'avance, les lenteurs de la pénétration. Il ne faut donc pas s'abuser, nos colonnes, en s'acheminant sur Tananarive, marcheront fort lentement. Bien qu'une douzaine de petites étapes d'Europe séparent à peine Maevatanana de la capitale, près de deux mois seront nécessaires pour franchir, dans de bonnes conditions, cet itinéraire relativement court.

Le chemin ouvert par les indigènes semble le plus direct ; il a donc cet avantage de rendre les travaux de jalonnage et de tracé inutiles. Constamment parallèle au lit de l'Ikopa dont quelques kilomètres le séparent, il longe à flanc de coteau la vallée des monts Justis jusqu'à Tananarive. Cette vallée à peu près déserte, malgré la richesse de ses terres alluvionnaires, ne compte que des hameaux et quelques villages fort éloignés les uns des autres échelonnés le long de la route. Sur la majeure partie de son parcours, les terrains sont en friche, sauf cependant aux environs immédiats des agglomérations humaines. La population en est si peu dense, si clairsemée que la distance d'une étape journalière (20 kilomètres) sépare la plupart des villages. De loin en loin toutefois, à un croisement de sentiers, auprès d'un pont, en haut d'une côte, une misérable échoppe ouverte à tous les vents marque le point de halte de la méridienne ; ce sont des caravansérails rudimentaires où, moyennant une somme infime, on trouve à se restaurer. D'horribles vieilles, à masque de sorcières, édentées, ratatinées, presque toutes borgnesses, sont les tenancières accoutumées de ces restaurants rustiques.

Le soir, un hameau ou un village fournit le gîte pour la nuitée : grâce à l'hospitalité universelle de toutes les tribus, l'étranger, quel qu'il soit, est bien accueilli ; il trouve toujours un abri. Hospitalité réduite, car, en raison de leur pauvreté, les devoirs de l'hôte sont peu compliqués : quelques bouchées de riz, unealebasse d'eau et une place sur la *rabanne* (natte) commune à toute la famille. Les populations riveraines de la route, fort pauvres, écrasées de perpétuelles corvées et que la peur de cruelles représailles empêche de s'enfuir ailleurs, vivent dans une misère telle, que la plupart du temps, c'est le passager qui les héberge.

La misère due à l'incurie administrative, est la véritable cause du dépeuplement de la contrée; en effet, pourquoi travailler et vivre sous la coupe rapace d'un gouvernement dont tous les efforts semblent systématiquement tendre par calcul, à épuiser le pays et à le rendre inhabitable et stérile?

Tantôt boisées, tantôt recouvertes d'une brousse épaisse, haute de plusieurs pieds et tranchante comme la lame effilée d'un sabre, les régions que l'on traverse semblent convenir tout spécialement à la culture de la canne à sucre dans les plaines, du coton sur les pentes et du riz dans les bas-fonds et le long des rivières.

Douze postes militaires — n'ayant de militaire que le nom — sont à cheval sur la route qu'ils ont la mission de défendre. Tous ces postes pompeusement décorés du nom de citadelle sont formés d'un certain nombre de cases servant de casernes, absolument semblables à celles des habitants; ils sont entourés d'une palissade en bambous épineux ou d'une muraille en terre. Leur garnison varie suivant leur importance de 20 à 200 hommes. Ces postes, sont, par ordre d'éloignement, la distance étant comptée de Tananarive :

Tsarasaotra, 234 kilom., 5 heures de marche en *flanza* ;

Ampasiriby, 218 kilom., 5 heures de marche ;

Antsoandra, 201 kilom., 5 heures de marche ;

Malatsy, 184 kilom., 5 heures de marche ;

Andriba, 160 kilom., 7 heures de route ;

Ampotaka, 138 kilom., 6 heures de route ;

Kinajy, 112 kilom., 8 heures de route ;

Maharidoza, 90 kilom., 6 heures de route ;

Ankazobe, 72 kilom., 6 heures de route ;

Alarobia, 51 kilom., 6 heures de route ;

Jihaonana, 29 kilom., 6 heures de route ;

Babay, 19 kilom., 4 heures de route ;

Tananarive, 19 kilom., 4 heures de route.

A partir de Babay, la route — une vraie route alors — se développe au milieu d'une contrée populeuse; les villages se touchent presque, si

bien qu'ils semblent être des faubourgs très éloignés de la cité royale. Quatre heures suffisent pour faire le trajet et à peine ce laps de temps s'est écoulé que la capitale de l'Imérina présente, aux regards émerveillés de l'étranger, le panorama pittoresque de ses « *Mille villages* », au milieu desquels le « palais d'Argent » resplendit sous le triomphant soleil d'une gloire d'apothéose.

Outre le matériel de guerre et de transport qui sont régulièrement embarqués, ainsi que les canonniers démontables, dont il est parlé ci-dessus, le corps expéditionnaire emmène avec lui une brigade du service aérostatique, et une brigade de chemin de fer. Un ballon dirigeable servira à fouiller la route que nos soldats suivront à partir de Maevatanana, et on posera en certains endroits, sur cette route, les rails d'un chemin de fer à voie étroite, traîné par des chevaux et destiné à assurer la rapidité et la commodité des transports.

* * *

Tout compte fait, à Madagascar, comme dans la dernière expédition du Dahomey, nous trouvons des Anglais, des Américains et des Allemands dirigeant les troupes hovas. Le colonel Shervington y remplit la fonction de commandant en chef; en remplacement du général Digby-Willoughby. « Il ne faut pas compter, — dit le lieutenant Colson », retrouver à Madagascar en 1895, l'armement primitif d'il y a dix ans... En dépit des réclamations des journaux et de nos représentants auprès de la Cour d'Émyrne, les arrivages de canons, de fusils, de projectiles, n'ont pas cessé de se produire depuis ces dernières années.

« Les Hovas paraissent pourvus d'environ 20,000 fusils se chargeant par la culasse; et, à l'heure qu'il est, malgré la surveillance de nos navires de guerre sur des côtes que leur étendue ne permet pas de bloquer entièrement, ils en reçoivent certainement encore; ce sont en majorité des Snider et des Remington ».

Quant au soldat lui-même, voici ce qu'en pense le lieutenant Colson.

« Le Hova n'est pas lâche, il sait envisager la mort en face, mais il y marche sans enthousiasme, l'idée de patrie n'étant pas encore bien développée dans le pays. L'armée hova ne prête pas trop au ridicule, ainsi que certains auteurs l'affirment. »

Les points faibles chez les Hovas sont, d'après le lieutenant Colson : 1° l'infériorité du commandement ; 2° le manque de services administratifs.

En réalité, l'armée de Madagascar, à l'exception de la brigade du corps d'élite, est uniformément pourvue de fusils Snider du calibre 5,77.

Le fusil Snider étant l'arme la plus simple, sert à armer les troupes coloniales anglaises. Sans doute, la portée de ce fusil pour le tir au visé, n'est que de 950 yards, mais c'est bien suffisant dans un pays où la guerre se fait dans les grandes forêts, à travers des taillis et des brousses épaisses.

Depuis la guerre de 1885, les Hovas ont reçu 60,000 fusils Snider, mais ils en avaient déjà 40,000. Pendant l'année précédente, des munitions pour ces fusils leur ont été envoyées en quantités considérables, et les deux officiers chargés de l'instruction des troupes hovas ont soigné particulièrement leur éducation en ce qui concerne le tir. L'armement des indigènes se composait, il y a quelques mois, de 7,000 Snider, 5,000 Remington, 4,000 Wetterli et 5,000 fusils à tir rapide de différents modèles, soit 21,000 armes excellentes.

Leur artillerie compte 102 bouches à feu, ainsi réparties : 40 mitrailleuses, 54 canons Hotchkiss à tir rapide, 12 canons-revolvers Hotchkiss, et 36 canons Krupp.

Dans cette énumération, nous ne comprenons pas les pièces qui arment Majunga, Marovoay, Tamatave, Mahela, etc., etc.

L'organisation de cette armée est sans doute défectueuse, mais elle n'est pas sans valeur.

On trouve des officiers hovas qui ont fait leurs études militaires en France, des instructeurs anglais en assez grand nombre, et même une école de cadets.

Officiers et soldats ont une très haute idée d'eux-mêmes, qu'ils



doivent surtout à notre extrême modération et aux encouragements incessants des missionnaires anglais, les véritables maîtres du pays.

La partie de l'armée hova qui est sur le pied de guerre européen s'élève à 14,000 hommes de troupes très bien entraînés, très disciplinés, très solides, qui se comporteront sous le feu tout autrement que les noirs de l'Afrique. Ces troupes ont été exercées ces temps-ci par un officier anglais qui s'est distingué au siège de Ekowe et dans la guerre contre les Zoulous. Nous voulons parler du colonel Shervington, sur lequel, une correspondance du journal *Le Temps*, nous donne les renseignements suivants :

Issu d'une excellente famille écossaise, il avait vers l'époque de sa majorité une situation très sortable à Londres. Mais viveur, joueur, de première force au billard et coureur d'aventures, il ne tarda pas à la perdre et s'enrôla comme simple soldat dans un régiment de hussards où il devint sergent-major. Il fut cassé de son grade pour affaire de jeu mal expliquée et quitta l'armée. A partir de cette époque, il paraît avoir voyagé en France, en Espagne et en Algérie. On le retrouve à Monte-Carlo où il fait sauter la banque et gagne, dit-on, 250,000 francs.

A la suite de ce coup heureux, il parcourt, pendant une année, les capitales de l'Europe et surtout les villes d'eaux. Vers 1878, il reparait à Londres, ayant dépensé son argent et ne cherchant qu'un prétexte de quitter son pays. Il s'embarque pour le sud de l'Afrique où la guerre avec les Zoulous était sur le point de commencer. Il s'engage dans une compagnie de cavalerie de volontaires de Natal dont il fut fait capitaine, et prend alors une part active à la guerre.

Lors du licenciement de ce corps, il part de nouveau en quête de nouvelles aventures pour Madagascar où le soi-disant général Wilgoughby lui confère le grade de colonel et où il exerce des fonctions équivalentes à celles de chef d'état-major de l'armée hova, qu'il conserva après son départ. Il a, jusqu'à ces derniers temps, dirigé une sorte d'école militaire de cadets recrutés dans les rangs de la bourgeoisie hova et auxquels il a essayé de communiquer le peu d'instruction militaire qu'il possède lui-même.

Il était depuis peu de temps en congé de six mois à Londres, où il n'était pas venu depuis seize ans, lorsque, à la nouvelle du départ de M. Le Myre de Vilers pour Madagascar, il s'empressa de s'embarquer sous le nom de Smith sur *Le Dunbar-Castle*, qui l'a débarqué à Mananzary (1).

Un autre type d'aventurier est le major anglais Grave qui commande l'artillerie hova et qui, récemment encore, servait dans le *royal artillery* et au *17th the of duke of Cambridge's own lancers* qui tient actuellement garnison à Leeds... Grave était « bombardier » dans l'artillerie, et lorsque le 17^e lanciers fut embarqué pour l'Afrique du Sud, au commencement de 1879, lui et un ami du nom de Blake obtinrent d'être incorporés dans ce régiment et furent envoyés à Natal.

Au départ du régiment pour les Indes, Grave resta en Afrique, devint officier et finit, plus tard, par obtenir une commission dans la police montée du Cap (*Cape mounted police*).

Il y a environ dix ans qu'il est à Madagascar ; son passé ne pouvait qu'intéresser le gouvernement hova et il devint bientôt « un fonctionnaire éminent dans l'armée.

Le *Courrier de Madagascar*, qui se publie à Tamatave, donne les renseignements suivants sur l'armée malgache :

Les rares Français qui se sont trouvés sur la grande place de Tananarive ont pu se croire, s'ils n'y ont pas regardé de très près, en présence d'une armée européenne. L'ensemble est agréable à l'œil et fait illusion. Il suffit cependant de procéder à un examen un peu attentif des troupes madécasses pour reconnaître qu'elles diffèrent beaucoup, sous le rapport du costume et de la bonne tenue, de ce qu'on peut rencontrer sur les champs de manœuvre de Paris ou de Berlin. De loin, c'est quelque chose, et de près... c'est peu de chose.

Le soldat hova porte le pantalon blanc et la veste blanche; il a comme coiffure une petite toque ronde, blanche aussi, et qui ressemble beaucoup, moins la visière, à la casquette des étudiants suisses ou

(1) Shervington en anglais avisé, a quitté Madagascar, un mois avant notre arrivée à Tananarive.

allemands. Malheureusement, cet uniforme, qui pourrait être assez joli, est, en général, d'une saleté extrême.

Le blanc, à force d'être porté, frotté, traîné partout, sans jamais recevoir l'aumône d'un coup de savon, a pris des teintes grises, ou bistres, ou jaunâtres, ou même brunes, qui ont amorti singulièrement son éclat. Il en résulte que vestes et pantalons ont l'air d'avoir été taillés dans des étoffes changeantes ou même à ramages et à festons : de vieux rideaux, par exemple. Et cela enlève à l'homme beaucoup de son élégance.

Il n'en saurait être autrement. Le soldat hova n'est point habillé par son gouvernement. Il est obligé de payer lui-même son costume : il le fait durer lui-même tant qu'il peut et même au delà des limites permises. Quand il quitte le service, il le revend à son successeur. Beaucoup de ces uniformes blancs, sans avoir été lavés, ont ainsi vêtu plusieurs générations de soldats.

Les officiers sont beaucoup mieux mis. Mais, pour eux, l'uniforme n'existe pas, ou plutôt tous les uniformes existent. Ils s'habillent comme ils veulent, à la condition toutefois, de s'habiller en militaires. Le gouvernement ne leur en demande pas plus. Aussi, leur fantaisie se donne carrière. Les uns choisissent la tunique allemande ; d'autres l'habit rouge anglais ; d'autres le dolman français ; d'autres la veste italienne : tout est permis. Le plus curieux, c'est qu'on n'exige même pas qu'ils portent le costume correspondant à leur grade : tel général est vêtu en sous-lieutenant, tandis qu'à côté de lui un sous-lieutenant porte le chapeau à trois cornes, la plume blanche et l'habit brodé d'or. Il y a même dans tout cela, à ce qu'on affirme, quelques livrées de domestique de bonne maison.

Malgré son aspect un peu étrange, cette armée n'est pas méprisable. Elle a quelques notions de tactique et, parfois, elle manœuvre avec assez d'ensemble et de cohésion. Des Européens anglais et même français l'ont instruite. Assurément, elle n'a pas les mêmes mœurs que la nôtre et l'on ne pourrait exiger d'elle la même discipline.

Les hommes, quand cela les ennuie trop d'aller à la manœuvre ou qu'ils ont autre chose de plus important à faire, donnent quelques pièces de monnaie à leur officier, qui s'empresse de les porter « malade » ou « exempté » sur la feuille de présence. Les casernes n'existent pas. Chacun se loge où il peut et comme il veut. Beaucoup couchent dans la rue, quelques-uns chez des parents.

* * *

Le commencement des opérations est proche. A peine débarqué, le général Metzinger qui commande les troupes d'avant-garde du corps expéditionnaire, adresse au peuple malgache une proclamation dont voici la traduction *in extenso*, d'après le correspondant du *Tageblatt*, journal quotidien de Berlin.

« Paroles du général commandant les soldats du premier corps de troupes qui vient pour combattre.

« Il vous dit :

« Enfants de Madagascar, les Français sont venus à Madagascar aussi nombreux que des fourmis et ils sont venus pour monter jusqu'à Tananarive.

« Ils ne sont pas venus pour vous prendre vos propriétés, ni la terre de vos ancêtres, mais pour forcer le gouvernement hova à exécuter avec équité et loyauté une précédente convention.

« Quand la guerre sera terminée et que le pays sera pacifié, les affaires augmenteront et doubleront. Si les habitants reviennent dans leurs foyers, il ne leur sera infligé aucun châtiment, mais ils seront considérés comme fidèles et dignes de confiance. Il ne sera plus imposé aucune corvée, soit à ceux qui travaillent pour le gouvernement hova, soit aux soldats qui n'étaient pas payés par leurs gouverneurs, car ce sont eux qui vivent de votre propriété. Tel est l'usage de votre gouvernement.

« Mais, dorénavant, personne, pas un seul, ne pourra plus vous dire : « Ceci est pour moi », et personne n'aura plus à répondre : « Je suis ton esclave. »

« L'ordre ne sera pas rétabli dans le pays tant qu'il y aura des gens qui font le mal et qui appartiennent à quelque bande de brigands. Avec eux, votre moisson sera toujours perdue.

« Il y a eu des négociants français assassinés ; leurs propriétés ont été pillées et détruites. Nous ne pouvons pas tolérer cet état de choses, car de cette manière les sujets malgaches ne peuvent prospérer. Il faut transformer ce qui est mauvais en bon.

« Il est aussi nécessaire, si cela est possible, de pouvoir faire justice de qui que ce puisse être, grand ou petit, quel qu'il soit et où qu'il soit.

« Et quand ce changement merveilleux aura eu lieu, quand chacun possédera sa propriété, aussi bien le grand que le petit, chacun sera content, personne ne sera plus dépouillé et les bandes de voleurs se disperseront.

« Alors les affaires augmenteront et seront bonnes, ce qui vous rendra tous heureux. Et ce que je viens justement de vous dire est la raison de la résolution de la France.

« Pendant longtemps, elle l'a tenue en suspens et elle a cherché à s'entendre par l'amitié et les bonnes paroles avec le gouvernement hova.

« Mais Rainilaiarivony n'a pas voulu entendre les bonnes paroles que la France lui a données, tandis qu'il a écouté quelques mauvais conseillers, qui pensaient mal et ont de mauvais desseins.

« Les mauvais conseillers et amis peuvent être comparés au feu.

« Mais à cause d'eux, on ne peut pas plus longtemps en France fermer les yeux. Avec ses canons et ses fusils, la France prendra ce que l'amitié n'a pu obtenir.

« Et ce qui vient d'être dit est la cause de la guerre et de la misère.

« Pour ceux qui seront avec la France, elle aura bon cœur et elle leur montrera de l'amitié, mais s'il y a des mauvais hommes qui

cherchent à empêcher la France de faire ce qu'elle a résolu, malheur à eux !

Majunga, 4 mars 1895.

« METZINGER,

Général, chef des soldats au commencement de la guerre.

Pour traduction conforme :

« L'élève drogman,

« A.-M. GUÉDÈS. »

La guerre n'est pas commencée que l'imprévoyance de l'armée se signale par un incident qui aurait pu avoir des conséquences funestes, au début des opérations. *Le Brinkburn*, vaisseau anglais qui transportait huit canonniers dont le montage devait se faire à Majunga dans un délai très rapide si l'on voulait profiter des hautes eaux de la Betsiboka, pour amener le corps expéditionnaire dès son débarquement, au delà de la zone malsaine, a été abordé par un autre navire anglais, près du cap Faro, à l'entrée nord du détroit de Messine.

Sous ce rapport une grosse faute a été commise ; elle aurait en partie été réparée si on avait exigé à bord du *Brinkburn* un équipage français commandé par des officiers français. Appréciant à sa valeur l'importance de leur chargement, ceux-là n'auraient peut-être pas eu d'abordage.

Au lieu de cela, on confie à des Anglais le transport du matériel de guerre indispensable à l'expédition de Madagascar, tandis qu'à Majunga, — c'est *Le Temps* qui nous l'apprend, — les enrôlements de porteurs se font par l'entremise du consul d'Angleterre.

Il a fallu qu'un paquebot des messageries maritimes, *La Ville de la Ciotat*, soit envoyé de Marseille à Malte, où il arrivait le 5 avril pour prendre à son bord les passagers militaires, et les conduire à Majunga, où ils étaient attendus.

Les dégâts occasionnés au *Brinkburn* ont demandé dix jours de réparation ; ce furent dix jours de retard pour le début des opérations.

Ce transport n'arriva, en effet, à Majunga que le 3 mai, presque en même temps que le *Chandernagor*, l'*Egypte* et l'*Entrerios*.

* * *

La campagne de Madagascar commence officiellement le 30 mars par la prise du village de Mahabo, situé sur la rive gauche du Betsiboka, en face de Marovoay, à soixante-dix kilomètres de Majunga. La route qui mène à Tananarive est ainsi ouverte ; c'est à Mahabo que se livre le premier engagement sérieux. Une compagnie du 3^e de tirailleurs algériens et une section d'artillerie, remontent le fleuve jusque là, embarqués sur des chalands.

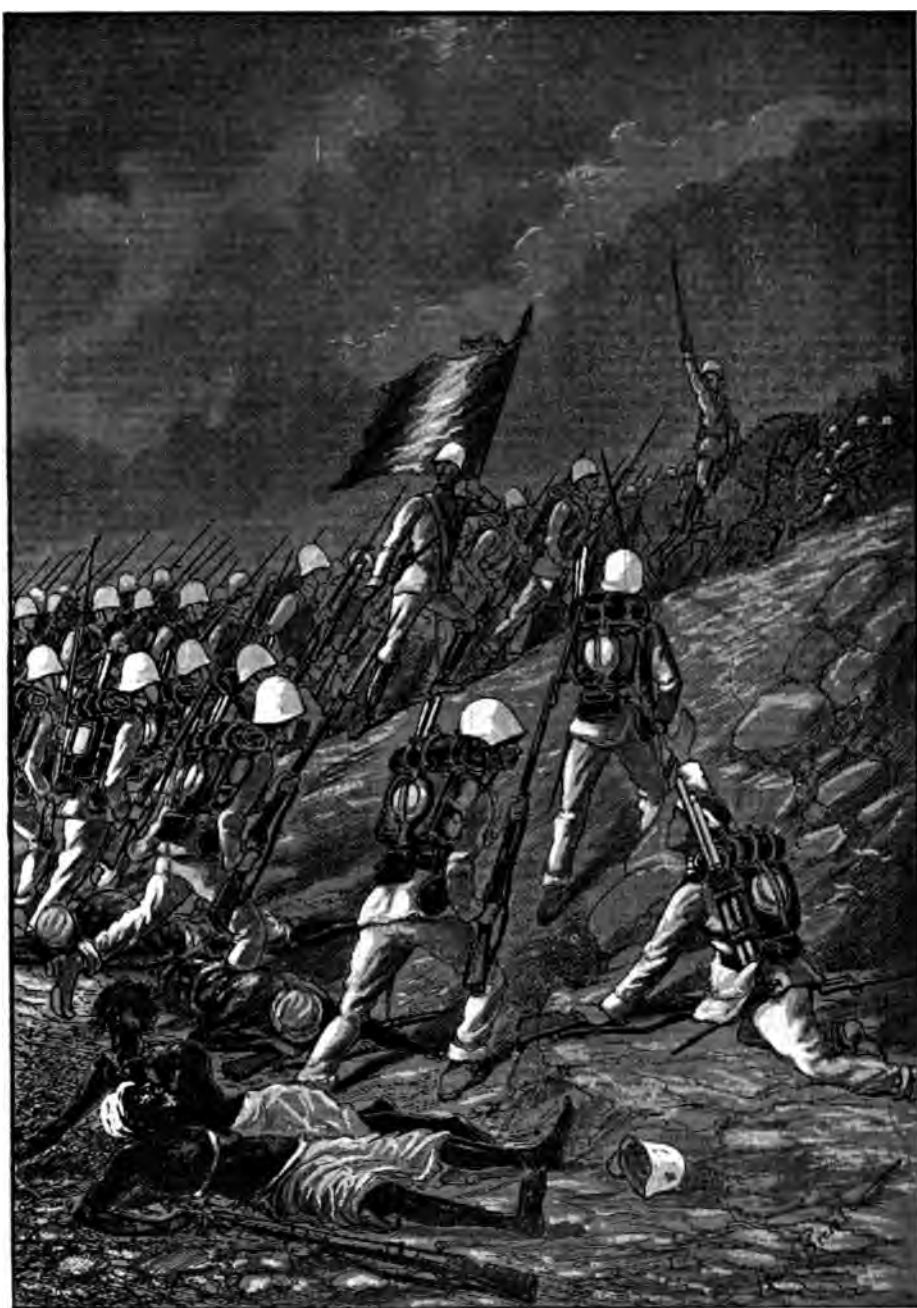
« Enfin, — disent les Turcos qui depuis un mois attendaient à Majunga le commencement des hostilités, — nous allons voir *madame Gaspard*. » Les Hovas sont battus partout, et se retirent à quelques kilomètres plus loin. Le plus important de cette première affaire a été la capture du trésor des Sakalaves, composé des cendres et ossements des rois de la tribu, renfermés dans des cornes de bœuf. Le culte des morts étant en grand honneur chez les Malgaches, il vaut mieux, pour leur inspirer de la terreur, prendre les morts que les vivants.

La compagnie de tirailleurs bivouaque à Mahabo, n'ayant eu que trois hommes légèrement blessés que l'on a ramenés à Majunga, et parmi lesquels, un seul français, le tirailleur Cot, atteint d'un coup de feu au bras, blessure qui lui vaut, en raison de son attitude pendant le combat, une citation à l'ordre de l'armée, et une proposition pour la médaille militaire.

Le 1^{er} avril une reconnaissance part de Mahabo ; elle est conduite par le chef de bataillon Debrou, commandant le 3^e bataillon du régiment d'Algérie.

L'ordre de marche est ainsi réglé :

Avant-garde. — Un peloton de la compagnie de tirailleurs sakalaves (capitaine Roger).



Le drapeau claqué au vent (page 257).



Gros de la colonne. — 2^e peloton de la compagnie de tirailleurs sakalaves ; un peloton de la 9^e compagnie du régiment d'Algérie (capitaine Gatel) ; une section de la 1^{re} batterie du 38^e d'artillerie (lieutenant Lirou) ; le 2^e peloton de la 9^e compagnie du régiment d'Algérie, la 12^e compagnie du même régiment (capitaine Vernadet).

Arrière-garde. — Une section de la 12^e compagnie, avec les mulets de cacolets.

La reconnaissance quitte le bivouac à cinq heures du matin, arrive à six heures vingt au village d'Ambatébé qu'elle trouve abandonné. Elle quitte le sentier de Miadana-Marowa et marche vers l'est pour reconnaître les positions sur lesquelles des feux avaient été observés pendant la nuit. Parvenue à un kilomètre environ d'Ambatébé, sur l'emplacement d'une ancienne batterie, elle aperçoit dans la vallée des tirailleurs se retirant vers l'est. Plus loin, sur une ligne de hauteurs ayant une direction N.-S., à 2,200 mètres environ, une centaine de tirailleurs ennemis se dessinaient sur l'horizon.

L'artillerie prend position. La compagnie de tirailleurs sakalaves reçoit l'ordre de prononcer un mouvement offensif vers la droite des Hovas pour leur couper la ligne de retraite si c'était possible. La compagnie Gatel, placée à la gauche de la section d'artillerie, attaque la position de front. La 12^e compagnie (capitaine Vernadet) forme la réserve à 500 mètres environ de la ligne de combat.

La compagnie de tirailleurs sakalaves, placée à droite de la section d'artillerie, se dirigea vers un col qu'elle trouvait occupé et d'où partait un feu vif. Les défenseurs de ce col furent repoussés et passèrent par un bois touffu pour occuper une nouvelle ligne de hauteurs.

Pendant ce temps, l'artillerie ouvre son feu contre la position ennemie, que la compagnie Gatel attaque de front. Cette compagnie traverse la vallée, parvient à un col où elle est reçue par une fusillade nourrie à laquelle elle riposte par des salves bien dirigées. L'ennemi, contraint à la retraite, est poursuivi de crête en crête. Il disparaît dans les bois qui se trouvent au nord d'Antalamanako, dont les cases s'aperçoivent à 300 ou 400 mètres. Notre artillerie se porte alors en avant et en arrière et

arrive assez à temps pour envoyer une boîte à mitraille, avec la hausse de 500 mètres sur l'ennemi en retraite.

Il était neuf heures du matin. La chaleur était devenue intolérable. Le chef de bataillon arrêta le combat et ordonna la retraite. Nos troupes bivouaquèrent près d'un cours d'eau, à deux kilomètres environ au sud-est d'Amatébé.

Cet engagement présente un certain intérêt, en ce sens qu'il prouve que l'ennemi auquel on a eu affaire, avait une certaine tenue, a combattu en ligne déployée avec assez d'ordre, suivant la tactique des armées européennes, occupant successivement les lignes de crêtes et les cols, les abandonnant assez à temps lorsqu'un mouvement se dessinait sur ses flancs.

Le pays est coupé de marais et de cours d'eau assez faciles à franchir. Les villages et les cases isolées sont complètement abandonnés. Les parcs à bestiaux, d'après les empreintes, ont été évacués depuis plusieurs jours.

Il faut cependant marcher de l'avant, si l'on veut préparer la pénétration vers l'Emerina, avant l'arrivée du gros du corps expéditionnaire, et s'emparer de Marovoay, centre stratégique et commercial important. Plusieurs voies y conduisent : le fleuve d'abord, puis différents sentiers qui font communiquer cette bourgade avec les autres localités voisines.

De nombreux étrangers, notamment des Indiens y ont établi des comptoirs où se concentre tout le commerce du bassin du Betsiboka.

Le gouverneur de la ville habite un fort installé sur une montagne qui commande la ville, la plaine du sud, la rivière de Marovay et le cours du Betsiboka sur une vaste étendue ; son altitude est d'environ 100 mètres au-dessus du niveau de la mer. Ce fort est constitué par une enceinte palissadée, entourée d'une haie de cactus et d'un fossé profond.

Le général Metzinger essaie une première fois d'enlever, le 6 avril, cette position importante. A cet effet il s'embarque sur *Le Primauguet*

et remonte le cours du fleuve, pendant qu'une partie des troupes qu'il emmène avec lui, prennent la voie de terre. Hommes et chevaux trouvèrent des marais, où ils enfoncèrent jusqu'au ventre. Il fallut momentanément renoncer à cette attaque et faire rentrer les troupes à Majunga le 12 avril.

Voilà ce que l'on gagne à aller trop vite, et à ne pas tenir compte de l'opinion de gens fixés depuis longtemps dans le pays et qui avaient signalé les difficultés d'une opération sérieuse à cette époque de l'année. La saison des pluies, — plus longue que d'ordinaire, — venait seulement de prendre fin. La fièvre, qui menaçait tous nos soldats malgré les précautions sanitaires prises, atteignait une bonne partie de l'effectif. Beaucoup d'hommes étaient déjà éprouvés par le climat pernicieux de Majunga et surtout par les travaux — peut-être trop pénibles — qu'on leur avait imposés. Il y avait eu déjà un certain nombre de morts, avant même que les opérations fussent commencées.

L'opération dirigée contre Marovoay fut reprise et enlevée le 2 mai. Le programme adopté par le général Metzinger est le suivant : Attaquer Marovoay par le sud, avec les contingents venus de Mahabo ; par l'ouest, au moyen des navires de la station navale, et enfin par le nord, en portant en avant de Miadana, sur la rive droite du fleuve, le restant de sa brigade. Toutefois, cette dernière colonne devait attendre, pour se mettre en marche, la fin de la saison des pluies, c'est-à-dire lorsque les marécages d'Andranolava seraient suffisamment asséchés ou que la route, à laquelle ne cessent de travailler des ouvriers indigènes sous la direction du détachement du génie, permettrait le passage des pièces de campagne et des charrettes Lefèvre.

Les rapports envoyés à l'état-major par les officiers qui suivent la rive gauche du Betsiboka ont fait renoncer à la voie de terre dès Katsepa ; la baie de Bombetoke et le delta du fleuve étant complètement libres, tous les renforts expédiés depuis lors à Mahabo atterrissent à Ampampamena d'où ils remontent, par la vallée du Manitsakomby, jusqu'au petit groupe de cases habitées par des Sakalaves de la tribu de Salima et on débouche sur le plateau au pied duquel se trouve Mahabo. La

route de terre est ainsi notablement abrégée, ce qui vaut d'autant mieux pour nos soldats, que depuis le point de débarquement jusqu'au faite du contrefort qui domine la partie basse du Betsiboka, le terrain ne laisse rien à désirer tant pour la marche que pour la salubrité.

Le général Metzinger savait que Ramazombazaba gouverneur du Béni s'était retiré avec le gros de ses troupes 3 à 4,000 hommes sur la ligne de villages qui partant de Marovoay, s'étend vers l'est jusqu'à Amparilava.



Voiture Lefèvre.

Ce fut d'après ces renseignements que furent arrêtées les dispositions suivantes :

La colonne de Mevarano : (3^e compagnie de tirailleurs algériens, 3^e compagnie de tirailleurs sakalaves, 2^e section de la 15^e batterie d'artillerie et un peloton de la 13^e compagnie du génie) marchera par terre sur Amparilava et les troupes de Ramasombazaba. Le général Metzinger conduit cette colonne.

La 2^e colonne : commandant Bienaimé (compagnies de débarquement de la flotte et compagnie Gatel des tirailleurs algériens), suivra la voie fluviale à partir de Majunga et débarquera le plus près possible de Marovoay.

Le 3^e détachement fourni par le poste d'Ankaboka passera le Betsiboka dans la nuit du 1^{er} au 2 mai et poussera jusqu'à Ambohibary, au sud de Marovoay, pour couper la retraite de l'ennemi sur Androtro.

En vertu de ces ordres la colonne de Mevarano quitte son campement le 29 avril, et arrive le 1^{er} mai à 9 heures du matin au gué de l'Andranolava qu'elle franchit le même jour.

La deuxième colonne (commandant Bienaimé), mise en mouvement le 1^{er} mai dès l'aube, est à six heures du matin au confluent de la rivière de Marovoay et la compagnie Gatel marche sur Mahatsinjo. Une flotille composée des chaloupes et vedettes du *Primauguet*, du *Shamrock* et de *La Rance*, s'engage en file dans la rivière ; elle est arrêtée un moment par le tir d'une batterie ennemie située sur les hauteurs de Mahatsinjo, à 2,500 mètres de la rivière, ainsi que par une fusillade extrêmement vive partie d'un fourré sur la berge et enfilant la rivière dans presque toute sa longueur. Le tir des canons à tir rapide des chaloupes du *Primauguet* et de *La Rance*, en a bientôt raison. Trois sections des compagnies de débarquement sautent à terre et marchent à la gauche de la compagnie Gatel.

La troisième colonne mise en marche le 1^{er} mai, vers quatre heures et demie du matin est vers sept heures de l'autre côté d'un marais, près du village d'Ambodimanga, barrant le chemin suivi par la colonne ; un canon Gardner enfilait ce chemin ; mais, sous la protection de notre artillerie, l'avant-garde franchit le marais et délogea l'ennemi qui se retira partie vers l'est, partie vers Marovoay.

La marche fut reprise pendant trois kilomètres environ à travers une grande plaine de parcours relativement facile, puis la gauche de la ligne se trouva de nouveau arrêtée devant un escarpement naturel dans lequel l'ennemi avait pratiqué des embrasures et des créneaux.

L'artillerie se mit en batterie une seconde fois ; une ligne de tirailleurs poussée en avant déborda la gauche de la position ennemie que les tirailleurs sakalaves prenaient de front.

Dès lors, l'ennemi ne tint plus guère et, toute la ligne ayant avancé jusqu'à la crête, vit, des hauteurs, l'immense rizière d'Ambohibary

couverte de fuyards et de troupeaux que les obus de la batterie, les salves du détachement venu d'Ankobaka et celles de la colonne Pardes entrée dans Amparilava, poussaient dans toutes les directions.

Enfin, un peu après onze heures, la seconde colonne entra dans Marovoay, que *le Gabès*, amené très brillamment, par le lieutenant de vaisseau Serpette, à 5,000 mètres de la place, avait, par deux fois, bombardé dans la matinée; elle y est bientôt rejointe par le bataillon de tirailleurs algériens à la tête duquel se trouvait le général Metzinger.

L'opération avait pleinement réussi, malgré la résistance relativement sérieuse de l'ennemi.

De hardies reconnaissances poussées la veille jusque sous les murs de la ville avaient permis au général Metzinger qui s'était réservé le commandement des deux colonnes opérant au sud et à l'ouest de la place, de se rendre compte des travaux exécutés par les Hovas du côté de la Betsiboka et de la route de terre.

S'attendant surtout à être attaqués par le fleuve, ils avaient hérissé de défenses et de retranchements le raidillon qui conduit du bord de l'eau à la principale entrée de la ville : dix-sept pièces de différents calibres avaient été mises en batterie à l'abri de retranchements solides, élevés suivant tous les principes de l'art. Une série de palissades, des fosses et des pointes de bambou effilées, perfidement semées dans l'herbe, complétaient la défense. Dans la nuit du 1^{er} au 2, le tambour et les conques marines firent rage chez l'ennemi, pendant que, de notre côté, nos soldats prenaient un repos bien gagné et surtout nécessaire pour se préparer aux fatigues de la journée; deux ou trois fusillades sans importance troublèrent seules cette veillée d'armes. A bord du *Primauguet*, la lumière du salon resta éclairée toute la nuit.

Le 2, dès que le jour parut, pendant que l'infanterie prenait ses dispositions pour l'attaque, les grosses pièces du *Primauguet* ouvrirent le feu à bonne distance, exécutant comme pour un exercice un bombardement lent et méthodique sur la ville et le rova où flottait le drapeau de la reine. Les Hovas essayèrent de riposter; mais, mal servie par des canonnières novices, leur artillerie, d'ailleurs inférieure en portée,

ne nous fit aucun mal; pendant que *le Primauguet* semait ses obus avec une précision absolument mathématique, la batterie n° 1 de la brigade ouvrait le feu à son tour et chassait de leurs retranchements les tirailleurs ennemis qui avaient essayé de nous tenir tête. A 7 heures 1/4, aucun coup de feu ne partait plus de Marovoay, ni de la citadelle, au-dessus desquels planaient de gros nuages de fumée; mais l'étendard malgache n'était pas amené. A ce moment là, jugeant que la résistance de l'ennemi était suffisamment brisée, le général donne le signal de l'attaque: les trois colonnes, impatientes de combattre, se précipitèrent au pas de course et baïonnette au canon sur les retranchements extérieurs.

C'est le moment de la charge: les baïonnettes sont mises au bout des fusils, les hommes prennent le pas de course. De tous côtés les clairons jettent au vent leur sonnerie endiablée. Oh! cette furieuse envolée d'acier, de poudre et d'hommes! Respirant encore la fumée des derniers coups de feu, les soldats se grisent à cet encens, les narines se dilatent, se crispent, les dents grincent. La mort est dès lors lâchée; les Hovas n'ont qu'à fuir. De cette immense vague humaine sort une clameur aiguë, haletante, furibonde, effrayante. Le drapeau claque au vent planant fièrement sur cette foule de braves. Est-il donc une plus belle mort que celle de tomber en suivant cette course furibonde?...

Nos soldats occupent l'enceinte de Marovoay, sans coup férir; il est huit heures. Les Hovas, en pleine retraite, tirent encore quelques coups de fusil qui nous tuent un tirailleur et en blessent légèrement trois autres. Après quelques minutes de repos, les colonnes s'élancent de nouveau sur Marovoay, franchissent les fossés et escaladent la muraille par les énormes brèches qu'a pratiquées notre artillerie; quelques minutes suffisent à nos soldats pour couronner l'enceinte et occuper le Rova complètement évacué: une demi-heure avait suffi pour s'emparer de la position. A 8 h. 1/4 une joyeuse et éclatante fanfare annonce que le drapeau français flotte sur la ville à la place de celui de la reine; une immense acclamation salue avec enthousiasme l'apparition des trois couleurs. A chaque pas, l'on heurte un cadavre;

dans quelques cases, on les trouve par grappes ; le chemin est semé d'armes et de munitions que les Hovas ont jetées pour fuir plus vite ; sur les remparts et dans la citadelle, le spectacle est encore plus lugubre, autour des pièces notamment ; les Malgaches jonchent le sol, tous affreusement mutilés, morts ou mourants. De ci, de là, quelques chefs gisent, reconnaissables à leur riche uniforme. Sur l'un d'eux, tout couvert de broderies et frappé d'une seule balle qui l'a tué raide, l'on trouve une commission régulière d'officier : c'est un 10^e honneur du nom de Rozinamitara, commandant l'artillerie de la place. Les marécages qui s'étendent derrière la place dans la direction de Tananarive ont facilité la retraite — la déroute plutôt — des défenseurs qu'il serait imprudent de poursuivre. On se contente de ramasser le butin de guerre relativement considérable et d'arrêter les progrès des nombreux incendies allumés par nos obus. Les Hovas ont subi des pertes énormes. A chaque instant, on trouve de nouveaux morts, mais jusqu'ici il n'a été ramassé que peu de blessés ; ils ont dû les emmener en battant en retraite. De notre côté, le mort et les cinq blessés cités plus haut attristent seuls notre conquête. Les soldats du génie s'efforcent de remettre la ville en état, afin de la rendre habitable pour les nôtres.

Les pertes des Hovas pendant l'opération ne dépassent pas une centaine de tués ou blessés ; mais elles ont été beaucoup plus considérables dans la retraite au travers du marais où ils marchaient lentement et à découvert sous notre feu. Elles peuvent être évaluées à un minimum de 4 à 500.

Une mitrailleuse, cinq affûts de canons Gardner, vingt canons en fonte et 2,000 obus ont été trouvés sur les positions ennemies. Ramasombazaba a failli être pris ; il a laissé entre nos mains ses costumes les plus somptueux, une sagaie d'argent ayant appartenu à la reine Rasoberina, à laquelle il attachait un grand prix, et, ce qui est plus intéressant, toute sa correspondance, qui pourra nous donner d'intéressants détails.

L'endurance et la vigueur de nos troupes pendant cette opération sur Marovoay a été au-dessus de tout éloge. C'est grâce à leur sang-

froid, à leur discipline que l'attaque combinée sur les trois points a pu être opérée.

L'ennemi coupé de ses communications sur la ligne d'Amparivala, abandonne ses positions pour fuir dans l'est et dans le sud.

Quatre jours après, le 6 mai, le général Duchesne débarquait à Majunga.

La prise de Marovoay permet au commandant en chef du corps expéditionnaire d'évacuer les troupes autrefois campées entre Mevarano et Majunga, c'est-à-dire dans la partie la plus insalubre de la côte occidentale, sur les hauteurs moins dangereuses qui forment comme un promontoire élevé au milieu des marais pestilentiels et des palétuviers qui s'étendent sur les rives du fleuve.

Quant aux nouveaux arrivants, ils partent pour Marovoay après deux jours de repos, et comme la voie fluviale est libre jusqu'à Bevomanga, que la vaste plaine d'Ambohibary (Amparilava) est protégée par les collines où les campements ont dû être installés, la prise d'Androtro et l'occupation de la chaîne d'Ankarafantsika ne sont plus qu'une question de jours.

Comme campement, Marovay présente divers avantages. La brise de mer, qui s'y fait sentir, rend la température plus supportable et les émanations des marécages voisins moins dangereuses. Enfin des bestiaux s'y trouvent en assez grande quantité.

Androtro, que les Hovas ont dû évacuer depuis l'occupation de Marovoay, est un petit village d'une vingtaine de cases situé au milieu de la forêt; les Sakalaves du Bouëni l'ont choisi pour la sépulture de leurs rois. Son altitude n'est que de trente-cinq mètres, mais au delà de la petite rivière qui passe auprès du village, le terrain se relève rapidement jusqu'au plateau d'Ankarafantsika, qui est en moyenne à la cote 150 au-dessus du niveau de la mer et atteint même 190 mètres à son point culminant.

D'après les renseignements dignes de foi, les Hovas ont exécuté des travaux de défense sur les rives et dans le lit du fleuve Betsiboka; ils ont notamment jeté des fascines et des troncs d'arbre dans la partie

comprise entre Ambalabongo et Sakaizana dans l'espoir d'arrêter nos remorqueurs, et Ramasombazaba, gouverneur de Bouëni, s'est réfugié dans cette position après avoir fui de Marovoay. Les obstacles du fleuve n'arrêteront pas plus nos braves marins que les soldats hovas ne résisteront à nos troupes de terre. Dans tous les cas, en occupant le plateau d'Ankarafantsika qui domine au nord Sakaizana et Ambalabongo, au sud, Madirovalo sur la rive gauche, Ambato et Mahatombo, sur la rive droite, la boucle du Betsiboka se trouvera prise à revers et il est douteux que Ramasombazaha attende jusqu'à ce moment pour mettre sa personne à l'abri.

Le plateau basaltique d'Ankarafantsika est un excellent campement ; le bois y est en abondance, et pour la première fois, nos soldats trouveront une eau excellente dans l'étang entouré d'arbres magnifiques auquel les Malgaches donnent le nom d'Angondoha.

Le consul d'Anthouïard a parcouru toute cette contrée en 1891 et a relevé, avec un soin et une compétence à laquelle tout le monde rend un hommage mérité, la route que va suivre le corps expéditionnaire dans sa marche sur Tananarive.

Au fur et à mesure que nos troupes arrivent à Majunga, elles sont dirigées sur Marovoay, après deux jours de repos, la voie fluviale étant libre jusqu'à Bevo-Manka.

* * *

Là-bas. . . . tout là-bas, sous les verts et hauts eucalyptus, aux rameaux chargés de longues feuilles s'inclinant vers la terre, les sentinelles devant les armes veillent, foulant un sol émaillé de plantes odorantes; écoutant le grillon murmurant sa dolente chanson, parmi les menthes fleuries prêtant l'oreille, le cœur rempli d'une touchante émotion, le chant sacré des oiseaux qui est, en quelque sorte leur prière du soir; rêvant à sa patrie, au pittoresque village dans lequel il est né, pendant que le clairon lance ses notes plaintives et tristes de l'appel du

soir; notes pleureuses qui passent, comme dans un sanglot, et brusquement viennent rappeler le soldat à la réalité de la vie en campagne. Les oiseaux s'envolent des buissons, sous les pas des sentinelles et les grillons interrompent pour un instant leurs monotones cricri, quitte à les reprendre après, lorsque nos sentinelles s'éloignent.

On était parti dès l'aube, par une journée orageuse, sous un ciel de plomb, dans des fourrés inextricables. Vers le soir, après avoir pris Marovoay, nos soldats harassés s'installèrent au bivouac, à la lisière d'un bois, et dans un vaste carré de hautes herbes, où les tentes furent bien vite dressées et les hamacs suspendus. Le ciel d'un rouge vif à l'horizon, annonçait une belle nuit étoilée et la brise, en soufflant apportait à nos *marsouins* (1) d'enivrantes griseries de parfums étrangers.

Le matin, avant de quitter le bivouac de Bevomanga, le sergent Battisti du 2^e régiment d'infanterie de marine, dont la section devait former la pointe d'avant-garde de la colonne Metzinger en marche, réunissait ses hommes pour leur donner ses instructions, suivant les ordres qu'il avait reçus la veille de son lieutenant de peloton. Le jour commençait à poindre et éclairait d'une teinte blafarde tous les objets environnants. Des patrouilles incessantes parcouraient les alentours du camp, car on savait l'ennemi proche et il fallait se méfier, si on voulait éviter une surprise toujours à craindre dans la brousse et dans les bois.

Les hommes de flancs-garde, étaient désignés, lorsque se présente un soldat qui interpelle Battisti de la façon suivante :

« — Dites, sergent, voulez-vous un éclaireur à l'œil malin, au pas sûr et agile ?

« — Et pourquoi pas ? répond ce dernier en se retournant : vous ramperez dans la brousse et au premier signal de l'ennemi, prévenez-moi. »

(1) Soldats d'infanterie de marine.

Ce soldat du nom de Kergomau était un breton du Finistère, un grand garçon à la figure douce et bonne, aux yeux bleus, limpides et clairs. Il était parti pour faire la guerre à Madagascar, joyeux et fier, comme l'on est à vingt ans, lorsque l'on a au cœur le sentiment du devoir et l'amour de la patrie.

Ce même jour, aux premières lignes françaises, pendant que nos soldats s'emparaient de Marovoay, on portait à l'ambulance un jeune soldat qui se mourait victime de sa haute bravoure.

Ce jeune soldat était l'éclaireur Kergomau.

Deux jours après, la mort le prenait à l'hôpital de Majunga où il avait été transporté, insouciant du danger et beau, rêvant au pays natal, à sa vieille mère qu'il laissait là-bas, sur la terre de France, au régiment dont il était un obscur mais vaillant défenseur.

Aujourd'hui, il repose dans le cimetière de Majunga; sous les verts eucalyptus, sa tombe blanchit près d'une noire croix.

Qui donc a connu l'humble soldat qui dort sous cette froide pierre? Le régiment! . . . Le drapeau! . . .

Lui, l'humble inconnu! il est déposé là, par une belle matinée du mois de mai, à une époque où les oiseaux chantent leur éternelle romance. La patrie absente, sur la tombe entr'ouverte, pencha vers lui son drapeau, l'âme de cette France qu'il ne reverra plus.

Ils ne se comptent pas les camarades qui sont venus rendre leur devoir, à ce vaillant de la première heure. Ils sont là, pensifs, rêveurs, les yeux perdus au loin dans la brume toute pailletée d'or que le soleil couchant fait miroiter en d'incertains rayons, partageant une fois de plus leurs pensées et leurs tristesses.

* * *

En abandonnant Marovoay, les Hovas s'étaient enfuis en partie, dans la direction est, du côté d'Ambodimonta, où ils avaient un camp retranché facile à défendre. Pour éviter à ses soldats toute attaque sur

leur gauche pendant qu'ils marchaient en avant, et franchissaient les marécages d'Ambohibary, le général Metzinger lança à la poursuite de l'ennemi trois compagnies de tirailleurs Sakalaves, sous les ordres du lieutenant-colonel Pardes (4^e bataillon du régiment colonial); ainsi que la compagnie Dupuis de l'infanterie de marine. Ces troupes contournent les marais et s'emparent à la baïonnette du fort d'Ambodimonta.

Les dépêches signalent un officier légèrement blessé (le lieutenant Foreston de la 2^e compagnie) et douze tirailleurs blessés, dont quatre assez grièvement.

Débarrassée de ce premier obstacle, la première brigade du corps expéditionnaire marche sur Androtro, village situé à quatre kilomètres de Marovoay. Nos troupes, pour y arriver, traversent d'abord un petit affluent de la rivière, et pénètrent ensuite dans une immense plaine marécageuse limitée à l'ouest par le Betsiboka, au sud et à l'est par une ceinture de collines peu élevées. Au centre de cette cuvette, il faut traverser le Marovoay, cours d'eau de 25 mètres de largeur et d'une profondeur de 1 m. 50 en basses eaux, à fond vaseux, dont les berges boueuses sont recouvertes par la marée. Un petit village lacustre, Ambohibary, d'une trentaine de cases bâties sur des pilotis de deux mètres de hauteur, est situé sur la rive gauche; les Sakalaves qui l'habitent cultivent quelques rizières.

La marche dans ces marécages est des plus fatigantes; il faut suivre, à la file indienne, les petites levées qui retiennent les eaux; ces chaussées ont au plus deux pieds de largeur. Après avoir franchi les rizières, on entre dans les hautes herbes et les roseaux; des bananiers sauvages y forment par places d'épais massifs où le sentier frayé disparaît. On sort de ces fourrés pour tomber dans des marais couverts de grandes herbes à feuilles larges (*hérana*), où on enfonce jusqu'au ventre. La marche y est extrêmement difficile, car, en dehors du passage étroit où on trouve un fond à peu près solide, la vase n'est recouverte que d'une mince croûte herbeuse qui cède sous le moindre poids.

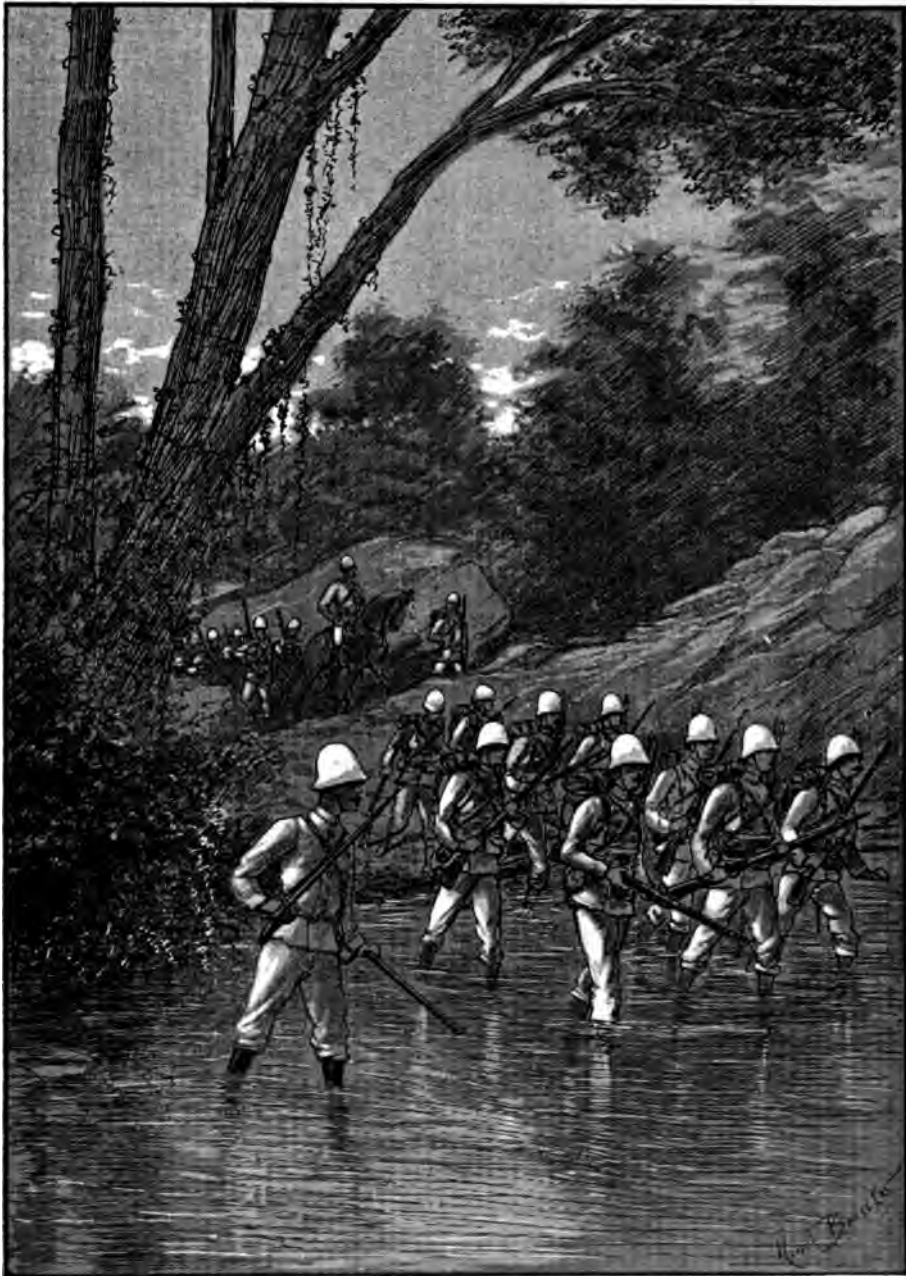
Le sol se relève insensiblement; après dix kilomètres de ce pénible

et dangereux trajet, il devient solide et bientôt on pénètre dans la forêt d'Androtro; les arbres, d'abord rabougris et clairsemés, deviennent plus nombreux et plus grands, les eaux claires et limpides d'un ruisseau coulent sur un lit de sable rouge, de grands boababs le couvrent de leur ombre et on arrive ainsi auprès d'Androtro, village sakalave où sont enterrés leurs chefs.

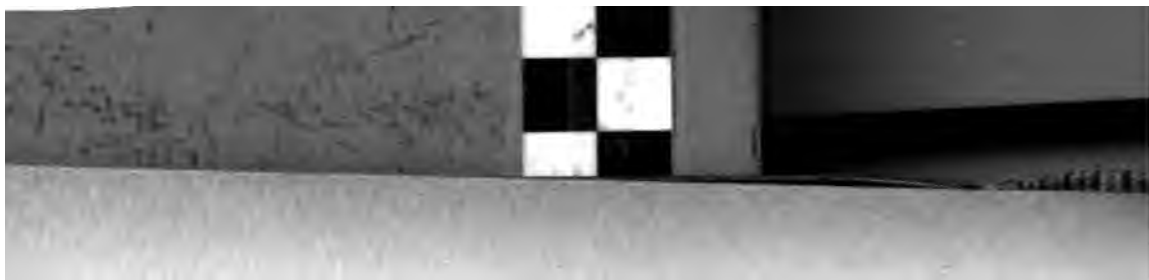
La brigade du général Metzinger, si durement éprouvée, va ainsi pouvoir prendre un repos bien mérité sur le plateau salubre d'Ankarafantsika.

Le 4 mai, le colonel Pardes avec un détachement composé de deux compagnies de tirailleurs sakalaves, d'une compagnie de tirailleurs algériens et d'une pièce d'artillerie, recevait l'ordre de se porter au delà du marais de Marovoay, vers Manonga, à douze kilomètres environ à vol d'oiseau dans le sud-est de Marovoay, afin de tenter de rejoindre le gouverneur Ramasombazaha, qui s'était enfui dans cette direction. Le 6, la petite colonne arrivait à Manonga après une marche rendue excessivement pénible par le mauvais état des sentiers et les nombreux marais qu'elle avait dû traverser. D'après les renseignements fournis par les Sakalaves du village de Manonga, les Hovas étaient partis depuis deux jours déjà et s'étaient dirigés vers Trabonjy par des sentiers peu fréquentés, à travers la forêt qui borde la rive gauche de la rivière de Marovoay. Des reconnaissances envoyées par le colonel démontrèrent en effet l'existence d'un fort rassemblement de troupes hovas au village d'Ambodimonty situé entre Ambohibary et Manonga; interrogés, les indigènes de la contrée déclarèrent que les Hovas étaient environ 2,000 et qu'ils avaient avec eux six pièces de canon. Ils venaient directement de Tananarive et devaient renforcer la garnison de Marovoay. Arrivés après l'évacuation de cette ville, ils s'étaient arrêtés à Ambodimonty. Le colonel Pardes reçut alors l'ordre de les surveiller et de garder un gué de la rivière Karemba qui se jette dans le marais de Marovoay, et qui pouvait servir aux Hovas pour gagner l'est au cas où une colonne partie de Marovoay les aurait chassés de leur position.

Le 15 mai, jour fixé pour l'occupation du gué, on s'apercevait, vers



La marche dans ces marécages est des plus fatigantes (page 268).



sept heures du matin, que l'ennemi tenait déjà ce gué et marchait sur le village de Manonga. Notre colonne se mit immédiatement en mouvement en suivant les collines qui bordent à l'est la route du gué et en profitant, pour s'abriter, des bouquets d'arbres dont elles sont couvertes. A 1,500 mètres du village, les éclaireurs signalaient les Hovas en assez grand nombre, un peu en arrière d'un mamelon distant de 100 mètres environ. La section d'avant-garde, commandée par le lieutenant Foreston, de l'infanterie de marine, s'avança rapidement pour arriver sur le mamelon avant l'ennemi ; au moment où elle atteignait la crête, elle se trouva à quelques mètres des Hovas et fut accueillie par un feu de salve, presque à bout portant. Un peu surpris, nos tirailleurs se remirent rapidement, et, entraînés par leurs officiers et sous-officiers, se précipitèrent à la baïonnette sur l'ennemi. Le corps à corps ne dura que quelques minutes, mais il fut des plus meurtriers ; les Hovas laissèrent sur le terrain soixante morts. Un canon Krupp mis en batterie sur la route, à trente mètres du mamelon leur fut pris avant que les tirailleurs hovas eussent le temps de s'en servir ; cinq d'entre eux s'étaient laissés tuer sur la pièce.

Les compagnies du gros de la colonne, au bruit de la fusillade, se portèrent aussitôt sur les hauteurs commandant la route du gué, firent des feux de salve sur les fuyards embourbés dans le marais et leur causèrent des pertes considérables. De notre côté, douze tirailleurs étaient blessés, dont quatre grièvement, parmi lesquels un sergent. Le lieutenant Foreston, qui a très brillamment enlevé sa troupe, était encore légèrement blessé au flanc : le choc de la balle avait été amorti par son revolver, dont la gaine était traversée et la crosse pulvérisée.

A dix heures, l'engagement était terminé et nous occupions la rive opposée du gué ; le lendemain, les Hovas évacuaient prudemment Ambodimonty se repliant sur Trabonjy et Ambato.

La brigade Metzinger, continuant sa route, occupa successivement ces deux points les 22 et 23 mai sans rencontrer de résistance. Ambato a pour nous une sérieuse importance ; il constitue un des points de

jonction de la route fluviale avec la route terrestre et va devenir un dépôt important de vivres et de munitions.

Maéwatanana n'est plus qu'à quatre-vingt-quinze kilomètres et cette distance serait bientôt franchie si on ne devait faire certains travaux pour le passage du Kamoro et du Betsiboka et prévoir une résistance sérieuse de l'ennemi sur ce point.

Mahatomboka n'était pas occupé, le général tourna cette place par l'est et s'en empara presque sans combat, le 22. Le lendemain, il occupait Ambato, sans que les Hovas surpris par notre marche rapide au delà d'Androtro, aient eu le temps de se mettre en état de défense et de nous opposer la moindre résistance.

Le charmant petit village d'Androtro est une véritable oasis, au milieu des vastes et monotones marécages de la partie inférieure du bassin du Betsiboka ; il se trouve placé au pied des contreforts occidentaux du soulèvement basaltique constituant le plateau d'Ankarafantsika.

Après avoir traversé le village, le sentier qui conduit à Mahatomboka emprunte, pendant près d'une heure de marche, le lit même d'un petit ruisseau ombragé d'arbres magnifiques émergeant d'épais fourrés où s'abritent des bandes nombreuses de sangliers.

Le thalweg de cette vallée se prolonge sur une dizaine de kilomètres et débouche sur une immense plaine dont l'altitude moyenne est de 170 mètres au-dessus du niveau de la mer. C'est le plateau d'Ankarafantsika ; il est couvert d'une herbe épaisse dont la hauteur atteint deux et trois mètres ; de légères ondulations, coupées de profondes ravines où croît un arbre dont le feuillage vert-argenté rappelle l'olivier, en rompent seules la monotonie. Du haut de quelques mamelons plus élevés, on découvre, vers le sud, l'estuaire immense du Betsiboka.

Le sentier traverse ensuite le plateau dans la partie la plus étroite, qui est d'environ quinze kilomètres ; la descente est rapide, il faut une heure à peine de marche dans des ravins pour atteindre le petit village sakalave de Befotaka, à la côte 80 mètres. Le marigot qui donne son nom au village (*Befotaka*, beaucoup de boue) n'est pas difficile à franchir ; sa largeur est de 150 à 200 mètres pendant la saison des pluies ;

à cette époque de l'année, elle n'est pas supérieure à 100 mètres, mais il est recouvert d'une épaisse végétation où dominant les *bararata*, sorte de roseaux de cinq à six mètres de hauteur, dont les feuilles se terminent par un aiguillon dont la piqûre est des plus douloureuses.

On franchit ensuite un ruisseau important au delà duquel se trouve un petit hameau de quatre à cinq cases appelé Ambodimanga ; quelques soldats chargés de la surveillance de la route l'habitent seuls ; il sert aussi de relai d'étape aux *tsimandoas* (courrier de la reine). Après avoir franchi le contrefort à l'altitude de 180 mètres sur lequel se trouve le poste d'Ambodimanga, on retombe dans une plaine marécageuse semblable à celle de Befotaka, bien que son niveau soit plus élevé. Elle est dominée par une position remarquable sur laquelle est bâti Mahatomboka, village d'environ deux cents cases groupées autour d'un rova (fort), entièrement ruiné qui ne présente aucune défense sérieuse, même pour une troupe indigène qui serait simplement armée de sagaies ; les fossés en sont comblés depuis longtemps et les haies de cactus détruites.

Mahatomboka commande l'entrée d'une plaine immense qui s'étend à perte de vue vers le sud ; cette plaine est limitée à l'ouest par le Betsiboka, au nord et à l'est par les collines de Karafaty ; on y remarque quelques rivières et de nombreux petits villages ou hameaux dont le plus important est Trabonji, situé à un kilomètre environ à l'ouest de Mahatomboka, sur la même colline, mais plus près du fleuve. Cette localité est un petit centre de population isolé au milieu des solitudes qui l'entourent ; on y cultive le riz, le manioc, les patates et les bananes pour la consommation locale. La principale industrie du pays est l'élevage. On y voyait autrefois des troupeaux de bœufs considérables, mais depuis longtemps les vols de bestiaux que commettaient impunément les *fahavalos* ont découragé les populations qui n'élèvent plus qu'un très petit nombre d'animaux ; la surveillance leur est plus facile et ils tentent moins la cupidité des brigands.

Au delà de Mahatomboka, la vallée s'élargit : une immense plaine mamelonnée, dont le sol argilo-sableux disparaît sous un fouillis de hautes herbes et de lianes que dominent des bouquets de lataniers,

s'offre aux regards émerveillés. Pendant la saison sèche, le terrain est excellent pour la marche ; le sentier, frayé dans des marnes grisâtres mélangées de quartz, se bifurque ; la branche qui adopte la direction de l'est s'appuie sur les collines au pied desquelles s'élèvent les villages d'Ambatalaty, Tsilakana, Ankoala et Ambalazanakomby ; celle du sud se dirige vers Ambato où elle rejoint ce fleuve dont la rive peut être facilement suivie jusqu'à Bepakakely, au confluent du Betsiboka et de l'Ikopa.

Ankoala, village où les Hovas se sont retirés, compte environ 300 cases. Les défenses en sont mieux entretenues que celles de Mahatom-boka ; elles consistent en haies épaisses de cactus plantés le long des flancs, coupés à pic du monticule sur lequel est construit le rova.

Ankoala est défendu, en outre, par une zone marécageuse et par la rivière Kamory d'une largeur de quarante mètres.

Quelle route pénible, mais aussi quelle luxuriante végétation. Nos soldats franchissent des ravins au fond desquels coulent des ruisseaux ou des torrents, dont les rives sont bordées de goyaviers ; ce qui leur occasionne d'assez fréquents arrêts pour cueillir les fruits de cet arbre. **Partout**, les coteaux sont recouverts d'une végétation si touffue qu'on a parfois de la **peine à se livrer un passage**... Là, l'on aperçoit le tamarinier géant au feuillage **gracieusement** dentelé, plus loin le mancenillier aux perfides effluves, le cocotier à **l'air majestueux**, les bananiers et les balisiers aux feuilles énormes, toute une **variété de** plantes tropicales éternellement vertes, dont l'aspect seul suffit à rendre **rêveur** le Français le moins porté à la poésie.

A la date du 12 mai, voici quelle était la situation des troupes débarquées à Majunga.

Quartier général du corps expéditionnaire : Majunga.

Quartier général du commandant de la 1^{re} brigade : général Metzinger ; 40^e bataillon de chasseurs : Marovoay.

- 200^e régiment d'infanterie de marche : trois bataillons : Marohogo ;
- Régiment d'Algérie : $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{er}} \text{ bataillon à Marovoay, moins une compa-} \\ \text{gnie, à Mevarano ;} \\ 2^{\text{e}} \text{ bataillon à Marovoay, moins une compa-} \\ \text{gnie, à Amparilava ;} \\ 3^{\text{e}} \text{ bataillon, à Ankoala.} \end{array} \right.$
- Colonel Oudry
- Etat-major de la 2^e brigade (général Voyron) : Majunga. Bataillon de Sakalaves : Amparilava ;
- Deux compagnies de volontaires de Bourbon (250 hommes) : Diego-Suarez : 15^e batterie du 38^e d'artillerie : Marolambo ;
- 16^e batterie du 38^e d'artillerie : Majunga.

Le 7 juin, la brigade Metzinger arrivait à quatre kilomètres du confluent de l'Ikopa et de la Betsiboka distant de trente-trois kilomètres d'Ambato, dont l'occupation avait eu lieu le 23 mai.

Nos troupes avaient donc mis quinze jours pour franchir une distance de vingt-neuf kilomètres.

Cette lenteur dans la marche de troupes aussi entraînées que celles par lesquelles notre avant-garde est formée, alors quelles ne se sont heurtées, depuis Ambato, à aucune résistance armée, montre quelles difficultés, quels obstacles nous opposent le climat et la nature des lieux.

Vingt-sept kilomètres séparent Maéwatanana, où le général Duchesne s'attend à rencontrer la prochaine résistance sérieuse des Hovas, du confluent de l'Ikopa et de la Betsiboka.

En considérant le temps qu'il nous a fallu pour avancer de Ambato au confluent ; en tenant compte du temps qu'exigera le passage de la Betsiboka qui devra être opéré pour parvenir à Maéwatanana ; en considérant, enfin, que le général Duchesne voudra se présenter devant cette position, où les Hovas semblent s'être concentrés, non pas avec une simple avant-garde, mais avec le gros de ses forces, on peut cal-

culer, très approximativement, que nous ne serons pas devant Maévatana avant le 25 juin.

A Maévatana na, c'est-à-dire à Suberbieville, nos soldats se trouveront à 235 kilomètres à vol d'oiseau de Tananarive. Ils auront franchi les deux cinquièmes de la distance qui sépare cette capitale de Majunga.

Pour y parvenir, notre brigade d'avant-garde chemine le long de la rive droite du fleuve à partir de l'embouchure du Kamoro, à Ambato. Cette voie fut pendant longtemps celle que suivaient les porteurs voyageant entre Majunga et Tananarive; mais elle avait fini par être abandonnée, parce que les Fahavalos s'y étaient installés et pillaient tout ce qui se présentait par là.

Actuellement, les convois suivent, avec une sécurité toute relative, les coteaux qui bordent les marais de la rive droite du Kamoro, par Ankoala et Ambalazanakomby, à quinze kilomètres environ à l'est de la Betsiboka.

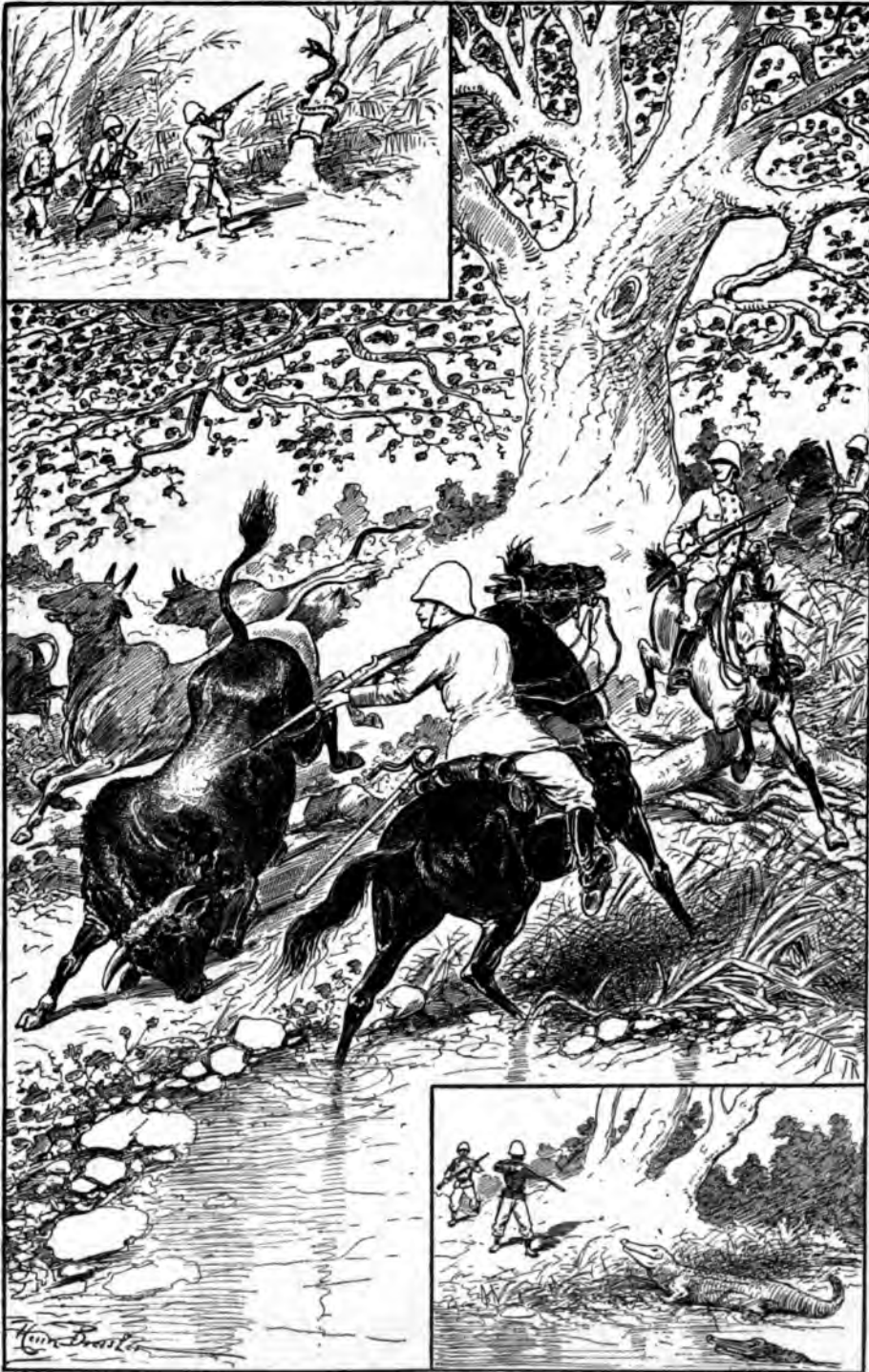
Cette piste est très malsaine, en raison du voisinage des marais pestentiels du Kamoro; ensuite, elle est extrêmement pénible. Les accidents du terrain entre Ankoala et Ambalazanakomby sont comparables aux passages les plus difficiles du chemin de Tamatave à Tananarive.

Ankoala, où nous nous attendions à rencontrer les Hovas, est un village d'environ trois cents cases, planté sur une petite hauteur et entouré de haies épaisses de cactus qui forment sa défense. On n'y pénètre que par une porte en madriers.

Quant à Ambalazanakomby, qu'on rencontre quelques kilomètres plus loin, c'est un misérable village; son réduit ne consiste qu'en une enceinte palissadée entourant deux petites cases qu'habitent le gouverneur et ses aides de camp.

Au delà d'Amparibe, qui se trouve à vingt kilomètres plus loin, après avoir traversé les marais et les rivières de la Betsiboka, la piste rejoint le vrai sentier qui mène à Maévatana et à Tananarive.

Amparibe est un village dans un îlot de la Betsiboka. Il est composé d'une centaine de cases, groupées autour d'un fort, formé de quelques pieux et de constructions en ruines.



La chasse aux bœufs, bois et caïmans (page 280).



La végétation de la contrée y est très pauvre ; les arbres sont rares. On est ici sur les confins de la région des brousses.

Dès que le général Duchesne se trouve en possession du matériel fluvial qui lui est nécessaire pour franchir le Betsiboka, il quitte Bepaky avec son avant-garde et se rapproche du confluent en suivant la rive droite du fleuve, sur une bande de terrain sablonneux parfaitement horizontale et d'une largeur de 600 mètres. Il arrive ainsi au village de Bepakokely, groupe de quelques cases délabrées que les fahavalos viennent piller fréquemment.

Au sortir de ce village le sentier frayé se dirige vers le sud-est pour atteindre le Betsiboka dont la largeur, ainsi que nous l'avons dit, est de 800 mètres environ ; le lit est peu profond et des bancs de sable l'obstruent par places.

Sur la rive opposée à Bepakokely se trouve un petit village sakalave d'une quinzaine de cases, Ambinany, où Ramazombazaha a fait élever des fortifications qu'il abandonne. Au delà d'Ambinany le sentier se dirige vers le sud et gagne le village de Marololo en s'écartant quelque peu de la rive droite de l'Ikopa. Cette région est sablonneuse, formée d'alluvions anciennes qui recouvrent un massif calcaire visible en certains points ; le pays est plat ; il est parsemé de massifs de bararatas (roseaux à feuille piquante) et de grands arbres parmi lesquels on remarque différentes espèces de figiers sauvages, entre autres l'*adabo*, dont le fruit attire des quantités considérables de pigeons verts et bleus ; on y voit également des tamariniers, des acajous et des lataniers qui dominant la luxuriante végétation des bords de la rivière. La berge est élevée d'environ cinq mètres au-dessus du niveau de l'eau, mais des dépôts alluvionnaires complètement submergés pendant la saison des pluies que les indigènes transforment en rizières pendant la saison sèche, s'étendent au pied du talus.

Après Marololo, le sentier passe à Marovoalavo, petit village situé à trente-cinq mètres au dessus du niveau de la mer. Le terrain s'élève, mais d'une manière peu sensible ; on aborde les premiers contreforts du terrain primitif recouvert d'argile rouge. A sept kilomètres au sud de

Marovoalavo s'élève la colline d'Ampapamena, dont le sommet est à la cote 100 mètres; le chemin la contourne pour traverser un petit village que les habitants désertent au commencement de la saison sèche par crainte des fahavolos.

D'Ampapamena le sentier se dirige de nouveau vers la rive de l'Ikopa qu'il atteint à Manganoro, village où débouchent la rivière Mandrozia et un canal latéral creusé par M. Suberbie pour desservir son exploitation aurifère. Le sentier se bifurque; une branche conduit à Maéwatanana l'autre à Suberbieville.

Maéwatanana, bien que les Hovas en aient fait le centre de leur dernière résistance sur la côte, n'a aucune importance au point de vue stratégique; c'est un village militaire perché au sommet d'une colline escarpée de 125 mètres d'altitude, aux parois abruptes et ravines par les pluies; la longueur de cet accident de terrain est d'environ 900 mètres sur une largeur de 200 mètres.

*
+ +

Le 6 juin, le bataillon de la légion étrangère soutenu par la 15^e batterie d'artillerie et la canonnière *Brave* passait la Betsiboka de vive force, et occupait Maéwatanana le 9 dans la matinée n'ayant que deux blessés. Deux pièces de montagne tirant à obus avaient suffi pour déloger l'ennemi tourné en même temps par le nord et l'est, et l'obliger à battre en retraite.

Cette occupation de Maéwatanana marque la fin de la première des périodes actives des opérations et de la marche de notre corps expéditionnaire : période critique et meurtrière du débarquement, de l'acclimatement, du stationnement trop prolongé — on sait pour quelles causes — dans les régions à fièvres coïncidant fatalement avec les fatigues initiales de l'entrée en campagne, particulièrement pénibles dans les contrées tropicales.

C'est à Maéwatanana que se termine enfin le marécageux bracelet circulaire des terres basses du littoral de l'île; c'est là que, sans transition, par un brusque relèvement du sol, commence vraiment la zone

montagneuse. Les Hovas y avaient accumulé des moyens de défense que la vigueur de nos soldats a rendus inutiles; dans leur retraite, ils ont abandonné deux canons à tir rapide.

Si la pénétration offre, à partir de ce point, à une troupe européenne, et jusqu'aux vallées de l'Antakaatra, une série d'obstacles naturels que les régions inférieures présentent en moins grand nombre, par contre, au fur et à mesure que l'on gagne du terrain, l'on rencontre, dans la salubrité du climat et dans l'abaissement sensible de la température, une compensation bienfaisante au surcoût de fatigues que le sol accidenté impose. C'est la fin des pays à malaria, des sangsues et des maringouins.

C'est sur le vaste plateau qui s'étend au sud de Maéwatanana et de Suberbieville, à une altitude moyenne de 170 mètres, que le général Duchesne va concentrer le corps expéditionnaire. A cette époque de l'année, la température y descend à 20° pendant la nuit et elle ne dépasse pas 30° aux heures les plus chaudes de la journée; une brise fraîche de l'est s'y fait sentir durant la saison sèche. L'Ikopa et le Mandroja, dont les eaux sont excellentes, limitent le plateau à l'ouest et à l'est; on y trouve d'abondantes sources, du bois de chauffage et, au nord de Maéwatanana, de grands troupeaux de bœufs appartenant au premier ministre et aux principaux personnages de la cour de Ranavalona III.

Suberbieville, centre de l'exploitation des terrains aurifères de toute la contrée, est située au pied des premières assises du plateau central, à trente mètres au-dessus du niveau de la mer. L'Ikopa n'est navigable jusqu'à ce point qu'en eaux moyennes, mais un canal latéral exécuté par M. Suberbie permet à notre flottille fluviale, enfin montée, d'y conduire, même aux plus bas étiages, tous les approvisionnements et le matériel nécessaire pour le ravitaillement des troupes, opération qui n'a pu se faire, jusqu'à présent, qu'au moyen de porteurs suivant la voie de terre. La brigade du général Voyron que le commandant du corps expéditionnaire avait dû immobiliser dans le bas du fleuve devient ainsi disponible en grande partie, car les canonnières et quel-

ques détachements occupant Mevarano, Marovoay, Sakaisana, Madirovalo, Ankarambilo et Marololo suffisent pour assurer la sécurité de la navigation et préserver nos chalands de la cupidité de nos amis les Sakalaves.

En outre de saines maisons d'habitation pouvant loger au bas mot quatre mille hommes, de magasins et de hangars d'une étendue considérable, le chef d'état-major disposera d'un chemin de fer reliant les deux extrémités du plateau avec le port de Suberbieville; une machine élévatoire pouvant fournir soixante mètres cubes d'eau par heure, de vastes jardins plantés de manguiers et de bananiers et, enfin, trésor inestimable dans les pays torrides! une machine à glace, font de ce coin de Madagascar une confortable oasis, et nos soldats, remis par quelques jours de repos des fatigues et des épreuves du début de la campagne, reprendront bientôt avec une ardeur nouvelle leur marche victorieuse vers l'Imérina.

De Maévatanana (175 m. d'altitude) à Andriba (630 m.), la route de terre, seule désormais praticable, traverse un pays sain, coupé de plateaux ravinés et de nombreux rios encaissés, tous facilement guéables; sur ses bords, la population est très clairsemée, par conséquent le pays est absolument inproductif. Pour cette raison qui interdit aux Hovas, dépourvus d'un service régulier de subsistances, de pouvoir y établir des troupes qui ne sauraient y vivre, une résistance semble improbable, et notre marche doit s'accomplir sans obstacles de guerre, bien que le terrain reste nu, sans arbres, sans herbes.

A cheval sur la route, on rencontre respectivement Ranomangatsiaka, Ambatofotsy, Antsabaofataka, Besatrana, Behamana, Tsarosaotra, hameaux ou bourgades servant de relais aux *tsimondoas* (courriers royaux); on y trouve de l'eau potable, mais qu'il est prudent de toujours filtrer. Au massif du Beritsa (500 m.), la route se bifurque; un embranchement, celui de droite, court parallèlement à l'Ikopa; c'est le moins fréquenté, tandis que l'autre passe par Ampasahiry et Malatsi en suivant le thalweg des vallées des monts Beritsa, Zangaloha et Ambohimenakely. C'est au marché couvert d'Andriba que les deux

lignes de la route dédoublée se raccordent pour suivre désormais jusqu'à Tananarive la même piste ; 65 kilomètres séparent Maéwatanana d'Andriba ; cinq jours au plus de marche paraissent nécessaires pour franchir cette distance ; d'Andriba à Tananarive, on ne compte plus que 170 kilomètres.

Pour se procurer des vivres en dehors de ceux que l'intendance est chargée de fournir, on emploie tous les moyens, même la chasse aux bœufs isolés et devenus sauvages.

Ce sont de véritables parties de plaisir que ces chasses pour les officiers et les soldats qui en sont chargés. Lorsque des traces de bœufs ont été reconnues, un petit peloton de bons tireurs est désigné et part avec des fusils ou des mousquetons Lebel. Un boucher dépèce les animaux sur le terrain, et la viande est apportée au camp, par quartiers,

sur des mulets ; parfois on se procure un veau, et de festoyer !

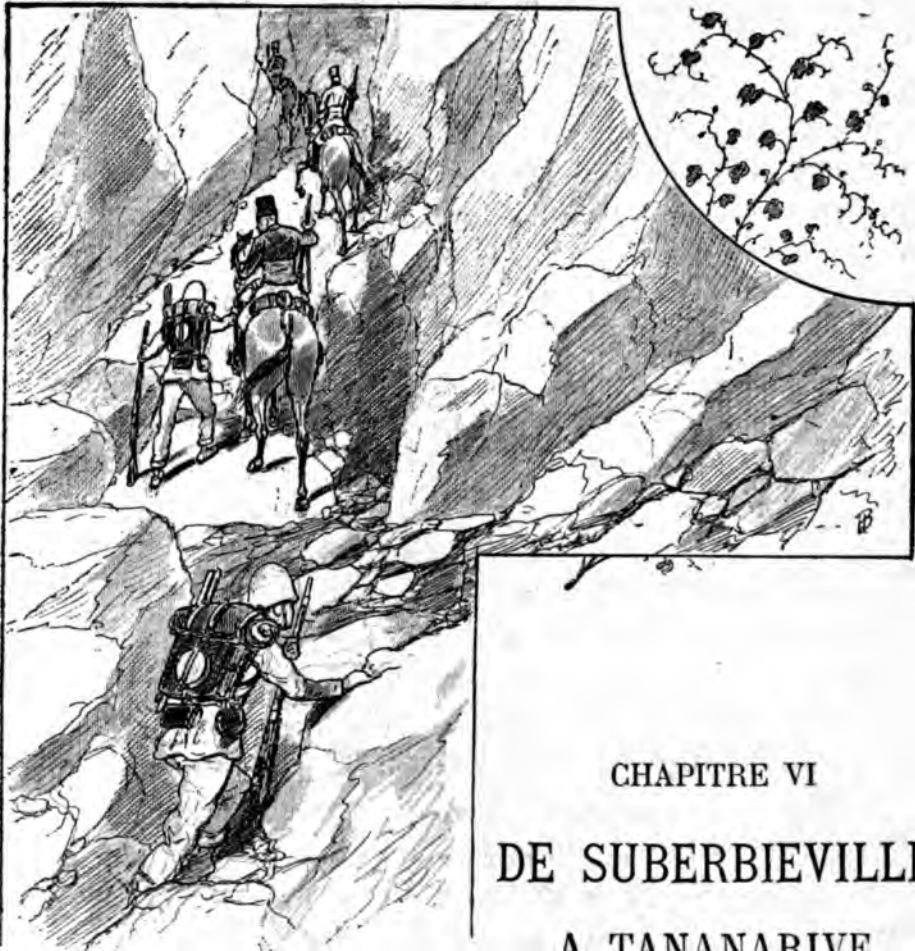
Rarement on trouve des poulets, que les Sakalaves vendent fort cher, vingt sous pièce ; mais malgré son haut prix, la volaille est bien accueillie.

Si on n'a pas l'occasion de tirer sur les Hovas, on se régale à la chasse. Les boas et les caïmans pullulent ; des oiseaux, il y en a une quantité incalculable et des plumages les plus bizarres ; pas d'animaux féroces. Ce pays, vraiment, serait un pays enchanté si (il y a un si), si l'on n'y était pas dévorés, faute d'animaux féroces, par la fièvre.



Un Coolie.





Ascension des cavaliers dans l'Imérina.

CHAPITRE VI
DE SUBERBIEVILLE
A TANANARIVE

Le journal *Le Temps*, donne les renseignements suivants sur le plateau de Maevatanana :

« Jusqu'à présent, rien n'a retardé notre avant-garde qui, une fois arrivée à dix kilomètres du confluent du Betsiboka et de l'Ikopa, s'est engagée résolument droit devant elle, ouvrant sa route à coups de serpes, de pelles et de pioches, au lieu de prendre la direction d'Amparihibe. Les Hovas déconcertés par cet acte d'audace, s'étaient néanmoins portés sur la rive gauche du Betsiboka, près du confluent,

mais une de nos canonnières occupait le chenal et une section de la légion étrangère, la rive gauche du fleuve, pendant que l'infanterie et l'artillerie se tenaient à hauteur du confluent sur la rive droite. Ces dispositions permettaient de battre la position ennemie de front et de flanc ; elles assuraient le succès de nos opérations.

« La plus grande partie de nos troupes d'avant-garde fut transportée de la rive droite sur la rive gauche, à l'aide d'un chaland ; mais les jours suivants, quand les colonnes se présentèrent au confluent elles durent, pour éviter toute perte de temps, passer le fleuve. Or ce gué change à chaque instant et varie de profondeur, suivant les heures de la journée ; peu praticable le matin, il devient assez facile l'après-midi. Ce phénomène si curieux, observé d'ailleurs dans presque tous les pays tropicaux, est probablement dû à l'évaporation qui enlève au fleuve une grande quantité d'eau que la condensation nocturne lui enlève.

« Dans ce gué coupé en deux par un flot et dont la longueur totale atteint près de quatre cents mètres, les chevaux arabes entrent gaillardement dans le Betsiboka, fendent l'eau de leur poitrail, le pied sûr et bien appuyé, refusant leurs croupes au courant assez violent en cet endroit ; les chutes y sont rares, malgré la profondeur des eaux qui atteignent parfois 1^m 20. Les fantassins y avancent lentement, l'arme au-dessus de la tête, ayant de l'eau jusqu'aux aisselles ; on rit, on plaisante ; ce bain forcé éveille la gaieté de nos soldats toujours amusés par une situation bizarre.

« Le passage s'est, en somme, effectué sans accident sérieux, mais il ne faudrait pas renouveler l'épreuve trop souvent, car elle pourrait être désastreuse. Aussi a-t-on songé à jeter un pont sur le Betsiboka. Le fond mouvant du fleuve se refuse à recevoir un pont de chevalets ; quant aux voitures Lefebvre, elles ne sont pas utilisables dans l'espèce ; leurs caisses assemblées formeraient digue et risqueraient fort d'être enlevées par le courant. Le mieux paraît être de combiner suivant la nature des fonds trouvés et la profondeur repérée, tous les modèles de passage usités ; pont Birago ici, pont de chevalets là, passerelle plus loin, lits de fascines aux abords des berges.

« Une fois le Betsiboka franchi, c'eût été une faute que de ne pas profiter d'une marche aussi hardie et du désarroi où elle avait jeté les Hovas. Pas une minute à perdre; après avoir atteint Marololo, on alla surprendre l'ennemi à Andavakoka, à neuf kilomètres de là, au moment où il se préparait à installer des travaux de défense, et force lui fut de se replier en toute hâte sur Maevatanana.

« Cette ville est établie sur une colline isolée et escarpée qui envoie trois puissants contreforts vers l'Ikopa, dont elle n'est séparée que par trois kilomètres. C'est une très forte position militaire, d'où l'on domine tout le pays avoisinant, pays mamelonné, crevassé, torturé s'il en fut. Le côté de l'est, taillé à pic, raviné par les pluies, se dresse dans son argile rouge avec des apparences de citadelle. Inutile par là de songer à l'escalade; on y perdrait son temps et sa peine. Mais la place est accessible par le nord et par le sud; de durs sentiers y conduisent; c'est assez pour nos soldats.

« On voulait tout d'abord, par une marche de nuit, tourner la position par le sud, et procéder à une sorte d'investissement. Certes, le résultat eût été grand, mais nos soldats étaient très fatigués; force fût donc d'attaquer Maevatanana par le nord-est. Le 9 juin, à neuf heures du matin, nos canons de montagne furent mis en batterie sur un petit mamelon où s'espaçaient quelques arbres, à 2,500 mètres de Maevatanana. Le 40^e bataillon de chasseurs à pied se déploya à droite de l'artillerie, les tirailleurs algériens à gauche. Avec quelques obus on fouilla un bois voisin où l'on avait aperçu quelques lambas blancs, puis on vint y prendre position, pendant que les chasseurs prononçaient leur mouvement en avant vers le nord et les tirailleurs vers le sud.

« Pendant ce temps, que faisaient les Hovas? Ils regardaient. Formés en petits groupes le long du plateau; ils suivaient de l'œil tous nos mouvements. Tout à coup, et dès que notre artillerie arriva au petit bois, les canons ennemis placés au nord et au sud de Maevatanana ouvrirent le feu. Leur tir devait être repéré, car leurs obus arrivèrent dans nos lignes et l'éclat de l'un d'eux traversa le casque d'un lieutenant de la batterie. Nous leur répondîmes vigoureusement et, comme

un groupe de Hovas s'était formé à la pointe nord, on eut l'idée de leur expédier des projectiles chargés à la mélinite. L'effet ne se fit pas attendre. Le premier obus avait à peine éclaté qu'une immense clameur fut poussée et les lambas blancs disparurent. Alors, comme frappés de terreur, ils se mirent à dévaler par les pentes sud; leurs canons se turent. Nous n'avions plus qu'à marcher en avant. En vain notre aile gauche fit diligence pour atteindre les fuyards; ils étaient déjà trop loin. Mais le plus curieux de l'affaire c'est que ce ne furent pas les troupes assaillantes qui entrèrent les premières dans Maevatanana. Une compagnie de la légion étrangère qui accompagnait le convoi à l'arrière de la colonne, mit sac à terre et, avec une agilité de chats, ces braves *marsouins* sautèrent les obstacles, gravirent les escarpements, trouvèrent le sentier et vinrent planter le drapeau français en plein rova.

« Malgré cette faible résistance, cette petite action de guerre fait le plus grand honneur à nos troupes par la décision et la vigueur avec lesquelles elle a été menée.

« On trouva dans la ville cinq canons, dont trois hotchkiss fabriqués à Saint-Denis ainsi que des caisses de munitions portant l'adresse du sieur Shervinton par Vatomandry, de la dynamite, de la poudre, un stock de snyders, des fusils à piston et des fusils à pierre.

« Seuls, sept Indiens étaient restés qui s'étaient terrés pendant le combat et s'étaient empressés, avant l'engagement, d'arborer le pavillon britannique.

« Peu de marchandises dans les magasins : quelques volailles, de nombreux cochons et une assez grande quantité de riz. Dans les champs avoisinants on a pu faire une ample moisson de riz encore sur pied, arrivé à maturité et qui fait les délices des chevaux et mulets.

« Quant aux établissements de M. Suberbie, situés au pied de Maevatanana, les Hovas les avaient respectés; il y a bien eu un commencement d'incendie, mais le coupable a été saisi et... exécuté.

« Les Hovas qui avaient défendu Maevatanana n'étaient qu'au nombre de trois cents. Le brave Ramasombazaha (*Ramasse ton bazar*, comme l'ont dénommé nos soldats) avait jugé prudent de répéter sa tactique de

Marovoay, c'est-à-dire de se replier en bon ordre la veille, aussi loin que possible dans l'intérieur, pour mettre en sûreté sa précieuse personne.

« Le lendemain de la prise de Maevatanana, le général Duchesne s'installait dans la maison d'habitation de M. Subergie. Nous sommes désormais en possession de notre base d'opération terrestre.

« Deux jours après, une reconnaissance était envoyée en avant de Subergieville. Elle comptait trois compagnies de tirailleurs algériens, une section d'artillerie et un peloton de chasseurs d'Afrique, sous les ordres du chef de bataillon Lantonnet. Elle devait gagner Tsarasaotra et commencer ensuite la route vers Andriba.

« A partir de Subergieville, la plaine mamelonnée qui longe la rive droite de l'Ikopa s'élève progressivement; le sol est raviné par les pluies et parsemé de cailloux quartzeux, mais il n'offre pas d'autres difficultés sur une étendue de vingt-cinq kilomètres, c'est-à-dire jusqu'au village ouvert de Tsarasaotra qui ne se défend que par sa position, sur un monticule assez élevé au-dessus de la rivière.

« L'Ikopa, dans cette partie de son cours, se dirige vers le nord; son lit, de 500 mètres de largeur en moyenne, atteint parfois jusqu'à deux kilomètres; il est alors encombré de roches, d'ilots et de bancs de gravier qui relèvent le niveau de ses eaux et produisent de violents rapides. En amont d'un groupe de sept îles appelé « Nosifito », qui se trouve à la hauteur de Tsarasaotra, il devient navigable à la condition de suivre un chenal, très sinueux, où les pirogues trouvent, même aux plus bas étiages, des fonds d'au moins 50 centimètres. Une ligne de coteaux aux flancs adoucis, règne sur l'une et l'autre rive; le sentier frayé passe au pied de ceux de la rive droite jusqu'à Tanimbaratsosoroka et il suffirait de le débarrasser de quelques grosses roches qui l'obstruent pour le rendre accessible aux voitures Lefebvre.

« Pendant la saison sèche, en basses eaux, les voyageurs utilisent, sur un assez long parcours, le lit sablonneux de l'Ikopa; mais comme les rives sont complètement désertes à cause des fahavalos, on est forcé d'abandonner ce chemin, peut-être excellent, pour rejoindre le sentier où se trouvent des gîtes d'étape.

« A Tanimboratsosoroka, on pénètre dans la vallée de l'Andranokely, entre deux rangées de collines à pente douce; le sentier, déjà moins bon, parvient jusqu'au faite et redescend ensuite dans la vallée de l'Andranobe en laissant à droite le petit village de Mandendamba, ancien poste de lavage de sables aurifères.

« On quitte cette vallée pour suivre le cours de l'Angaloha, affluent de l'Andranobe, à travers d'épais fourrés de bambous et de roseaux, où s'embusquent fréquemment les fahavalos pour piller les convois. Le vallon de l'Angaloha, large à l'origine d'une centaine de mètres, se rétrécit, les coteaux deviennent abrupts et le sol, argileux, coupé d'éboulements, raviné, couvert de débris de quartz, est plus difficile, surtout aux abords d'un col où commence une descente excessivement rapide qui conduit à Ampasiria. Cette partie du trajet pourrait être facilement améliorée.

« Ampasiria est un village d'environ cinquante cases; un gouverneur hova y réside. Au point de vue militaire, la position n'est pas tenable, car elle est dominée de toutes parts et à faible distance par une ceinture de coteaux plus élevés. La vallée est étroite; le sentier, raviné, coupé par des éboulements, conduit sur un petit plateau qui n'est pas meilleur.

« Sur une éminence qui commande la vallée se trouve Marokolohy (traduction littérale : beaucoup de moustiques). Malgré la haie de cactus qui l'entoure, ce village ne saurait être défendu; il est dominé : à l'est, par une croupe appelée Ambohimitjorana, contrefort des montagnes du nord-est, et à l'ouest par le Tsiafabositra.

« Le sentier suit la vallée du Marokolohy, large de 800 mètres environ, en traversant de riches pâturages et à l'ombre de belles futaies, mais il aborde bientôt le pied de la falaise de l'Ambohimenakely, dont il faut atteindre le sommet.

« Si le versant occidental du massif de l'Ambohimenakely et la vallée du Marokolohy sont hérissés de difficultés, la descente vers Malatsi par le sentier habituel, doit être considérée comme impraticable. Le sol est formé d'une argile rouge mélangée de débris de quartz dont les vives arêtes déchirent les pieds du voyageur; comme végéta-

tion, de rares touffes d'une herbe dure et quelques maigres roseaux dans le fond des ravins. Le col par lequel on pénètre dans la vallée du Kamolandy, sur le versant oriental de l'Ambohimenakely, n'est qu'une étroite faille aux parois presque verticales ; le sentier est raviné ; des roches éboulées, des arbres renversés, d'épaisses broussailles l'obstruent.

« Malatsi est un village fortifié de soixante cases ; en temps ordinaire, il est occupé par une petite garnison hova commandée par un gouverneur militaire ; entouré de fossés profonds et de haies de cactus, il domine la vallée du Kamolandy, mais il est situé à moins de 500 mètres de distance des croupes élevées qui descendent des hauteurs de l'Ambohimenakely. Malgré cet inconvénient, la position de Malatsi, s'il fallait nécessairement l'attaquer de face, serait facile à défendre.

« Le trajet de Malatsi à Andriba n'exige pas plus de deux heures de marche. Le sentier traverse le Kamolandy, rivière importante dont la largeur, en hautes eaux, doit être de 50 mètres ; on en suit la berge sur un sol excellent au milieu de belles cultures.

« Andriba se trouve dans la vallée du Mamokomita, il faut par conséquent, pour y arriver, franchir un petit faite, point de partage des deux bassins.

« La position est remarquable, mais très dangereuse pour les défenseurs. Le sommet du petit plateau sur lequel sont construites quelques cases où se loge la garnison n'a pas plus de 100 mètres de largeur et 500 mètres de long ; l'altitude est de 1,000 mètres au-dessus du niveau de la mer.

« L'ascension du pic est très fatigante, et la descente excessivement périlleuse ; les parois, verticales sur toutes les faces, s'élèvent à 200 mètres au-dessus des terres environnantes et on ne parvient au sommet qu'en gravissant des pentes de 50 degrés. Le plateau dont nous avons parlé est entouré de murs en pierres sèches derrière lesquels peuvent s'abriter des tireurs et partout d'énormes rochers dominant le sentier. Au nord, il se termine par une falaise qui commande toute la vallée du Kamolandy.

Pendant que le général Duchesne active la concentration de ses troupes à Maevatanana et Suberbieville, et organise en ces points une base de ravitaillement solide, indispensable pour ses opérations ultérieures, vers l'intérieur des terres, un poste avancé est poussé jusqu'à Tsarasaoatra, à vingt kilomètres au sud de Maevatanana.

« Après la prise de ce dernier point, s'arrêter et s'immobiliser à Suberbieville eût été une faute. Il fallait prendre du champ, se donner de l'air, dégager les environs pour en assurer la sécurité.

« En conséquence, trois compagnies de tirailleurs algériens, une section d'artillerie et un peloton de cavalerie furent envoyés en avant, sous les ordres du commandant Lantonnet, et vinrent s'établir à Tsarasaoatra, non sans avoir laissé deux compagnies de réserve à Behanana.

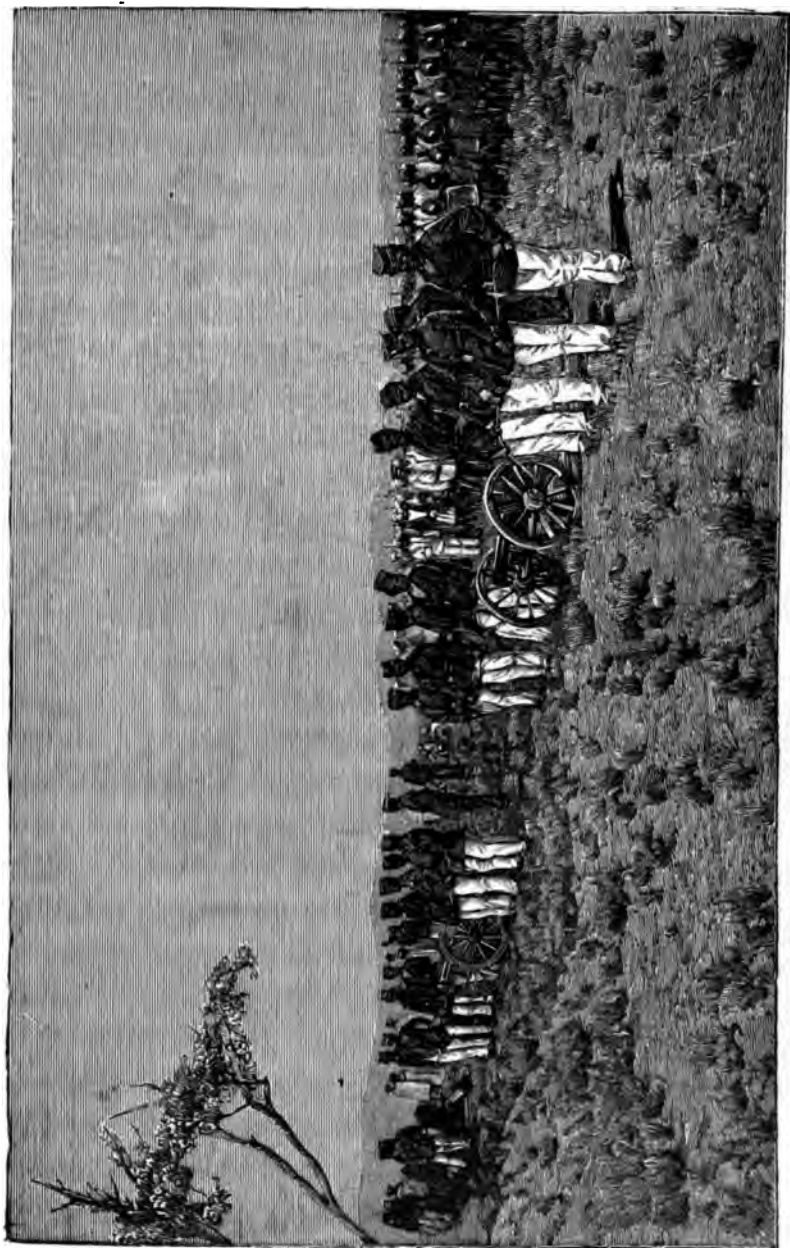
« Tsarasaoatra, à 24 kilomètres de Maevatanana, est un petit village militaire bâti sur la route la plus élevée d'un éperon de l'Ikopa. La position est pittoresque, mais elle est dominée au sud-est par une forte colline de 320 mètres d'altitude et elle peut être investie, grâce aux gros mamelons élevés qui l'entourent.

« Les Hovas, qui s'étaient réfugiés à Ampasiry après leur défaite de Maevatanana, alors qu'on les supposait beaucoup plus loin dans la direction d'Andriba, reçurent de Tananarive, vers le 26 juin, des renforts importants qu'on peut estimer à trois mille hommes.

« Imparfaitement renseignés par leurs espions, ils crurent que nous n'avions à Tsarasaoatra qu'une cinquantaine de tirailleurs sakalaves et une dizaine de cavaliers; à Behanana, une toute petite troupe d'infanterie et fort peu de monde à Mevatanana. »

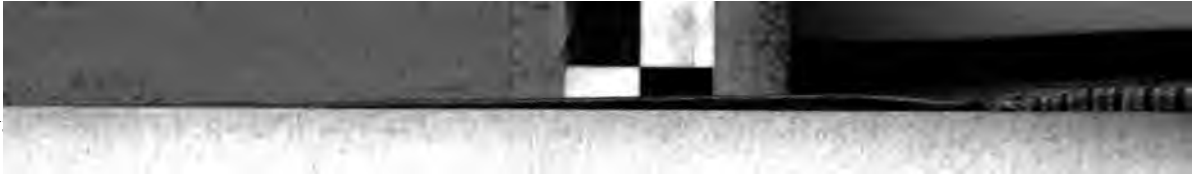
Le plan tactique des Hovas ne manquait pas d'audace. Le voici, d'après un autre correspondant du journal *Le Temps* : avec une première colonne enlever Tsarasaoatra ; avec une deuxième, faire table rase à Behanana, puis se porter, toutes forces réunies, sur les derrières de Maevatanana par la vallée de la Mandroja, nous couper de nos communications et, à l'occasion, nous tailler en pièces.

« Le stratège qui avait eu cette belle conception se nomme Rainianjalahy, banquier à Tananarive, général à ses heures. Il venait de la



L'Artillerie Hova

Y
E



capitale, remplacer à la tête des troupes le gouverneur général du Boéni, Ramasombazaha, qui avait été battu à Marovoay et, de ce fait, tombé en disgrâce.

« Le 28 juin, vers huit heures du soir, un parti ennemi se heurta à nos avant-postes de Tsarasaotra et quelques coups de fusils furent échangés ; mais la nuit se passa tranquille. Néanmoins, l'éveil était donné ; on était sur ses gardes.



C'étaient les hovas. Ils se glissaient... (page 291).

« Le lendemain 29, au lever de l'aurore, une reconnaissance allait rompre les faisceaux quand elle aperçut, au sud de Tsarasaotra, un grouillement de lambas blancs. C'étaient les Hovas. Ils se glissaient, se dissimulaient, disparaissaient dans les plis de terrain, comme des chasseurs en quête d'une proie. Ils comptaient surprendre, ils furent surpris. La reconnaissance se porta vivement à leur rencontre et le combat s'engagea. Mais voici que, sur la hauteur dominante du sud-est, se montre un groupe ennemi plus fort que le premier ; une demi-heure après, un troisième groupe débouchait au sommet du mamelon qui longe la face est de Tsarasaotra. Il était six heures trente du matin ;

l'opération des Hovas semblait devoir réussir ; le demi-cercle était formé mais non fermé ; la route du nord nous restait.

« Les Malgaches avaient compté sans l'énergie et la décision des nôtres. Avec une compagnie du 6^e régiment algérien de tirailleurs, le peloton de chasseurs d'Afrique et une section de la 16^e batterie d'artillerie, le commandant Lantonnet disposait à peine de 250 fusils. C'était plus qu'il n'en fallait pour donner une leçon aux 1,200 Malgaches qui prétendaient nous envelopper et nous réduire à merci.

« Avec sa petite troupe, le commandant fit face aux trois attaques ; le feu fut ouvert ; celui des Hovas était incohérent. Pour exécuter le nôtre, nous procédions par salves d'escouade. Bien ajusté et combiné avec celui des deux pièces de montagne, il arrêta l'ennemi à 300 mètres de nos lignes ; celui-ci hésita. Ses munitions (quinze cartouches par homme, au dire des prisonniers) avaient dû certainement s'épuiser dans des tiraileries sans fin et mal conduites. Il était huit heures du matin ; c'était le moment psychologique ; deux contre-attaques furent organisées par les nôtres : l'une conduite avec vigueur par le lieutenant indigène Kacy sur les assaillants du sud ; le résultat en fut immédiat, les Hovas lâchèrent pied et se retirèrent vers l'est. L'autre, exécutée avec une maestria sans pareille par le capitaine Aubé, fut encore plus décisive. La section que commandait cet officier aborda, la forte position du sud-est, baïonnette au canon ; c'en était assez pour décider l'ennemi à la retraite. Par cris et par gestes, les manamboninahitra (officiers) avaient beau vouloir rallier les fuyards, rien n'y faisait ; quand arrivèrent de Behanana les renforts demandés, quand les deux pièces de montagne de Tsarasaotra eurent réussi à gagner le plateau du sud-est, il s'en fallut de peu que la retraite ne devint une déroute. Mais nous n'étions pas assez nombreux pour poursuivre notre succès. On accompagna l'ennemi de quelques feux de salve et de quelques coups de canon et l'on s'arrêta. Il était environ midi.

« Cette matinée de combat nous coûtait deux morts, lieutenant Augey-Dufraisse et le caporal Sapin ; six hommes étaient blessés. En parcourant la position, on trouva une quarantaine de cadavres hovas, et c'est

à plus de cent qu'on estima le nombre de leurs blessés; quant aux prisonniers, on en ramassa une quinzaine; on en eût certainement capturé encore, s'il avait été possible alors de pousser de l'avant.

« Nous établîmes une forte avant-garde sur la position conquise.

« Entre temps, on n'avait pas négligé d'aviser le général en chef de l'escarmouche du 28 et de l'attaque probable du lendemain. Aussi, le 29 à midi, trois compagnies du 40^e bataillon de chasseurs quittaient Suberbieville, précédées de deux sections d'artillerie. A onze heures du soir, grâce au clair de lune, les unes et les autres nous arrivaient à Tsarasaotra. »

Le 30 au matin, le général Metzinger vint reconnaître l'ensemble des positions. Le terrain qui nous séparait des Hovas était difficile et fortement raviné. N'importe, nos soldats se chargèrent de gagner la partie.

Trois compagnies de chasseurs et une de tirailleurs furent envoyées en avant, appuyées de deux sections d'artillerie; une section fut laissée à Tsarasaotra et garda une compagnie Behanana.

A notre approche, les Hovas garnissent les bords des rampes; ils commencent le feu. Les nôtres ne répondent pas, ce qui ne les empêchera pas d'être éloquents tout à l'heure. L'artillerie malgache se met aussi de la partie — sans aucun résultat. La nôtre, d'ailleurs, la réduit bientôt au silence et l'on aperçoit les fameux artilleurs de Graves abandonner leurs pièces. 2,500 mètres nous séparaient pourtant des canons ennemis; malheureusement pour les Hovas, notre tir était terriblement juste.

Cependant, les chasseurs avançaient toujours, et toujours aussi silencieux; les voici à 200 mètres de la ligne ennemie. Ils exécutèrent alors un feu rapide, se dressèrent comme un seul homme, escaladant les pentes, franchissant les obstacles, abordant l'adversaire, le chargeant, le culbutant, le mettant en déroute. Ils le poursuivirent de feux de salve, l'artillerie l'accabla de ses projectiles; mais les Hovas allaient plus vite que les balles et les obus.

Quel ne fut pas l'étonnement de nos hommes, après avoir franchi les

crêtes, de se trouver devant deux camps de 250 à 300 tentes chacun. Alors, c'est une course folle, autant pour rejoindre l'ennemi que pour l'empêcher de rien enlever ou de tout détruire par l'incendie. C'est à qui des chasseurs ou des tirailleurs arriveront les premiers. A ce steeple d'un nouveau genre, les tirailleurs devancèrent les chasseurs ; quelques miramilas restés sous les tentes et qui essayaient d'y mettre le feu furent passés par les armes, puis la chasse recommença. Mais les Hovas étaient déjà loin, ils dévalaient de tous côtés dans les ravins, puis on les aperçut à trois kilomètres, se rassemblant dans un pêle-mêle confus.

Dans les camps et sous les tentes on trouva un peu de tout : du riz, de la toile, du tabac, des médicaments, des filanjanas, des nattes, voire un lot important de chaussures de femmes. Trois canons furent pris et force munitions. Enfin, le drapeau de la reine, tout battant neuf, tomba entre nos mains.

Le succès fut rapide — le combat n'avait duré que trois heures — sans un mort. Le lieutenant Andierne fut légèrement blessé ; le capitaine de Bouvier, un adjudant et cinq soldats contusionnés. Ce fait d'armes fait le plus grand honneur à l'entrain et à la vigueur de nos troupiers, et ils sont prêts à grimper de ce pas jusqu'à Tananarive.

Le 1^{er} juillet, on enterrait le lieutenant Augey-Dufraisse et le caporal Sapin, tués à l'ennemi, dont les restes avaient été ramenés à Suberbieville. Le soir tombait ; tous les officiers, le général Duchesne le premier, se tenaient tête nue devant les deux cercueils déposés sur la route et recouverts de drapeaux tricolores. Une compagnie de la légion et une compagnie de tirailleurs rendaient les honneurs. Les prières psalmodiées par le prêtre, l'heure avancée de la journée, la tristesse et l'immensité du paysage, l'état orageux du ciel ; tout contribuait à rendre la sensation plus profonde. Le recueillement était général, et quand, en un long cortège, nous eûmes accompagné jusqu'au cimetière établi sur une colline, dominée par les hauteurs escarpées de Maéwatanana, les restes de l'officier et du caporal, ce fut un spectacle bien fait pour émouvoir par son auguste simplicité, que celui de ces deux cercueils

confondus dans le même respect et enterrés fraternellement côte à côte.

Le mont Beritza se trouve à trois kilomètres de Tsarasaotra. Il affecte la forme d'un promontoire et est élevé de 670 mètres au-dessus du niveau de la mer, forme l'extrémité de la ligne de faite qui sépare le bassin de l'Ikopa de celui de la Betsiboka, commande plusieurs vallées et le passage difficile du Zangaloha, au nord d'Ampasiria.

Le sentier de Majunga à Tananarive devient à peu près impraticable pour une armée à partir de Tanimbaratsosoroka.

Maître du mont Beritza, le général Duchesne peut gagner Ampasiria et Soavinandriana, dans la vallée du Kamolandy, sans rencontrer les mêmes obstacles.

Le fait d'armes du « Beritzoka » est des plus glorieux. L'étape du général Metzinger, dans la journée du 29 juin, de Suberbieville à Tsarasaotra, avec un bataillon et une batterie, constituait, en effet, un effort des plus pénibles pour des soldats de moins de trois ans.

La marche du 30, de Tsarasaotra au « Beritzoka », et la surprise des camps hova consécutive à cette marche sont également dignes d'être notées, comme preuves d'une énergie et d'une puissance offensive exceptionnelles.

Néanmoins, en dehors des résultats matériels de la journée, ce succès tactique, remporté sur « le Beritzoka », ne saurait comporter de conséquences stratégiques, à cause de l'éloignement du gros du corps expéditionnaire du théâtre de l'action.

L'escarmouche même, qui a donné lieu à la victoire du « Beritzoka », savoir l'offensive hova contre notre avant-poste de Tsarasaotra, montre que l'évacuation de Suberbieville par les Hovas, presque sans coup férir, est un abandon qui brise à tout jamais l'énergie de ces derniers. A ce point de vue, les événements du 29 et du 30 juin sont loin d'être sans intérêt.

Il est possible d'ailleurs que les combats du 29 et du 30 juin modifient eux-mêmes ce ressort et aient pour corollaire le désir des Hovas de se soumettre sans plus de résistance. Mais, si désirable que soit ce corollaire, il ne faut pas trop y compter.

Un colon d'origine mauritienne, qui a servi en 1870 parmi les volontaires qui défendirent Paris, a rapporté en effet de la manière suivante l'entretien qu'il eut, en mai 1895, avec le premier ministre Rainilaïarivony. Comme le Maurilien lui avait fait ressortir l'inutilité de la résistance, le ministre hova le congédia par ces mots : « Comme vous à Paris ! Comme général Trochu dans sorties inutiles ! Pays des ancêtres sacré. Ancêtres se lèveraient pour châtier Rainilaïarivony, si livrait patrie à étrangers. Qu'ils viennent la prendre ! » Le Maurilien répliqua en lui disant que sa politique était la ruine de l'Imérina, le premier ministre ajouta simplement : « Ruine plus grande pour Français que pour Hova. Fièvre avec nous ».

A en juger par l'état d'esprit de son chef d'il y a deux mois, le gouvernement hova ne se faisait guère d'illusions sur l'issue de la lutte, ni sur les chances qu'il avait de ne pas y succomber : ce qui ne l'a pas empêché de sauvegarder les apparences et de manifester, le plus énergiquement possible, son intention de résister à outrance

* * *

Le lieutenant Angey-Dufresne tué au combat du 29 juin, est né le 17 septembre 1864 ; sorti de Saint-Cyr en 1886, il débute au 57^e d'infanterie, où il reçoit son deuxième galon, puis passe au 1^{er} tirailleurs algériens. Il appartenait à la 6^e compagnie du 2^e bataillon du régiment d'Algérie, qui, sous les ordres du commandant Lentonnet, formait l'avant-garde du corps expéditionnaire.

Lé capitaine Bouvier, blessé, est capitaine adjudant-major du 40^e bataillon de chasseurs à pied. Né le 27 novembre 1860, il s'engage à dix-huit ans, puis il entre à Saint-Cyr.

Le lieutenant Andierne est officier payeur du 40^e bataillon de chasseurs. Né le 14 octobre 1863, il s'est engagé à dix-huit ans, passe par Saint-Maixent et est nommé sous-lieutenant au 17^e bataillon de chasseurs, en 1889.

Là-bas, tout au fond de cette vaste clairière, un coin a été réservé aux victimes des combats des 29 et 30 juin. Ce n'est point en ce lieu assurément que se pressent les tombes majestueuses, ou les pierres ciselées; ce n'est point ici que les épitaphes pompeuses, et les fleurs recherchées, attirent le regard du passant. Et cependant, nos soldats se rangent émus autour de ces tertres verts où fleuriront plus tard quelques fleurs des champs. Heureux et riches de ce monde, inclinez-vous avec respect devant cette terre fleurie. Pleurez-les, ces enfants morts loin du toit paternel, loin des consolations suprêmes de la famille.

Ils avaient vingt ans, l'âge des longs espoirs. Il y a quelques mois, ils quittaient pour remplir noblement leur devoir, ce qu'ils avaient de plus cher ici-bas. Ils ont versé une larme au passé, et, avec une gaieté toute française, ils ont revêtu l'uniforme du soldat.

Ils souriaient à l'avenir, ils souriaient au bonheur, ivres de vie et d'espérances, un vieux refrain du pays toujours aux lèvres.

Et voilà que, en un seul jour, tout s'est effondré. L'enfant a été cloué dans un cercueil. Ses chefs et ses camarades, remplissant les pieux devoirs de la famille absente, l'ont accompagné à sa demeure dernière. Son capitaine a salué sa tombe.

Au village, les parents ont pleuré, la fiancée a mouillé de ses larmes les chers souvenirs du défunt, les lettres envoyées de là-bas, toutes palpitantes et précieusement conservées. Le vieux curé a dit une messe de plus pour le repos d'une âme.

Et c'est tout.

Salut à toi, pauvre petit soldat, salut à ta tombe ignorée. Sur cette terre qui n'est point tienne, à l'ombre majestueuse des cyprès séculaires, dors en paix.

Un témoin oculaire raconte ainsi son voyage en pirogue d'Ambato à Suberbieville, point de concentration du corps expéditionnaire (1).

« J'ai quitté Ambato le 16 juin au matin avec un convoi de vingt et une pirogues montant à Suberbieville. Bien que les eaux soient fort basses, à part quelques échouages insignifiants et des arrêts prolongés au passage de certains rapides, nous sommes arrivés à la nuit le soir même.

« L'aspect du fleuve entre Ambato et Maéwatanana est des plus curieux. A chaque instant, l'on croise des bateaux qui montent ou descendent, surmontés à l'arrière d'un petit guidon tricolore agrémenté d'un numéro : ce sont les pirogues du service collectif des vivres ou bien celles sommairement armées, chargées d'assurer la police de la rivière le long de laquelle rôdent à distance des Fahavalos que notre présence a réduits à la famine.

« Suffisamment pratiques pour transporter des bagages ou, à la rigueur, les indigènes pour lesquels le confort est lettre close, ces embarcations primitives, dont les qualités nautiques ne sont pas à dédaigner, fatiguent vite le Vahaza, (blanc) moins endurci que les Malgaches ; franchement l'on y est très mal et je regrette *La Lorraine*.

« C'est donc avec une certaine sensation de bien-être que je quitte la mienne, où j'ai subi pendant seize heures, sous un soleil impitoyable, au milieu de havre-sacs entassés et de caisses à angles durs, un supplice de cangue aggravé par la présence d'innombrables moustiques.

« Ma position peu agréable, près du foyer sur lequel les piroguiers cuisaient à l'huile de coco, leur peu appétissante pitance, m'avait par surcroît condamné à un boucanage en règle.

« Quand je débarquai courbaturé, ankylosé, enfumé et légèrement abruti, j'eus quelque peine à me remettre en équilibre ; il faisait nuit

(1) *Écho de Paris* du 22 juillet 1895.

noire et je trébuchais à chaque pas contre des piles de colis régulièrement amoncelés et que des prélaris recouvrent en attendant leur emmagasinement dans les hangars. A cette heure déjà avancée, Suberbieville dort; le silence est seulement troublé par le sacramental : « Sentinelles, veillez! » répété tout autour des cantonnements, de quart d'heure en quart d'heure.

« Sauf dans le pavillon du directeur où résident les généraux et leur état-major; sauf également dans le quartier affecté aux ambulances, aucune lumière ne brille. Seulement, par intermittence, un faisceau lumineux décele la place du télégraphe optique qui échange des signaux avec les postes intermédiaires de Maralolo et de Trabonjy.

« Je vais loger dans une case où gîte déjà un employé des subsistances.

« Le lendemain 17, à l'aube, les clairons et les trompettes me sonnent un réveil matinal; malgré mon envie de paresser encore je me lève pour commencer après la douche une longue promenade.

« Emboitant le pas de mon compagnon de case, le plus aimable des riz-pain-sel (officier des vivres), j'entreprends une tournée de reconnaissance à travers la ville transformée en vaste place de guerre.

« Individuellement ou en groupes, les soldats, qui viennent de prendre le café, sortent de leurs casernes provisoires, hangars et magasins dont les portes, largement ouvertes, laissent voir les rangées blanches des moustiquaires.

« Du côté des subsistances, les cheminées fument sans relâche, les corvées se succèdent, accompagnées de voitures Lefèvre attelées de bœufs à bosse que leurs conducteurs encore ensommeillés tirent par une longue passée à même le naseau de ces indolentes bêtes, une odeur de pain frais s'élève des magasins dans lesquels d'interminables rangées de barriques indiquent que du moins les soldats ne mourront pas de soif et de faim non plus, car voici dans une autre travée le quartier des farines.

« De l'autre côté des « Vivres », sur la place ménagée entre la machinerie et les magasins de réserve, le parc d'artillerie est installé.

Caissons et affûts sont correctement alignés en face de leurs pièces respectives, dont une enveloppe goudronnée protège les organes délicats de la culasse.

« L'artillerie, le train, les cavaliers, les écrivains et les ouvriers logent en ville, à proximité des bâtiments qui servent d'écuries, de bureaux ou d'ateliers. Dans le village indigène évacué, on a cantonné les tirailleurs haoussas et sakalaves, tandis que sur les hauteurs qui dominent la ville, les tentes des turcos, de la légion et du 200^e de marche, se dressent dans la verdure comme autant de taches blanches polygonales. Le 40^e de chasseurs n'arrivera ici que dans deux ou trois jours.

« Sur le plateau de Mandrarsia, sous de grands arbres qui l'ombragent agréablement, la formation sanitaire est à peu près terminée; elle comprend deux groupes : l'hôpital proprement dit et une infirmerie-ambulance comptant ensemble 300 lits.

« Comme à Ambato, l'activité du général en chef s'est ici donné carrière; c'est surtout sur les conditions d'hygiène de la troupe que sa sollicitude se manifeste et se porte : filtres, douches et baignades fonctionnent régulièrement. Toutes les corvées sont faites par les prisonniers de guerre, déjà fort nombreux.

« On prête au général Duchesne l'intention d'arrêter ici quinze jours au moins la marche, afin de donner quelques jours de répit aux troupes que les précédentes étapes ont mises sur les dents et puis de terminer enfin le gros œuvre de la concentration. Pendant ces loisirs, on achève l'instruction des effectifs en ce qui touche à l'hygiène et les conditions spéciales dans lesquelles la guerre se fait.

« Seul, le génie a de l'ouvrage, il travaille actuellement à la réfection de la piste, en amont de Suberbieville, vers Tsarasaotra où l'on va solidement établir un poste.

« Les Hovas ont disparu de la région; ils sont en force, au rapport des espions, à Malatsi, Andriba et Kinadjy, c'est le prince Razoëlina qui les commande. »

A la suite des deux combats de Tsarasaotra (29 et 30 juin), l'ordre général suivant a été adressé aux troupes :

Le général commandant en chef cite à l'ordre du corps expéditionnaire, pour leur belle conduite dans les combats des 29 et 30 juin, autour de Tsarasaotra :

Service d'état-major. — M. le capitaine Aubé, du service des renseignements, pour avoir sollicité le commandement de la principale contre-attaque, l'avoir dirigée avec la plus grande énergie et avoir réussi à conserver, jusqu'à l'arrivée des renforts, un point très important pour la défense. (Combat du 29 juin.)

Régiment d'Algérie. — MM. le commandant Lentonnet, pour l'intelligente énergie avec laquelle il a défendu le poste confié à son commandement. (Combat du 29 juin.)

Le lieutenant Grass, pour être arrivé des premiers sur la crête derrière laquelle se trouvait le second camp hova, s'être jeté avec quelques hommes sur un groupe ennemi qu'un chef ramenait au combat et avoir tué ce chef d'un coup de revolver. (Combat du 30 juin.)

Le sous-lieutenant Kacy, pour avoir conduit une des contre-attaques et avoir fait subir à l'ennemi des pertes importantes en tués, blessés et prisonniers. (Combat du 29 juin.)

Les sergents Chéreau, Moktar-ben-Daïf et Brochet; les caporaux Redersdorf et Mohamed-M'Ahmed, pour avoir, des premiers, escaladé une crête rocheuse défendue par un ennemi très supérieur en nombre, l'avoir chargé à la baïonnette et l'avoir coupé de son camp.

Le caporal Camisard pour, étant blessé à l'attaque d'une crête défendue par un ennemi supérieur en nombre, avoir poussé son escouade en avant, sans se préoccuper de rester seul. (Combat du 30 juin.)

4^e bataillon de chasseurs. — M. le capitaine Delanney, pour avoir poussé la chaîne qu'il commandait jusqu'à deux cents mètres de

l'ennemi, sans riposter, et, après quelques feux bien dirigés, l'avoir résolument chargé à la baïonnette. (Combat du 30 juin).

10^e escadron de chasseurs d'Afrique. — MM. le lieutenant Corbumel, pour avoir défendu avec ses hommes à pied une des faces du camp et avoir, par son sang-froid, arrêté l'ennemi qui le prenait d'écharpe (combat du 29 juin); le maréchal des logis Millet, le brigadier Clavere, pour avoir très vigoureusement secondé leur officier de peloton, qui défendait avec ses hommes à pied une des faces du camp. (Combat du 29 juin.)

16^e batterie. — M. le capitaine Chamblay, pour avoir, après une longue marche de jour et de nuit, amené sa batterie au combat, en triomphant de tous les obstacles du terrain et avoir réussi à éteindre par son feu celui de l'ennemi. (Combat du 30 juin.)

Le maréchal des logis Lesage, pour avoir montré une grande énergie dans la conduite de sa pièce et le réglage du feu, donnant à tous le meilleur exemple de sang-froid et de bravoure. (Combat du 30 juin 1895.)

A l'heure actuelle, la flotille fluviale assure les transports en rivière jusqu'à Marololo; elle a actuellement en service douze canonnières, six canots à vapeur, trente-trois chalands, plus *Le Sigurd*, *Le Boeni* et des pirogues.

Dans la baie de Bombétoke les trois affrétés *Le Baravao*, *Kilva*, *Gerti*, plus *L'Ambohimaga*, transportent les approvisionnements jusqu'à Akaboka, d'où la flottille fluviale les conduit jusqu'à Marololo (75 tonnes par jour).

Le service de la rade est assuré par sept chalands de guerre et quatre canots à vapeur de la marine.

Nous ajouterons ici quelques détails peu connus sur la flotille et les unités de remorque. Ces vapeurs, dont le coefficient de traction a été calculé jusque dans les plus extrêmes limites, affectent une forme rarement employée dans les constructions navales : leur plan repré-

sente un rectangle allongé légèrement renflé vers la partie médiane ; l'avant est, en terme de marine, à « museau de cochon » ; l'arrière où se trouve l'appareil moteur, une roue à larges palettes, se termine par un tambour-cage à murailles droites. Cette roue, aube large et puissante, dont l'axe est mathématiquement placé dans celui du navire lui imprime une force énorme, lui fournit un potentiel statique superficiel très développé et lui permet de franchir tous les passages du moment que sa quille trouve les 0 m. 60 de hauteur d'eau qui lui sont nécessaires. On ne peut reprocher à ces « monoroues » qu'un seul désavantage, leur évolution lente sur leur aire, dans les virages ou à l'abattée.

Ils sont à deux étages et leur massive superstructure leur donne un aspect plutôt disgracieux ; un double toit les recouvre de bout en bout.

A l'avant, sur le palier du premier étage, protégé par une rambarde au tiers de hauteur d'homme et à l'épreuve de la balle, sont installés : deux hotchkiss toujours parés à faire feu, le banc du commandant, la barre ainsi que les cabines de l'état-major : le poste de l'équipage est immédiatement au-dessus du plan d'eau ; la ventilation y est parfaite. De distance en distance, des meurtrières longitudinales coupées dans la rambarde permettent aux matelots de se défendre à coups de fusil.

L'état-major et le cadre de maistrance sont européens ; l'équipage est formé par moitié d'européens et d'indigènes.

Les quatre grandes canonnières remorquent chacune deux chalands, les six petites un seul ; leur service de va-et-vient est limité à Ambato. Elles ne tirent pas les chalands en file, la violence et les sinuosités du fleuve s'y opposent ; on amarre donc ces derniers bord à bord sur les joues du vapeur, de façon que celui-ci, lorsqu'il entraîne deux chalands se trouve au centre d'un énorme radeau en trois pièces, mais d'une homogénéité résistante absolue.

Les pilotes de chaque unité sont de vieux piroguiers indigènes d'une adresse et d'un coup d'œil remarquables. Immobiles à l'avant, proche l'homme de barre, un hochement de tête, un mouvement de bras et deux ou trois émissions gutturales leur suffisent pour indiquer la

direction et la manœuvre du gouvernail. Les officiers de marine qui les emploient se louent beaucoup de leurs services.

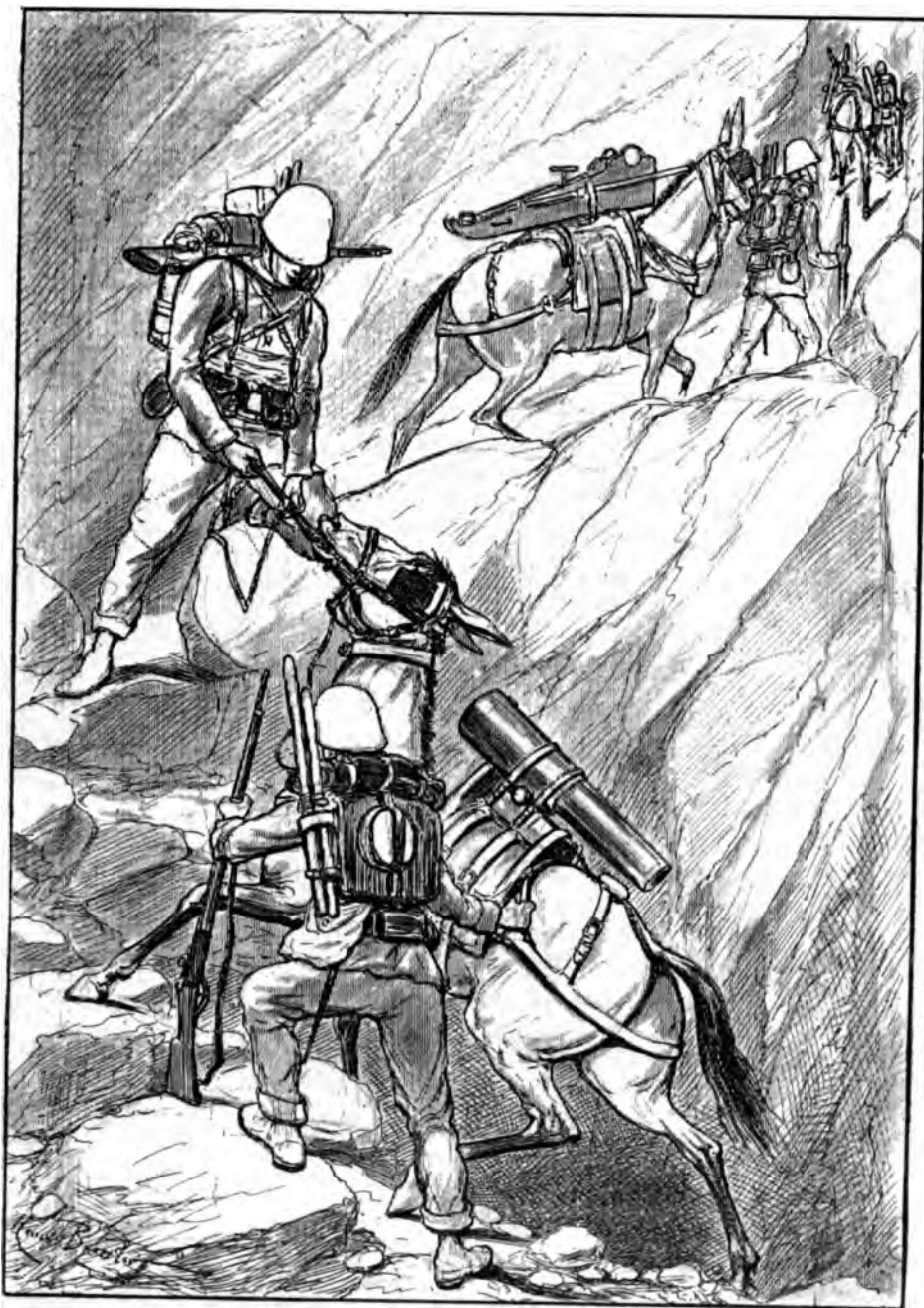
Le train de ravitaillement est ainsi assuré, d'autant que 1,000 à 1,500 voitures Lefèvre chargées sont en route et ont dépassé Ambato. A partir de Marololo, conjointement avec les canonniers et quelques pirogues, circulent d'interminables convois de mulets bâtés et, par terre et par eau, les tonnes de vivres s'accumulent à Suberbieville. Il s'y trouve en ce moment plus de cent mille rations carrées; c'est assez pour subsister pendant quinze jours, mais c'est trop peu pour se porter en avant. Pendant qu'on ouvrira la route sur Andriba, le service des ravitaillements entassera ses ressources à Marololo et à Suberbieville et, de là, les portera sur les lignes d'opérations. Le service des convois par terre de l'arrière comprend actuellement 40 voitures-citernes, 800 mulets de bât, 7,000 coolies, dont 4,000 conducteurs de voitures.

* * *

Les 25 et 26 juillet, la brigade Voyron arrivait à Suberbieville. Après deux jours de repos, elle en repartait pour relever les régiments du général Metzinger. Cette brigade est assurément celle qui a eu le moins de malades. Elle forme une troupe superbe; c'est à elle qu'est réservé l'honneur de forcer l'entrée de Tananarive, ce dont les marsouins sont fiers. Le général Duchesne marche avec les troupes de la marine.

La marche sur Tananarive n'est pas exempte de difficultés. Andriba est à moitié chemin entre Majunga et la capitale Hova. Il faudra se frayer un chemin à travers des montagnes abruptes et désertes dans un pays où ne se trouve aucun moyen de communication.

Le général Duchesne, dans une lettre datée du camp entre la Beritzoka et Andjydé le 2 août, donnait à ce sujet les détails suivants : « Les itinéraires établis à la suite des reconnaissances effectuées avant les opérations ne pouvaient, avec quelque soin qu'elles eussent été faites, faire prévoir toutes les difficultés de la marche. Le pays est extrêmement



Montée des canons dans l'Imérina.



accidenté et fréquemment coupé par de nombreux ravins séparés par des crêtes rocheuses difficiles à franchir.

« En s'avancant au milieu de ces obstacles, de près de 300 kilomètres, dans la direction de Tananarive, nos troupes ont dû faire preuve d'une endurance et d'un dévouement auxquels on ne saurait trop faire hommage. La fièvre de ce pays anémie très rapidement et, de l'avis des médecins, dès qu'un homme est un peu atteint, il est préférable de le rapatrier; c'est ce qui explique le nombre des indisponibles qu'il ne faut pas confondre avec le nombre des hommes véritablement malades. L'état sanitaire s'améliore à mesure que la colonne s'avance sur les plateaux. La température encore très chaude dans la journée s'abaisse sensiblement durant la nuit et les fièvres sont moins à redouter. »

Le général Voyron, qui remplace à la tête de l'avant-garde le général Metzinger, est un de nos plus jeunes officiers généraux. Il a fait toute sa carrière dans l'infanterie de marine, carrière active s'il en fut.

Il faisait partie à Bazeilles de cette admirable « Division bleue » qui fit payer si chèrement aux Bavarois la prise de ce malheureux village.

Successivement envoyé en Cochinchine, en Nouvelle-Calédonie, il obtint un avancement des plus rapides, juste récompense de ses brillantes qualités militaires et de son énergie.

A la tête d'une brigade du corps d'occupation du Tonkin, il eut la gloire de préparer et de conduire la difficile colonne qui eut définitivement raison des forces pirates du Yan-Thé. A la suite du désaccord survenu entre le général Reste et le gouverneur, M. de Lanessan, le général Voyron exerça par intérim, pendant quelques mois, le commandement en chef.

Très actif, vigoureux et alerte, le général Voyron, qui a à peine dépassé la cinquantaine, est un chef qui sut toujours se faire aimer de ses soldats.

Depuis son départ de Majunga, la brigade du général Metzinger formait l'avant-garde du corps expéditionnaire, et si elle était à l'honneur, elle était aussi à la peine. Ce fût elle, en effet, qui construisit les 250 kilomètres de route qui séparent Suberbieville de la mer.



Il était grand temps de la faire relever et de donner à la brigade de marine un rôle moins effacé que celui qui lui était dévolu depuis le commencement de la campagne.

Dès que le pont de la Betsiboka fût terminé, le général Voyron arrivait à Suberbieville avec le 13^e de marine, les tirailleurs sakalaves et le bataillon des haoussas.



Un sergent cogne en cadence sur une pelle (page 309).

On ne peut avoir qu'une profonde admiration pour la belle tenue de la brigade Voyron. Sans parler de l'infanterie de marine, dont l'éloge n'est plus à faire, le bataillon de tirailleurs sakalaves, ainsi nommé parce qu'il n'en compte aucun dans ses rangs, mais qui est composé de Canadiens, de Nossibéens, d'habitants de Sainte-Marie ou de nègres du Mozambique, se présente fort bien, malgré sa création récente.

Mais le bataillon d'haoussas, composé pour la plus grande part de Dahoméens qui ont combattu contre nous, provoque l'admiration générale. Ces hommes parfaitement disciplinés, ont pour les officiers qui les ont vaincus au Dahomey un véritable culte ; une seule chose les ennuie ; c'est l'absence d'ennemis. Leur discipline est telle, qu'employés à la construction de la route, ils décomposent les mouvements pour piocher la route comme pour le maniement d'armes.

Un sergent cogne en cadence sur une pelle et, à ce rythme, les pioches s'élèvent et s'abaissent. C'est inouï, la somme de travail que l'on obtient ainsi.

Ce n'est pas un bataillon de ces gens-là qu'il nous eût fallu, mais un bon régiment ; à ce compte, bien des existences européennes auraient été épargnées.

Ces troupes n'ont fait que passer à Suberbieville, la tête de brigade du général Metzinger étant vers Ampasiry.

Leur arrivée a motivé le départ du général Duchesne.

Le général en chef a voulu assister en personne au croisement des deux brigades pour éviter les susceptibilités qui auraient pu se produire.

Pendant ce temps, « on continue la route oui, la route, écrit *Le Petit Marseillais*, et en cette courte phrase peuvent se résumer toutes les opérations du corps expéditionnaire.

« Ce corps est désormais formé de deux parties distinctes : des terrassiers d'un côté, de l'autre des vivandiers. Plus d'artilleurs, plus de fantassins, plus de chasseurs, plus de sapeurs, plus de soldats, dirai-je : tout le monde travaille à la route. Ah ! l'on ne saura jamais trop en France, combien de dévouement, combien d'abnégation auront été déployés par nos troupes dans cette expédition qui ne rappelle aucune de nos expéditions passées.

« Depuis le 25 juillet, la brigade Voyron est tout entière à l'avant ; elle a rejoint la brigade Metzinger, elle l'a dépassée même, et, imitant l'exemple de sa devancière, elle a mis ses hommes à la route.

« On fait la route ; les compagnies sont échelonnées en avant d'Andjtéjé ; les hommes qui les composent ont reçu pelles et pioches

en échange du fusil et du sac laissés au campement, les pioches creusent, les pelles déblaient et, chaque jour, trois kilomètres de route, environ, viennent s'ajouter au ruban de la veille.

« Les tirailleurs sakalaves, les tirailleurs haoussas et un bataillon d'infanterie de marine sont venus renforcer les tirailleurs algériens, les chasseurs et la légion épuisés ; les officiers sont devenus surveillants de terrassements et peu à peu, sous le soleil qui brûle, dans la brousse maigre qui hérissé la terre rouge, la route s'allonge, s'allonge lentement.

« Pendant qu'on fait la route à l'avant, à l'arrière, les canonniers vont et viennent entre Ankaboka, Ambato et Marololo et, chaque jour, de nouveaux approvisionnements s'ajoutent à ceux entassés la veille.

« A Suberbieville, au centre, sous l'œil vigilant de son directeur, Thouzou, la Providence du corps expéditionnaire, le service de l'intendance prend les vivres à Marololo, charge 150 voitures chaque jour et chaque jour autant de voitures déchargent là-bas, à la tête de colonneurs 30 tonnes de vivres, dont 15 sont absorbées et 15 mises en réserve.

« Pour donner à ces voitures des conducteurs, il a fallu adjoindre au train les officiers et les hommes des troupes montées ; les artilleurs ont abandonné momentanément leurs pièces — deux batteries seules sont à l'avant pour protéger contre une attaque improbable — les chasseurs d'Afrique ont délaissé leurs chevaux et, sous le commandement de leurs officiers, devenus chefs de convois, artilleurs et chasseurs-tringlots, encadrant les Kabyles et les Sénégalais, vont et viennent entre les différents gîtes d'étapes, journellement.

« Et c'est ainsi que, chaque jour, s'allonge de trois mille mètres, le corps de ce serpent monstrueux qui, parti de Majunga, a rampé péniblement sur le sol inhospitalier de Madagascar, et dont la tête se trouve aujourd'hui à Andriba, à plus de 300 kilomètres. »

Nous n'avons plus à dire notre sentiment à ce sujet.

De Majunga à Suberbieville, la confection de cette route est la conséquence de l'insuffisance des moyens de transports fluviaux ; au delà de Suberbieville, de l'insuffisance du nombre des mulets.

C'est un malheur et une énorme faute, car elle fait perdre un temps précieux et coûte des vies encore plus précieuses.

Il fallait envoyer 7 à 8,000 mulets de plus et ne pas s'obstiner à une route qui, à peine faite par un gigantesque effort de nos soldats, sera défaite par les éléments.

Cette route a son point terminus un peu au delà d'Andriba sur les bords du Mamokomita. Sait-on ce que représente en développement et en terrassements ce ruban routier qui se replie en mille contours de Majunga à Andriba ? Plus de 360 kilomètres et au moins 60,000 mètres cubes de terrassements ! C'est là, suivant l'expression consacrée, un travail de Romains. Et quand on pense qu'il a été accompli en moins de quatre mois, sous le soleil des tropiques, en pleine terre vierge, par des soldats européens aidés de quelques bataillons noirs, on ne sait si l'on doit être plus ému de pitié devant les fatigues endurées que frappé d'admiration par le dévouement de tous ces braves gens.

La question de la route, d'où dépendait le ravitaillement, a jusqu'ici dominé toutes les autres ; le reste lui a été subordonné. Puisqu'elle est faite aujourd'hui, et plus longue, hélas ! qu'il n'était peut-être nécessaire, il est temps de passer à l'action. Or, cette action a commencé à Andriba même.

* * *

Le 22 août, nos troupes s'emparaient de la position d'Andriba. Le colonel Bailloud, directeur du service des étapes l'annonçait ainsi au ministre de la guerre dans une dépêche partie de Majunga, le 26 août, sept heures du matin.

« Le général en chef télégraphie d'Andriba, le 22 août :

« L'attaque d'Andriba, commencée hier 21 par la brigade Voyron, s'est terminée ce matin sans combat. L'ennemi, démoralisé par les effets de l'artillerie, a évacué six postes armés et de nombreux camps. Nous avons enlevé sept canons. Nous avons perdu un tirailleur malgache, tué ; un artilleur a été blessé, deux artilleurs ont été contusionnés.

« Je suis, à Andriba, maître de toute la plaine. Je fais activer l'achèvement de la route pour accélérer la réunion des vivres nécessaires et préparer une colonne légère.

« La brigade de la marine montre beaucoup d'entrain à supporter la grande fatigue. »

Une correspondance adressée au journal *Le Temps*, fournit les détails suivants sur la prise de cette localité.

« Les deux vastes plaines mamelonnées qui s'étendent de chaque côté du pic d'Andriba composent la plus belle position défensive de la route de Majunga à Tananarive ; elle se serait imposée au choix du plus médiocre tacticien. Son importance militaire ne pouvait échapper aux Hovas, aidés de leurs conseillers anglais. Relativement riches, assez peuplées, dominées de partout, les plaines d'Andriba étaient un champ de bataille merveilleusement outillé par la nature pour une résistance acharnée. Le col qui sépare les deux plaines se prête surtout à une organisation défensive des plus simples et des plus fortes à la fois. On a là, comme à pied d'œuvre, des positions latérales ou étagées qui se renforcent, se flanquent réciproquement et forment en quelque sorte une barrière infranchissable. En un mot, Andriba est la porte des défilés qui conduisent à Tananarive. Une fois ouverte, ce n'est plus qu'une question de temps pour atteindre la capitale. »

On devait donc supposer que les Hovas, délogés de Maevatanana, se rallieraient et viendraient se concentrer à Andriba, pour opposer au corps expéditionnaire en marche une suprême résistance.

Tels, en effet, étaient leurs projets, mais combien peu et combien mal ils les ont exécutés !

Et cependant, ce qu'ils ont remué de terre pour élever des batteries, des fortins, des retranchements de toute sorte, est vraiment incroyable. Le col d'Andriba était une ligne de fortifications ininterrompues ; or, de quelque côté que l'œil se portât, on apercevait des camps et des ouvrages de défense ; des batteries avaient été élevées presque sur le sommet le plus haut du pic d'Andriba lui-même ; pas une position militaire n'était inoccupée. Il y avait là six mille soldats hovas, des canons,

des approvisionnements, il y avait là surtout quelques aventuriers anglais qui dirigeaient et organisaient la défense.

Eh bien, il n'a pas fallu grand effort pour réduire à rien cet appareil formidable, pour avoir très vite, trop vite ! raison de cette armée hova bien retranchée, bien approvisionnée, presque bien dirigée.

Le 21 août de grand matin, le général en chef quittait le bivouac des « Cascades », situé à quelque distance au delà d'Antsifabositra, pour se porter vers Andriba. Il était précédé de la brigade Voyron, composée de quatre bataillons (deux bataillons d'infanterie de marine, le bataillon haoussa et le bataillon malgache) des 8^e et 9^e batteries de montagne de la marine, de la 13^e compagnie du génie, d'un peloton de l'escadron de chasseurs d'Afrique renforcé d'une brigade à cheval de gendarmerie et un officier de cette arme, et d'une section d'ambulance.

En réserve, on avait laissé le bataillon de la légion étrangère et une section de 80 de campagne.

Certes, il n'était pas difficile d'apercevoir l'ennemi ; il était partout.

Mais la plaine mamelonnée, coupée par le Kamolandy et des ravins, présentait d'incessantes difficultés, rendait la marche de nos troupes lente et pénible.

De la hauteur où je me portais ajoute le correspondant du *Temps*, je pus tout voir et suivre les moindres mouvements des nôtres et de l'ennemi.

L'objectif de la brigade Voyron me parut être Ambontona, juste dans l'axe du col qui a une largeur d'au moins 3,500 mètres. En effet, deux bataillons traversèrent le Kamolandy et se tinrent sur sa rive gauche, marchant parallèlement avec une colonne de même importance suivant la rive droite appuyée d'une batterie d'artillerie. La réserve venait à distance, et la marche était fermée par le convoi. Les cavaliers servaient d'éclaireurs.

Vers onze heures, ils arrivèrent droit sur une longue tranchée où s'étaient embusqués des Hovas et furent accueillis par une fusillade nourrie qui ne leur fit pas le moindre mal ; alors survint le bataillon sakalave qui se jeta sur Ambodiamontana et s'en empara, ainsi que d'un camp voisin ; le village et le camp étaient en flammes.

On gagna ensuite Ambontona et on s'y arrêta, les deux colonnes séparées par un long intervalle, mais se tenant à la même hauteur pour se prêter, le cas échéant, un mutuel secours.

Les troupes avaient marché toute la matinée, au milieu d'obstacles sans nombre ; puisque l'ennemi n'avait pas encore jugé opportun d'opposer une sérieuse résistance, il était bon de leur faire reprendre haleine par un repos de quelques heures.

Mais voici que, vers deux heures, la compagnie de Sakalaves envoyée en grand'garde en avant d'Ambontona, précédée de quelques cavaliers, reçoit une décharge d'artillerie qui lui tue un homme et lui en blesse un autre. En prévision de ce qui devait se passer, le tir ennemi avait certainement été réparé, car les artilleurs hovas ne nous avaient pas habitués à une pareille justesse ; mises en goût par ce résultat, d'autres batteries ouvrirent le feu à leur tour ; les obus arrivaient de trois côtés à la fois ; il en venait du pic d'Andriba, il en venait du col, il en venait d'un ouvrage situé sur notre flanc gauche ; mais leur tir n'avait aucun effet ; les obus lancés de trop loin allaient éclater dans les ravins, en deçà, bien en deçà de nos lignes.

A ce moment, si l'on avait voulu hâter la marche en avant, brusquer l'attaque, il est certain que les canons ennemis auraient été fort compromis et qu'ils seraient probablement à cette heure entre nos mains. Mais on jugea sans doute l'heure trop avancée, et nos hommes trop fatigués. On se contenta d'envoyer deux compagnies de renfort appuyées par la 9^e batterie. Les Hovas précipitèrent leur feu ; pendant que notre artillerie s'établit en bonne position. La voici en action ; méthodiquement elle règle son tir, sans s'inquiéter des canons ennemis qui tirent hors de portée, elle s'adresse à ceux qui sont à 1,800 mètres d'elle. De ceux-ci, elle a bien vite éteint le feu assez bien ajusté, autant par des obus allongés que par un obus à mélinite qui, comme toujours, produit un effet d'épouvante et détermine la retraite. Puis elle se retourne contre les retranchements ennemis et les réduit au silence. Pendant près de deux heures, ce minuscule combat d'artillerie se continua par demandes et réponses ; nous eûmes le dernier mot.

Combien ont-ils tiré d'obus? Cent cinquante peut-être. De notre côté, nous nous sommes contentés de répliquer par cinquante projectiles. Un prisonnier fait après le combat raconte qu'ils ont produit de grands dégâts et tué beaucoup de monde. C'est très possible, car nous avons vu nos obus tomber en pleine batterie ennemie.

A la chute du jour, le petit duel d'artillerie avait pris fin. La partie du lendemain promettait d'être plus sérieuse et nous nous sommes endormis pleins d'espoir de toucher enfin cet ennemi insaisissable.

Dans la nuit, quelques coups de feu furent tirés, sinon échangés, et la brigade Voyron se trouva sur pied le 22 août, de bon matin, prête à reprendre la lutte.

Le lendemain, dès la pointe du jour, le bataillon haoussa se dirigea vers l'est avec deux sections d'artillerie, pour enlever le camp appuyé à l'Hiendreréza et se rejeter sur les deux autres camps établis en contrebas du premier.

A sa droite cheminaient les trois autres bataillons accompagnés d'une section d'artillerie.

Le bataillon de la légion étrangère était en réserve.

On avança, mais on n'aperçut aucun ennemi; on n'entendit plus rien des positions que les Hovas occupaient la veille. Le désappointement fut général. L'ennemi avait disparu dans la nuit. Alors, nos soldats se répandirent partout; on brûla les camps ennemis. On trouva un canon revolver de 37 millimètres, un affût de grosse pièce, des obus, des paquets de cartouches, des munitions d'artillerie, des sniders, des winchesters, des sagaies, etc.

On arriva au village d'Andriba. La plaine était vide; les Hovas étaient loin. La plupart des hameaux incendiés et le joli village de Malatsi n'ont pas échappé au désastre.

L'ennemi semble vouloir ne rien laisser derrière lui, il détruit tout, autant pour forcer les habitants à le suivre que pour nous priver des quelques approvisionnements en riz que nous serions très aises d'utiliser pour la nourriture de nos mulets et de nos chevaux.

Malgré tout, on a découvert et mis la main sur plus de cinquante tonnes

de paddy et de riz blanc. C'est autant de moins à amener par nos convois.

Le 23, un raid de quelques kilomètres dans la direction de la ligne de retraite des Hovas apprit au général en chef que les Hovas avaient entrepris, vers Tafolo (prononcez : Tafouf), de nouveaux travaux.

Çà et là, dans la brousse, on fit quelques prisonniers, et l'on sut par eux d'une façon certaine, en les interrogeant séparément, que le major anglais Graves et quelques-uns de ses compatriotes, sur le nombre desquels les prisonniers ont varié, mais qu'on peut évaluer à quatre ou cinq au plus, étaient avec les Hovas. C'est à ces Européens qu'on doit sans doute la construction et la disposition assez remarquables des défenses d'Andriba.

Cette affaire d'Andriba appelle quelques brèves réflexions.

D'abord, elle est de tout point semblable à celle de Maevatanana, où le combat d'artillerie, soutenu par la place, n'a servi qu'à dissimuler la fuite antérieure du gros des troupes hovas. Pour augmenter la ressemblance des deux affaires, ce fut devant les obus à la mélinite que la déroute commença.

La prise d'Andriba, dans les conditions où elle a eu lieu, corrobore cette opinion que les Hovas font plutôt le simulacre d'une résistance sérieuse que la résistance elle-même ; que les généraux cherchent à se mettre à couvert vis-à-vis de la Reine, et qu'en brûlant, par exemple, toutes leurs cartouches dans le vide, comme dans la nuit du 21 au 22 août, les soldats veulent faire croire qu'ils ont résisté jusqu'au bout.

« Sauver la face », est le fond de la politique des *jaunes*, et les Hovas sont des jaunes.

Il y a tout lieu de se féliciter du succès important que vient de remporter le général Duchesne, sans pertes sensibles. Evidemment, les Hovas sont incapables de résister à nos armes, même lorsqu'ils sont abrités derrière des retranchements formidables et dans une position que la nature a fortifiée.

L'expérience est faite désormais ; nos troupes ont à lutter contre le

climat, contre la fièvre, contre les mille difficultés que présente un pays montagneux sans chemins frayés, mais l'ennemi, heureusement, n'est pas de taille à leur résister.

C'est ce que constatait, — et nous nous en félicitons — le journal anglais *le Standard*, qui n'hésite pas à déclarer que chaque jour rapproche les troupes françaises du succès final.

Aussi, le général Duchesne, pour hâter sa marche, ajoute-t-il dans sa dépêche qu'il va organiser cette colonne légère dont on a déjà annoncé la formation et qui pourra parcourir plus rapidement la route qui reste à franchir jusqu'à Tananarive.

Andriba est à 265 kilomètres de Majunga et à 150 kilomètres environ de la capitale des Hovas : nos troupes ont donc encore un peu plus du tiers du chemin à faire. Mais Andriba est déjà à 670 mètres au-dessus du niveau de la mer. A cette altitude, le climat doit être relativement sain et la fièvre du moins, ne rendra plus insupportables les grandes fatigues dont parle le général Duchesne.

L'*Avenir Militaire* fait au sujet de l'occupation d'Andriba, par nos troupes, les très justes réflexions suivantes :

« Entre l'installation du quartier général à Suberbieville et son transfert à Andriba, il s'est écoulé soixante-douze jours, du 10 juin au 22 août 1895.

« Pas un des 72 jours employés à ce transfert n'a été perdu, cela est clair : et le général Duchesne a fait de son mieux, pour planter le plus tôt qu'il a pu son fanion à Andriba. C'est là un point que l'on est en droit de regarder comme acquis.

« Si l'on considère sur la carte au quatre cent millièmes (1) — la plus claire que l'on ait actuellement à consulter en France — l'itinéraire de Suberbieville à Tananarive, on peut observer que les étapes intermédiaires : 1° d'Andriba ; 2° d'Ambohinoro ; 3° d'Ambotoarana, détachent sur cet itinéraire des segments respectivement égaux : 1° à 17 centimètres ; 2° à 29 centimètres ; 3° à 38 centimètres, tandis que l'itinéraire

(1) Chalamel, éditeur, 5 rue Jacob.

de Suberbieville à Tananarive y est représenté en entier par 50 centimètres.

« Chacun des centimètres de cet itinéraire correspond à une longueur d'une lieue de quatre kilomètres, comptée à vol d'oiseau, ou à une longueur réelle d'environ cinq kilomètres, à cause des détours que nécessitent les lacets de la route, en admettant que ces lacets augmentent de vingt-cinq pour % la ligne droite réunissant les divers points de l'itinéraire.

« On voit, d'après le temps employé au transfert du quartier général de Suberbieville à Andriba, que chacun des centimètres de l'itinéraire a exigé en nombre rond quatre jours pour être parcouru, et plus exactement, près de quatre jours et un quart.

« Si l'on admettait la même vitesse de progression sur le segment qui va d'Andriba à Ambohinoro, on serait conduit à considérer qu'il faudrait cinquante et un jours, comptés du 22 août, pour atteindre Ambohinoro, ce qui conduirait à la date du 12 octobre.

« Mais il serait imprudent de ne pas tenir compte de l'allègement de la colonne, dont font mention les dépêches du général Duchesne. On doit admettre, en effet, que cette circonstance permettra de gagner de la vitesse. Ce gain peut être estimé, sans exagération, au quart de la vitesse antérieure ; alors, ce ne serait plus en cinquante et un jours, mais en trente-huit jours seulement, que pourrait être réalisé le transfert du quartier général d'Andriba à Ambohinoro, ce qui amènerait à la date du 30 septembre, pour l'occupation de ce dernier poste.

« Il paraît du reste difficile d'escompter un gain supérieur au quart de la vitesse antérieure dans l'accomplissement de cette seconde étape. Ce serait, en effet, supposer que dans l'accomplissement de la première, le général Duchesne aurait été suspect de négligence et de lenteurs inutiles, ce qui ne paraît pas du tout être le cas ; et, même allégée de tout impedimentum superflu, la colonne légère qui est privée de porteurs noirs, devra comporter plusieurs milliers de mulets, auxquels il est nécessaire de tracer une piste qui, pour être moins large qu'une route de voitures, n'en exigera pas moins un travail pénible. Le gain du quart

correspondra, à la vérité, à des efforts considérables et il conviendra de se féliciter s'il peut être réalisé intégralement, au milieu des difficultés que présente le tracé de cette seconde étape, dans une région tout aussi accidentée que l'était la première.

« Dans l'hypothèse où le quartier général du corps expéditionnaire serait installé à Ambohinoro le 30 septembre, soit à mi-chemin de Suberbieville et de Tananarive, il reste à examiner l'exécution du reste de l'itinéraire.

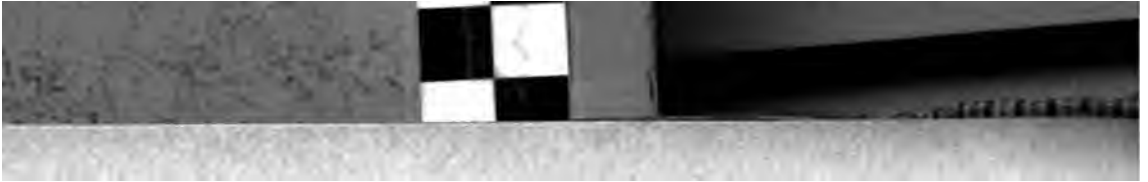
« La troisième étape de l'itinéraire vers Tananarive, si elle était accomplie avec la même vitesse que celle qui vient d'être admise pour la seconde, demanderait vingt-huit jours. Ce ne serait donc que vers le 28 octobre que le fanion du général Duchesne pourrait flotter à Ambotoarana.

« Ces calculs d'itinéraire n'ont rien d'absolu : leur principale base est la considération des conditions réelles qui ont présidé au parcours du segment Suberbieville-Andriba, et la supposition que le parcours du segment Andriba-Ambotoarana exigerait un temps proportionnellement inférieur d'un quart, supposition qu'il paraît difficile de faire plus optimiste, sans sortir des conditions même que crée la force des choses aux transports du corps expéditionnaire.

« Il est évident, d'ailleurs que ce sont là des considérations « à distance », et que des circonstances, qu'il est difficile de prévoir de loin, peuvent faire que les prévisions qui précèdent soient au-dessous ou au-dessus de la réalité. »

La prise d'Andriba, officiellement annoncée par le cablogramme du 22 août ne pouvait faire le moindre doute. Les quelques mots qui suivent la nouvelle du combat suffisent pour expliquer les causes de cette espèce de piétinement sur place qui a été la marche de notre avant-garde depuis un grand mois.

Difficultés inouïes d'accès et obligation *sine qua non* pour nos troupes de traîner avec elles, matériel, vivres et munitions à travers un pays hérissé de montagnes, désert et systématiquement ruiné dans ses parties fertiles par les Hovas au fur et à mesure de leur retraite.



C'est la première fois que les dépêches officielles font mention de la *colonne légère* dont nous avons depuis juillet annoncé la formation. Cette détermination du général en chef de marcher sur Tananarive avec un effectif réduit et limité par les exigences d'un ravitaillement complet, prouve que l'on est résolu au quartier général à profiter de la dernière période de belle saison pour gagner la capitale et terminer la guerre en une seule campagne.

L'éloge de l'endurance des soldats de la marine, qui est le point final du télégramme, montre le fonds que l'on peut faire d'une troupe acclimatée et aguerrie. Marine, régiments algériens et contingents indigènes en majeure partie composés de vieux soldats ayant fait leurs preuves aux quatre coins du monde ; tels sont les éléments constituant le petit corps d'armée auquel est réservé l'honneur de planter notre drapeau au cœur de l'Imerina.

. * .

Dans la seconde quinzaine du mois d'août, la brigade Voyron dépassait Andriba, pour entrer dans la vaste plaine de Mangasoavina, dont le sol, légèrement ondulé, est excellent pour la marche. Les petits cours d'eau que l'on traverse sont à fond de sable, et complètement à sec à cette époque de l'année.

La plaine de Mangasoavina occupe une superficie d'environ trente kilomètres carrés, elle est entourée d'une ceinture de montagnes élevées ; au nord, la masse rocheuse d'Andriba ; à l'ouest, la chaîne d'Andrianakely ; à l'est, le massif d'Ambohijavona, et au sud la rivière Mamokomita, qui passe au pied d'une région très accidentée que domine le pic de Fanjavarivo. La population de cette plaine, est importante ; elle habite de nombreux villages disséminés sur sa vaste étendue, et, chaque jeudi, Hovas et Sakalaves se réunissent dans un marché assez considérable où les gens de l'intérieur échangent leurs marchandises contre des objets d'importation européenne venant de Maevatanana et de la côte occidentale. Ces transactions provoquent une grande affluence de monde.

Maroharona est le premier village que l'on rencontre après avoir dépassé Andriba ; il est situé au confluent du Mamokomita et du Firingalava et est entouré d'un fossé et de haies de cactus.

Deux voies se sont alors offertes au général Voyron pour continuer sa marche. Les voyageurs suivent habituellement la vallée du Mamokomita ; mais à quelques kilomètres au sud de Marohanora, le sentier pénètre dans le massif granitique de l'Ambatorosy par une faille haute de 100 à 150 mètres, large de 200 à 300 mètres. La rivière coule au fond de cette gorge, que coupe un immense banc de rochers formant quatre gradins d'où ses eaux retombent en cascades cyclopéennes. La piste côtoie la rive droite au milieu d'un chaos de roches éboulées, tantôt par des tranchées et de profondes ravines creusées par les eaux ; tantôt en encorbellement au-dessus de la gorge.

Ce passage est impraticable, même pour les mulets de bât, et retarderait considérablement la marche de la colonne. Il est donc probable que le général Voyron suivra la ligne de faite qui sépare la vallée du Mamokomita de celle du Firingalava et en passant au pied du massif d'Amparafarafara, il débouchera devant Ampotaka après avoir évité Antafofo.

Ampotaka, où les correspondances anglaises prétendent que les Hovas élèvent de grands travaux de défense, est un fort village de plus de cent cases, siège d'un gouverneur et d'une garnison assez nombreuse ; il est situé sur un plateau taillé à pic que protègent de puissantes haies de cactus. La position serait bonne si elle n'était dominée de toutes parts et à de courtes distances par une ligne de coteaux et des sommets dont quelques-uns sont à moins d'un kilomètre. On s'explique donc que les Hovas, ayant éprouvé les effets de notre artillerie à Maevatanana (prononcez Mevatanana), ne s'y soient pas maintenus et qu'ils aient préféré se concentrer à Kinajy.

Le trajet d'Ampotaka à Ambohimaorina et Tsiafindramaro ne présente pas de difficultés sérieuses ; la colonne devra toutefois se protéger contre les surprises en se faisant accompagner par des flanqueurs suivant les lignes de la vallée jusqu'au village de Kiangara, village situé

au pied de la falaise d'Ambohimena, à huit kilomètres au nord de Kinajy.

Dans une lettre datée du 18 août, — Camp, cote 750, — le général Duchesne donne des renseignements sur ce qu'il compte faire à partir d'Andriba :

« D'Andriba, je pense partir avec une colonne légère pour me porter sur Tananarive, où je compte arriver en quinze ou seize jours de marche. Dans ce but, il me faut accumuler au moins vingt jours de vivres à Andriba, et je crains que la réunion de ces approvisionnements ne me demande un certain temps, d'autant plus que le terrain est tellement difficile, les pentes tellement raides, que les convois ont beaucoup de peine à circuler et que mulets et conducteurs commencent déjà à être très fatigués.

« Je ne compte toutefois pas attendre le complet achèvement de la route, pour chasser les Hovas d'Andriba où ils paraissent nombreux et où ils sont fortement établis sous le commandement du prince Ramâtre, ministre de la guerre.

« Je partirai donc le 21 avec trois bataillons et demi de la 2^e brigade (général Voyron), et un bataillon de la 1^{re} en réserve, pour attaquer l'ennemi et chercher à enlever ses positions. Mon appréhension est qu'il se retire sans opposer de résistance sérieuse, tellement l'échec qu'ils ont subi au Betsiboka paraît avoir produit sur les officiers et soldats hovas un effet moral qui subsiste toujours.

« J'espère donc être à Tananarive fin septembre, ainsi que je l'ai toujours pensé. J'y arriverai avec quelques jours de vivres seulement, et il me faudra alors me nourrir sur le pays. En raison de l'éloignement les ravitaillements ne pouvant plus m'arriver que très difficilement, nous nous contenterons de viande fraîche et de riz. — Les Malgaches vivent avec cela, — nous ferons comme eux.

« L'état sanitaire, toujours médiocre à l'arrière, se soutient assez bien dans les troupes de l'avant, mais nous avons néanmoins plus de trois mille malades dans les hôpitaux. Comme, sous ce climat, les hommes atteints traînent et languissent sans pouvoir se remettre, le seul parti à

prendre est de les rapatrier le plus promptement possible. C'est l'avis du directeur du service de santé et c'est également le mien ».

Le 17 septembre, nouveau télégramme du général Duchesne ainsi conçu.

« *Une rencontre à Tsimainondry.* — Forçant la marche du premier échelon du général Metzinger, comprenant trois bataillons du régiment d'Algérie renforcés par un bataillon de Sakalaves, la 16^e batterie de guerre, la 8^e batterie de marine, une section de la 1^{re} compagnie du génie et un peloton de cavalerie, j'ai surpris ce matin 15 septembre les forces hovas, évaluées à cinq ou six mille hommes fortement établis, avec neuf canons et de nombreux ouvrages, dans le défilé de Tsimainondry.

« L'attaque a été faite en trois colonnes; celle des tirailleurs algériens et sakalaves a escaladé sous le feu, les hauteurs et les crêtes et a appuyé très efficacement l'attaque centrale faite par la légion et les tirailleurs que commandait le colonel Oudri.

« Les opérations, commencées avant le jour, se sont terminées, vers deux heures, par la retraite complète de l'ennemi, qui laisse quatre-vingts morts et un canon.

« Le premier échelon couche sur les positions enlevées et poursuivra demain.

« Nous avons eu un Sakalave et deux légionnaires grièvement blessés. »

Le défilé de Tsimainondry, que le premier échelon de la colonne légère vient d'enlever, se trouve dans la vallée du Firingalava, à quarante kilomètres environ d'Andriba, dans la direction de Tananarive.

Le village de Firingalava est situé entre Ampotaka, où les Hovas avaient, disait-on, élevé d'importants ouvrages, et le village d'Ambohimaorina.

Andriba est à 160 kilomètres environ de Tananarive. Le 15, notre colonne ayant dépassé Andriba de quarante kilomètres, se trouvait donc à environ 120 kilomètres de la capitale malgache.

Une fois pour toutes, il convient de faire remarquer que ces diverses

distances ne peuvent être indiquées que très approximativement, les cartes ne s'accordant pas entre elles, et la moindre erreur sur une carte entraînant une grosse différence sur le terrain.

* * *

Arrêtons-nous ici un instant pour exposer en quelques lignes, les erreurs et les fautes commises dans cette première phase de la campagne de Madagascar.

Un des services les plus mal organisés a été celui des porteurs. Nos soldats ont vu leur santé ruinée par le métier de portefaix et de terrassier qu'on a fait faire à des milliers d'entre eux.

Puisque les indigènes du pays et les Zanzibaristes ne pouvaient être engagés en nombre suffisant, il fallait prendre dix fois plus de Kabyles convoyeurs qu'on en a emmené d'Algérie. Il était également possible de recruter des compagnies d'ouvriers auxiliaires au Sénégal, au Dahomey, à la Guyane et à la Martinique ou à la Guadeloupe, d'où notamment on en fit venir d'excellents pendant la campagne du Mexique.

Les nombreux tunnels du chemin de fer de l'île de la Réunion ont été percés par des terrassiers cophtes et italiens recrutés en Egypte. D'Athènes sont venues des demandes d'engagements pour plusieurs centaines d'hommes robustes, habitués aux travaux les plus pénibles au soleil. On n'a pas voulu de cette main-d'œuvre, qui eût été si utile à Majunga et pour l'établissement de la route. L'administration de la guerre a paru ignorer qu'à Panama, les équipes d'ouvriers résistant le mieux au service des dragues, étaient en partie composées de Grecs.

Le télégramme envoyé le 20 septembre par le directeur des étapes à Majunga est accablant pour l'administration centrale de la guerre. Au lieu de laisser au général commandant et à ses chefs de service le soin et la responsabilité de l'organisation des convois, c'est de Paris qu'on veut tout diriger.

On offre au général Duchesne de lui envoyer des coolies chinois. Bien vite, le colonel Bailloud de télégraphier que ce genre de main-d'œuvre « présenterait le danger d'introduire le choléra, encore inconnu

dans l'île. D'après l'avis du médecin inspecteur, il est prudent de différer cet envoi ».

A Paris, on ignore donc que les principaux ports de Chine sont infestés par le choléra. La terrible maladie serait sûrement apportée à Madagascar par le ramassis de soldats licenciés qu'un consul trop zélé a offert de recruter pour Madagascar, pour en débarrasser le corps d'occupation japonais.

Ce ne sont pas seulement des hôpitaux et des magasins qui auraient dû être organisés à la Réunion. Il eût fallu y accumuler des réserves de matériel, en procédant comme le font les planteurs qui font venir des milliers de mulets de Buenos-Ayres.

Toute la prévoyance a consisté à créer deux sanatoria à Nossi-Bé et à Nossi-Comba. Résultat : il faut demander en France un second bateau-hôpital et embarquer coûte que coûte les malades pour dégager les hôpitaux de Majunga et d'Ankaboka où nous en avons plus de 3,000 accumulés.

La lettre du général Duchesne est vraiment stoïque, lorsqu'il nous annonce que, faute de ravitaillement, il passera tout l'hiver à Tananarive, en vivant comme les Hovas avec du riz et de la viande fraîche.

Puisque la direction administrative de l'expédition veut tout prévoir de Paris, le ministre de la guerre a-t-il pensé à accumuler des tonnelets de farine et de vin dans le port de Tamatave ?

La route suivie par M. le Myre de Vilers devrait, coûte que coûte, être suivie par des convois de ravitaillement ; dans ce cas, est-ce que Tamatave ne devrait pas posséder des troupes du génie et du train des équipages, au lieu de laisser le colonel de Giovellina se morfondre depuis des mois avec son bataillon d'infanterie de marine, ses tirailleurs et la batterie qui couvre les avant-postes ?

C'est très bien que de prendre et d'occuper Tananarive ; il serait prudent de penser aux moyens de dégager le général Duchesne et de l'y ravitailler par Tamatave. Lui-même reconnaît l'impossibilité de faire, en temps d'hivernage, remonter des convois partis d'Andriba.

Qu'on relise au ministère de la guerre les détails de l'organisation

de l'expédition d'Égypte : on verra que nos pères savaient, il y a un siècle, comment préparer et conduire une expédition lointaine.

* * *

La tâche n'est pas achevée et il reste encore de rudes efforts à faire ; il faut gravir les montagnes qui mènent à ce plateau d'Imerina, situé à onze cents mètres d'altitude, sur lequel les Hovas ont perché leur capitale.

Mais on peut compter sur l'énergie de nos soldats.

Si la campagne est plus pénible et plus longue qu'on ne l'espérait d'abord, tout permet de croire, du moins, que le général Duchesne sera arrivé à Tananarive à la fin de septembre ou dans les premiers jours d'octobre, ce qui est essentiel pour le succès de l'entreprise.

Dans sa lettre du 18 août, le général Duchesne insiste sur la nécessité de rapatrier le plus tôt possible les malades de Madagascar.

Comme cette grave question préoccupe, à juste titre, l'opinion publique, il importe de donner des indications sur les principes qui ont présidé à l'organisation du service de santé du corps expéditionnaire, ainsi que sur la marche suivie pour les évacuations.

Au moment où l'on a arrêté les bases de la campagne de Madagascar, le département de la guerre ne s'était pas borné à doter l'expédition de 3,000 lits et de 6,000 brancards à répartir entre quatre hôpitaux de campagne, treize infirmeries-ambulances, deux ambulances actives et un hôpital d'évacuation ; il avait compris, dans son plan d'organisation, un sanatorium de 500 lits ainsi que l'évacuation sur la France des anémiés et celles des malades dont l'état exigerait le rapatriement rapide.

Après examen approfondi des divers emplacements proposés, ce sanatorium a été établi à Nossi-Comba.

D'autres sanatoria devaient être installés, ultérieurement, sur les hauts plateaux de Madagascar, puis à Tananarive au fur et à mesure de la marche en avant et de l'occupation du pays.

Dans la nécessité d'éloigner de Madagascar les hommes trop sérieu-

sement atteints pour continuer à y servir, le département de la guerre n'avait pas omis les avantages du rapatriement non plus que ses inconvénients que l'expédition du Tonkin lui avait fait récemment apprécier.

S'il est moralement bienfaisant pour tous les malades, le rapatriement par les navires constitue quelquefois un danger pour ceux qui sont trop gravement atteints; les pertes éprouvées pendant la traversée du *Shamrock* et du *Concordia* en ont renouvelé la douloureuse certitude.

Des recommandations ont été faites dans ce sens; mais il est possible que, là encore, les médecins du corps expéditionnaire ont cédé aux malades qui les suppliaient de ne pas les laisser mourir loin de leurs familles et de la France, alors que leur évacuation était ou leur unique consolation, ou leur seule chance de survie. Ce sentiment de pitié si excusable a augmenté certainement le nombre des décès survenus pendant les dernières traversées.

La phase dangereuse du rapatriement est la traversée de la mer Rouge, aussi le général Duchesne a-t-il reçu, dès le commencement d'août, l'ordre de ne plus faire partir de navires de malades, depuis le 20 août jusqu'au commencement d'octobre. Le dernier bateau parti, *Le Concordia*, a quitté Majunga le 20 août.

Pendant cette période, le supplément d'hospitalisation de 300 lits existant à la Réunion a été mis à la disposition du général Duchesne, de manière à constituer une ressource permettant éventuellement d'éviter l'encombrement de Nossi-Comba.

Sur les instances répétées du général Duchesne, le ministre compte faire reprendre très activement les rapatriements des convalescents et malades transportables dans le commencement d'octobre.

Des chiffres feront mieux connaître l'état du corps expéditionnaire, au moment où une colonne mobile légère organisée à Andriba, marche sur Tananarive.

Les trois bataillons du 200^e régiment de ligne ont été fondus en deux. Le premier de ces bataillons (commandant de Sainte-Marie) ne compte que cinquante-huit hommes valides; le deuxième, pas beaucoup

une des plus terribles des épidémies dont le sort est triste. Les
 deux tiers de son territoire sont inhabités, dans une partie.

Les autres sept dixièmes du territoire de Madagascar à peu près à peine
 habités par quelques populations. Les compagnies de la région orientale
 sont toutes venues à une époque l'homme pour en profiter.
 Mais sur les bords occidentaux de Madagascar les pressions par compagnie
 à son tour ont été à peu près nulles.

Sur la partie qui est pour toujours du territoire de Madagascar qui
 est restée libre, il y a de la population et de l'extension de Madagascar
 l'homme pour à une vingtaine d'années.

Comme les autres parties de la terre, l'agriculture est extrêmement
 pauvre.

Les compagnies d'agriculture de Madagascar ont peu plus de cent
 ans, mais que leurs efforts soient nulles en moyenne d'un
 quart.

En ce qui concerne les autres terres sont devenues, malgré les ména-
 gements et le soin que les compagnies leur accordent. Les terres
 sont toutes restées dans les mains des Malgaches et les Européens ont pu trouver
 la terre, fertile sans culture.

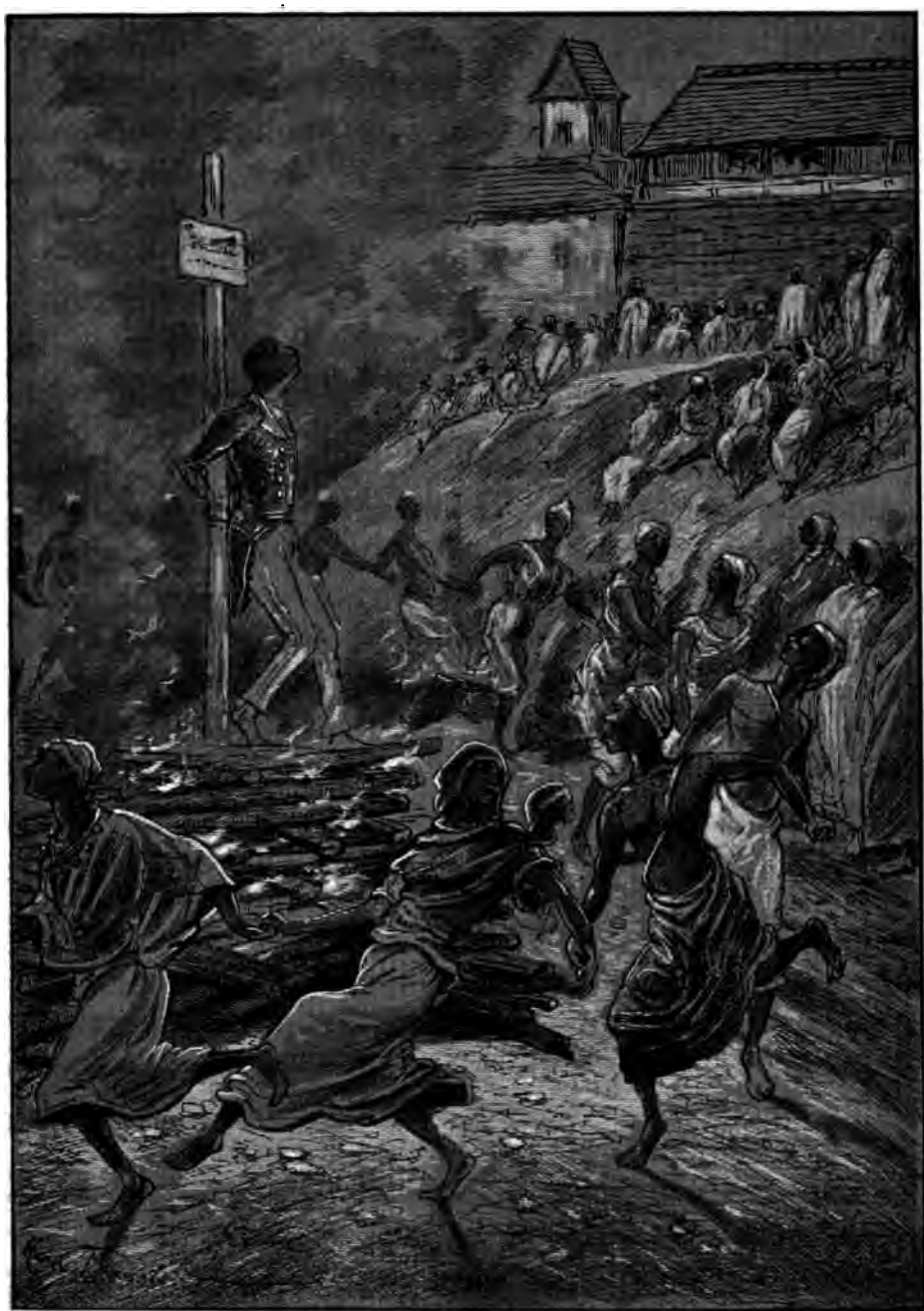
En ce qui concerne l'agriculture, elle n'est arrivée à être cultivée dans l'orga-
 nisation de Madagascar, elle n'est arrivée à être cultivée par
 les gens de la région de Madagascar, mais par des milliers de familles
 de Madagascar et qui sont venues à la région de Madagascar.

Madagascar, qui peut être l'effectif de la colonne légère en route
 pour la capitale de Madagascar à peine cinq mille hommes.

Sur ce fait, comme, il a fallu protéger la garnison d'Andriana et
 celle de Tananarive, il a fallu compter sur cette longue ligne d'opérations.
 Le général britannique ne pourra se présenter avec plus de 4,000 hommes
 devant Tananarive, qui a une population de 75,000 habitants.

Cette marche, en dire de beaucoup d'officiers, est hasardeuse, si l'on
 se reporte aux effectifs attribués à l'armée malgache.

On a annoncé que les généraux hovas qui se sont laissé battre avaient
 été brûlés vifs sur des bûchers élevés à Tananarive. Si cette nouvelle



Général hova brûlé vif (page 391).

est exacte, elle est assez grave en ce sens qu'elle indique une guerre à outrance. L'ennemi, il n'y a plus de doute à avoir, résistera pied à pied.

Les 4,500 ou 5,000 hommes qui composeront notre colonne seront-ils suffisants pour vaincre cette résistance ; atteindre Tananarive et l'occuper ? Ce n'est pas absolument certain. Il faut remarquer, en effet, que les Hovas n'ont présenté jusqu'ici qu'une résistance insignifiante, au moyen de troupes sans valeur, formées principalement d'étrangers.

Leurs forces sont presque intactes, tandis qu'il ne nous reste plus que 6,500 hommes valides sur les 15,000 du début (une colonne de 4,500 hommes et 2,000 hommes de troupes d'étapes). Le déchet, on le sait, est dû au général Haso — c'est de ce nom que les Hovas désignent la fièvre, le protecteur permanent de l'Emyrne.

Voici le plan de défense que l'on attribue aux Hovas :

Laisser les troupes d'invasion s'affaiblir par la maladie et les détachements qu'elles sont obligées d'échelonner le long de leur ligne d'étape, puis leur opposer des troupes bien armées derrière une position très forte ; résister aussi longtemps que possible dans le but de leur faire subir des pertes suffisantes pour en arrêter la marche ; ensuite d'offrir un nouveau combat, mais sur les derrières de la colonne.

* * *

Les causes de la morbidité sont multiples : excès de fatigue, résultant des travaux imposés aux soldats du corps expéditionnaire ; climat malsain dans la région traversée jusqu'ici par les troupes ; manque d'endurance des soldats trop jeunes pour supporter les fatigues de la campagne ; insuffisance de moyens d'hospitalisation et installation très défectueuse des ambulances qui ont fonctionné jusqu'ici.

Il est avéré que les hommes du service de trois ans ne sont ni assez formés physiquement, ni assez préparés par leur éducation régimentaire en France aux fatigues d'une campagne coloniale. Cette constatation n'apprend rien qu'on ne sache déjà : elle vient néanmoins à l'appui de la thèse soutenue depuis quinze ans par tous ceux qui suivent de près la politique d'expansion coloniale, et qui préconisent, depuis

la même époque, la création d'un instrument approprié à cette politique, c'est-à-dire de troupes spéciales, une armée coloniale, au vrai sens du mot, recrutée et encadrée d'une façon toute particulière.

Les récriminations ne servent à rien, quand une fois, une action militaire est engagée. A partir d'Andriba, les efforts de nos soldats sont réunis dans un *Sursum Corda* énergique qui leur fera supporter allègrement l'ascension du plateau de l'Emyrne *usque ad mortem*.

Cette campagne de Madagascar est une des plus héroïques opérations qu'ait vues le XIX^e siècle.

Il y a quelque chose qui impose l'admiration dans l'élan chevaleresque avec lequel le général Duchesne affronte les périls qui sèment la route d'Andriba à Tananarive. On comprend, en effet, après avoir pesé les motifs de sa résolution, que le moment n'est plus de bavarder, mais qu'il s'agit de vaincre ou de mourir. Au moment de donner ce terrible coup de collier qui est à la lettre celui du « *struggle for life* » pour chacun des braves qui représente là-bas une des parcelles de l'âme de la France et qui ajoute une page d'héroïsme à celles que le sang français a tracées depuis les croisades, on comprend à merveille que le chef de nos troupes ne veuille avec lui que des hommes qui se fassent tuer sur un signe et ne puisse accepter le concours de témoins étrangers à l'armée, de correspondants de journaux (1) qui, si braves qu'ils soient, ne sauraient être dans ses mains, un soldat, à l'obéissance passive absolument nécessaire au moment solennel où chacun doit faire blanc de sa vie, à chaque minute de jour et de nuit.

Le succès de la campagne donnera raison au général Duchesne qui télégraphiait d'Andriba, le 23 septembre :

« Premier et deuxième groupe de la colonne légère ont enlevé aujourd'hui 19 septembre le passage des monts Ambohiména. Le général Metzinger a trouvé la route occupée par toutes les forces Hovas, avec trente canons. Mais l'apparition des troupes du général Voyron qui, parti

(1) Aucun reporter n'a, en effet, accompagné le général Duchesne dans sa marche d'Andriba à Tananarive.

avait de jour en jour réussi à limiter sa marche, à suffire pour déterminer la dernière conquête de l'ennemi.

• Nos pertes sont nulles. — Nos pertes-jourées sont sur Anahy.

• L'ennemi toujours remarquable, pour l'équipement malgré grandes fatigues.

Les forces Ambohiména s'engagent en demi-cercle en arrière de Anahy, en suivant le sentier qui va d'Andriana à Tananarive.

Le dernier combat est plus important que celui d'Andriana le 15 septembre, et rassemble les forces mises en jeu, par les Français.

Il est à remarquer que, dans ce dernier engagement, les Malgaches, quoique beaucoup plus nombreux, ont moins bien tenu que dans la rencontre du 15. Transcendamment, les conséquences morales de ce combat se sont fait sentir le 14 et ont paralysé la résistance de nos ennemis.

A l'heure actuelle, nous sommes au cœur de l'Imérina.

Près d'Andriana le 12 septembre, la colonne française était le 15 à Tananarivo, soit à cent-cinquante kilomètres au delà d'Andriana.

Quatre jours après, nous retrouvons son avant-garde à peu près à cent-cinquante kilomètres plus loin, c'est-à-dire vers Anahy.

C'est, dans ce pays, une marche des plus rapides qui fait le plus grand honneur au courage de nos soldats et à l'énergie de leurs officiers.

Les deux succès qu'elles ont remportés coup sur coup, le sentiment de la tâche qu'elles ont accomplie, la pensée qu'elles touchent au but, auront été de puissants stimulants pour nos troupes, auront soutenu leurs forces et leur auront permis, malgré leurs fatigues, de continuer activement leur marche sur Tananarive.

Des hauteurs de l'Ambohiména, nos soldats sont descendus dans la vallée de l'Anahy; ils ont par conséquent pénétré victorieux dans ces territoires où les premiers Hovas, venus peut-être de la Malaisie, *Indi-bria ventis*, furent refoulés, on pourrait même dire enfermés, par les indigènes de la côte. La haute falaise qui s'élève comme une muraille autour de l'Imérina porte le nom d'Ankova, c'est-à-dire « là, les Hovas »

et ils donnèrent à ces intrus le sobriquet injurieux d'*amboalambo* (chiens-cochons).

Du côté de Majunga, la chaîne de l'Ambohiména n'est pas la véritable limite du royaume de Ranavalona ; elle se trouve sur la rive gauche de l'Antoby, au sud du village d'Ambatoaronana. Cette rivière est formée par un grand nombre de ruisseaux qui prennent leur source sur le versant occidental de la chaîne Tsiafabalala ; les deux branches principales de ce bassin tirent leur nom de leur position géographique : celle du nord s'appelle Antoby Avaratra et celle du sud Antoby Atsinana.

Le petit bassin secondaire de l'Antoby Avaratra est d'un accès difficile, on y descend en suivant les arêtes de ravins profondément creusés par les pluies d'hivernage qui désagrègent les masses argileuses de la montagne et provoquent de fréquents éboulements.

L'Antoby Avaratra est séparé de l'Antoby Atsinana par une suite de contreforts plus ou moins élevés que dominant à l'ouest les montagnes de Marolohy et à l'est celles de Tompoketsa. Au sud, l'Angavo, bloc énorme de granit d'une hauteur de 200 mètres dont les parois du nord et de l'est sont verticales, se profile sur l'horizon. Le passage dans la vallée de l'Antoby Atsinana se fait cependant avec assez de facilité ; ce sentier côtoie la rivière sur une distance de 300 mètres environ, laissant à l'ouest le village fortifié de Tandrokombay d'une vingtaine de cases et au nord-est, celui de Lazaina, moins important, situé à l'extrémité des rochers de l'Angavo dont il suit la base.

La montée vers la ligne de faite qui sépare le bassin des Antoby de celui de l'Andranobe est difficile, mais elle devient meilleure en approchant d'un petit hameau appelé Mandrosoa. Les cours d'eau et les centres de population que relie entre eux des sentiers assez larges deviennent fréquents.

Sur la rive droite de l'Andranobé s'élève le village fortifié d'Ankazobé qu'entourent un fossé profond et des haies de cactus. La position de ce village au confluent de deux ruisseaux et à l'entrée de la vallée de Fierenana en fait un point stratégique important.

Le fond de la vallée de l'Andranobe est marécageux sur une petite surface, mais ce terrain se relève rapidement pour former des coteaux de vingt à vingt-cinq mètres de hauteur au-dessus de la plaine. Le sentier n'est pas mauvais ; il est établi à flanc de coteau et traverse des villages assez importants dont Angazongoaka et Ankatsaka, entourés de vastes rizières.

On arrive ainsi auprès d'une chute remarquable de l'Andranobe ; sur la rive droite s'élève le village d'Antoby, sur la rive gauche, celui d'Androsina et le chemin qui les relie passe sur les têtes de roches qui forment le sommet de la cascade. Dans cette région, le sol est raviné par les cours, mais le trajet difficile ne s'étend pas très loin.

La vallée de l'Andranobe que l'on vient de traverser est aussi encaissée. La partie moyenne est dominée à l'est par un massif granitique élevé qui forme le point de partage du bassin de l'Ikopa et du Betsiboka. Vers le sud, ce massif se rattache au Lohavitra, et à l'est on voit de hautes collines qui séparent l'Andranobe de la vallée de Fierenana. La partie supérieure de son cours est encore plus resserrée, mais la partie basse que l'on aperçoit au loin paraît plus ouverte.

A partir d'Antoby, les valonnements sont plus amples, et des sentiers nombreux se croisent dans tous les sens. Celui que suivent les caravanes passe à Fihaonana, gros village de soixante cases, dans une vallée secondaire qu'arrose le Kelilalina et vient franchir l'Anjomoka devant la position de Babay. En arrière de ce village, se dresse un mamelon élevé qui domine toute la vallée.

L'avenir militaire compare à un raid d'infanterie, le point audacieux du général Duchesne sur Tananarive. « Cette opération, dit l'écrivain auquel nous empruntons les quelques lignes qui suivent, a sa principale chance de succès dans l'énergie du chef qui l'a conçue et dans le moral des soldats qu'un pareil chef a su rendre dignes de lui. Le soldat vaut, en effet, ce que vaut son chef. Cela est vrai partout, et en France plus qu'ailleurs. Quand le soldat français est bien commandé, il soulève les montagnes.

« C'est là une des plus belles conceptions que nous connaissons.

Coupant lui-même ses communications avec sa base d'opérations, le général Duchesne s'est élevé vers l'Imerina, à travers des pistes, frayées à peine pour le pied du fantassin, avec ses canons et ses convois.

« Le salut de sa colonne exige qu'elle soit victorieuse chaque fois qu'elle sera rencontrée par l'ennemi, ou le rencontrera; l'attaque pourra survenir par derrière comme par devant, elle devra être repoussée de nuit comme de jour; les blessés et les éclopés seront abandonnés, faute de relations régulières avec la base d'opérations.

« En saisissant le taureau par les cornes, en se lançant **sur Tananarive** sans chemin tracé pour ses mulets, **sans communication** avec l'arrière, la force du général Duchesne est dans l'inouï de sa tentative, dans sa résolution aussi simple que claire, de vivre d'une façon aussi sommaire que l'habitant de l'Imerina ou de mourir. La fortune a souri à son audace; en une semaine, le général a fait franchir à ses troupes la moitié de la distance qui sépare Andriba de Tananarive; il a renversé sans pertes les troupes hovas à Tsimainondry et la traversée des monts Ambohimena. »

Pendant que nos colonnes cheminent d'Andriba vers Tananarive, la population européenne, créole et noire afflue à Majunga; des quartiers entiers se sont construits; il a poussé sur ces sables une cité à l'américaine.

Une église a été bâtie presque entièrement avec des caisses d'emballage. Cette église revient à 5,000 francs.

Les terrains de la ville, disponibles, ont été lotis et concédés moyennant une faible redevance.

Majunga offre le coup d'œil le plus animé. On n'y entend que le bruit des marteaux et des scies, ou les cris des coolies roulant des fûts et des caisses.

La population de Majunga, très mêlée, demande à être surveillée de très près. Comme il arrive en pareil cas, à côté de gens honorables des bandes d'aventuriers se sont rués sur la cité nouvelle. Majunga

regorge de soi-disant chercheurs d'or ou de pierres précieuses; brasseurs d'affaires quelconques, population bariolée, bonne à tout faire, qui ne disparaîtra que lorsque les choses auront repris leur cours normal.

La réputation aurifère de Madagascar nous vaut en grande partie ce débarquement d'aigrefins cosmopolites.

Il est permis de regretter profondément que l'expédition n'ait pas été reliée à sa base par un câble fluvial, immergé dans la Betsiboka et dans l'Ikopa.

Par la voie de terre, la communication télégraphique n'existe pour ainsi dire pas. Par l'optique, elle est longue et difficile. Que de services n'eût pas rendus un câble sous-fluvial !

* * *

Maître des crêtes de Tsimainondry défendues par une armée de 8,000 Hovas, le général Duchesne se mit en mesure de marcher le lendemain sur Kinajy où l'ennemi s'était réfugié.

Résumons ici les opérations de nos colonnes. Le 19 septembre, les deux premiers échelons franchissent les monts Ambohimena ; le défilé de Kinajy où les Hovas avaient réuni des forces considérables et trente pièces de canon était occupé sans coup férir grâce à une attaque de flanc conduite par le général Voyron, qui campait le même soir sur les hauteurs de la rivière Antobyavaratra.

Le lendemain le général Duchesne entrait dans le village fortifié de Maharidaza et reprenait sa marche vers le sud en suivant une ligne de faite qui s'étend à la côte 1,200 mètres depuis Maharidaza jusqu'à Manantiloza, position qui domine le confluent des deux Antoby, — Avaratra et Atsinana. — L'ennemi avait disparu. La colonne occupa Tandrokombay et le 21 elle était sous Lazaina, campée sur un petit plateau où se tient le mardi (*talata*), un important marché.

La vallée du Moranano, qui prend sa source sur le plateau de Farantazo, ligne de séparation des bassins des Antoby et de l'Andranobe, fut remontée le lendemain ; Ambatoarana, village fortifié, où l'ennemi

aurait pu opposer une résistance, était évacué, de même que Mandrosoa, et après une marche de quinze kilomètres, nos soldats campaient le 22 sur le petit plateau d'Ankazobé, au pied du massif de l'Angavo, que les Hovas n'avaient pas songé à défendre, malgré tous les avantages qu'offre cette remarquable position.

Le commandant en chef se remit en route le lendemain; il traversa l'Andranobe au gué d'Ankazobé et remonta la vallée par Ankatsaka et Antsampandrano jusqu'à Antoby, où il couchait le 23, après une nouvelle étape de quinze kilomètres.

C'est le 25 septembre, ainsi que le général Duchesne le disait dans sa dépêche du 27, que nos soldats atteignirent le faite des Ankarara qui domine la plaine de Babay où la nation Hova tout entière devait, au dire de Shervinton et de ses amis, anéantir le corps expéditionnaire.

Le 26 septembre notre avant-garde était à Abomihanga (Montagne fleurie), dont l'entrée a été jusqu'ici jalousement interdite aux Européens et qui se trouve à une vingtaine de kilomètres de Tananarive, sur une montagne sacrée où de tous les points de l'île les pèlerins affluent.

Anciennement capitale des tribus autochtones, elle n'a plus conservé dans sa déchéance politique que la suprématie religieuse; c'est dans ses environs que les premiers souverains de l'Imerina étaient ensevelis, on y compte par centaines les sépultures royales et les *tsarifakas* (autels primitifs en plein air).

Cette ville est située à dix-sept kilomètres environ au nord de Tananarive, à seize kilomètres environ au nord-est du sentier menant de Babay à cette capitale et que le gros de notre colonne a suivi.

Dans leur affollement, les Hovas envahissent le cimetière anglais, brisent les cercueils, mutilent les cadavres, et démolissent l'observatoire construit il y a quatre ans par les pères de la compagnie de Jésus, sur la colline d'Ambohidempona.

Cet établissement se composait d'un octogone central de huit mètres de diamètre, au-dessus duquel s'élevait une grande coupole surmontée

d'une boule d'un mètre de diamètre, qui servait de point géodésique et de signal pour l'heure. Trois pavillons flanqués de tours s'appuyaient au principal bâtiment.

Les anémomètres étaient placés au-dessus de la coupole sud ; la tour du nord renfermait la lunette photographique solaire et la tour de l'est, dont le centre occupé par un cercle méridien de Rigaud, présentait une section sur le méridien.

« Fort ignorants et superstitieux à l'excès, raconte le R. P. Collin, directeur de l'observatoire, les visiteurs malgaches, qui voient dans cette lunette les personnes et les objets renversés, les étoiles traversant le champ au moment indiqué, même en plein jour, sont persuadés qu'il y a dans nos études et nos instruments quelque pratique secrète de la sorcellerie. Malgré nos dénégations, le peuple persiste à croire que nous observons les étoiles à travers les nuages, que nous apercevons ce qui se passe à Tamatave, à 350 kilomètres de distance, et, chose plus singulière, que la nuit nous photographions les sorciers qui errent dans la campagne pour jeter leurs sortilèges. »

* * *

Une lettre d'un officier de marine à un de ses amis, va nous édifier sur les débuts de cette campagne de Madagascar.

« L'ennemi le plus sérieux auquel nous ayons affaire est le climat. Tout le monde a eu ou aura la fièvre. Les accès sont longs et très pénibles, et les soldats qui ont moins de confortable, sont très vite atteints. Après quelques accès d'anémie palustre, ils enflent et ne sont plus propres à rendre aucun service. Nous les traînons, malgré cela, pour ne pas laisser les compagnies se fondre et disparaître. De nombreux cas de diarrhée et de dysenterie commencent à se produire, depuis que nous sommes dans la région montagneuse.

« Quant aux Hovas, ce sont de tristes adversaires. Le 21, nous arrivons en face de leurs positions d'Andriba qu'ils avaient eu le temps d'organiser d'une façon formidable depuis l'affaire de Tsarasoatra. C'était une série de huit ouvrages s'appuyant à gauche au pic même d'Andriba,

et, à droite, à une ligne de hauteurs assez élevées et barrant toute la vallée par laquelle nous devions forcément passer.

« La brigade de marine était en contact, le bataillon de la Légion avec le général en chef, en réserve générale. Quelques obus à la mélinite, tirés le soir même par le général Voyron, pour éteindre le feu d'une batterie hova, qui venait de nous tuer un homme et d'en blesser deux, produisirent un tel effet moral sur nos adversaires, que le lendemain matin, après avoir accompli les mouvements nécessaires pour tourner la position, nous avons trouvé tous les ouvrages inoccupés.

« C'est toujours ainsi : après avoir fait les préparatifs de défense les plus sérieux, ces gens-là s'en vont au premier coup de canon.

« Le pays que nous avons traversé jusqu'à ce jour se divise en deux zones bien distinctes. Celle du Boëni est une immense plaine mame-lonnée, toute en pâturages parsemés de bouquets de bois, rappelant certains paysages de France.

« A partir de Suberbieville, on entre dans la région accidentée. La hauteur des montagnes croit progressivement et toute la surface est uniformément couverte de brousse. *Tous les ravins ont un filet d'eau généralement bonne* et sont munis de bois.

« Quant aux différents genres de supplice que l'on peut endurer, on n'a que l'embarras du choix, depuis une chaleur écrasante jusqu'au vent le plus violent. Nous venons de subir ce dernier pendant quinze jours ; c'était à devenir fou.

« Dans le Boëni, les moustiques et les fourmis ; ici les moucheron, ne vous laissent pas un moment de repos.

« En somme, cette campagne de Madagascar sera loin d'être glorieuse, puisqu'il n'y a pas un seul coup de fusil à tirer, mais elle aura été certainement une de celles où l'on aura demandé aux troupes le plus d'efforts individuels. »

La cause de tous ces efforts réside dans la construction d'une piste carrossable de trois-cents et quelques kilomètres, sur trois mètres de largeur.

« Evidemment, on a bien fait d'écarter comme moyen de trans-



port exclusif, soit les porteurs coolies, soit les mulets de bât. Dans un pareil pays, où les ressources manquent totalement, les coolies ou les mulets auraient du être chargés d'abord de leur nourriture, c'est-à-dire qu'ils n'auraient pas pu porter autre chose : ni vivres, ni quoi que ce soit pour nos soldats. Ils auraient donc été parfaitement inutiles, quel qu'eût été leur nombre ; même chaque coolie, ou chaque mulet, n'aurait pas pu porter le poids total de la nourriture qui lui eût été nécessaire pour aller à Tananarive. Mais on a eu tort de se servir des voitures Lefèvre, ce moyen de transport est presque aussi primitif que les deux précédents : chaque véhicule, pour rouler sans trop de peine, ne peut pas être chargé à plus de 150 kilos, surtout maintenant où les trois quarts des Kabyles étant malades, il n'y a plus qu'un conducteur pour deux ou trois voitures, et il faut faire pour tout cela une route qui a coûté la vie à un nombre important de nos soldats européens.

« La nécessité s'imposait de recourir à un mode de transport plus perfectionné et plus puissant, je veux parler des voies ferrées et, parmi elles, de la voie étroite de 0 m. 60 parce que c'est la moins coûteuse et la plus facile à établir, tout en étant capable de transports importants et d'une vitesse suffisante. Et cette voie n'eût pas du tout obligé 15.000 soldats d'assister l'arme au pied à sa construction. Ceci me conduit à vous dire comment l'expédition aurait dû être organisée.

« Pendant les dernières années, il aurait fallu reconnaître le meilleur tracé de la ligne et, pour cela, explorer au sud de Suberbieville la vallée du Betsiboka et celle de l'Ikopa, qui descend de Tananarive.

« L'une de ces deux voies eût été sûrement moins accidentée que la route située entre ces deux vallées, et que le corps expéditionnaire suit aveuglément parce qu'elle est la seule connue. Cette route monte et descend constamment pour franchir les affluents de l'Ikopa, et les chaînes de montagnes qui les séparent, sans compter les Grands Ambohimena ; elle a été tracée par les Hovas au mépris de l'art et dans l'intention plus que probable de rendre difficile l'accès du plateau de Tananarive. Pour moi qui ai fait l'expédition du Tonkin

en 1885 et qui vois un pays tropical pour la deuxième fois, je crois qu'il eût fallu placer la ligne dans la vallée de l'Ikopa, sur la limite de séparation des premières pentes et des rizières ou marécages bordant la rivière ; là, le terrain est solide, jamais inondé, à peu près plat, et on y trouve tous les villages qui, l'expédition terminée, auraient assuré au chemin de fer un trafic rémunérateur.

« Le tracé de la ligne reconnu, il fallait songer à débarquer son matériel, c'est-à-dire sonder très sérieusement la baie de Majunga et celle de Bombetok. On eût par exemple découvert, à la pointe d'Antanandara qui les sépare, un bon mouillage pour les grands navires qui peuvent à cet endroit décharger directement leur cargaison sur les bateaux de rivière ; on aurait évité ainsi l'obligation de débarquer à Majunga, de charger ensuite les bateaux affrétés à Zanzibar, *Kilna*, *Barawa*, etc., lesquels à Ankaboka seulement trouvent les bateaux de rivière. Si on avait étudié soigneusement le Betsiboka, on aurait été fixé sur le point exact où les canonnières peuvent remonter : c'est Marololo, où on aurait alors construit un petit wharf ; on aurait enfin adopté un modèle de canonnière différent de celui qui existe actuellement.

« Ces diverses reconnaissances terminées, la déclaration de guerre et la demande de crédits à la Chambre devenaient raisonnables. On pouvait, après, construire tranquillement trois ou quatre canonnières, une centaine de kilomètres de voie ferrée, des ponts de différentes longueurs, un câble, et on faisait recruter des indigènes ou des noirs.

« Dès le mois d'avril qui inaugure la saison sèche, la période des opérations actives commençait, mais non pas en jetant une masse énorme de 15,000 soldats, 8,000 coolies, et surtout de milliers de tonnes de matériel à Majunga où on ne pouvait rien débarquer — à Marseille même avec tous ses bassins et ses voies ferrées, la besogne eût été difficile — on se contentait de faire arriver à Madagascar les quatre canonnières, le câble, puis quinze jours après, deux ou trois navires seulement, portant un colonel du génie assisté d'officiers et de gradés européens commandant aux travailleurs indigènes recrutés d'avance, un certain nombre de kilomètres de voie ferrée ; un ou deux bataillons

mixtes composés de tirailleurs indigènes et de légion étrangère, ainsi que deux batteries d'artillerie de montagnes, destinées à protéger les travaux ; de grandes tentes-hangars doubles abritant à peu près des heures chaudes de la journée et qu'on peut monter très vite pour toutes ces troupes, enfin un service d'intendance et de santé.

« Tout cela était transporté avec facilité à Marololo où la construction de la voie commençait. Celle-ci progressait ensuite à raison de deux kilomètres par jour et, chaque fois qu'il le voulait, le colonel télégraphiait pour demander soit du matériel, soit un renfort d'une ou plusieurs compagnies pour assurer constamment la protection des travaux. On envoyait un général au besoin pour prendre la direction de ceux-ci, et tout marchait à souhait parce que nos soldats, profitant des tentes-hangars, se portaient à merveille et que les transports de toute espèce étaient aussi rapides qu'abondants grâce au chemin de fer et à ses locomotives sans compter que l'opinion publique ne pouvait pas s'alarmer au sujet d'une expédition aussi sûre et aussi peu bruyante.

« Le 1^{er} octobre, c'est-à-dire 160 jours après, on aurait fait 320 kilomètres, c'est-à-dire que, mathématiquement, on était arrivé à Tananarive. Admettons un instant qu'on n'ait pas pu faire ces 320 kilomètres, puisqu'une expérience de ce genre n'a pas encore été tentée : eh bien ! on restait tout simplement où on se trouvait ; on renvoyait si on voulait, une partie des troupes visiter la Réunion, parce que, pendant la mauvaise saison, les Hovas ont la fièvre dans le bas pays et ne sont pas à craindre, et, sur les indications du colonel ou du général, on préparait la fin de l'expédition pour la bonne saison suivante ; c'était facile, puisqu'il n'y a en ce moment qu'une colonne de 4.000 hommes qui aille à Tananarive. »

Ce plan ne ressemble évidemment pas à celui d'une guerre européenne, où l'ennemi se compose d'armées suffisamment mobiles, grâce aux routes et aux chemins de fer ; mais puisqu'ici les ennemis sont le soleil et l'absence de communications, et qu'on le savait, il fallait agir en conséquence. Aussi bien la guerre ainsi faite nous coûtait infiniment moins en hommes que celle dont la fin est proche,

quant à sa dépense en argent, elle était également moins considérable, car 300 kilomètres de voie, à 25.000 francs le kilomètre au maximum, font 7.500.000 francs; qu'on y ajoute 92.500.000 francs, si on veut (somme énorme pour un effectif d'une brigade au maximum), pour les autres dépenses, le total n'aurait pas dépassé cent millions et, la guerre terminée le commerce avait gratuitement à sa disposition un admirable moyen de transport et l'agent le plus puissant du développement économique du pays.

Qu'on n'en doute pas un instant, c'est en construisant une ou plusieurs voies de ce genre qu'il faudra faire faire la prochaine expédition coloniale, quand elle sera obligée d'abandonner la voie fluviale. Justice est donc faite de ce dédain de la voie ferrée qu'on n'a pas entreprise à Madagascar parce qu'on n'avait pas encore fait la guerre de cette façon-là. C'est bien la peine que notre civilisation progresse !

* * *

Le général Duchesne avait fixé au 29 ou 30 septembre l'occupation de Tananarive. Ses calculs n'ont pas été déjoués. La dépêche suivante reçue au ministère de la guerre en fait foi.

Étapes à Guerre

Majunga, 10 octobre, 7 h. 15 matin.

Je reçois à l'instant l'avis officiel suivant, daté d'Andriba 9 octobre :
« Après une action brillante, Tananarive a été occupé le 30 septembre.

« Les négociations pour la paix ont été commencées le 1^{er} octobre et ont abouti dans la soirée du même jour, sous réserve de la ratification du gouvernement de la République.

« Le général Metzinger a été nommé gouverneur militaire de Tananarive. »

Ce télégramme a été immédiatement communiqué au président de la République.



Le gouvernement a décidé que le ministre de la guerre enverrait au général Duchesne le télégramme suivant :

Dépêche du gouvernement au général Duchesne :

« Au nom de la France entière, le Gouvernement de la République vous adresse ses félicitations, ainsi qu'aux officiers, sous-officiers et soldats de l'armée de terre et de mer.

« Vos admirables troupes, celles de la vaillante colonne de Tananarive, comme celles qui gardent vos communications, après les avoir ouvertes au prix d'efforts inouis, toutes ont bien mérité de la patrie. La France vous remercie, général, du service que vous venez de rendre et du grand exemple que vous avez donné. Vous avez prouvé une fois de plus qu'il n'est pas d'obstacle ni de péril dont on ne vienne à bout avec du courage, de la méthode et du sang-froid.

« Vous êtes nommé grand-officier de la Légion d'honneur.

« Envoyez sans tarder vos propositions de récompenses. Le gouvernement proposera au Parlement la création d'une médaille de Madagascar, qui sera donnée à toutes vos troupes. »

Notre drapeau aux trois couleurs flotte depuis sur le palais de la Reine. Quant aux négociations pour la paix ouvertes le 1^{er} octobre, nous pouvons dire, à ce sujet, que dès l'origine de l'expédition le gouvernement avait longuement délibéré pour arrêter les instructions à donner au commandant de l'expédition sur le régime qui convenait d'établir à Madagascar à l'issue des opérations militaires. M. Ranchot, ancien vice-résident à Tananarive, délégué du ministre des affaires étrangères, avait même été adjoint spécialement au général Duchesne pour l'assister dans les négociations qui devaient suivre le succès de nos armes.

Ce sont ces instructions qui ont été suivies le 1^{er} octobre par le chef de l'expédition.

Le régime qui sera établi à Madagascar n'est pas l'annexion, mais c'est un protectorat très étroit, plus rigoureux que celui qui existait jusqu'ici et qui, tout en conservant le cadre de l'organisation hova, pla-

cera l'administration tout entière de l'île sous la main de la France de manière à assurer notre prépondérance exclusive.

La reine actuelle, qui s'est soumise, par l'acceptation de nos conditions, sera maintenue. Mais le premier ministre, qui a été l'âme de la résistance à notre action, sera transporté hors de l'île et remplacé.

Dès maintenant, il paraît qu'une certaine partie des troupes françaises proprement dites restera à Tananarive à titre de corps d'occupation, le séjour dans la capitale hova n'offrant aucun inconvénient au point de vue sanitaire, vu les bonnes conditions hygiéniques de cette région de l'île. Le reste de la partie française du corps expéditionnaire sera rapatrié; déjà le ministre de la marine s'est préoccupé des affrètements à faire pour ramener ces troupes dans la mère-patrie.

Le service de la ligne d'étapes entre la côte et la capitale de l'Emyrne sera fait exclusivement par des troupes noires. A celles se trouvant déjà dans le corps expéditionnaire de Madagascar, vont venir se joindre cinq cents tirailleurs haouassas, qui sont en route depuis quelque temps, et à la veille d'arriver à Majunga.

Ajoutons, comme dernier détail, que la médaille spéciale, que le gouvernement va demander aux Chambres l'autorisation de créer pour l'expédition de Madagascar, sera distribuée à tous les hommes sans exception qui sont partis pour cette expédition, aussi bien aux malades qui ont dû être traités et même rapatriés sans avoir combattu qu'à ceux qui ont pris part à la lutte.

* * *

Si l'on jette un coup d'œil sur la carte de Madagascar, l'on s'aperçoit que Tananarive y occupe un point à peu près concentrique; cette situation réalise pour une capitale le rêve du milieu géographique.

Assise à une altitude de près de 1,400 mètres (triangulation récente du P. Roblet), sur un des plus hauts plateaux étagés de l'Imérina, au pied des derniers contreforts du massif central de l'Antakatra, elle a fort grand air, ma foi, dans son cadre mi-oriental, mi-européen. Et quel grandiose et incomparable décor !

Au loin, les croupes sombres des montagnes boisées jusqu'à leurs cimes, revêtues à travers la transparence lumineuse de l'horizon d'un somptueux manteau de velours bleuâtre; plus près, baignant ses murailles, l'Ikopa au cours tranquille, brillant sous le soleil comme une ondoyante coulée de métal en fusion, ceignent la ville de la plus pittoresque des ceintures. Des bois ombreux, des villas blanches et roses, des jardins embaumés du parfum subtil de la merveilleuse flore tropicale, rendent enchanteurs ses environs immédiats. Et si, de temps en temps, une voix nasillarde ne jetait à travers ce paysage une note gutturale; si un groupe d'indigènes enveloppés de loques ignobles, empuantis par l'odeur forte et rance de l'huile de coco, ne donnait à ce tableau sa vraie couleur locale, l'on pourrait se croire dans quelque ces édens que la main de l'homme a créés sur la côte d'azur. qu'un

Comme d'ailleurs tous les centres peuplés de l'île, Tananarive est bâtie sans aucun ordre, mais jusque dans son irrégularité même le capricieux désordre qu'elle présente ne choque pas le regard. Loin de là, cette absence de plan primitif lui donne, avec un faux air de ruche colossale, un étonnant cachet d'originalité étrange; par contre-coup, cette discordance de voirie a créé à l'intérieur de la ville une inextricable dédale de rues aussi tourmenté que l'antique labyrinthe. Toutefois si, au point de vue de l'alignement, chacun paraît avoir pris sa fantaisie pour architecte et pour guide, tout le monde a, par contre, sans exception, adopté la même direction pour l'orientation de sa demeure: toutes les maisons sont tournées face à l'ouest. Faut-il en chercher la raison dans quelque vieille tradition mythique; dans quelque coutume originelle dont la signification s'est peu à peu perdue, ou bien ne faut-il y voir tout simplement que la seule précaution bien compréhensible, chez les habitants frileux, de se garantir des vents froids qui soufflent quelquefois du sud-est? Mystère!

Quoi qu'il en soit, cette disposition de façades toutes tournées vers le même point de la rose des vents accentue encore la physionomie déjà si originale de Tananarive, dont l'ensemble général se détache

gaiement sur le fond sombre de la végétation puissante qui l'environne.

La genèse de sa population, depuis le commencement du siècle, offre une particularité absolument curieuse. La plupart des villes doivent, en effet, leur accroissement, soit au commerce, soit à l'industrie. Ici le nombre des habitants a décuplé, la bourgade obscure est devenue grande cité, non par la fécondante attraction du commerce, mais seulement par la centralisation à outrance du pouvoir despotique, du régime hova. C'est par la réunion forcée autour de la reine, des ministres et des grands dignitaires de la couronne, de la foule habituelle d'employés, de courtisans, de soldats et d'esclaves qui gravitent paresseusement dans l'orbe de la cour, que Tananarive s'est si prodigieusement accrue. C'est par excellence, une ville d'oisifs.

Tananarive, ou, pour parler correctement, Antananarive, « Ici les Mille Villages », se compose de la juxtaposition d'un grand nombre de villages et de hameaux réunis sans unité municipale, ni aucun des liens qui rattachent, dans la vieille Europe, une commune à la commune voisine : on comprend, dès lors, le manque absolu de symétrie de son plan général. A l'instar de Paris, de Londres, de Berlin, et, en général, de toutes les grandes villes du monde, Tananarive étend plus loin, d'année en année, ses limites, et englobe les localités suburbaines dans ses faubourgs grandissants. Cet assemblage dû tout entier au hasard, fait que la capitale, composée de pièces et de morceaux, ressemble à un véritable manteau d'arlequin. La progression de son accroissement suit une marche constante et il n'est pas présomptueux de calculer que les derniers événements, en faisant affluer du littoral vers l'intérieur un grand nombre d'indigènes, ont dû apporter un appoint considérable d'émigrants à sa population.

En 1820, sous le règne de Radama I^{er}, la capitale hova, bien inférieure comme chiffre d'habitants à Fianarantsoa et à Ambohimanga, comptait à peine 10,000 âmes. C'est de cette époque et durant le règne de ce prince anglophile que commence à se faire sentir l'influence de la civilisation européenne, mais d'une civilisation tournée exclusivement au

profit politique de la Grande-Bretagne, dont les perfides conseils ont réussi à amener notre départ de Fort-Dauphin et l'abandon passager de nos droits antérieurs.

Puis, une période de réaction furieuse survient et l'île est jalousement fermée à tous les étrangers quels qu'ils soient; cependant trente ans plus tard, grâce à l'énergie d'un de nos compatriotes trop peu connu en France, l'industriel Laborde, notre pays reconquiert à la changeante cour d'Emyrne, sa prépondérance et tous ses avantages; pendant cette longue période, la population de Tananarive double.

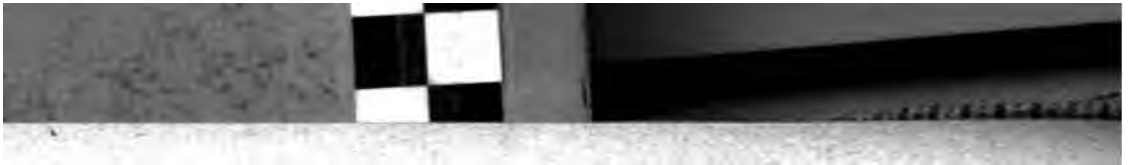
Une sorte de renaissance a transformé le pays depuis lors. A cette époque de la plus brillante dynastie hova, Laborde est tout puissant au palais d'Argent; son activité tient du prodige; avec l'appui bienveillant et le concours financier de la reine Ranaivalona I^{re}, il crée aux portes de la grande ville, à Mantassa, un groupe imposant d'établissements industriels. Dans un éclectisme louable, on y fabriquait un peu de toutes choses: étoffes, métaux, briques, verreries, porcelaines, savons, armes, poudre, canons, machines, etc., etc. A la mort du hardi novateur, lasse de cet effort insolite, la cour laissait tomber en décadence toutes ses créations industrielles et aujourd'hui les grandes herbes ont envahi les usines; les hangars se sont effondrés; les fours sont comblés, le silence et la solitude règnent dans ces enceintes désolées où le bruit retentissant des marteaux, le halètement des machines et le tumulte des foules ouvrières avaient mis pendant quelques années tant d'animation et tant de vie. Des multiples entreprises que le génie de Laborde a édifiées sur la terre malgache, il n'en reste plus qu'une seule, c'est le jardin d'acclimatation; encore ne l'a-t-on conservé que pour le seul bon plaisir de la reine et non pas dans le but d'utilité générale en vue duquel il avait été, à grands frais, conçu, tracé et élevé.

Ce renouveau éphémère marque une étape nouvelle dans l'accroissement de Tananarive et enfin, en l'an de grâce 1895, on peut, sans exagération, lui attribuer 100,000 habitants: des documents officiels, des lambeaux de statistique viennent corroborer d'ailleurs l'affirmation de

ce chiffre donné par la résidence générale, et que ceux qui ont longtemps habité le pays ne trouvent pas surfait.

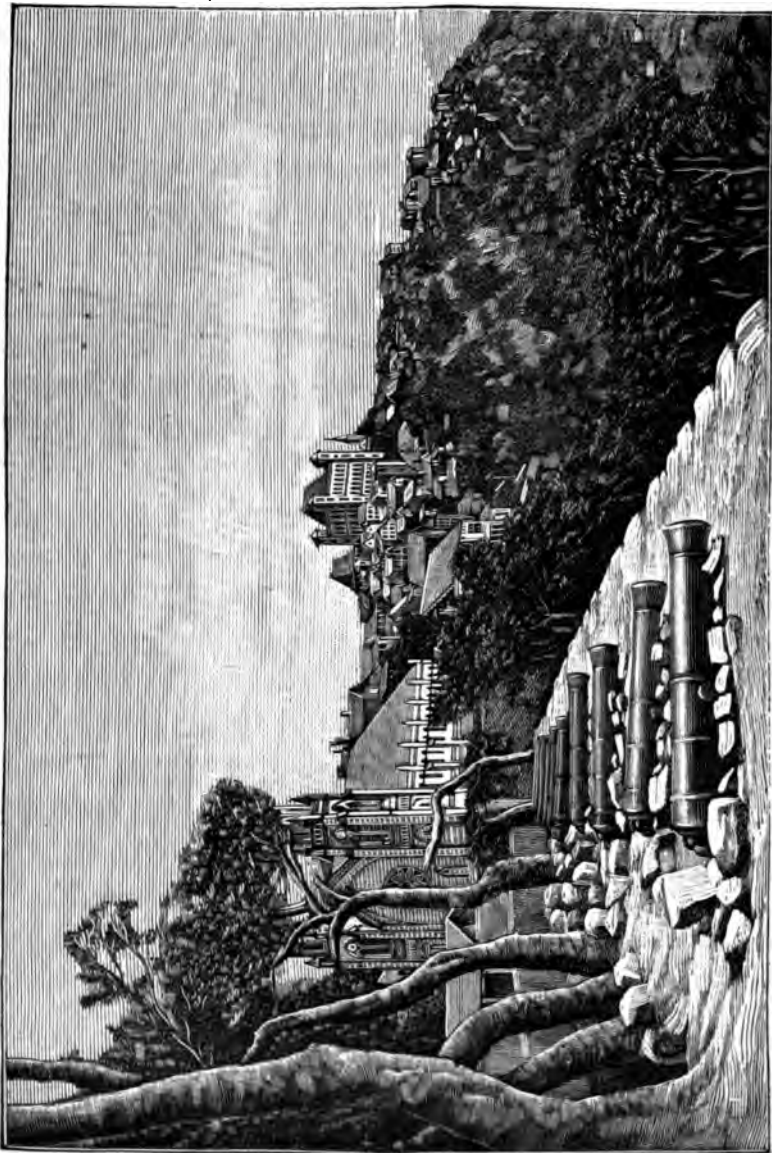
Vingt mille constructions à l'européenne sont comprises dans cette vaste agglomération de hameaux et de villages qui ont concouru à former la grande cité hova. Cette énorme quantité de maisons, si hors de proportion avec le chiffre de la population, se comprend et s'explique bien vite : chaque maison de particulier est généralement de dimensions restreintes, suivant le sage conseil socratique, et beaucoup de familles même, sans être riches, en possèdent plusieurs restant toute l'année fermées et sans emploi.

Le noyau primitif, embryonnaire, ombilical, de Tananarive, la vieille ville, riche en palais princiers, en édifices publics, occupe le sommet accidenté d'une haute colline dont la direction générale est nord-sud. Cette colline, position militaire excellente, mais négligée, commande les plaines environnantes et domine de 150 mètres la vallée de l'Ikopa, dont les sinuosités et les berges, indiquées par une haute ligne de verdure plus sombre à demi noyée dans un brouillard vapoureux, serpentent à l'occident. D'innombrables sources, des fontaines abondantes, désignées génériquement par les indigènes sous le nom d'eaux vives, sourdent des flancs de la colline, descendent en cascates et alimentent la ville dont elles assurent la propreté et la fraîcheur. La crête qui termine la colline porte le palais royal, dont l'architecture compliquée et les lignes imposantes se profilent fièrement sur l'azur implacable du ciel ; derrière le palais, c'est-à-dire vers l'ouest, la crête se détache brusquement du reste du plateau et s'avance à pic sur l'abîme, effilée comme un promontoire ou l'éperon d'un navire ; l'endroit est sinistre ; aucune végétation ne s'épanouit sur son escarpement dénudé ; c'est la « Roche Tarpéienne » de Tananarive. C'est de là, en effet, qu'étaient précipités les infortunés qui avaient attiré sur leur tête la colère des souverains. Lorsque l'on s'approche de ce lieu tragique, l'esprit troublé par les histoires sanglantes que vous conte d'une voix blanche votre noir cicerone, on évoque, par une étrange association d'idées, deux bouquins, pourtant bien dissemblables : *La Tour de Nesles* et le *De viris*.



Du sommet de ce Montmartre tananarivéen, l'œil ne rencontre, de quel que côté que l'on se tourne, qu'une immense étendue verdoyante, où la gamme des verts se diversifie à l'infini : savanes, rizières, jardins, carrés maraîchers, bosquets et villages à demi cachés sous les grands arbres épars, sont à vos pieds, accrochés aux flancs de pentes ondulées ou reculés aux dernières limites de l'horizon, formant le fouillis le plus harmonieux et le plus pittoresque du monde ; la plume est impuissante à en rendre le prodigieux effet.

Du côté de la « Roche Tarpéienne », aucune maison ; le versant taillé à pic n'en a pas permis la construction ; au fur et à mesure que les villages se sont rapprochés, les demeures, escaladant la colline, se sont surtout entassées sur les déclivités orientales. Comme toutes les habitations sont basses, à un seul étage, les dômes des maisons royales et des dignitaires, les flèches aiguës des clochers des temples protestants, les tours carrées de la cathédrale catholique les dépassent et hérissent de leurs pavillons ou de leurs campaniles la masse confuse et imprécise des toitures rouges. Au centre de la ville, une grande place rectangulaire, à laquelle viennent aboutir les rues les plus larges et les plus animées de Tananarive, sert de place pour y réunir les *Kabarys*. Encadrée de tous côtés par des maisons d'apparence confortable, des magasins où les objets les plus hétéroclites se trouvent mariés dans un pêle-mêle souvent comique, elle n'a pour toute décoration qu'une grande pierre blanche à peine taillée et presque fruste, ombragée de quelques tamarisiers séculaires. Ce monolithe, qui joue un rôle important dans les fêtes qui signalent l'avènement d'un nouveau souverain, est l'objet du respect universel ; c'est le palladium dynastique. C'est sur cette pierre, en effet, qui sert en quelque sorte de pavois, que le successeur du roi défunt est intronisé dans un *kabary* solennel ; c'est là que l'on fait en son honneur l'hécatombe officielle de bœufs qui marque toute cérémonie importante, et après laquelle il reçoit, assis sur la pierre, les serments des ministres, des princes du sang et les hommages des hommes libres. La scène, paraît-il, ne manque pas de grandeur ; c'est au bruit du canon, des fanfares et des acclamations d'une foule enthousiaste et



Les remparts de Tananarive.



fanatique que le premier ministre dépose sur le front royal, incliné devant lui, la lourde couronne de la dynastie hova. Du jour de cette cérémonie date seulement le temps du règne.

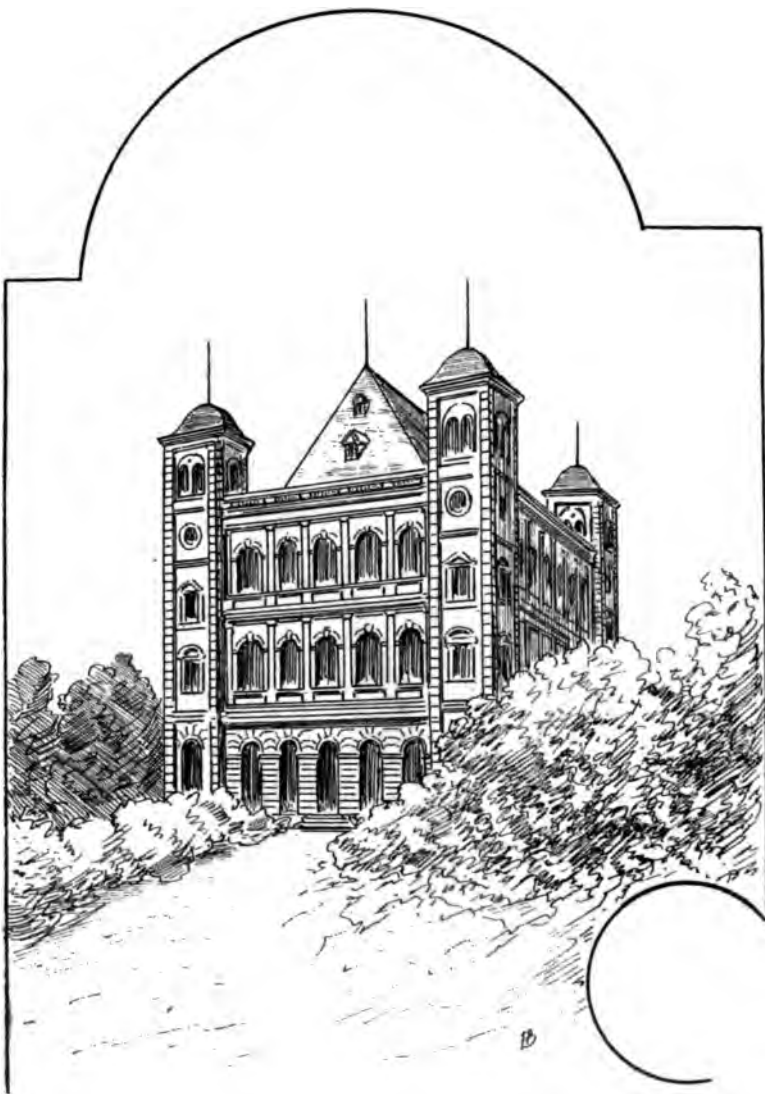
En raison de sa situation et de son attitude, Tananarive possède un climat salubre et jamais la température n'y dépasse 25 degrés ; quelquefois en mai ou juin, elle descend jusqu'à 10 degrés ; il fait froid alors, et les indigènes peu habitués à un pareil abaissement grelottent et frissonnent sous les couvertures et les *lambas* multiples dont ils se couvrent ; pour un Européen, Tananarive est un séjour agréable, où sa santé ne court aucun risque. On trouve constamment au marché des vivres frais.

Grâce au printemps perpétuel dont le plateau jouit, l'on a toute l'année des légumes verts et des fruits savoureux. Les eaux y sont abondantes et d'excellente qualité, si bien qu'après la rude fatigue de la marche de pénétration, notre corps expéditionnaire y trouvera un repos et un bien-être largement compensateurs.

La ville est partagée en trente-six quartiers. Les plus excentriques, Ambohizanahary, situé au sud de Mahamasina, et Isotra, sur le contrefort du nord-ouest, conservent encore le caractère des anciens villages hovas. De profondes tranchées circulaires, couronnées intérieurement d'un mur en pisé et défendues par d'épaisses haies de cactus, protègent l'habitation du propriétaire et les cases de ses esclaves. On pénètre dans ces réduits par une étroite ouverture qui peut être facilement obstruée.

La physionomie des quartiers intérieurs varie suivant leur position par rapport au palais. Ambohimitsimbina et Ambavahadimitafo sont habités par les dignitaires de la cour et les familles de grande caste ; Ampahamarinana et Ambohitsoa par la famille de Rainilaiarivony et les membres du gouvernement. Faravohitra et Analakely, sur le contrefort du nord, sont habités par la colonie anglaise qui s'y est fait construire de confortables cottages qu'entourent de ravissants jardins ; à Ambohitsirohitra se trouve la Résidence générale de France dont les fonctionnaires subalternes habitent les maisons du voisinage ; quant à la colonie française, maisons de commerce et banques sont

situées le long de la voie qui conduit de la place d'Andohalo au marché du Zoma.

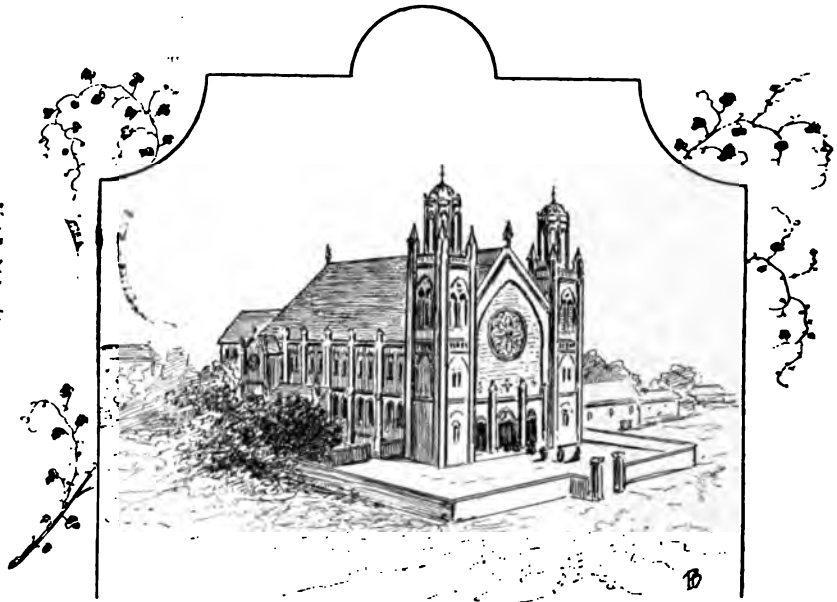


Le Palais de la Reine à Tananarive.

Tous ces édifices, entourés de varangues, élevés d'un ou deux étages, sont construits en briques crues et mortier d'argile. La plupart sont couverts en tuiles.

Nous donnons une vue des principaux monuments de Tananarive.

Le palais de la reine, auquel l'horloge de la tour orientale a fait donner le nom de Masoandro (l'Œil du jour), avait été construit par M. Laborde pour la reine Ranavalona I^{re}. C'était un magnifique édifice entièrement en bois de teck et d'acajou. En 1868, un architecte anglais du nom de Cameron enleva les varangues et les colonnes qui les supportaient pour bâtir à la place un placage en maçonnerie qui fait quelque effet à distance, mais la démolition de la partie extérieure a compromis la soli-



La Cathédrale Catholique à Tananarive.

dité de la maison de M. Laborde et les hautes tours de Cameron, construites en briques crues et mortier d'argile manquent de solidité. Ce palais est depuis longtemps abandonné et ses portes ne s'ouvrent plus qu'une fois chaque année pour la célébration de la fête du Fandroana. La reine habite, ainsi que le premier ministre, deux petites maisons situées à l'est de Masoandro.

Après la conversion de la reine Ranavalona II à la religion protestante, l'architecte Cameron construisit au sud du Rova (enceinte royale) une charmante chapelle qui n'a pas eu un meilleur sort que l'enveloppe du palais de la reine. Il fallut l'évacuer précipitamment il y a quatre ans,

parce qu'on s'aperçut qu'elle allait s'effondrer. Dans l'intérieur du Rova, on remarque les tombeaux de sept premiers rois de l'Imérina, et dans la cour d'honneur, ceux de Radama I^{er}, de Ranaivalona I^{er} et de Rasoahérina. Andrianampoinimerina, le chef de la dynastie, a été enterré dans la ville sainte d'Ambohimanga.

Au nord du Rova se trouve le palais de Rainilaiarivony construit par l'architecte anglais Pool. C'est un immense édifice assez étrange que le premier ministre n'habite pas, mais où, paraît-il, il a réuni les objets les plus précieux de ses collections particulières, notamment des pièces de cinq francs. Il y a quelques années, au dire de feu M. Campan, consul de France, Rainilaiarivony y conservait une quinzaine de millions qui doivent, en ces derniers temps, avoir éprouvé un sérieux déchet.

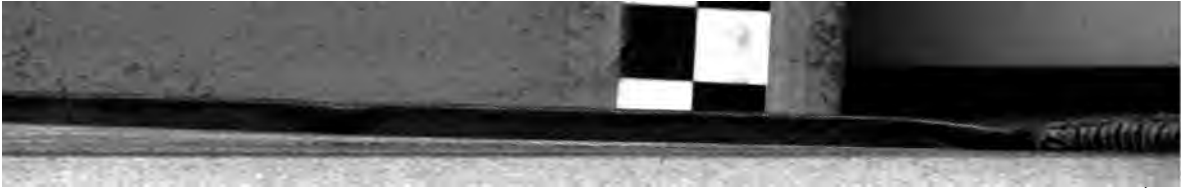
Une pente assez raide conduit sur la place d'Andohalo, lieu ordinaire des grands kabarys civils. Au centre se trouve une pierre sacrée sur laquelle on dresse l'estrade de la reine quand elle préside ces assemblées. C'est aussi là qu'elle vient recevoir le *hasina* (tribut) lorsque, après une absence, elle rentre dans sa capitale.

La place d'Andohalo est l'endroit le plus curieux de Tananarive. Les maisons qui la bordent sont toutes construites sur le modèle des bengalows des villes de l'Indoustan. De vastes terrasses où, de jour et de nuit, les habitants de la capitale sont assis sur leurs talons, enveloppés de leur lamba blanc, la dominant de toutes parts, et le passage incessant des Hovas qui vont au palais ou qui en redescendent lui donne une grande animation.

Les kabarys militaires, les revues, ont lieu sur la place de Mahamasina, au centre de laquelle se trouve également une pierre sacrée; c'est à Mahamasina qu'a lieu le couronnement du souverain.

* * *

Mais revenons au corps expéditionnaire. La poignée de braves dont il se compose, quitte Andriba le 14 septembre, après une préparation soignée, et s'engage courageusement à travers les gorges sombres des grands Ambohimena, où elle va se mesurer seule à un ennemi dix



fois supérieur en nombre et cesser d'être en communication avec le gros du corps expéditionnaire.

A mesure que celui-ci s'est éloigné de notre base d'opérations, les Hovas se sont rapprochés de l'Emyrne, qui est leur pays propre et la région la plus fertile de Madagascar ; la confiance leur est revenue, et malgré les échecs subis, ils reprennent courage.

Aussitôt que la colonne légère a disparu derrière la chaîne des Ambohimena, des bruits sinistres courent, colportés par les *fahavalos* et reproduits dans la presse anglaise. On dit que les Hovas dévastent tout sur leur passage, que leur intention est d'incendier Tananarive pour ne nous laisser qu'un désert à occuper.

On croit peu à ces rumeurs, qui supposeraient aux Hovas un patriotisme qu'ils ignorent, mais les plus inquiets songent, non sans raison, aux défilés étroits qui constituent les chaînes de montagne des plateaux et aux fourches caudines que la colonne légère pourrait y trouver.

La vaillante petite troupe se heurte, en effet, le 15 septembre, date mémorable, aux forces hovas massées dans le défilé de Tsimainondry. Commandée par le général Metzinger, elle rencontre dans ce combat 5 à 6.000 Hovas, les attaque crânement, à l'improviste, les met en déroute au petit jour, les poursuit sans relâche jusqu'à Antoby, et ne s'arrête qu'après s'être rendue définitivement maîtresse des monts Ambohimena.

Le combat de Tsimainondry est la rencontre la plus importante de toute la campagne, celle où les difficultés particulières à cette expédition et la valeur exceptionnelle des troupes ont pu être mises en évidence, celle aussi où la décision du général Metzinger et du général Voyron ont obtenu leur consécration.

Dès lors, la marche de la colonne légère a été plus rapide : dix jours plus tard, le 25 septembre, elle entrait à Babay, à trente-cinq kilomètres de Tananarive. Les Hovas se retirent devant nos colonnes tout en restant en vue. Ce soir-là nous campons à quatre kilomètres d'eux. Ils sont à Sabotsy retranchés derrière des murs et des rochers avec nombre de canons. On sait le reste, et la rapidité avec laquelle la capitale

hova a été prise, la paix signée et le général Metzinger nommé, par le commandant en chef du corps expéditionnaire, gouverneur de Tananarive.

Certes, toutes les fautes commises pendant la campagne ne sauraient être oubliées, mais la prise de Tananarive efface, pour l'instant tout au moins, le souvenir des pertes éprouvées et des souffrances subies par nos soldats, triomphateurs modestes auxquels le sentiment du devoir a donné des forces surhumaines.

La prise de Tananarive couronne, comme la récompense bien méritée de leurs efforts, la lutte courageuse, soutenue pendant 490 kilomètres, par des troupes livrées à elles-mêmes, dans un pays aussi malsain qu'accidenté, sans la moindre organisation préalable, sous un climat meurtrier et un labeur excessif.

Les coupables négligences qui ont compromis si gravement au début le succès de l'expédition ne font que rendre plus méritoires les prodiges de résistance dont ont fait preuve les soldats d'élite qui viennent d'entrer en maîtres à Tananarive.

La voilà donc terminée cette pénible campagne qui s'est prolongée pendant plus de deux cents kilomètres et plus de huit mois. L'énergie de nos troupes, la décision de leurs chefs ont surmonté tous les obstacles et vaincu toutes les difficultés.

Nous avons toujours gardé confiance en l'abnégation et l'endurance dont tous ont fait preuve, et notre historique de la campagne a toujours rendu justice aux efforts du corps expéditionnaire et de son chef, tandis qu'ils affirmaient dans les circonstances les plus défavorables les qualités militaires de notre race.

Que d'escarmouches, que de marches forcées sous un soleil torride, que de terre remuée, depuis le 28 février, date où le général Metzinger débarquait à Majunga pour y préparer la voie au gros du corps expéditionnaire.

La saison des pluies touchait à sa fin; les difficultés du débarquement retardèrent les préliminaires de la campagne, et ce n'est que le 27 mars, après un long mois de privations dans les lagunes de la baie de Betsiboka, que nos troupes se trouvèrent aux prises avec les Hovas.

Alors commence la marche lente, mais sûre, de notre petite armée échelonnée depuis la côte. On creuse une route, dont la percée difficile occasionne d'innombrables cas de fièvre. Obligés de s'ouvrir un chemin par tronçons, nos soldats du génie, nos tirailleurs, nos chasseurs avancent lentement, pioche à la main, sac au dos et l'arme toujours prête pour faire le coup de feu.

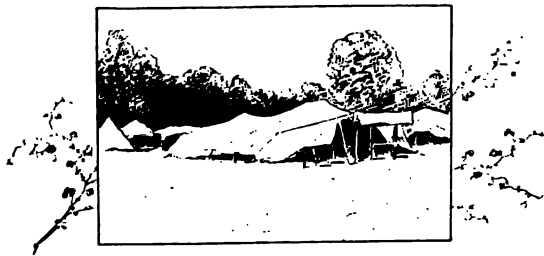
Durant ce long calvaire, la fièvre fait ses ravages, les ravitaillements ne s'opèrent qu'avec peine, mais chaque étape est marquée d'un succès. C'est Marovoay, Manonga, Beseva, Androtro, Trabonjy, Ambato, etc., etc.

Le 9 juin, on occupe Maevatanana, le 10 on campe à Suberbieville, le 30 on bat les Hovas à Tsarasaotra.

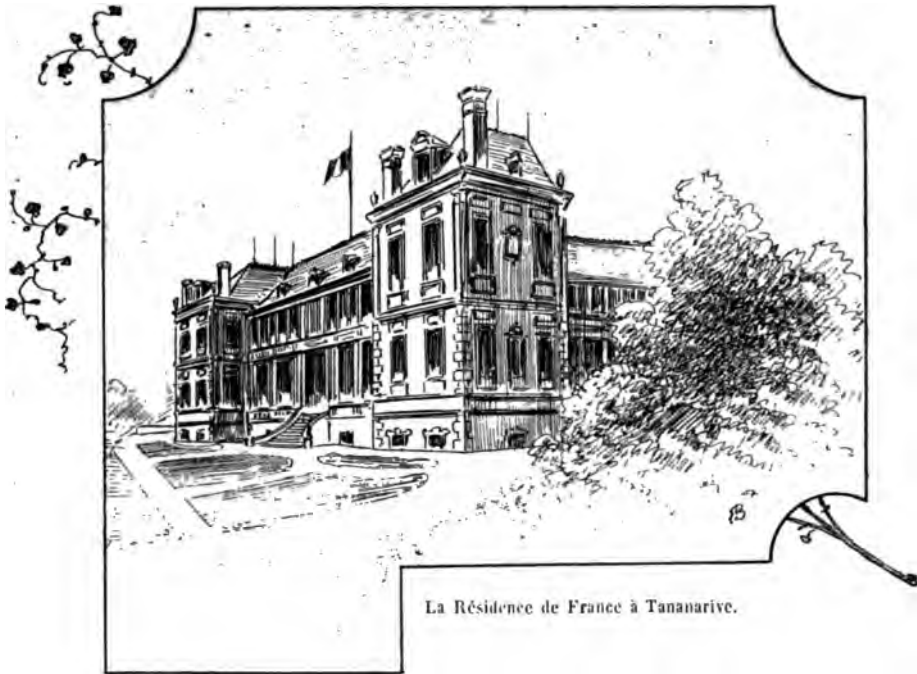
Un mois s'écoule pendant lesquels s'achève la route entre Tsarasaotra et Andriba. Le combat de Soavandriana marque le seul incident de guerre de cette exténuante période de labeur acharné pour le génie. Nous sommes au 12 août et l'émotion est à son comble en France, quand l'avant-garde du corps expéditionnaire atteint les hauteurs voisines d'Andriba; le 21, la place est prise, et les Hovas s'enfuient vers les plateaux du centre.

La colonne est à 160 kilomètres de Tananarive ; elle a creusé plus de 330 kilomètres de route, soutenu plus de quinze combats et trainé toujours avec elle de considérables ravitaillements. Le général en chef décide d'alléger ses troupes et d'en hâter la marche. Une dépêche annonce son intention de former une colonne volante, comprenant quatre bataillons de la guerre, quatre bataillons de la marine, deux

batteries, deux compagnies du génie et deux pelotons de cavalerie, en tout moins de cinq mille hommes avec des vivres pour vingt-deux jours.



Tentes d'hôpital



CHAPITRE VII

LA FIN D'UNE CAMPAGNE LABORIEUSE

L'INDOMPTABLE énergie avec laquelle le général Duchesne et ses lieutenants ont conduit à Tananarive leur petite armée, malgré tant de fautes dont ils étaient non coupables, mais victimes ; malgré le climat, la fièvre et les innombrables obstacles d'un pays déserté, montagneux et sans routes — remplit de fierté les cœurs français.

Cette poignée de héros a tenté et vaincu l'impossible ; ils donnent au monde entier la preuve persistante des vertus immortelles de notre



race, de sa tenacité dans le péril, de son imperturbable entrain devant des difficultés d'autant plus rudes qu'elles étaient pour la plupart incalculables. Officiers et soldats, acculés à une impasse qui s'annonçait terrible, se sont raidis contre la masse des mauvaises chances qui les accablaient ; ils ont marché sans regarder derrière eux, comme à un assaut continu, avec une furia réglée par leur résolution d'arriver ou de mourir.

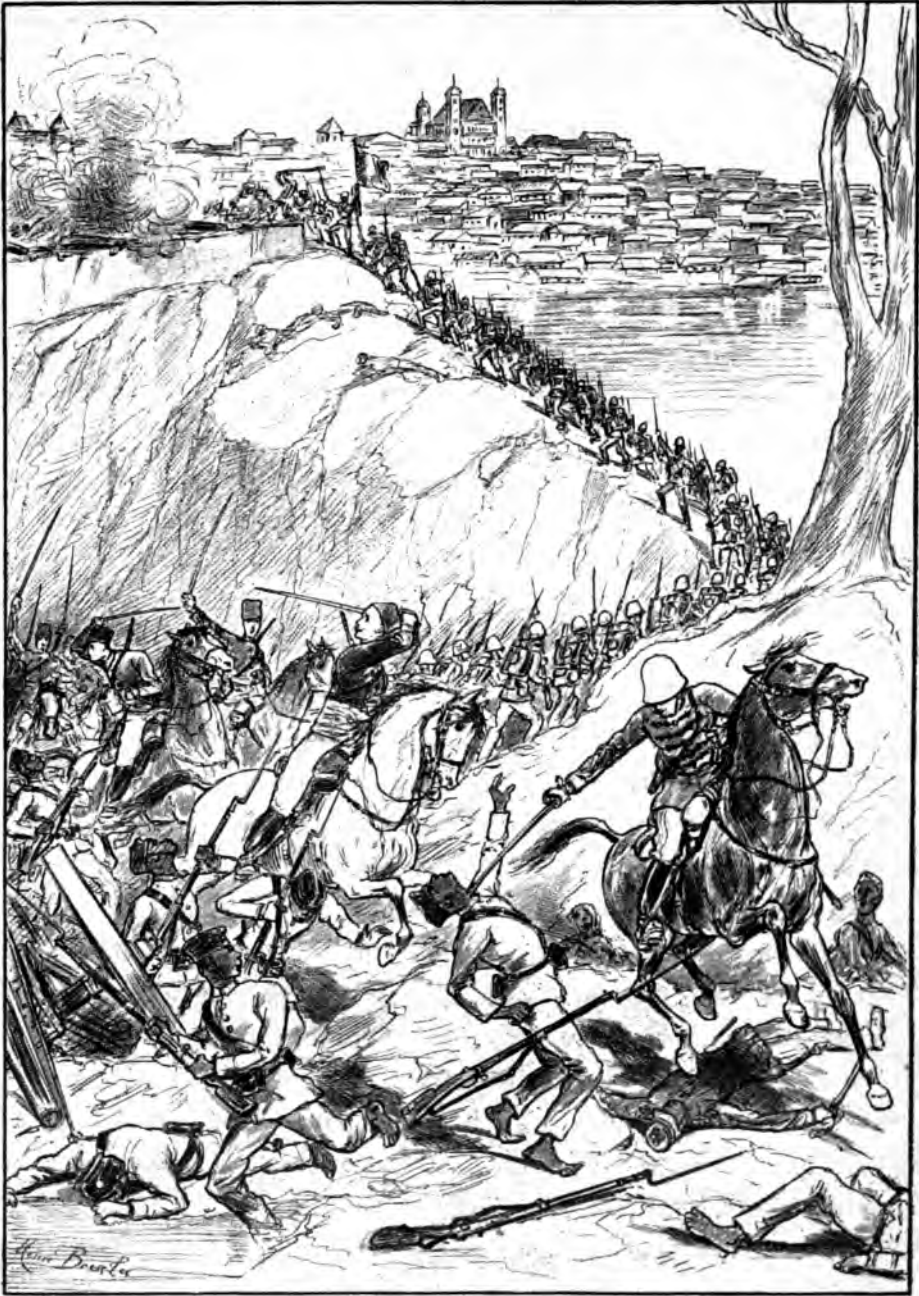
Le chef avait si bien choisi l'endroit précis où il était forcé de concentrer ses ravitaillements suprêmes pour la marche finale, que ses prévisions quotidiennes se sont justifiées et vérifiées, point par point, heure par heure. Dans ce milieu de surprises mystérieuses, de pièges inconnus, plongé pour ainsi dire dans le vide, par l'absence fatale de renseignements sûrs, par le manque de contact avec l'ennemi toujours fuyant et se dérochant, il a pourtant conçu et développé la campagne avec une ponctualité mathématique. Après le désarroi du départ, après les incertitudes du début, il a réalisé un prodige d'ordre, un miracle de certitude.

C'est le 30 septembre 1895, que nos troupes ont occupé Tananarive, et ce qui importe encore plus, le gouvernement hova s'est soumis aux clauses de paix que lui imposait le général Duchesne.

C'est une récompense éclatante de l'énergie avec laquelle le général Duchesne a tenté l'entreprise la plus hardie qui ait été réalisée de mémoire d'homme. Sans la soumission immédiate du gouvernement hova, cette entreprise était une héroïque folie qui aurait enseveli la plupart de ses participants.

Grâce à cette soumission, le prestige de la France, en même temps que le sang de nos soldats, est sauf.

Les Hovas ont opposé à nos héroïques soldats une résistance opiniâtre pendant deux jours, résistance qui n'a cessé que lorsque notre artillerie allait commencer le bombardement de Tananarive.



Prise de Tananarive.

Le général Duchesne en rend compte par la dépêche suivante :

Office de Port-Louis, 13 octobre, 9 h. 35 soir (via Malte).

Guerre, Paris, de général Duchesne

Tananarive, 1^{er} octobre.

« Après vifs engagements d'avant-garde et d'arrière-garde livrés 28 et 29 et qui m'ont amené à Ifafy, j'ai attaqué hier, 30 septembre, les crêtes immédiatement à l'est de Tananarive, fortement défendues.

« Ai formé deux colonnes commandées, celle de gauche, débordante, par le général Metzinger, celle de droite, formant pivot, par le général Voyron.

« L'attaque a été chaude et compliquée à droite par une attaque sur nos derrières.

« A deux heures seulement, observatoire et crêtes Andrainariva ont été pris par première brigade, pendant que général Voyron occupait crêtes nord.

« Batteries établies palais et nord ville ayant alors ouvert feu, ai prescrit commencer bombardement et allais lancer six colonnes d'assaut quand parlementaires sont venus demander suspendre hostilités.

« Ai imposé occupation ville, où quatre bataillons et une batterie sont entrés immédiatement avec général Metzinger. Général Voyron occupe crêtes est avec reste troupe et artillerie.

« Ce matin ai fait entrée officielle à Tananarive et suis installé résidence générale presque intacte. Négociations paix ont commencé et traité était signé dès ce soir. Je procède au désarmement.

« Quatre officiers blessés, trois tirailleurs algériens, deux haoussas, un soldat du 200^e, un légionnaire tués. Environ cinquante blessés.

Troupes guerre et marine ont montré énergie et vigueur au-dessus de tout éloge. Quatre canons pris à la baïonnette.

« La reine vient de ratifier ce soir même traité signé par ses plénipotentiaires. »

Voici de nouveaux détails sur cet événement et les circonstances qui l'ont précédé :

Depuis Ambohipiara, la marche de notre colonne sur Tananarive n'a été qu'une suite d'engagements et nous avons dû enlever toutes les positions les unes après les autres.

Après que nous eûmes forcé les passages de l'Ambohimena, la marche rapide de nos troupes ne permit pas aux Hovas de s'établir solidement sur les diverses positions où le gouvernement malgache avait fait exécuter des retranchements considérables, notamment à Babay, dont nous primes possession sans coup férir.

Le général Duchesne n'a pas suivi la route ordinaire de Tananarive par Andriantany et Ambohidratrimo qui traverse les grands marais du Mamba; il a longé le bas de la ligne de partage des eaux de l'Ikopa et du Betsiboka par Ankeribe et Imerimandroso, en passant au sud de la ville d'Ambohimanga, où les Hovas avaient concentré de nombreuses troupes.

C'est à elles que le général Duchesne a eu sans doute affaire, les 28 et 29 septembre. Battus dans ces diverses rencontres, les Hovas ont dû s'enfuir les uns vers Ambohimanga, les autres vers Tananarive.

Ces deux journées ont été très rudes, et les villages traversés qui le matin souriaient encore au soleil levant, n'offraient plus le soir qu'un amas de décombres, de morts, de mourants et de blessés. Le crépitement de la fusillade lointaine, quelques coups de canon tirés de temps à autre, annoncèrent le 29 l'agonie de ces deux journées.

Le lendemain, une chaleur accablante terrassait nos vaillants fantassins, cheminant à la file indienne sur le seul sentier qui menait à Tananarive. La brousse s'accroît; les cavaliers se baissent pour éviter les branches d'arbres qui viennent continuellement les atteindre en plein visage. Mais là bas, sur cette terre inhospitalière, on ne rencontre que des natures vigoureusement trempées, prêtes à toutes les abnégations, comme à tous les sacrifices, lorsqu'il s'agit de tenir haut et ferme le drapeau de la patrie. S'ils succombent, ce sera parce qu'ils sont terrassés par la maladie, accablés par le nombre.

C'est ainsi que maîtresse des hauteurs de Lazaina et l'Ambatofotsy, la colonne a pu s'avancer jusqu'à Ilafy, village où sont ensevelis les

restes de Radama II. D'Ilafy aux portes de la capitale s'étend un vaste plateau à grands mamelons.

Ce plateau a été défendu pied à pied par les Hovas, pendant que les défenseurs d'Ambohimanga nous harcelaient sur nos derrières.

Finalement, Tananarive s'est trouvée défendue par 15,000 hommes, dont 7,000 armés de fusils, et de nombreux canons.

Le 30, après avoir éteint les feux des batteries avancées, à deux heures, le général Metzinger enlevait les hauteurs d'Andrainarivo et d'Ambohidempona, à deux kilomètres du palais de la Reine, pendant que le général Voyron se rendait maître des crêtes de Faravohitra.

L'artillerie malgache, installée autour du palais et au nord de la ville, tenta alors un dernier effort; mais elle dû bientôt se taire devant la nôtre.

Après une heure de cette canonnade, qui terrorisa l'ennemi par ses résultats, le drapeau blanc fut arboré sur le palais, où se trouvaient la Reine et le **premier ministre**, et celui-ci nous envoya des parlementaires.

A six heures, les troupes du général **Metzinger** entraient dans Tananarive.

Voici le texte de l'ordre du jour adressé par le général **Duchesne** aux troupes du corps expéditionnaire, le 8 septembre :

ORDRE GÉNÉRAL N° 68

Officiers, sous-officiers, caporaux, soldats et marins,

« Les éléments mobiles du corps expéditionnaire viennent, grâce à d'énergiques et persévérants efforts, en refoulant l'ennemi partout où celui-ci a tenté de les arrêter, d'atteindre l'extrémité sud de la plaine d'Andriba. J'ai décidé de ne pas pousser plus loin le travail de construction de la route carrossable qui s'imposait jusqu'ici, comme une conséquence inévitable du mode de constitution de nos convois, et de poursuivre les opérations contre Tananarive avec une colonne légère dotée d'effectifs et de moyens de transports réduits.

« Cinquante lieues de France à peine nous séparent de Tananarive. Vingt-cinq environ traversent encore une zone montagneuse et à peu près déserte, le reste est en Emyrne, province très cultivée, très peuplée, où sont concentrées presque toutes les ressources de l'île. Si donc la première partie de la marche nous prépare encore des difficultés matérielles et des privations, nous pouvons espérer trouver dans la seconde, des facilités relatives et quelque complément de bien-être.

« Quoi qu'il en soit, la France compte sur nous pour mener à bien la tâche commencée et au succès de laquelle ses intérêts et son honneur sont engagés comme les nôtres ; elle continue à nous suivre avec une sympathie passionnée dont les télégrammes du gouvernement m'apportent presque journallement la preuve.

« Vous élèverez vos cœurs à la hauteur des nécessités d'une situation qui n'exige plus que quelques semaines d'énergie physique et morale, aux termes desquelles vous aurez, outre la satisfaction d'un grand devoir simplement et laborieusement rempli, celle d'avoir accompli une tâche que la nature du pays rendait plus difficile qu'on eût pu l'attendre, celle aussi d'avoir ajouté une belle page à nos annales militaires et de vous être préparé de glorieux et impérissables souvenirs personnels.

« La nécessité de proportionner ce dernier effort à nos moyens matériels, celle aussi de maintenir la chaîne des transports si péniblement créée et entretenue entre Majunga et Andriba m'obligent à laisser ici et en arrière, beaucoup d'entre vous qui aspiraient aussi à l'honneur de monter de haute lutte à Tananarive. Je partage le regret qu'ils en éprouvent. J'apprécie très haut les services que nous ont déjà rendus et continuent à nous rendre tous ceux qu'un austère devoir retient, à des titres divers, sur cette longue ligne d'étapes. Je connais leurs énergiques et persévérants efforts qui, seuls, nous permettent d'entreprendre la marche accélérée qui va nous mener en Emyrne et je compte que tous sauront les poursuivre.

« Je n'oublierai ni les uns, ni les autres, en faisant connaître au gouvernement au prix de quel dévouement, de quels efforts, de quels sacri-

fices nous aurons mené à bien notre mission, et la France les confondra dans un même sentiment d'estime et de gratitude.

• Fait au quartier général de Mangasoavina, le 8 septembre 1895.

CH. DUCHESNE. »

Pour préparer les voies et avoir des renseignements sur les intentions de l'ennemi, des reconnaissances ont été envoyées les 7 et 10 septembre vers Ampotaka. La première sous les ordres du commandant Ganneval, était composée de deux compagnies de tirailleurs malgaches (capitaine Staup et lieutenant Lefèvre), la seconde de tirailleurs haoussas avec le commandant van den Brock; toutes les deux guidées par le capitaine Aubé.

Elles avaient pour mission, non seulement de suivre la vallée du Mamokomita, mais aussi de revenir par celle du Firingalava, après avoir contourné par le sud le plateau de Tafofo. Leur but était de déterminer la valeur respective des deux vallées au point de vue de la praticabilité et de relever les positions hovas ainsi que celles que nous aurions avantage à occuper.

Le Mamokomita et le Firingalava ont leur confluent à Mangasoavina même. Jusqu'à Ampotaka, les deux rivières coulent dans des vallées profondes séparées par un plateau de 1,100 mètres d'altitude, celui de Tafofo.

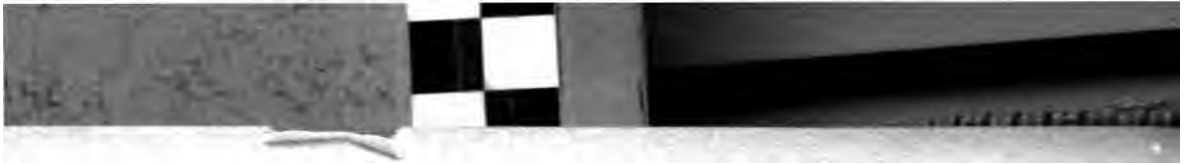
La vallée de Mamokomita étant ordinairement suivie par les porteurs, il y avait de fortes présomptions pour que son parcours fût plus facile que celui du Firingalava.

C'est d'ailleurs la conclusion à laquelle on est arrivé à l'issue de la première reconnaissance. Dans la vallée du Mamokomita, on se heurte tout d'abord à une foule de petits obstacles accumulés comme à plaisir; ruisseaux encaissés, tranchées, pentes dures, passages étroits; tout se combine pour rendre la première partie du trajet pénible. Le génie, il est vrai, a depuis amoindri les obstacles et rendu le sentier accessible aux mulets, mais la marche n'en sera pas moins très fatigante encore.

En longeant la rivière, on rencontre bientôt une magnifique cascade



S. M. Ranaivalona-Majanka, Reine de Madagascar



tombant de 100 mètres de haut et disposée en cinq gigantesques gradins d'où l'eau s'écoule immense et ravissante. Puis, on passe à gué le Mamokomita pour gravir les longues pentes de Tafofo. Le chemin alors s'améliore, le paysage s'agrandit, l'horizon se développe.

Au fur et à mesure qu'on s'élève sur le plateau, la route ne présente plus que des montées et des descentes faciles; on traverse deux cascades magnifiques qui se réunissent en un jet énorme; puis montant toujours, on atteint l'extrémité du plateau (1,040 mètres d'altitude). Une pente rapide descend ensuite vers Ampotaka.

La reconnaissance, qui avait ordre de regarder sans chercher à engager le moindre combat, n'alla pas jusqu'au village.

Elle aperçut à trois ou quatre kilomètres, sur les croupes et les sommets nombre de Hovas et constata que le défilé du Firingalava dont Ampotaka tient la tête, était barré en arrière de ce village et à hauteur d'un défilé auquel les indigènes ont donné le nom caractéristique de Tsiaminondry (boyaux de mouton) par des tranchées et des épaulements établis tant sur les versants des chaînes bordières que sur une longue colline qui occupe le milieu du défilé et domine deux ravins latéraux.

La position est assurément très forte et semble une réduction de celle d'Andriba, avec un front de trois à quatre kilomètres au plus. Les Hovas n'ont pas su défendre la première. Ils ne devaient pas être plus heureux devant Tsimainondry.

Nous avons compté cinq camps abrités derrière divers retranchements; ce sont ceux d'Andriba avec les mêmes canons, servis sans nul doute par Graves et ses cadets.

La reconnaissance campasans être inquiétée en vue d'Ampotaka et leva son bivouac le lendemain matin; après avoir contourné le plateau de Tafofo, elle vint s'engager dans la vallée du Firingalava. Les difficultés qu'elle dut y surmonter furent autrement considérables que celles qu'elle avait rencontrées le long du Mamokomita. C'est qu'en effet, le versant occidental du plateau de Tafofo est plus abrupt, plus rugueux que le versant oriental; aussi les torrents qui descendent vers le Firingalava s'y sont-ils creusé un lit profond, présentant des berges escar-

pées, et constituent-ils des obstacles justifiant le rejet d'une marche par cette voie.

En cours de route et au moment de la grand'halte, nous aperçûmes trois ou quatre indigènes qui s'étaient avancés à 5 ou 600 mètres de nous. Un sergent et un tirailleur malgaches furent dépêchés à leur rencontre, leur firent signe de venir à eux et leur crièrent de ne rien craindre; les autres se laissèrent un peu approcher et engagèrent des pourparlers. Ils racontèrent aux deux tirailleurs qu'à une petite distance de là se trouvait un groupe de Sakalaves qui consentiraient certainement à se joindre à nous si l'on venait faire kabary avec eux. A Malgache, Malgache et demi; nos tirailleurs flairèrent une ruse et bien leur en prit, car au moment où ils s'en retournaient sans avoir répondu à l'invitation fallacieuse des quatre indigènes, ils essuyèrent deux coups de feu qui ne les atteignirent pas; le tirailleur riposta en blessant un des Malgaches qui laissa un fusil et une sagaie.

Ces Malgaches étaient-ils soldats hovas ou fahavalos? Il importe peu. Toujours est-il que, tout le long du Firingalava, la reconnaissance fût suivie ou accompagnée à distance par de petits groupes de lambas blancs, qui composaient autant de postes semés sur notre route. Les Hovas, il faut l'avouer, sont de merveilleux éclaireurs: nous ne pouvions faire un pas sans en rencontrer au moins un; ils sont partout, ils voient tout. Aussitôt que nous nous mettons en marche, des feux sont allumés de proche en proche pour annoncer notre arrivée. Il est vrai qu'excellents pour observer, les Hovas sont plus que médiocres pour résister et qu'ils se débandent comme à plaisir; mais, dès que nous nous arrêtons, le même rideau d'observateurs se reforme et nous ne pouvons espérer mettre un terme à cette curiosité agaçante que par une marche prompte, décisive, ininterrompue.

C'est la tâche qu'a été chargée de remplir la colonne légère. Si elle réussit à tourner les Hovas dans leur position de Tsimainondry; si elle leur prend quelques canons, si elle leur tue un peu de monde, soyez sûrs qu'elle ira d'un trait se reformer à Kinajy et à l'Ambohimena, mais que, démoralisés, poursuivis sans relâche, les Hovas ne

tiendront pas dans cette nouvelle position et qu'ils se replieront en hâte vers Tananarive ou demanderont à traiter.

Dès le 2 octobre, le premier ministre voulut recommencer ses fourberies ordinaires. La population ne rentrait pas, le désarmement s'effectuait mal ; nos convois avaient été attaqués, des actes de cruauté avaient été commis sur nos blessés et nos trainards. En conséquence, le premier ministre fut chambré, séparé de la Reine et gardé à vue avec Raanakombana, ministre des lois, Ravoninahitriniony, son neveu, Panoela, son fils.

Sa succession fut donnée à Rainitsimbazafy, 15^e honneur, ministre de l'intérieur, vieux, gros et impotent.

Quant à la population, il ne faudrait pas prétendre qu'elle nous accueille avec joie. Elle nous subit et se résigne ; le sentiment malgache est resté avec l'ex-premier ministre.

Un *Tsimandora* (courrier), envié et très intelligent, questionné à ce sujet l'expliquait ainsi :

— Allez-vous mettre le premier ministre en prison ? demandait-il.

— Oui. Mais il est le véritable auteur de cette guerre qui nous a coûté beaucoup de monde, et, s'il est un danger pour la paix, peut-être lui donnera-t-on une résidence lointaine.

— Mais, fit le *Tsimandora*, quel crime a-t-il commis ? Hova, il a défendu la liberté des Hovas, c'était son devoir. Vous dites que vous avez eu des hommes tués. Mais nous aussi, et c'est la guerre.

Et le *Tsimandora* ajouta :

« Dans les affaires entre Andriba et Tananarive, nous avons perdu plus de 200 hommes. A Tananarive, vos obus nous ont causé de grandes pertes : 21 hommes dans une salle du palais, d'un seul coup, ailleurs 25, ailleurs 50 ; aujourd'hui, vous êtes les plus forts, nous vous servirons ».

Depuis, les nobles et les riches qui avaient déserté Tananarive y rentrent par petits paquets, sans bruit, et réoccupent les maisons qu'ils avaient confiées à la surveillance de leurs esclaves.

* * *

Sur la côte orientale, la prise de Farafate clôt de la façon la plus heureuse la campagne de 1895. Cette forteresse, dont la garnison tenait en échec depuis plus de dix mois la poignée d'hommes qui gardaient Tamatave, était considérée par les Hovas comme inexpugnable; successivement, au cours de la désastreuse expédition de 1885, le colonel Frey, les amiraux Gallibert et Miot avaient échoué devant ses lignes.

Avant de se rendre à l'ultimatum que lui avait adressé l'amiral Bien-aimé, le général hova avait exécuté, en pure perte, contre Tamatave, un bombardement et deux attaques de nuit.

L'occupation de Farafate est une glorieuse revanche de notre insuccès d'il y a dix ans; en dehors du prestige qu'elle attache à nos armes, elle assure aujourd'hui la libre circulation de la route de Tamatave à l'Imérina dont la possession est d'un intérêt majeur pour le ravitaillement de Tananarive par la côte orientale.

Une dépêche en date du 11 octobre, *via* Port-Louis nous apporte sur ce fait d'armes les détails suivants :

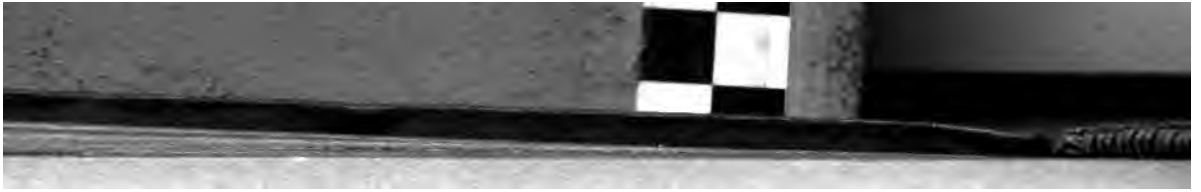
« Les lignes de Farafate ont été traversées, dans la nuit du 5 au 6 octobre, vers l'extrémité nord, dans une attaque de nuit, admirablement conduite, par le lieutenant-colonel Belin. Aucun blessé, malgré le tir nourri et des difficultés réelles.

« De là, une reconnaissance a été faite vers le point dominant les ouvrages, pour être prête à une attaque générale dès l'arrivée des renforts promis par le paquebot du 8 octobre, arrivé seulement le 11.

« Le 9, j'ai appris la prise de Tananarive et du gouvernement hova par *La Rance*, envoyée à Vatomandry pour obtenir de gré ou de force des nouvelles du général en chef.

« J'ai prévenu immédiatement le général hova et l'ai sommé de se rendre sans conditions. Après quarante-huit heures de pourparlers, il l'a fait, livrant les forts ainsi que les armes et les munitions. Nous avons subi un bombardement et deux attaques de nuit sans pertes.

« Au moment d'expédier ce télégramme, j'ai une communication du



général en chef, m'annonçant la signature définitive du traité. Les environs de Tamatave s'organisent rapidement et je pourrai ravitailler Tananarive. »

Une autre dépêche de Port-Louis, datée du 14 octobre, porte que, depuis la reddition de Farafate, la tranquillité est parfaite aux environs de Tamatave.

Nous avons la satisfaction de constater que les Hovas n'ont pas mieux résisté à Farafate qu'à Tananarive, et que la victoire nous a coûté encore moins cher sur la côte orientale que sous les murs de la capitale.

Le 18 octobre, nouvelle dépêche du général Duchesne ainsi conçue :

Tananarive, 2 octobre.

« Garnison installée dans ville intacte. Espère état normal et calme rétablis dans quelques jours. En vue prendre garanties pour opérer désarmement, général commandant en chef fait mettre sous garde militaire le premier ministre et quelques officiers. »

La signature du traité de paix exigée et obtenue de la reine Rana-
valo-Manjaka, et l'exécution immédiate de sa principale clause, le désarmement général, ont donc eu pour conséquence directe la « *mise sous garde militaire* » du premier ministre, le célèbre diplomate hova, le mari de la reine.

Rainilaiarivony (prononcez : Rainilaillerivoun), dont le nom signifie, en pur malgache : « *Le père de la fleur épanouie* », est un vieillard d'environ soixante-dix ans. Un Français, M. Fitz-Maurice, qui a voyagé à Madagascar et a été reçu plusieurs fois au Palais d'Argent, en trace le portrait suivant :

« Très noir, avec, pourtant, la paupière bridée du Malaisien, il n'a du nègre que la peau. Les traits sont assez réguliers, mais le nez, droit, s'épanouit vers les narines largement aplaties ; les lèvres sont épaisses ; l'œil vif, brillant, curieux ; la main petite, maigre, presque si miesque ; le cheveu rare, lisse sur le crâne dont il masque artistement la calvitie, est frisé au petit fer sur les tempes ; la moustache crânement relevée. La voix est douce. »

La plupart de ceux qui ont approché cet ambitieux, parti de la plus modeste bourgeoisie pour aboutir à force d'intrigues au pouvoir suprême, s'accordent à dire qu'il n'a que la voix de douce ; son caractère autoritaire et égoïste ne l'a pas fait reculer devant beaucoup de crimes depuis plus de trente et un ans qu'il exerce une dictature sévère sur les populations malgaches.



Rainilaiarivony, 1^{er} Ministre.

Il débuta assez brillamment le 14 juillet 1864 en faisant congédier et exiler son frère, alors premier ministre, et en le remplaçant purement et simplement auprès de la reine Rasohérina.

Dans un pays où nul ne se donne la peine de concevoir ni celle de réaliser, cet homme actif et résolu allait naturellement empiéter de jour en jour davantage sur l'autorité royale. Depuis 1864, Rainilaiarivony a gouverné sous trois reines, qu'il a successivement épousées, Rasohérina, morte en 1863, Ranavalona II, morte en 1883, et Ranavalona III, actuellement âgée de trente-trois ans.

D'un premier mariage antérieur à ces trois unions royales, le premier ministre avait eu dix-sept enfants, dont la mère, répudiée pour cause d'ambition, habite encore Tananarive et végète misérablement. Cette nombreuse lignée s'est considérablement égrenée depuis quarante ans : les fils de Rainilaiarivony se sont plus ou moins tués les uns les autres ; certains ont fini alcooliques ou poitrinaires ; de ceux qui subsistent, deux sont attachés à la cour et ourdissent sans cesse des complots contre leur père ; un autre est chef de brigands.

Il n'en est qu'un dont le caractère impose le respect : c'est le prince Radilifère, qui a été élevé à Passy, et vit à Tananarive en dehors de



toute intrigue, plein de sympathie et d'amitié pour les efforts intelligents des Français. On retrouve en lui le souvenir du roi Radama II assassiné par son oncle en 1863.

De tous ceux qui se sont succédés dans ce poste de maire du palais, Rainilaiarivony est le premier qui ait eu une politique et en ait poursuivi sans relâche la réalisation. Son premier soin fut de s'attribuer le titre de commandant en chef, ce qui lui donnait sur l'armée une autorité absolue. Tenant alors toute l'administration, il s'efforça d'acquérir sur les reines placées sur le trône par lui, un ascendant tel que le gouvernement tout entier tombât dans ses mains. Sa préoccupation constante pendant trente ans aura été de décourager les étrangers, quels qu'ils soient, de s'établir à Madagascar ; et le jeu savant de balance, par où ses sympathies se sont successivement manifestées aux Anglais et aux Français n'aura servi qu'à dissimuler sa profonde politique : maintenir l'indépendance de son territoire, en désunissant les ambitions adverses des envahisseurs.

Notre entrée à Tananarive n'aura donc pas été seulement pour le vieillard la fin d'un règne, mais la fin d'un rêve ardemment poursuivi.

Absorbé toute sa vie par le souci de ne pas laisser l'étranger empiéter sur Madagascar, Rainilaiarivony a complètement négligé l'administration du royaume.

Privé de nos scrupules d'Européens, obligé de résister aux manœuvres contraires de ses fils placés à la tête de l'opposition, forcé de compter sur la soumission absolue des peuplades dont il défendait les territoires, il n'a tenté aucun effort pour empêcher l'anarchie, le vol, les exactions des gouverneurs, et l'assassinat de se multiplier à Madagascar, au point que la sécurité y est chose inconnue, même à Tananarive.

Depuis plusieurs années, Rainilaiarivony s'affaiblissait d'ailleurs beaucoup par tristesse et dégoût ; les complots de ses fils lui faisaient vivement désirer de céder le pouvoir à son préféré Radilifère, mais il est probable que sa succession sera réglée de façon différente.

La reine Ranavalô III n'a jamais dissimulé sa vive sympathie pour Rajoël, le fils de Rainilaiarivony, que celui-ci exila, à la suite d'un

complot à Amboustre, sur les confins du pays betsiléo. On prête à la reine l'intention de reconquérir son indépendance, longtemps étouffée par le terrible « *prince-consort* », et de choisir pour premier ministre Rajoël lui-même ; mais il est certain que le gouvernement français ne lui laissera pas à cet égard toute liberté et veillera lui-même au remplacement du seul adversaire sérieux que Madagascar nous ait opposé, aujourd'hui déchu du pouvoir et prisonnier du général Duchesne.

Le *Daily-Telegraph* dit à ce sujet :

Rainilaiarivony est un vieux renard, et ce serait tenter la Providence que de le laisser libre parmi ses compatriotes en ce moment et même dans l'avenir. La douce Ranaivalona pourra devenir, avec le temps, un organe très convenable de la politique française ; mais, quant à son mari, il n'est pas probable qu'il oublie jamais ses trente années de pouvoir absolu. Il ne cesserait sans doute pas, s'il était libre, d'intriguer contre la France, comme il l'a fait jusqu'ici contre tous les étrangers, sans partialité aucune, et si nous étions le gouvernement français, nous saisirions la première occasion pour le déporter dans une île quelconque.

* * *

L'une des premières conséquences de la conquête définitive de Madagascar sera aussi l'achèvement de la route que le général Duchesne a jugé nécessaire de créer pour permettre aux voitures Lefèvre de gagner les plateaux de l'Imérina, et la construction d'une autre route de Tamatave à Tananarive.

La route de Majunga a été poussée jusqu'à Andriba ; il suffira donc de l'élargir, de la prolonger jusqu'au plateau central pour réaliser un premier progrès.

Celle de Tamatave est à faire presque entièrement, et comme elle traverse un pays très accidenté, le travail paraît devoir être assez difficile en certaines de ses sections.

On compte de Tamatave à Tananarive 250 kilomètres ; de Tananarive à Andriba, 180 kilomètres ; cela fait donc 431 kilomètres de route



à faire. Supposons qu'on mette en œuvre une route de cinq mètres de largeur, en tenant compte de ce qui a été fait, admettons, d'autre part, qu'avec l'élargissement de la partie de la route de Majunga à Andriba, on doive travailler sur une longueur de 600 kilomètres ; cela représente une surface de 3 millions de mètres carrés. En estimant à un mètre carré 1/2 par jour le travail d'un indigène, il faudrait pour construire la route Tamatave-Tananarive-Majunga, 1,500.000 journées d'ouvriers.

Le salaire journalier d'un indigène étant supposé de 50 centimes, la dépense s'élèverait à 750.000 francs, à laquelle il faut ajouter pour travaux d'art, supplément des chefs de chantier, amortissement et usure des outils, des dépenses qu'on peut fixer approximativement à 1.250.000 francs. La route coûterait donc *deux millions*.

En comptant avec les arrêts dus aux pluies de l'hivernage, on peut évaluer à une année le temps nécessaire pour doter Madagascar de la grande voie de communication qui permettra d'accéder facilement au plateau d'Emyrne.

En tous cas, les prochains crédits à voter pour les frais d'occupation devront comporter une somme d'environ deux millions pour l'achèvement de la route transversale qui sera naturellement creusée par les indigènes seuls sous la direction du génie français.

* * *

Ce livre se ferme avant la signature définitive du traité de paix, dont nous ne pouvons par conséquent analyser les principaux articles.

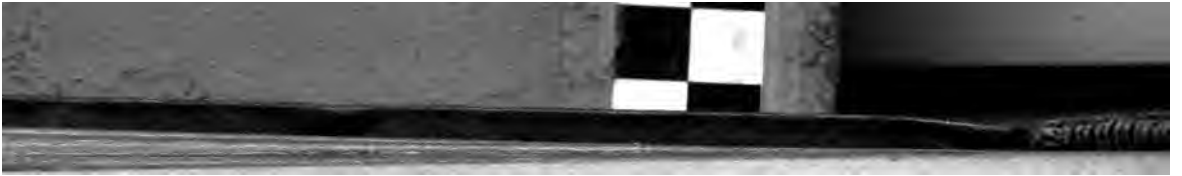
Disons seulement d'une façon générale, que cinq points de l'île seront particulièrement renforcés par des postes de troupes françaises. Ce sont : Tananarive, Majunga, Tamatave, Diégo-Suarez et Fort-Dauphin.

Y aura-t-il des postes intermédiaires, à Suberbieville par exemple, à Fianarantzoa, à Andriba ou à Vatomaniry, c'est ce que le commandant en chef décidera suivant l'importance de son effectif.

Il est probable que le corps d'occupation de Madagascar sera provisoirement composé de 2,500 hommes, empruntés pour moitié, à la



Une rue à Tananarive.



légion étrangère et à l'infanterie de marine, auxquels seront adjoints, avec une section d'artillerie, les tirailleurs sakalaves ayant pris part à la campagne. Ces troupes seront placées sous le commandement du général Metzinger.

Il sera procédé, plus tard, à un recrutement de troupes indigènes qui seront organisées en bataillons, avec cadres français, à l'imitation des tirailleurs tonkinois; ce qui permettra de renvoyer en France, dès que le moment sera jugé propice, une partie des hommes que va laisser à Madagascar le général Duchesne.

Nous ne savons ni coloniser, ni administrer. C'est là un aphorisme qui s'est vérifié et qui se vérifie chaque jour davantage, au Tonkin aussi bien que dans nos plus vieilles colonies, comme à la Réunion.

Nous avons, sinon créé la piraterie au Tonkin, tout au moins fabriqué dans cette colonie des pirates au cent et au mille.

Prenons garde d'ouvrir fabrique de « fahavalos » à Madagascar, en voulant y importer les grands principes, à l'instar de Paris. Au lieu d'être une aide éventuelle à notre politique, Madagascar deviendrait alors ce qu'est déjà le Tonkin, un fléau pour nos finances, un cimetière pour nos officiers, et le pire des étaux au cas où nous aurions besoin de nos dix doigts pour défendre la métropole, lors d'un conflit européen.

Si la France veut bâtir quelque chose de stable à Madagascar, qu'elle exclue absolument du personnel qu'elle y enverra pour gérer l'île, des politiciens coloniaux de la famille de ceux qui ont déjà brouillé les cartes dans notre colonie de Diégo-Suarez, et qui ont excellé à y faire naître les querelles qui ont ruiné pour longtemps la prospérité de cette colonie.

Qu'elle recrute des fonctionnaires sages, laborieux, s'il s'en trouve encore dans le personnel colonial, persuadés que la méthode anglaise du « self-government » est la seule qui permette aux indigènes, compris dans la conquête du sol, de rester attachés et fidèles au conquérant.

Aujourd'hui Majunga se francise avec une rapidité de bon augure.

Cette ville, dont le nom vient du mot arabe *Mozangate*, (lieu d'élection,) et qui a été fondée d'ailleurs par des marchands arabes, se

divisait, au temps de la domination des Hovas, en quatre quartiers distincts :

Au centre, des maisons européennes en pierre et des boutiques occupées par des Indiens et des Arabes.

A l'est, les paillottes des Sakalaves.

A l'extrémité occidentale, le quartier français, groupé autour de la « Résidence ».

A l'ouest, habitaient les Hovas, protégés par un fort, un *rova*, dominant la ville.

Aujourd'hui, sur ce fort, le drapeau de la France a remplacé le « haillon hova ». Les rues ont changé d'aspect en même temps que d'appellations.

On a maintenant l'avenue de France, la rue du Primauguet, la rue de la Résidence, la rue Laborde, la rue Sylvain-Roux, des noms bien français, qui sonnent agréablement aux oreilles, évoquant l'image de la patrie lointaine et le souvenir des apôtres ayant lutté pour donner Madagascar à la France.

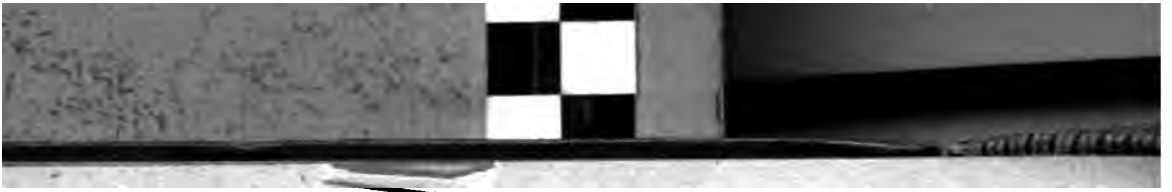
Il y a même à Majunga l'avenue du Bois-de-Boulogne !

Pendant quelque temps la route de Majunga à Tananarive a été coupée par des irréguliers qui ont tiré sur les derniers convois partis d'Andriba et qui ont massacré les trainards de la colonne volante. Ils ont même mutilé nos morts.

Les Sakalaves, les Bieni, reparaissent et acceptent de servir de porteurs, mais en nombre encore restreint. Certains villages sont réoccupés. On fait les semailles du riz ; toutefois les femmes et les enfants sont encore absents.

Qu'allons-nous faire maintenant de la Grande île africaine ? L'avenir est plein de promesses ; mais la nation française est si superficielle et versatile, que nous ne saurions trop appeler l'attention de nos missionnaires, sur cette colonie naissante, qui doit avant tout être soustraite à l'influence des méthodistes anglais et allemands qui nous guettent, pour y substituer leur influence à la notre.

En 1883, tous les partis politiques de la société française ont applaudi



à la conquête de la Tunisie où les **Italiens** **conspiraient** incessamment contre nos possessions de l'Afrique septentrionale. **Ils ont** également approuvé la conquête et l'organisation de l'établissement d'**Obock** qui nous exonère aujourd'hui du demi-million que notre marine payait chaque année au fisc anglais du dépôt d'Aden. C'est aussi pour des motifs analogues que l'opinion publique française a sanctionné l'annexion des Nouvelles Hébrides qui arrondit utilement notre modeste domaine du Pacifique. La France applaudira aux succès que nos troupes viennent de remporter à Madagascar.

Mais en regard de ces questions qui ont eu le privilège de réunir les suffrages de tous les patriotes ; il est un acte de témérité impardonnable que condamne la plus sage prévoyance ; c'est d'avoir entrepris les expéditions de Tunisie, de Chine, du Tonkin, du Dahomey et de Madagascar, sans une armée coloniale. Quel que soit l'aspect sous lequel on envisage notre expansion coloniale ; ce sont nos marins qui promènent le pavillon français d'île en île ; de continent en continent et qui arrosent de leur sang, les plages malsaines et presque toujours infécondes choisies par nos gouvernants pour y établir des pépinières d'employés et de fonctionnaires âpres à la curée ; ce sont nos soldats de trois ans de service qui jalonnent de leurs cadavres, les étapes coloniales ; c'est notre drapeau qui reçoit les éclaboussures des affronts imposés à notre diplomatie. Cette politique est dangereuse ; il est donc bon de se tenir au courant de l'historique de nos colonies et des progrès journaliers ou des revers de la politique coloniale. Sur cette question, les documents abondent et le livre que nous présentons aujourd'hui au jeune public qui nous lit, ne sera peut-être pas inutile. Il prouve une fois de plus, combien les missionnaires catholiques sont indispensables au beau renom de la patrie française.





TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE..... 7

CHAPITRE PREMIER.

Notions géographiques sur Madagascar ; — Fertilité du sol ; — Richesse de ses produits.

Premiers explorateurs. — Notions géographiques. — Insalubrité. —
Population. — Industrie et mœurs des Hovas. — Marché. — Divisions
politiques de l'île. — L'île Bourbon. — Sainte-Marie de Madagascar.
— Géologie. — Productions végétales et animales. — Une visite à
l'usine d'Ivondrona. — Importance de Madagascar, comme position
stratégique navale. — *Le Tanghen*. — Projet de colonisation du général
Legueven de Lacombe..... 11

CHAPITRE II.

Origine des droits de la France sur Madagascar.

Premiers colons français. — *La Société de l'Orient*. — Le fort Dauphin.
— Radama 1^{er} et les Anglais. — Le sergent Robin à Tananarive. —
Ranavalona Ire. — Prise de Tintingue. — La civilisation européenne,
à partir de 1815. — Expédition sur Tamatave, en 1829. — L'île Sainte-
Marie. — Nossi-Bé. — Nossi-Vé. — Baie de Passandava. — Les
Sakalaves. — Fourberie des Hovas. — Intrigues anglaises. — Une
colonie d'auvergnats, au sud de Madagascar. — Un mot sur l'île
Maurice. — Expédition de Bali. — Assassinat de Radama II. — Les
Ramenanzanas. — Traité de commerce Franco-Malgache. — Charte
Lambert. — Rasohérina..... 41

CHAPITRE III.

L'expédition française de 1882 à 1885.

Bombardement et prise de Tamatave et de Majunga par le contre-
amiral Pierre. — Contre-amiral Galiber. — Premières opérations du
contre-amiral Miot. — Prise de Vohémar. — Occupation de Diego-
Suarez. — Combat d'Antampy. — Combat de Farafate. — Traité
de 1885. — Lettre interprétative Miot-Patrimonio. — Mission extraor-
dinaire Le Myre de Vilers. — Négociations. — Désaccord entre le
gouvernement français et la cour d'Emyrne. — Les méthodistes
anglais. — Mission catholique française. — Une anecdote rétrospec-
tive. — La France et l'Angleterre..... 101



CHAPITRE IV.

Les préparatifs de l'expédition de 1895.

Ultimatum du gouvernement français. — Proclamation de la reine Ranavalona III. — Premiers coups de canon sur Tamatave. — Aspect de la côte orientale de Madagascar. — La situation en février 1895. — La déclaration de guerre. — Le bombardement de Farafate. — Diego-Suarez. — Prise de Majunga. — Reconnaissances autour de Diego-Suarez. — Constitution et organisation du corps expéditionnaire. — Généraux Duchesne, Metzinger, de Torcy, Voyron. — Quelques mots de biographie sur les colonels qui font partie de l'expédition. — Aumôniers militaires. — Services accessoires du corps expéditionnaire. — Docteur Émery-Desbrousses. — Embarquement. 155

CHAPITRE V.

Opérations préliminaires des troupes d'avant-garde.

Les P. Roblet et Colin. — La flotille fluviale. — De Majunga à Tananarive. — Les courriers hovas. — *La Filanza*, voyage par eau. — Sentier qui mène à Tananarive, à partir de Maevatanana. — Étrangers au service des Hovas. — Les armements de l'ennemi. — Le colonel Shervington. — Le bombardier Graves. — *L'Armée malgache*. — Proclamation du général Metzinger. — Accident du *Brickburn*. — Prise du village de Mahabo. — Reconnaissances. — Occupation de Marovoay. — Nos troupes à Androtro. — La mort d'un brave. — Marche sur Ambato. — Le plateau d'Ankarafantsa. — Passage du Betsiboka. — Suberbieville..... 229

CHAPITRE VI.

De Suberbieville à Tananarive.

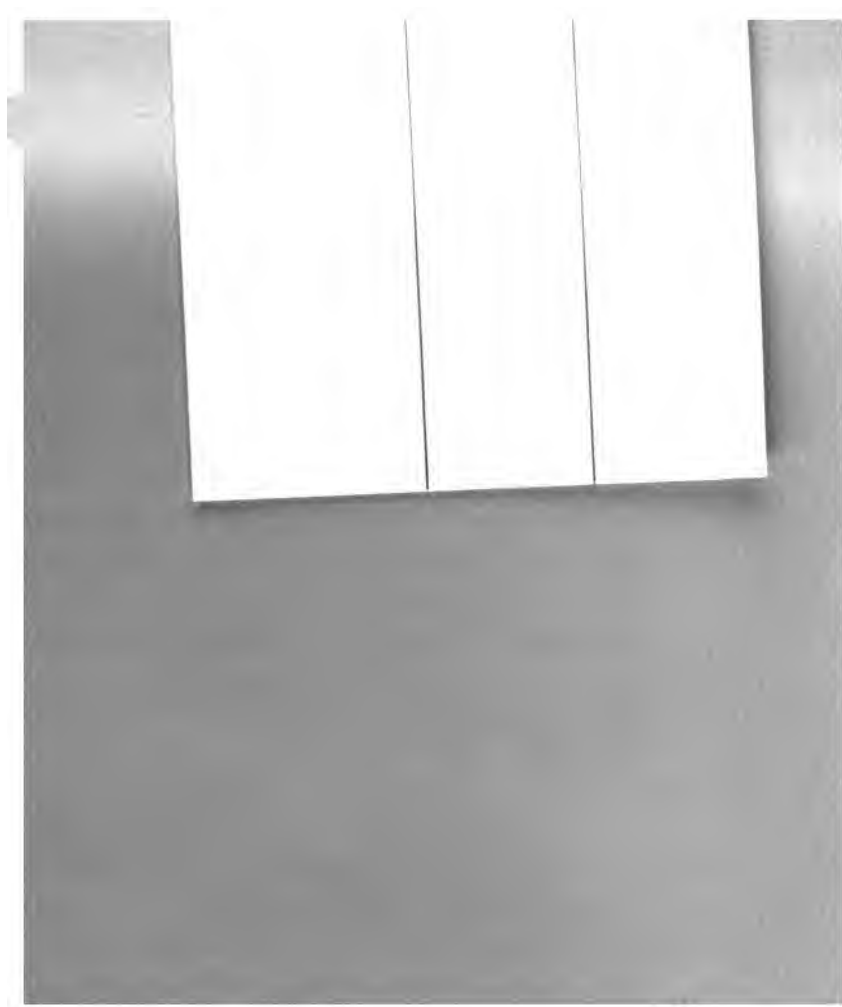
Arrivée devant Maevatanana. — Prise de Maevatanana. — Occupation de Suberbieville. — Alerte de Tsarasaotra. — Surprise d'une embuscade sur le Betsiboka. — Voyage en pirogue d'Ambato à Suberbieville. — Marche sur Andriba. — Le général Voyron. — La route. — Prise d'Andriba. — Une rencontre à Tsimainondry. — Fautes et erreurs du plan de campagne. — Prise d'assaut du passage des monts Ambohiména. — La contrée au delà de l'Antoby. — Le nouveau Majunga. — Itinéraire de Tsimainondry à Babay. — Occupation de Tananarive. — Courte description de la ville. — Protectorat proposé..... 281

CHAPITRE VII.

La fin d'une Campagne laborieuse.

Combats autour de Tananarive. — La reine de Madagascar. — Le 1^{er} ministre, Rainilaiarivony. — La prise de Farafate. — Route à faire. — Conclusion..... 361





DT 469 .M34 C8
Notre campagne a MadagaAJU2974
Hoover Institution Library



3 6105 081 558 301

2046
11241



